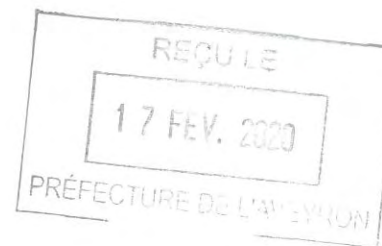


Rapport de présentation

Diagnostic

Pièce 1.1





Gestion du document

Références

Référence interne	Diagnostic-SCOT-COA – pièce 1.1
Version.révision	3
Date	Février 2020

Rédaction

Rôle	Nom
Auteurs principaux	Marie-Françoise MENDEZ, Mathieu BESNIER, Philippe PLANTAGENEST
Autres auteurs	Véronique BISSON, Didier DELZOR
Contrôle qualité	Nicolaye LAMY

Versions

N°	Origine	Date
V1	Document d'arrêt	Mai 2019
V2	Document d'approbation	Janvier 2020
V3	Document approuvé	Février 2020



Le présent document a été réalisé sous l'égide du groupement « PROSCOT » pour le compte du Syndicat du SCoT Centre-Ouest Aveyron.



AVERTISSEMENT



Le contenu du diagnostic

Le diagnostic du SCoT Centre-Ouest Aveyron est composé de trois parties :

- Un diagnostic, composé de chapitres comportant :
 - Une analyse, pour chaque problématique et question, de l'état des lieux et des tendances observables ;
 - Une analyse, pour chaque cas, des interdépendances observables, c'est-à-dire des interrelations entre problématiques différentes (par exemple entre l'économie et la démographie au niveau de la main d'œuvre...) ;
 - Une conclusion cherchant à mettre en évidence les enjeux du territoire, c'est-à-dire des questions posées par l'évolution du territoire, des points d'attention et de vigilance, des interrogations et des faits porteurs d'avenir...
- Un état initial de l'environnement, réalisé de la même façon que le diagnostic pour les thématiques qui lui sont propres ;
- Une conclusion transversale, visant à mettre en avant les questions que l'analyse de la trajectoire du territoire pose au SCoT et qui peuvent constituer la base de la réflexion sur laquelle le SCoT peut être construit.

Les sources et les échelles

L'essentiel du document, pour sa partie socio-économique notamment, se fonde sur les données du recensement général de l'INSEE pour 2015, dernière année connue pour toutes les thématiques (2016 pour la démographie), et dans la configuration de ces EPCI au 31/12/2019.

Il comporte également, des données sur l'emploi (de 2015 à 2017), et des sources variées mises à l'échelle du périmètre du SCoT, des EPCI ou des Communes, et exploitées en fonction des thématiques traitées. Dans tous les cas, la source et l'échelle sont précisément citées.

Le territoire observé dans le diagnostic est le territoire aggloméré du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Ouest Aveyron au 01/01/2019.

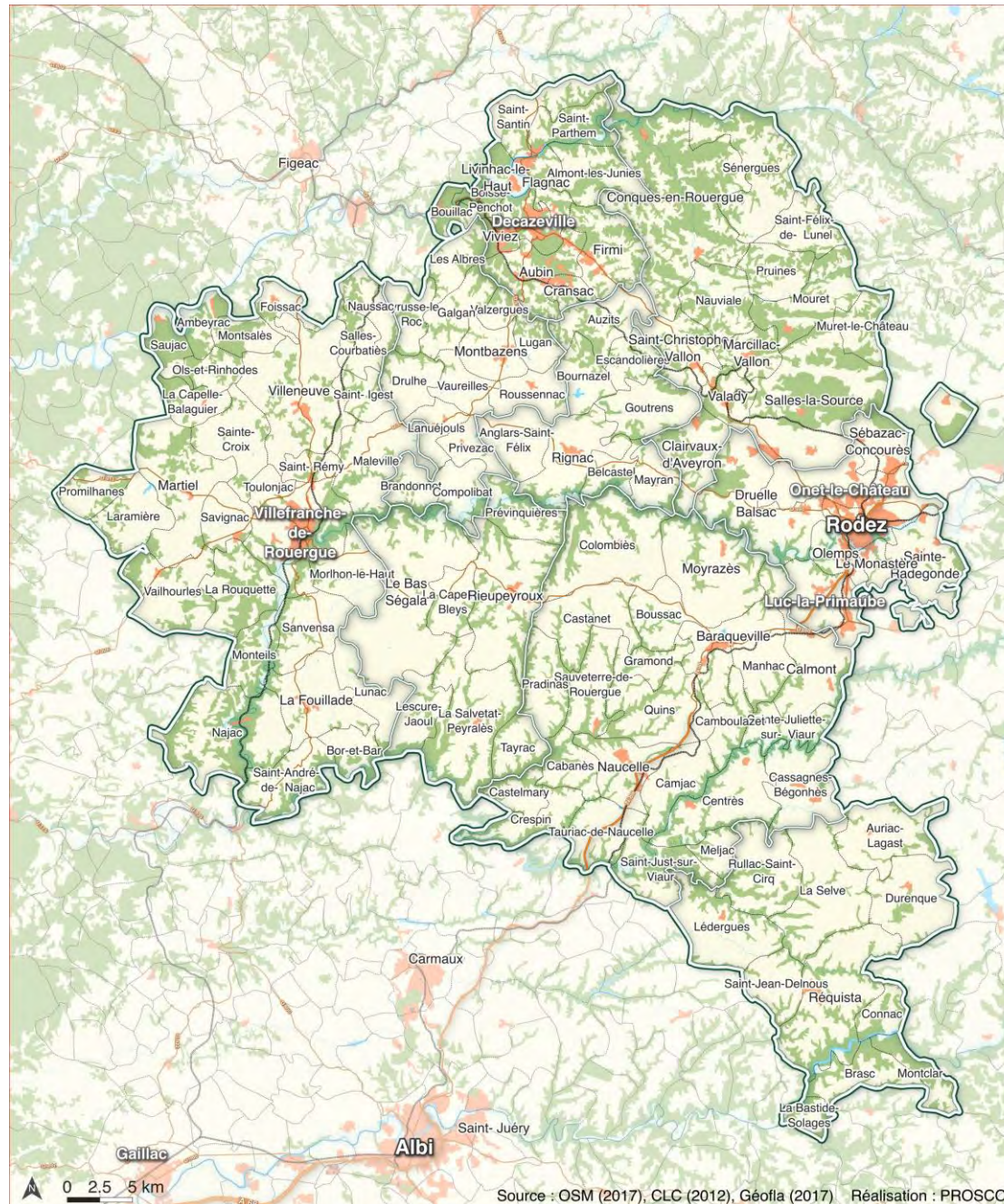
Ce périmètre a connu des évolutions qui ont tendu à dessiner un vaste territoire de projet au centre du département de l'Aveyron, en fonction des évolutions, liées à la Loi NOTRe, des Communautés de Communes.

Ce périmètre comprend :

- 1 Communauté d'Agglomération (Rodez Agglomération) et 8 Communautés de Communes;
- Et, compte-tenu de la fusion de certaines communes, 123 communes, dont 121 sont situées dans le Département de l'Aveyron et 2 (Laramière et Promilhanes) sont situées dans le Département du Lot.

La Communauté de Communes du Grand Villefrancois a changé de nom courant 2019. Seul le PADD et le DOO ont été mis à jour avec le nouveau nom « Ouest Aveyron Communauté »

Page suivante : carte générale du territoire (9 EPCI, 123 communes).



SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	Page 3	SERVICES ET ÉQUIPEMENTS	98
INTRODUCTION	7	Une accessibilité aux services dépendante des grands pôles	99
DEMOGRAPHIE	11	Un niveau d'équipements différencié	100
Une population en évolution hétérogène et fragile	12	Des équipements et services bien répartis	101
Une population qui vieillit, et un nombre de ménages qui augmente	18	Des polarités régionales relativement éloignées	108
Une évolution démographique contrastée en 2016	21	Synthèse et enjeux	109
Des migrations résidentielles de forte ampleur	22	TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES	110
Synthèse en enjeux	24	Un réseau routier en forte évolution	111
HABITAT ET LOGEMENT	25	Un réseau ferré limité	112
Un parc de logements en évolution	26	Des transports en commun aujourd'hui marginaux	113
Des résidences principales occupées par leurs propriétaires	33	Des modes doux à développer	115
Synthèse en enjeux	40	Un transport aérien essentiel	117
ECONOMIE	41	Une accessibilité limitée	117
Portrait économique général	42	Un trafic routier générateur de flux moyens	118
Une géographie de l'emploi très polarisée	49	Des migrations domicile-travail limitées en-dehors du territoire	120
Un niveau d'activité élevé	52	Des modes de déplacements liés à la voiture individuelle	122
Des indicateurs sociaux équilibrés	56	Une desserte numérique inégale	122
Des secteurs économiques diversifiés	62	Synthèse et enjeux	124
Des zones d'activités nombreuses et des disponibilités importantes	71	ENJEUX ET CONCLUSIONS	125
Une agriculture emblématique	74		
Un tourisme à fort potentiel	91		
Synthèse et enjeux	97		

INTRODUCTION

Le territoire et son environnement

L'analyse du positionnement du territoire du SCoT est inséparable de celui du département de l'Aveyron dont il occupe toute la partie nord-ouest, avec 38 % de la surface totale pour 58 % de la population.



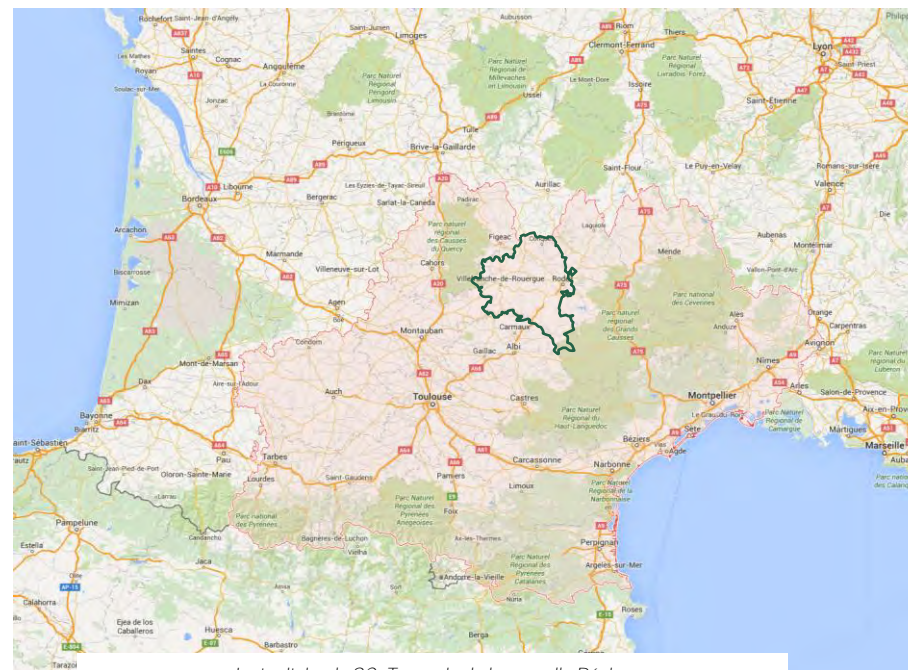
Le territoire du SCoT au sein du département de l'Aveyron
Source : OSM – traitement E.A.U.

Traditionnellement le Département de l'Aveyron est présenté comme inscrit dans un « triangle » Toulouse/Montpellier/Clermont-Ferrand.

Cependant par la route et l'autoroute, Clermont-Ferrand est à 250 km de Rodez, tandis que Montpellier n'est qu'à 175 Km et Toulouse à 150 km.

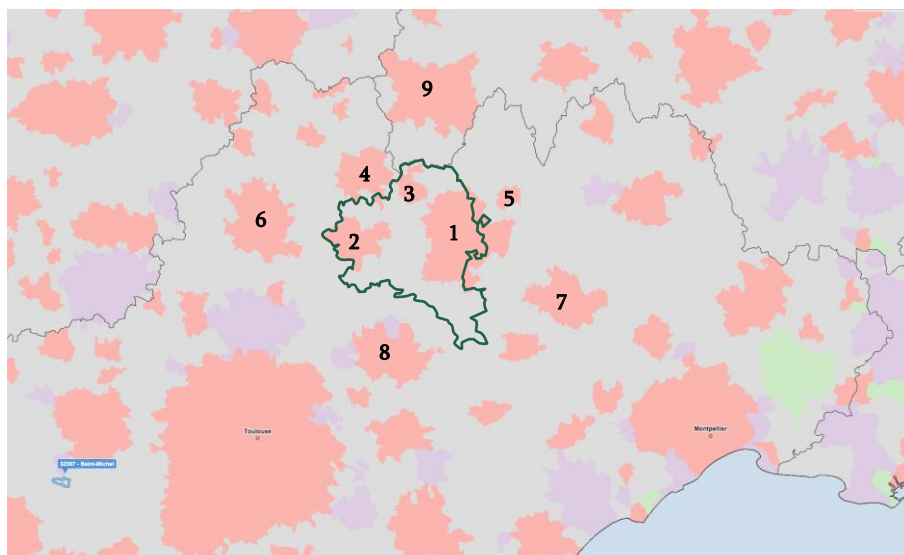
Outre les habitudes liées à l'ancienne Région Midi-Pyrénées, le pouvoir polarisant de Toulouse est important, et, via la RN 88 notamment, le territoire s'inscrit clairement dans l'espace de référence toulousain.

Le territoire du SCoT s'inscrit également au centre-nord de la nouvelle Région Occitanie, la « frontière » nord de SCoT constituant pour partie la « frontière » de cette nouvelle Région avec la Région, nouvelle également, de « Rhône-Alpes/Auvergne ».



Le territoire du SCoT au sein de la nouvelle Région
Source : OSM – traitement E.A.U.

Néanmoins, en ce qui concerne la réalité des modes de vie et de travail, le territoire du SCoT est spécifique, avec trois aires urbaines internes (Rodez, Villefranche-de-Rouergue et Decazeville)¹



Le territoire du SCoT le zonage en aires urbaines (AU)

1 – AU de Rodez / 2 – AU de Villefranche-de-Rouergue / 3 – AU de Decazeville / 4 – AU de Figeac
5 – AU d'Espalion / 6 – AU de Cahors / 7 – AU de Millau / 8 – AU d'Albi / 9 – AU d'Aurillac

Source : GeoFla/IGN/INSEE

L'aire Urbaine de Rodez déborde du périmètre du SCoT vers l'est, et celle de Villefranche-de-Rouergue très légèrement vers l'ouest.

Mais aucune aire urbaine externe n'a d'influence directe sur le territoire du Centre-Ouest Aveyron, si ce n'est celle de Figeac, pour un nombre restreint de communes, le phénomène de l'influence de Figeac sur le territoire étant cependant souvent noté comme une nouveauté à laquelle il convient de porter attention.

¹ Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines

Un territoire essentiellement montagnard

Le territoire du SCoT est pour l'essentiel inscrit dans une zone de montagne (massif central).

La moyenne montagne dans laquelle est situé le territoire induit, dans le mode de vie des populations, des éléments d'enclavement, de saisonnalité, de modes constructifs, de risques naturels tout à fait spécifiques, qui marquent le territoire, notamment en dessinant une géographie des bassins de vie et de proximité liés à l'altitude, aux vallées et aux lignes de crête...



La zone de montagne (en brun) et le périmètre du SCoT
Source : GeoFla/IGN

(couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (définition de l'INSEE).



Par ailleurs, de nombreuses communes sont concernées par l'application de la « Loi Montagne », notamment en termes de développement économique et d'urbanisme (principe de continuité de l'urbanisation à mettre en œuvre) ;

Un territoire ancien, mais un nouvel espace de planification

Historiquement, le Centre-Ouest Aveyron est entièrement inscrit dans la province du Rouergue, dont les contours ont pour l'essentiel donné leur forme actuelle au Département de l'Aveyron.

L'inscription du Rouergue dans la géographie nationale a varié selon les époques : durant la période carolingienne, le Rouergue, jusque-là rattaché à l'Aquitaine, est devenu autonome avec le Comté de Rodez qui a servi de matrice à la création du Comté de Toulouse.

Pays possédant ses propres états, le Rouergue avait une capitale qui passa de Najac à Villefranche du Rouergue, tout en étant rattaché à la Généralité de Guyenne au XVIIIème siècle, donc à Bordeaux. **Rodez ne fut établie dans son rôle actuel qu'à la Révolution.**

On voit bien la pluralité des inscriptions géographiques anciennes du territoire : marche du Massif Central, présentant une physionomie propre, espace-charnière en lien avec Bordeaux, et, de plus en plus, avec Toulouse.

Dans les faits, le territoire du SCoT se déploie, entre deux grands axes de communication : la Vallée du Rhône (Paris/Marseille) et l'axe Paris/Limoges/Toulouse.

Ces deux axes influencent le territoire, mais ne l'irriguent qu'imparfaitement, créant un enclavement qui constitue une caractéristique profonde du territoire, bien que la place de la RN 88 (de fait, axe Lyon/Toulouse) soit de nature à faire évoluer cette situation.

Ce territoire spécifique est, cependant, un territoire neuf en termes de projets de planification : initialement, couvert par un seul Schéma Directeur (celui du Grand Rodez, en 1978), devenu Schéma de Cohérence Territoriale en 2002 et mis en révision en 2010.

Depuis 2010, la réflexion a été développée, avec un souhait de couverture plus complète du territoire, qui a donné lieu à la création de trois Syndicat Mixtes :

- ✓ SCoT Centre Aveyron (centré sur Rodez, créé par arrêté préfectoral du 13/11/2014),

- ✓ SCoT Ouest Aveyron (centré sur Villefranche—de-Rouergue, créé par arrêté préfectoral du 24/12/2014),
- ✓ SCoT Nord-Ouest (centré sur Decazeville, créé par arrêté préfectoral du 10/10/2014).

En 2015, le territoire évolue vers un périmètre unifié, le territoire du SCoT actuel provenant de la réunion de trois périmètres de SCoT, réunion effective au 01/01/2016.

Ce périmètre a été modifié ensuite par la Loi NOTRe, qui redéfinit le périmètre de certains EPCI, pour aboutir au périmètre actuel.

Parallèlement, au nord, au sud et à l'ouest du périmètre, la planification territoriale est développée, avec des SCoT à des niveaux variés d'avancement.

Ces SCoT inscrivent le SCoT Centre-Ouest Aveyron dans une dynamique de réflexion que l'élaboration devra intégrer et valoriser, à la fois pour rendre cohérentes sur une vaste échelle certaines orientations (polarités, infrastructures, continuités écologiques, par exemple), et pour bénéficier des dynamiques externes.

DÉMOGRAPHIE

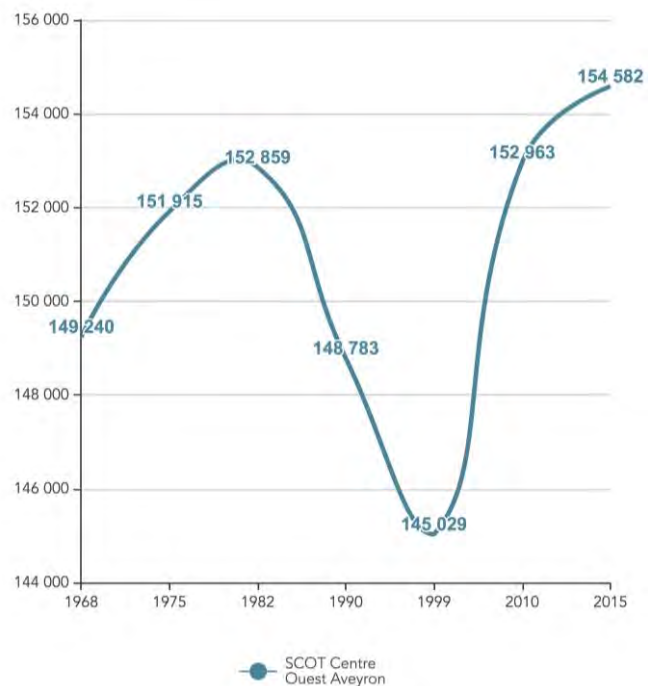


Une population en évolution hétérogène et fragile

A l'échelle du SCoT

La population du territoire du SCoT compte 154 582 habitants en 2016.

Depuis 2010, le territoire a gagné plus de 1 600 habitants, et plus de 9 550 depuis 1999.

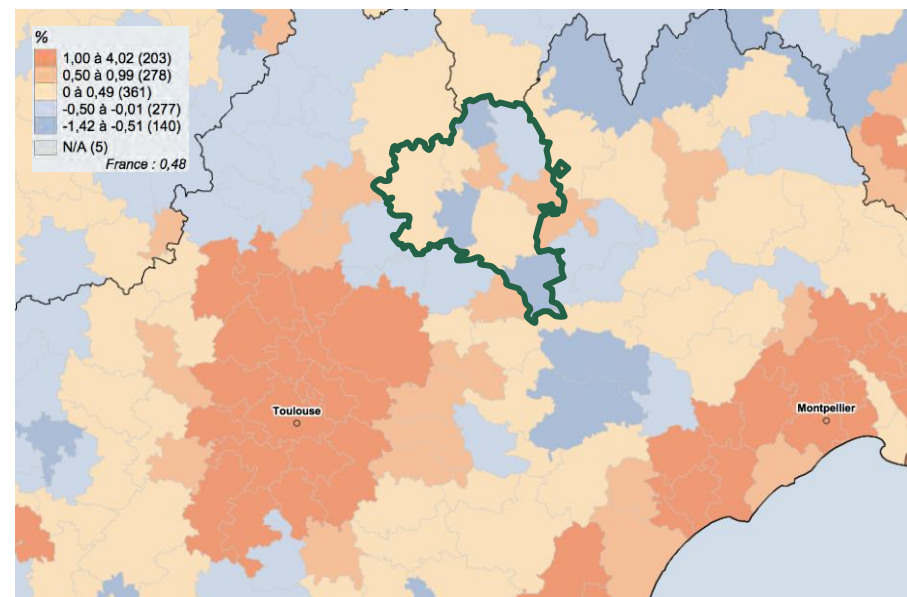


Evolution du nombre d'habitants au sein du SCoT entre 1968 et 2015
(Source : INSEE, RGP 1968-2015, traitement EAU)

Cette évolution récente constitue un renversement de tendance par rapport aux années antérieures à 1982. Elle est cependant d'un niveau nettement inférieur à la moyenne régionale, tirée par les taux d'accroissement du littoral et de l'agglomération toulousaine.

Taux moyen d'évolution de la population des EPCI et du SCoT

(Source : INSEE, RGP 2010-2015, GeoFla, traitement EAU)

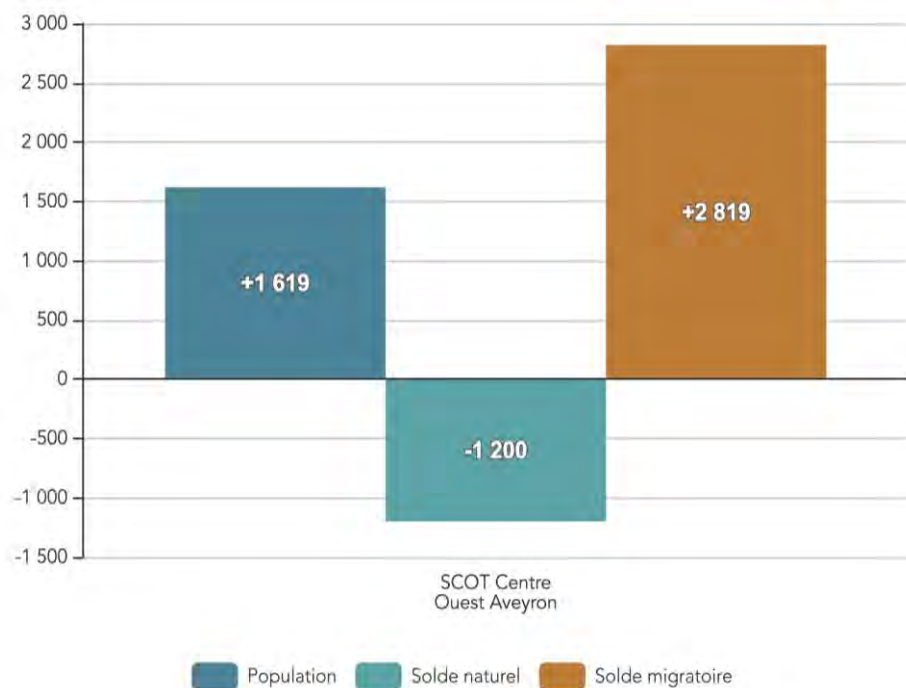


Du point de vue géographique, cette évolution peut être considérée comme une transition entre l'évolution rapide des grandes zones urbaines de Montpellier et de Toulouse, au sud, et l'évolution négative des secteurs du Massif central,

La dynamique démographique du SCoT résulte d'un accroissement migratoire. Avec un solde naturel déficitaire (excédent des naissances sur les décès) et un solde migratoire positif (excédent des sorties sur les entrées) le SCoT suit la tendance des territoires voisins.

Taux d'évolution annuel moyen des variables démographiques entre 2010 et 2015

(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Le « retournement de tendance » depuis 1999 est cependant dû à l'évolution du solde migratoire, qui devient positif en 1999, pour la première fois depuis 1968, mais également à une atténuation du caractère négatif du solde naturel depuis 1990.

A l'échelle des EPCI et Communes

Avec 55 356 habitants, soit près d'un tiers de la population du SCOT, Rodez Agglomération est de loin le territoire le plus peuplé, devant les CC du Villefranchois, du Bassin de Decazeville Aubin et du Pays Ségali, qui comptabilisent respectivement 27 485 habitants, 19 232 habitants et 17 947 habitants.

Avec 5 482 habitants, l'intercommunalité du Réquistanais est la moins peuplée du territoire.

Population par territoire en 2010 et 2015

(Source : INSEE, RGP 2010-2015, traitement EAU)

Population - Nombre et évolution 2010-2015					
	Population en 2010	Population en 2015	Variation absolue de la population	Variation relative de la population	TCAM de la population
CA Rodez Agglomération	53 311	55 356	2 045	3,8 %	0,8 %
CC du Grand Villefranchois	27 208	27 485	277	1,0 %	0,2 %
CC Decazeville Communauté	20 100	19 232	-868	-4,3 %	-0,9 %
CC Pays Ségali	17 612	17 947	335	1,9 %	0,4 %
CC Conques-Marcillac	11 859	11 824	-35	-0,3 %	-0,1 %
CC du Plateau de Montbazens	6 060	6 206	146	2,4 %	0,5 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	5 917	5 644	-273	-4,6 %	-0,9 %
CC du Pays Rignacois	5 325	5 482	157	2,9 %	0,6 %
CC du Réquistanais	5 571	5 406	-165	-3,0 %	-0,6 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	152 963	154 582	1 619	1,1 %	0,2 %

Sur le long terme, cette évolution est à la fois contrastée et hétérogène.

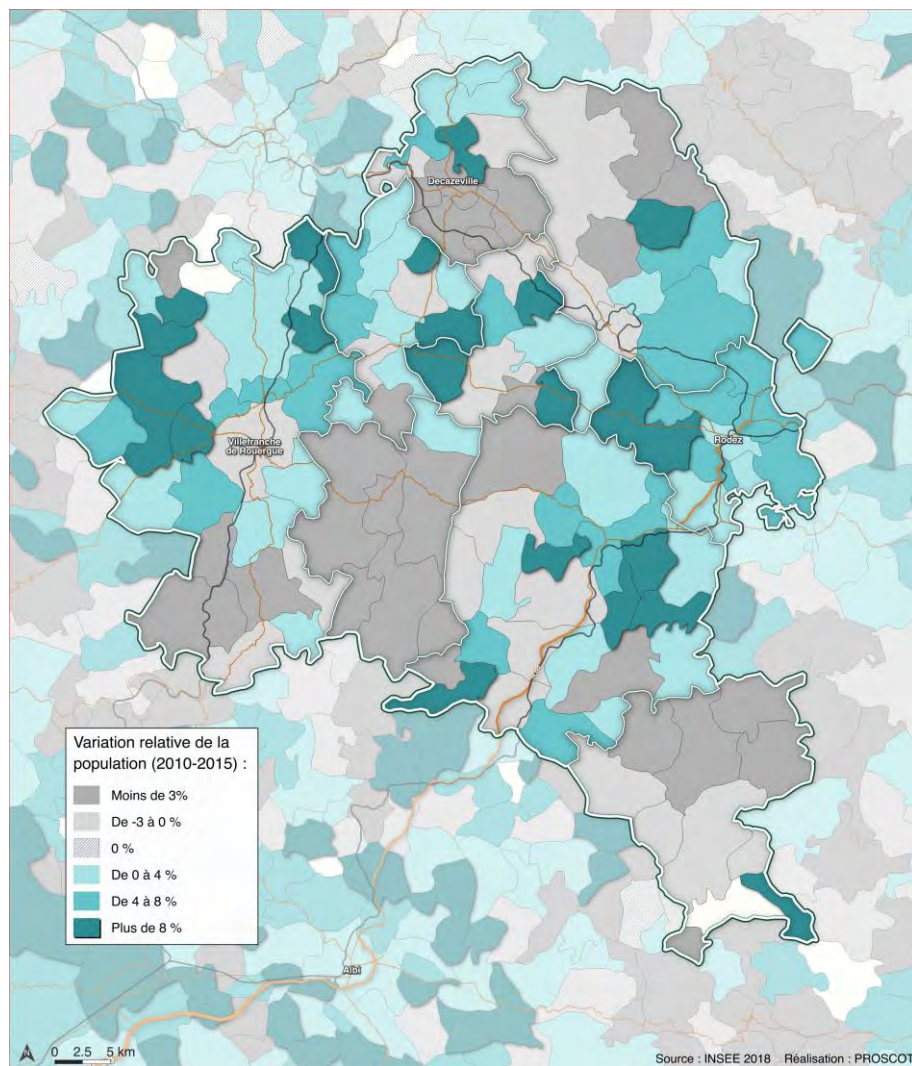
Elle traduit un comportement spécifique de chaque secteur, en fonction des dynamiques internes au territoire du SCOT (rapport avec l'agglomération de Rodez, péri-urbanisation), mais également des dynamiques externes (rapport aux pôles extérieurs, enclavement, etc.).

La périurbanisation est sensible et aboutit à un accroissement plus important des EPCI voisins de l'agglomération de Rodez et notamment de la CC du Pays Rignacois (+0,6 %/an) et de la CC du Plateau de Montbazens (+ 0,5 %/an), dont les évolutions sont largement supérieures à la croissance moyenne du SCOT (+0,2 %/an).

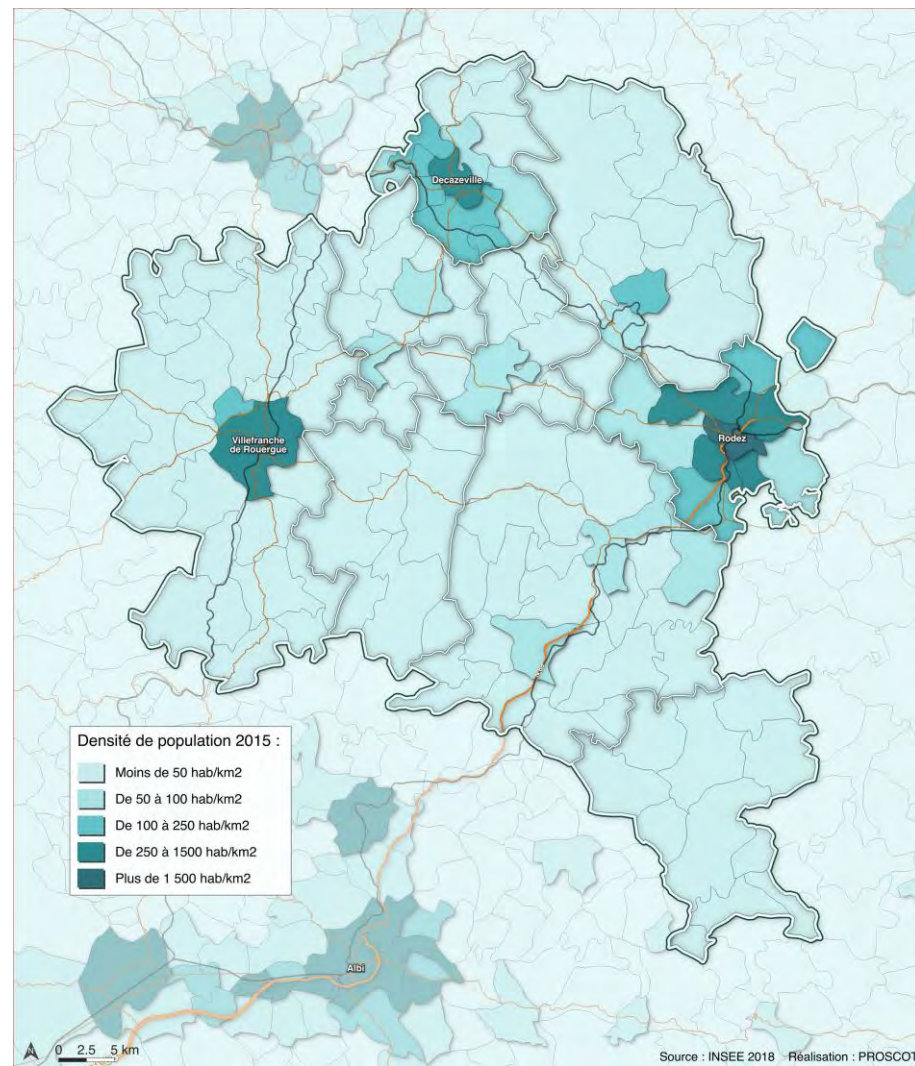
Les territoires en déprise démographique correspondent à des situations hétérogènes :



Variation de la population par commune en 2015
(Source : INSEE, RGP 2015 traitement EAU)



Densité par commune en 2015
(Source : INSEE, RGP 2015 traitement EAU)

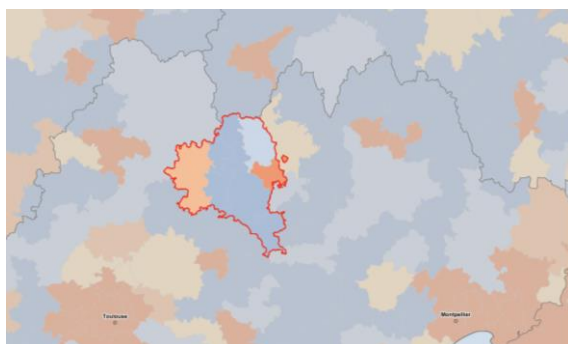


- L'évolution négative est faible pour la CC de Conques-Marcillac (- 0,1% par an), et moyenne pour celle du Réquistanais (-0,6 % par an), liée à un certain enclavement et, pour le Réquistanais, à un éloignement de l'agglomération de Rodez ;
- Cette évolution négative est très importante pour les CC Aveyron-Bas Ségala-Viaur et celle de Decazeville Communauté (- 0,9 % par an), **avec des effets d'enclavement**, qui, pour Decazeville Communauté, se conjuguent aux effets toujours sensibles d'une **déprise industrielle forte**.

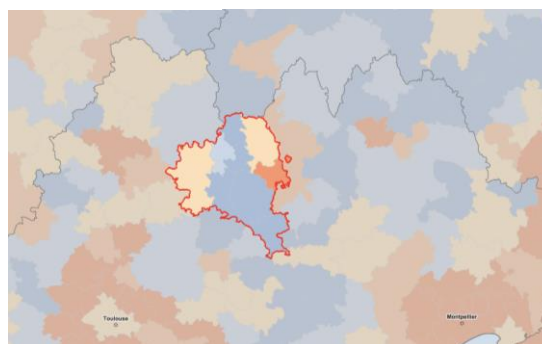
Taux d'évolution annuel moyen de la population par EPCI entre 1968 et 2015

(Source : INSEE, RGP 1968-2015, GeoFla, traitement EAU)

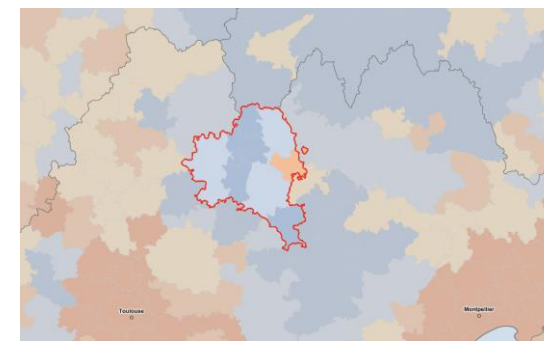
De 1968 à 1975



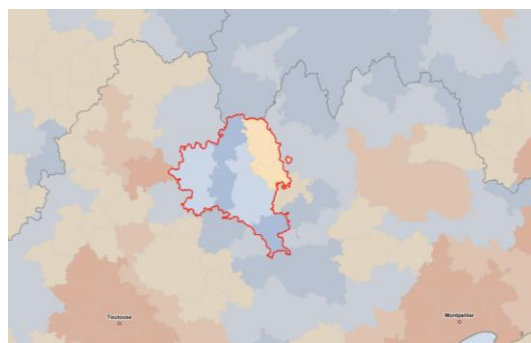
De 1975 à 1982



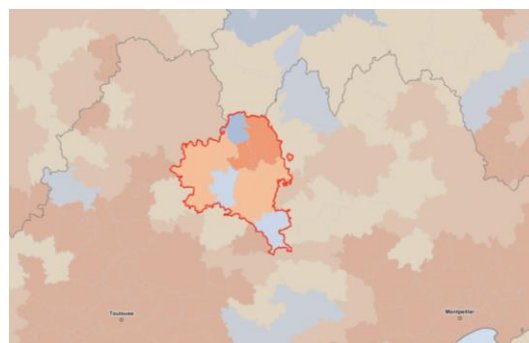
De 1982 à 1990



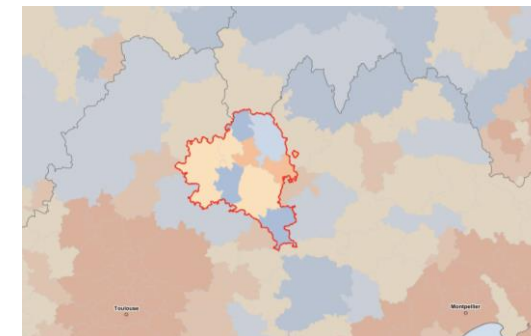
De 1990 à 1999



De 1999 à 2010



De 2010 à 2015



Détail de la population du SCoT (classement décroissant selon la population municipale 2015)
(Source : INSEE, RGP 2015, traitement EAU)

Population - Nombre et évolution 2010-2015					
	Population en 2010	Population en 2015	Variation absolue de la population	Variation relative de la population	TCAM de la population
CA Rodez Agglomération	53 311	55 356	2 045	3,8 %	0,8 %
Rodez	23 917	23 949	32	0,1 %	0,0 %
Onet-le-Château	11 084	11 944	860	7,8 %	1,5 %
Luc-la-Primaube	5 709	5 918	209	3,7 %	0,7 %
Olemps	3 182	3 359	177	5,6 %	1,1 %
Sébazac-Concourès	3 069	3 216	147	4,8 %	0,9 %
Druelle Balsac	2 583	3 006	423	16,4 %	3,1 %
Le Monastère	2 109	2 185	76	3,6 %	0,7 %
Sainte-Radegonde	1 658	1 779	121	7,3 %	1,4 %
CC du Grand Villefranchois	27 208	27 485	277	1,0 %	0,2 %
Villefranchois-de-Rouergue	12 124	11 892	-232	-1,9 %	-0,4 %
Villeneuve	1 947	1 972	25	1,3 %	0,3 %
La Fouillade	1 113	1 069	-44	-4,0 %	-0,8 %
Martiel	915	1 038	123	13,4 %	2,6 %
Maleville	919	979	60	6,5 %	1,3 %
La Rouquette	737	775	38	5,2 %	1,0 %
Toulonjac	702	750	48	6,8 %	1,3 %
Sainte-Croix	729	721	-8	-1,1 %	-0,2 %
Savignac	608	711	103	16,9 %	3,2 %
Najac	754	702	-52	-6,9 %	-1,4 %
Sanvensa	643	663	20	3,1 %	0,6 %
Vailhourles	658	663	5	0,8 %	0,2 %
Morlhon-le-Haut	560	565	5	0,9 %	0,2 %
Monteils	532	532	-17	-3,1 %	-0,6 %
Foissac	454	455	1	0,2 %	0,0 %
Lunac	439	430	-9	-2,1 %	-0,4 %
Saint-André-de-Najac	418	413	-5	-1,2 %	-0,2 %
Salles-Courbatiès	404	407	3	0,7 %	0,1 %
Naussac	333	366	33	9,9 %	1,9 %
Laramière	320	340	20	6,3 %	1,2 %
Saint-Rémy	318	335	17	5,3 %	1,0 %
Montsalès	248	312	64	25,8 %	4,7 %
La Capelle-Balaguier	276	310	34	12,3 %	2,4 %
Promilhanes	214	219	5	2,3 %	0,5 %
Saint-Igest	177	202	25	14,1 %	2,7 %
Bor-et-Bar	188	194	6	3,2 %	0,6 %
Ambeyrac	185	178	-7	-3,8 %	-0,8 %
Ols-et-Rinhodes	148	162	14	9,5 %	1,8 %
Saujac	128	130	2	1,6 %	0,3 %
CC Decazeville Communauté	20 100	19 232	-868	-4,3 %	-0,9 %
Decazeville	6 012	5 521	-491	-8,2 %	-1,7 %
Aubin	4 044	3 834	-210	-5,2 %	-1,1 %
Firmi	2 517	2 430	-87	-3,5 %	-0,7 %
Cransac	1 645	1 537	-108	-6,6 %	-1,3 %
Viviez	1 375	1 276	-99	-7,2 %	-1,5 %
Livinhac-le-Haut	1 113	1 174	61	5,5 %	1,1 %
Flagnac	984	1 065	81	8,2 %	1,6 %
Saint-Santin	546	561	15	2,7 %	0,5 %
Boisse-Penchat	538	523	-15	-2,8 %	-0,6 %
Almont-les-Junies	487	478	-9	-1,8 %	-0,4 %
Bouillac	438	428	-10	-2,3 %	-0,5 %
Saint-Parthem	401	405	4	1,0 %	0,2 %

Population - Nombre et évolution 2010-2015					
	Population en 2010	Population en 2015	Variation absolue de la population	Variation relative de la population	TCAM de la population
CC Pays Ségali	17 612	17 947	335	1,9 %	0,4 %
Baraqueville	3 020	3 141	121	4,0 %	0,8 %
Calmont	2 001	2 006	5	0,2 %	0,0 %
Nauccelle	2 017	1 990	-27	-1,3 %	-0,3 %
Moyrazès	1 139	1 161	22	1,9 %	0,4 %
Colombières	951	906	-45	-4,7 %	-1,0 %
Cassagnes-Bégonhès	903	905	2	0,2 %	0,0 %
Quins	837	834	-3	-0,4 %	-0,1 %
Sauveterre-de-Rouergue	799	805	6	0,8 %	0,1 %
Manhac	723	797	74	10,2 %	2,0 %
Sainte-Juliette-sur-Viaur	537	585	48	8,9 %	1,7 %
Camjac	556	574	18	3,2 %	0,6 %
Boussac	529	563	34	6,4 %	1,3 %
Castanet	538	531	-7	-1,3 %	-0,3 %
Gramond	431	485	54	12,5 %	2,4 %
Centrès	546	473	-73	-13,4 %	-2,8 %
Camboulazet	386	443	57	14,8 %	2,8 %
Tauriac-de-Nauccelle	375	367	-8	-2,1 %	-0,4 %
Pradinas	372	365	-7	-1,9 %	-0,4 %
Crespin	256	306	50	19,5 %	3,6 %
Cabanès	224	240	16	7,1 %	1,4 %
Saint-Just-sur-Viaur	201	212	11	5,5 %	1,1 %
Mejjac	137	138	1	0,7 %	0,1 %
Castelmary	134	120	-14	-10,4 %	-2,2 %
CC Conques-Marcillac	11 859	11 824	-35	-0,3 %	-0,1 %
Salles-la-Source	2 076	2 196	120	5,8 %	1,1 %
Marcillac-Vallon	1 667	1 683	16	1,0 %	0,2 %
Conques-en-Rouergue	1 699	1 667	-32	-1,9 %	-0,4 %
Valady	1 548	1 509	-39	-2,5 %	-0,5 %
Clairvaux-d'Aveyron	1 152	1 162	10	0,9 %	0,2 %
Saint-Christophe-Vallon	1 141	1 111	-30	-2,6 %	-0,5 %
Mouret	510	535	25	4,9 %	1,0 %
Nauviale	569	511	-58	-10,2 %	-2,1 %
Sénergues	474	421	-53	-11,2 %	-2,3 %
Saint-Félix-de-Lunel	405	377	-28	-6,9 %	-1,4 %
Muret-le-Château	334	344	10	3,0 %	0,6 %
Pruines	284	308	24	8,5 %	1,6 %
CC du Plateau de Montbazens	6 060	6 206	146	2,4 %	0,5 %
Montbazens	1 407	1 401	-6	-0,4 %	-0,1 %
Lanuéjols	732	729	-3	-0,4 %	-0,1 %
Roussennac	517	606	89	17,2 %	3,2 %
Vaureilles	517	520	3	0,6 %	0,1 %
Drulhe	413	445	32	7,7 %	1,5 %
Galgan	352	359	7	2,0 %	0,4 %
Compolibat	397	355	-42	-10,6 %	-2,2 %
Les Albres	337	343	6	1,8 %	0,4 %
Privezac	331	342	11	3,3 %	0,7 %
Lugan	332	339	7	2,1 %	0,4 %
Brandonnet	309	321	12	3,9 %	0,8 %
Peyrusse-le-Roc	220	229	9	4,1 %	0,8 %
Valzergues	196	217	21	10,7 %	2,1 %

Population - Nombre et évolution 2010-2015

	Population en 2010	Population en 2015	Variation absolue de la population	Variation relative de la population	TCAM de la population
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	5 917	5 644	-273	-4,6 %	-0,9 %
Rieupeyroux	2 084	1 990	-94	-4,5 %	-0,9 %
Le Bas Ségala	1 651	1 597	-54	-3,3 %	-0,7 %
La Salvétat-Peyralès	1 066	976	-90	-8,4 %	-1,7 %
La Capelle-Bleys	390	378	-12	-3,1 %	-0,6 %
Prévinquières	301	302	1	0,3 %	0,1 %
Lescure-Jaoul	255	237	-18	-7,1 %	-1,5 %
Tayrac	170	164	-6	-3,5 %	-0,7 %
CC du Pays Rignacois	5 325	5 482	157	2,9 %	0,6 %
Rignac	1 934	1 921	-13	-0,7 %	-0,1 %
Auzits	862	860	-2	-0,2 %	0,0 %
Anglars-Saint-Félix	709	796	87	12,3 %	2,3 %
Mayran	577	640	63	10,9 %	2,1 %
Goutrens	492	510	18	3,7 %	0,7 %
Bournazel	321	336	15	4,7 %	0,9 %
Escandolières	204	229	25	12,3 %	2,3 %
Belcastel	226	190	-36	-15,9 %	-3,4 %
CC du Réquistanais	5 571	5 406	-165	-3,0 %	-0,6 %
Réquista	2 026	2 005	-21	-1,0 %	-0,2 %
Lédergues	705	690	-15	-2,1 %	-0,4 %
La Selve	652	629	-23	-3,5 %	-0,7 %
Durenque	553	529	-24	-4,3 %	-0,9 %
Saint-Jean-Delhous	430	428	-2	-0,5 %	-0,1 %
Rullac-Saint-Cirq	382	348	-34	-8,9 %	-1,8 %
Auriac-Lagast	241	231	-10	-4,1 %	-0,8 %
Montclar	153	169	16	10,5 %	2,0 %
Brasc	204	160	-44	-21,6 %	-4,7 %
La Bastide-Solages	116	109	-7	-6,0 %	-1,2 %
Connac	109	108	-1	-0,9 %	-0,2 %

Une population qui vieillit, et un nombre de ménages qui augmente

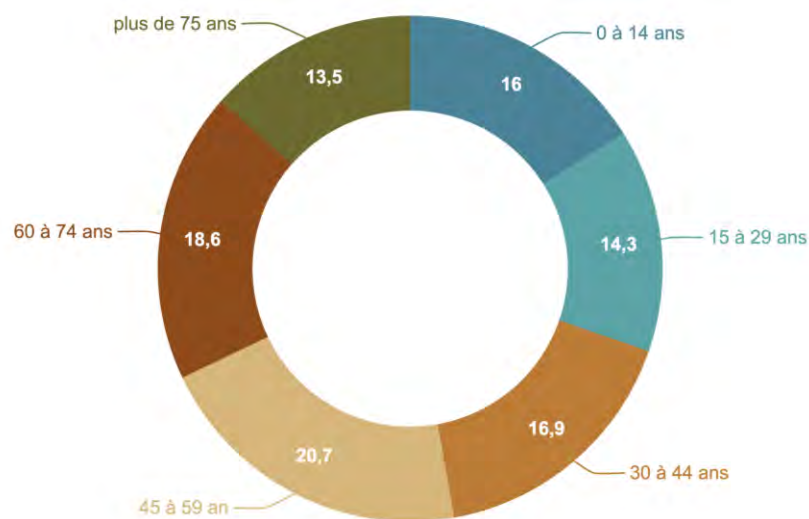
Répartition par âge de la population

La composition par âge du SCoT du Centre Ouest Aveyron est relativement proche des territoires voisins.

On note néanmoins des divergences avec la structure démographique régionale **particulièrement au niveau des classes d'âges « extrêmes »** : 30,3 % de la population du SCoT est âgée de moins de 30 ans, contre 34 % à l'échelle régionale, et 32,1% de la population du territoire est âgée de 60 ans ou plus contre 27 % à l'échelle régionale.

Grandes classes d'âge en 2015

(Source : INSEE, RGP 2015, traitement EAU)

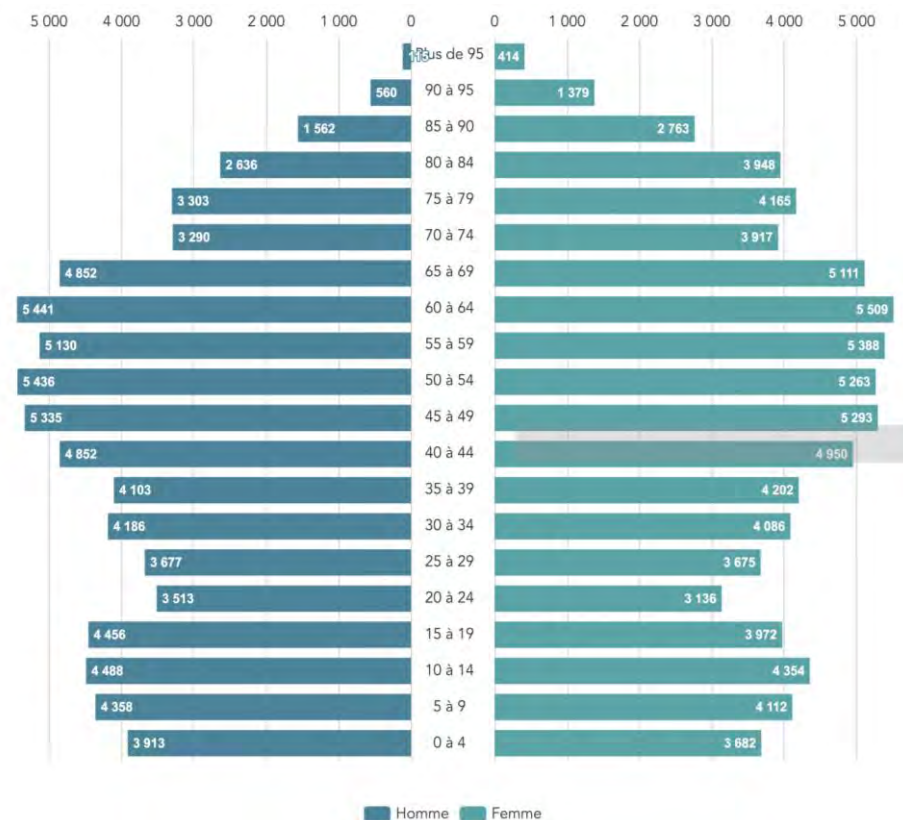


La pyramide des âges met en exergue deux principaux enseignements démographiques :

- Un déséquilibre chez les moins de 30 ans qui partent faire leurs études souvent hors du territoire ;
- Un phénomène de gérontocroissance (accroissement du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, avec plus de 3 500 personnes supplémentaires entre 2010 et 2015).

Pyramide des âges du SCoT du Centre-Ouest Aveyron

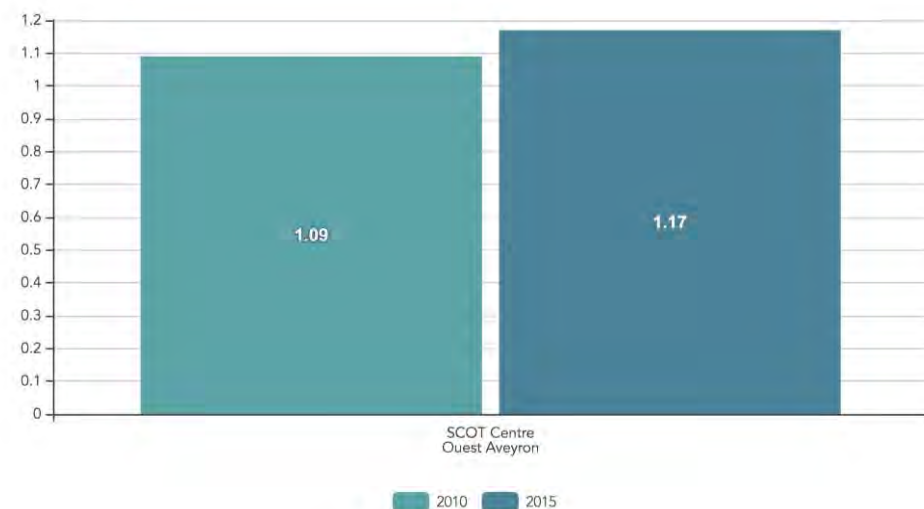
(Source : INSEE, RGP 2015, traitement EAU)



Le territoire du SCoT comptabilise un indice de vieillesse en accroissement, cependant inférieur à ceux des territoires voisins. Mais le territoire régional est beaucoup plus « jeune » avec 88 séniors pour 100 jeunes.

Indice de vieillesse : nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes âgées de moins de 20 ans.

Indice de vieillesse de la population en 2010 et 2015
(Source : INSEE, RGP 2010-2015, traitement EAU)

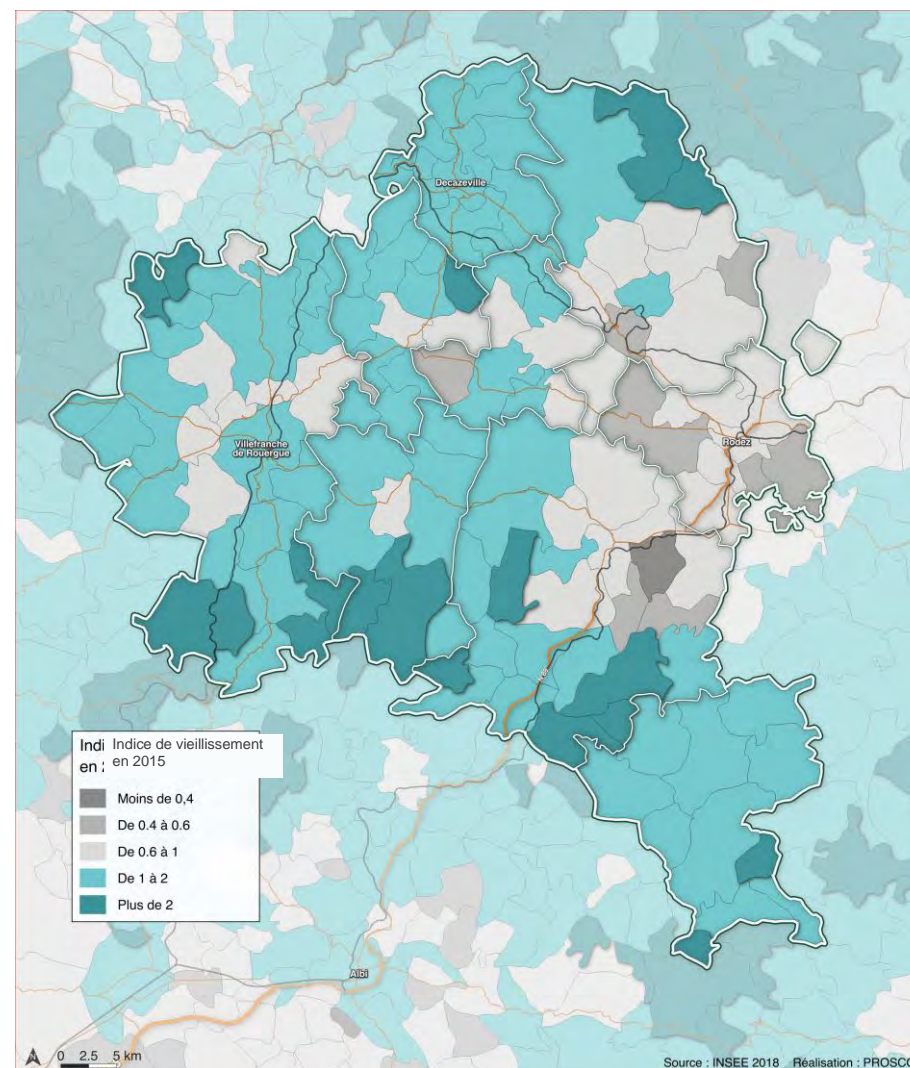


A l'échelle des Communes, la répartition des différentes classes d'âges obéit à une distribution également très disparate.

Les plus forts vieillissements, concernent la majeure partie sud du territoire du SCoT où les indices sont majoritairement supérieurs à 150 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes.

A contrario, les Communes de l'est et notamment celles de l'agglomération de Rodez sont celles qui comptabilisent davantage de jeunes que de séniors.

Indice de vieillesse par EPCI en 2015
(Source : INSEE, RGP 2015, traitement EAU)



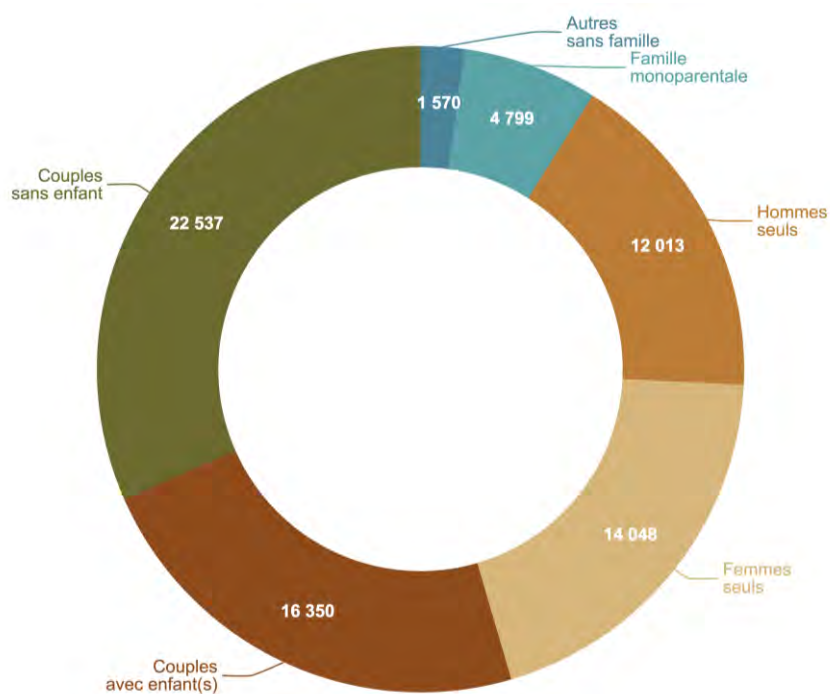
Des ménages de plus en plus nombreux

En moyenne les ménages du SCoT sont composés de 2,10 personnes en 2015 (contre 2,14 en 2010), taille légèrement supérieure aux territoires voisins et légèrement inférieur à la moyenne régionale.

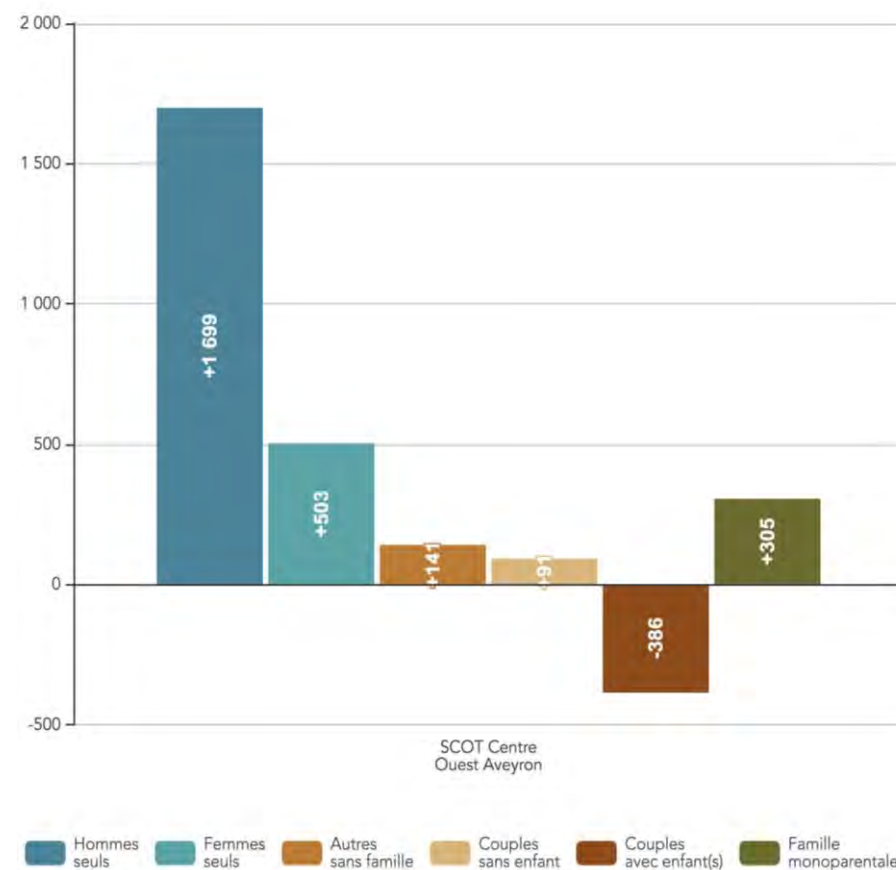
Comme les autres territoires, le SCoT Centre Ouest Aveyron est marqué par un desserrement **des ménages principalement causé par le vieillissement de la population et l'accroissement de familles monoparentales.**

Autres ménages sans famille : ménages composés de plusieurs personnes isolées qui ne présentent pas de lien de parenté.

Typologie des ménages en 2015
(Source : INSEE, RGP 2015, traitement EAU)

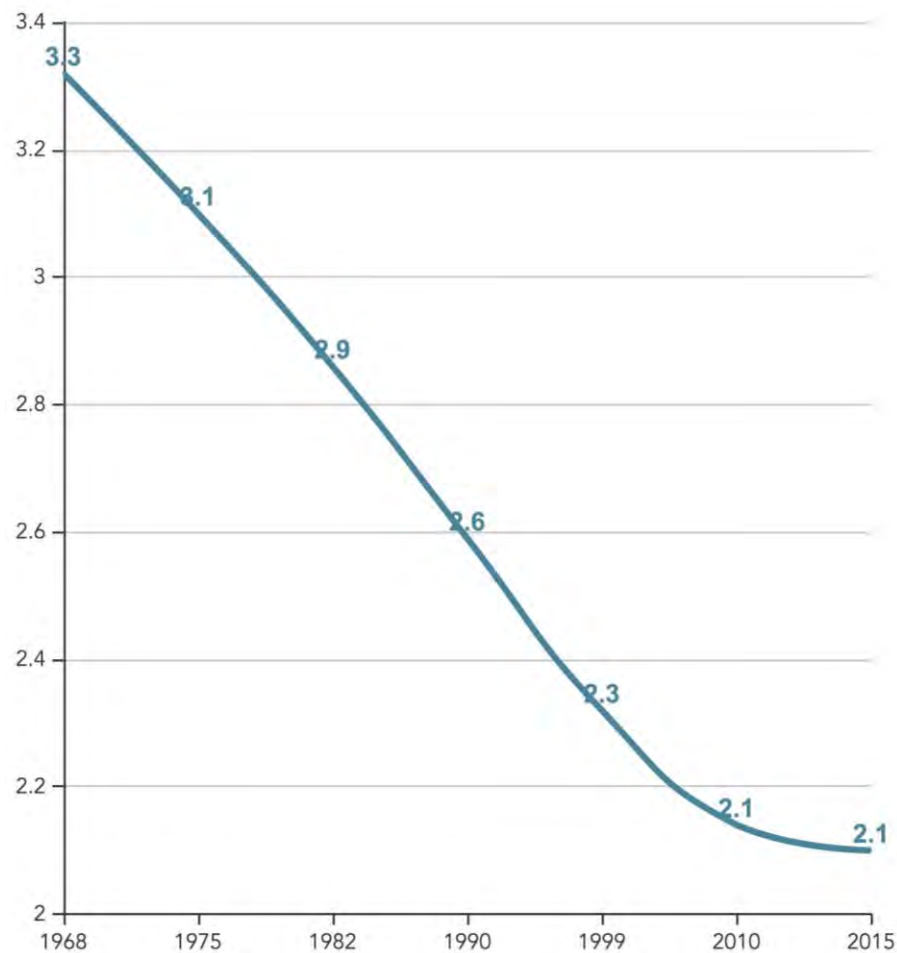


Evolution de la typologie des ménages de 2010 à 2015
(Source : INSEE, RGP 2010 & 2015, traitement EAU)



Le territoire de l'**agglomération de Rodez** se distingue avec 42 % des ménages composés d'hommes ou de femmes vivants seuls, contre une moyenne de 36,5 % à l'échelle du SCoT.

Taille moyenne des ménages en 2010 et 2015
(Source : INSEE, RGP 2010-2015, traitement EAU)



SCOT Centre
Ouest Aveyron

Une évolution démographique contrastée en 2016

L'INSEE a publié les résultats de la population pour 2016 ; celles-ci montrent une modification de la tendance constatée depuis 1999, avec une diminution de la population par rapport à 2015, surtout dans le Decazeillois et le Réquistanais.

Population - Nombre et évolution 2010-2016

	Population en 2010	Population en 2015	Population en 2016
CA Rodez Agglomération	53 311	55 356	55 345
CC du Grand Villefranchois	27 208	27 485	27 486
CC Decazeville Communauté	20 100	19 232	18 950
CC Pays Ségali	17 612	17 947	17 924
CC Conques-Marcillac	11 859	11 824	11 855
CC du Plateau de Montbazens	6 060	6 206	6 208
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	5 917	5 644	5 623
CC du Pays Rignacois	5 325	5 482	5 492
CC du Réquistanais	5 571	5 406	5 376
SCOT Centre Ouest Aveyron	152 963	154 582	154 259

Ces données appellent plusieurs commentaires :

- D'une part, l'INSEE met en garde sur les conséquences qui pourraient être tirées, compte-tenu des conditions d'établissement du recensement, sur les chiffres de chaque année, l'analyse devant plutôt être réalisée sur une plus longue période ;
- D'autre part, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions de ces chiffres annuels.

Cependant, cette nouvelle donnée conduit à constater que le « retournement de tendance » observé depuis 1999 reste dans tous les cas fragile.

Des migrations résidentielles de forte ampleur

Globalement, on constate que près de 6 200 personnes, sur 2 ans (dates de référence du recensement), sont arrivées (emménagements) et que 5 200 sont parties (déménagements).

Ce chiffre est évidemment à rapprocher du solde migratoire dont il reflète l'importance : la croissance est due à l'arrivée de populations nouvelles :

- Les migrations entrantes les plus fortes proviennent de la Région, et notamment des agglomérations voisines : il faut néanmoins remarquer que si 6,9 % des arrivants **proviennent de l'étranger, 6,4 % de l'Île-de-France**, 5,5 % proviennent de la Région PACA : l'« héliotropisme » ne joue pas pour eux, mais les communes constatent **presque toutes leur arrivée, avec une demande de tranquillité que l'Aveyron leur semble apte à fournir...**
- Les migrations sortantes sont encore plus centrées sur la Région (65 %), le bilan **entrées/sorties n'étant déficitaire qu'avec la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

Parmi les personnes qui quittent le territoire, très nombreux sont les jeunes de moins de 30 ans **(65 %), à la recherche d'opportunités professionnelles et de formations à l'extérieur du territoire.**

Parmi les nouveaux résidents, les personnes potentiellement en phase de formation et de **construction professionnelle et d'une famille** sont également importants en proportion : 60 %. Contrairement à ce qui est quelquefois allégué, les plus de 60 ans ne représentent que 25 % des arrivées.

A l'intérieur du SCoT, les flux sont également importants, avec une « redistribution » de la population relativement importante autour de l'agglomération de Rodez.

Les migrations résidentielles internes au SCoT
2014 et 2015

(Source : INSEE, MIGCOM, 2015, traitement EAU)

Les migrations résidentielles dans le SCoT 2014-2015

	Habitent dans le SCoT	dont même EPCI	dont EPCI différent	dont même commune	dont commune différente	Habitaient dans le SCoT
CA Rodez Agglomération	51 952	51 254	698	49 941	2 011	2 468
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	5 398	5 311	87	5 290	107	151
CC Conques-Marcillac	11 243	10 938	305	10 666	577	376
CC Decazeville Communauté	18 443	18 303	140	17 746	697	762
CC Pays Ségali	17 206	16 871	336	16 512	694	337
CC du Grand Villefranchois	26 032	25 757	275	24 987	1 046	750
CC du Pays Rignacois	5 215	5 069	146	5 053	162	99
CC du Plateau de Montbazens	5 887	5 712	175	5 564	323	117
CC du Réquistanais	5 182	5 172	10	5 122	60	140

Origines des nouveaux arrivants sur le territoire, supérieur à 50 flux 2014-2015

	Nombre d'arrivant	Part des personnes quittant le territoire
Occitanie	3 599	58,2 %
Aveyron	1 277	20,7 %
Communes rurales du département 12	866	14,0 %
Millau	136	2,2 %
Espalion	70	1,1 %
Haute-Garonne	532	8,6 %
Toulouse	438	7,1 %
Communes rurales du département 31	50	0,8 %
Lot	429	6,9 %
Figeac	257	4,2 %
Communes rurales du département 46	194	3,1 %
Cahors	62	1,0 %
Tarn	471	7,6 %
Communes rurales du département 81	161	2,6 %
Albi	149	2,4 %
Carmaux	52	0,8 %
Hérault	270	4,4 %
Montpellier	116	1,9 %
Tarn-et-Garonne	208	3,4 %
Communes rurales du département 82	91	1,5 %
Montauban	57	0,9 %
Lozère	89	1,4 %
Gard	68	1,1 %
Aude	61	1,0 %
Gers	56	0,9 %
Hautes-Pyrénées	53	0,9 %
Étranger	424	6,9 %
Étranger	424	6,9 %
Île-de-France	398	6,4 %
Paris	360	5,8 %
Paris	96	1,6 %
Seine-et-Marne	53	0,9 %
Yvelines	54	0,9 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	342	5,5 %
Bouches-du-Rhône	141	2,3 %
Marseille - Aix-en-Provence	120	1,9 %
Var	99	1,6 %
Toulon	75	1,2 %
Hauts-de-France	345	5,6 %
Nord	139	2,2 %
Pas-de-Calais	104	1,7 %
Oise	61	1,0 %
Auvergne-Rhône-Alpes	347	5,6 %
Cantal	144	2,3 %
Communes rurales du département 15	84	1,4 %
Nouvelle-Aquitaine	322	5,2 %
Charente-Maritime	84	1,4 %
Normandie	90	1,5 %
Eure	62	1,0 %
Centre-Val de Loire	98	1,6 %
Bretagne	55	0,9 %
Total	6 184	100,0 %



Origine et destination des habitants du SCoT entre 2014 et 2015

(supérieurs à 50 flux)

(Source : INSEE, MIGCOM, 2015, traitement EAU)

Destinations des habitants quittant le territoire, supérieur à 50 flux 2014-2015		
	Nombre de sortant	Part des personnes quittant le territoire
Occitanie	3 381	65,0 %
Aveyron	1 028	19,8 %
Communes rurales du département 12	842	16,2 %
Millau	84	1,6 %
Haute-Garonne	922	17,7 %
Toulouse	829	15,9 %
Tarn	471	9,1 %
Albi	291	5,6 %
Communes rurales du département 81	90	1,7 %
Lot	245	4,7 %
Figeac	130	2,5 %
Communes rurales du département 46	112	2,2 %
Hérault	222	4,3 %
Montpellier	152	2,9 %
Tarn-et-Garonne	170	3,3 %
Montauban	66	1,3 %
Communes rurales du département 82	55	1,1 %
Gard	101	1,9 %
Lozère	70	1,3 %
Auvergne-Rhône-Alpes	405	7,8 %
Cantal	99	1,9 %
Puy-de-Dôme	86	1,7 %
Clermont-Ferrand	83	1,6 %
Île-de-France	248	4,8 %
Paris	233	4,5 %
Paris	72	1,4 %
Val-d'Oise	54	1,0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	241	4,6 %
Bouches-du-Rhône	81	1,6 %
Marseille - Aix-en-Provence	70	1,3 %
Avignon	75	1,4 %
Vauduse	69	1,3 %
Nouvelle-Aquitaine	339	6,5 %
Gironde	70	1,3 %
Bordeaux	54	1,0 %
Pays de la Loire	135	2,6 %
Maine-et-Loire	76	1,5 %
Saumur	55	1,1 %
Hauts-de-France	111	2,1 %
Nord	62	1,2 %
Bretagne	75	1,4 %
Normandie	72	1,4 %
Grand Est	61	1,2 %
Centre-Val de Loire	58	1,1 %
Total	5 202	100,0 %

Démographie : synthèse et enjeux

Synthèse :

Le fait nouveau est la croissance de la population, sous l'effet du solde migratoire ; mais cette évolution importante est à la fois :

- hétérogène, avec des secteurs qui continuent à perdre de la population, quelquefois de manière importante, et des secteurs dynamiques, sous **l'influence de l'agglomération de Rodez**;
- et fragile, car ce regain démographique, de niveau moyen, succède à une période de stagnation et de baisse, ce qui induit un phénomène de déficit de **jeunes (aggravé par la poursuite d'études en dehors du territoire) et de vieillissement**.

Les chiffres de 2016, qui doivent être traités avec circonspection, renforcent la fragilité de la croissance observée.

Enjeux :

Les perspectives démographiques dépendent naturellement de la durabilité de **l'attractivité du territoire (solde migratoire positif), puisque ce n'est qu'au bout d'une** assez longue période que la présence de jeunes ménages se fera sentir sur le solde naturel :

- ❖ **Du point de vue du SCoT, l'évolution de la population à long terme est un enjeu principal, qui constitue un facteur fondamental de la programmation** : le SCoT vise à déterminer des politiques publiques dont **certaines (la capacité d'accueil du territoire et le nombre de logements construits, par exemple) influencent directement la trajectoire démographique du territoire, en particulier pour ce qui concerne le solde migratoire...**
- ❖ Au sein de cette attractivité démographique, les **questions liées à l'âge (et donc au niveau d'activité) des personnes accueillies sur le territoire sont importantes, avec un risque de vieillissement accéléré lié à la venue de retraités et à un déficit de ménages actifs.**

- ❖ Egalement, le départ des jeunes pour études représente un véritable défi pour le centre-Ouest Aveyron, comme pour nombre de territoires ruraux, **ce qui interpelle les formations supérieures, malgré l'atout important que** représente le pôle universitaire de Rodez, mais également, le nombre et la qualification des emplois offerts.
- ❖ Ces questions influencent également la nature, la localisation et la quantité des équipements et services à la population, et notamment les **équipements scolaires, puisque l'histoire démographique du territoire aboutit, par exemple, aujourd'hui, dans de nombreux secteurs, à une** baisse de la population scolaire alors que la population totale augmente.
- ❖ **Enfin, la question de l'attractivité résidentielle de certains secteurs du territoire est posée avec acuité.**

En effet, certains EPCI présentent un solde naturel déficitaire, ce qui est lié, dans les faits, aux tendances passées, mais présentent un **solde migratoire positif, ce qui permet d'envisager à terme, sous réserve de l'âge** des nouveaux venus, une évolution positive de ce solde naturel.

La CC Decazeville Communauté et la CC Aveyron-Bas Ségala-Viaur présentent à la fois un solde migratoire et un solde naturel déficitaire : cette situation, liée à un certain enclavement, et, pour le Decazevillois, à une histoire extractive et industrielle spécifique, interpelle tout le territoire **devra faire l'objet d'une réflexion spécifique du SCoT.**



HABITAT ET LOGEMENT



Un parc de logements en évolution

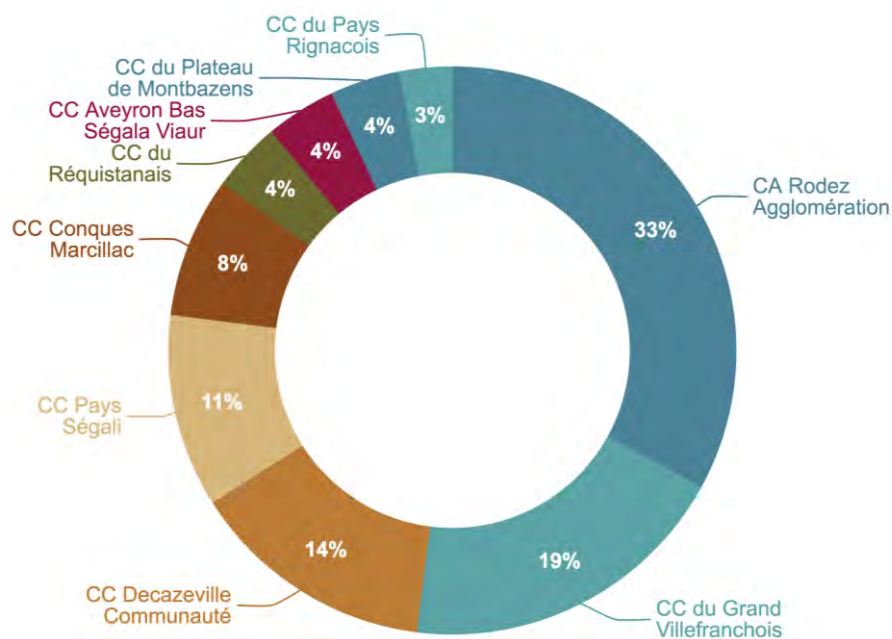
Aire urbaine : **ensemble de communes constitué d'un pôle urbain de plus de 10 000 emplois et par la couronne périurbaine, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans l'aire urbaine**

Un parc de logements structuré par les 3 agglomérations principales

En 2015, le Centre Ouest Aveyron comptait 92 575 logements, dont :

- 42 % dans les communes de plus de 1 500 habitants,
- 47,2% dans l'aire urbaine de Rodez et 17 % dans la seule ville centre.

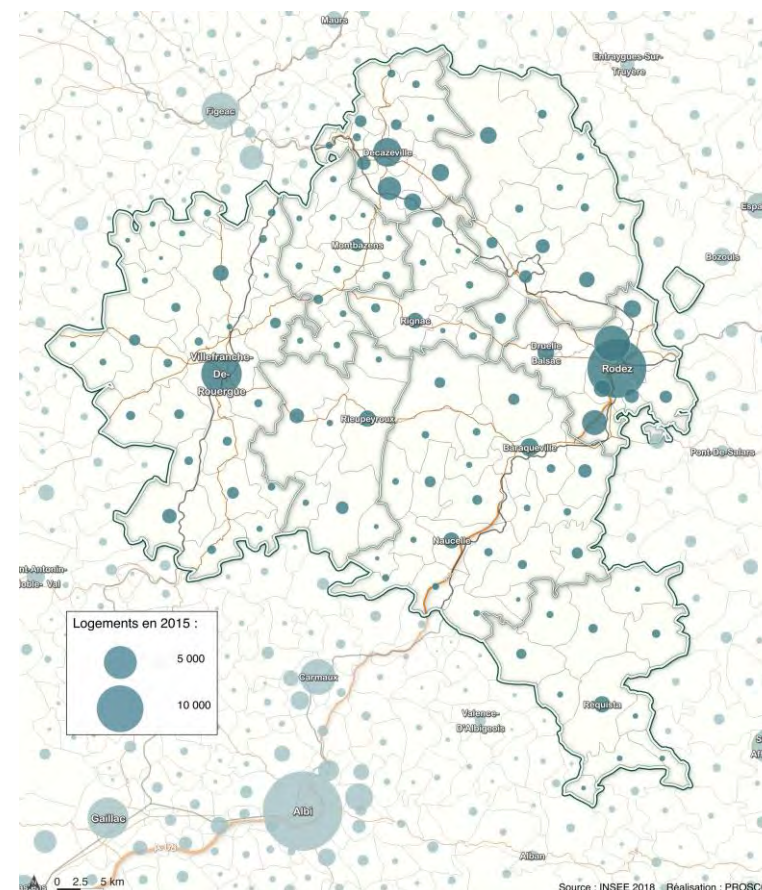
Répartition des logements dans le Centre Ouest Aveyron, par EPCI, en 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



Le Centre Ouest Aveyron est structuré par 3 agglomérations :

- Celle de Rodez, avec plus de 30 000 logements environ,
- Celle de Decazeville (près de 10 000 logements),
- Et Villefranche de Rouergue, ville isolée avec près de 7 500 logements.

Les polarités de logements dans le Centre Ouest Aveyron en 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



Entre 2010 et 2015, le parc de logements s'accroît dans toutes les intercommunalités du Centre Ouest Aveyron, les plus forts accroissements se remarquant dans le Pays Rignacois (1,5 % par an), le Grand Villefranchois et le Pays Ségali (+1,3 % par an), et le Plateau de Montbazens (+1,1 % par an).

Évolution du nombre de logements dans le Centre Ouest Aveyron, entre 2010 et 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)

Logement - Nombre et évolution 2010-2015						
	Logements en 2010	Logements en 2015	Poids des logements au sein du SCoT en 2015	Variation absolue de logement 2010-2015	Variation relative de logements 2010-2015	TCAM de logement 2010-2015
CA Rodez Agglomération	28 969	30 505	33,0 %	1 536	5,3 %	1,0 %
CC du Grand Villefranchois	16 636	17 745	19,2 %	1 109	6,7 %	1,3 %
CC Decazeville Communauté	12 572	12 655	13,7 %	83	0,7 %	0,1 %
CC Pays Ségali	9 658	10 280	11,1 %	622	6,4 %	1,3 %
CC Conques-Marcillac	6 757	7 112	7,7 %	356	5,3 %	1,0 %
CC du Plateau de Montbazens	3 482	3 678	4,0 %	196	5,6 %	1,1 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	3 664	3 781	4,1 %	117	3,2 %	0,6 %
CC du Pays Rignacois	2 934	3 166	3,4 %	232	7,9 %	1,5 %
CC du Réquistanais	3 561	3 653	3,9 %	92	2,6 %	0,5 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	88 232	92 575	100,0 %	4 343	4,9 %	1,0 %

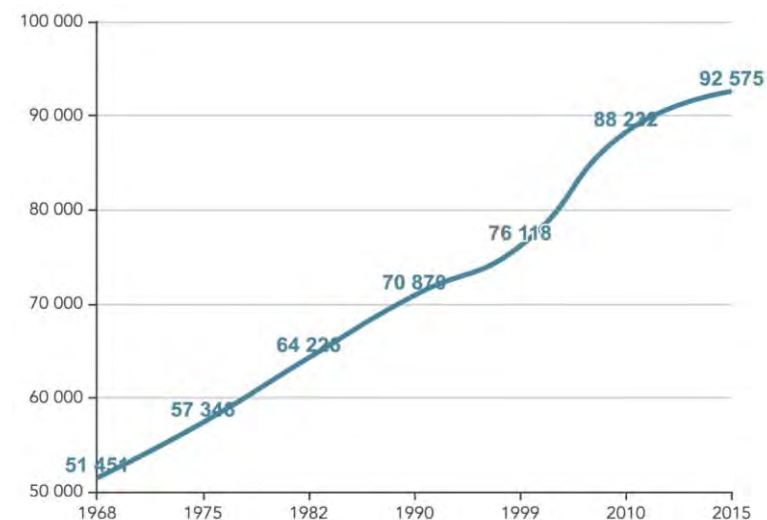
Au cours de la dernière période intercensitaire, le poids respectif du parc résidentiel de chaque intercommunalité dans le parc du SCoT s'est maintenu, chacune ayant assumé à sa mesure un effort de production de logements.

Les grands équilibres entre secteurs n'ont donc été perturbés qu'à la marge.

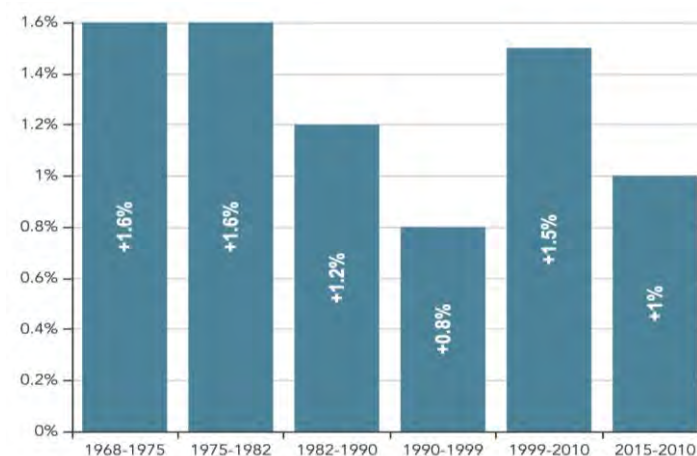
Sur le long terme, la croissance du parc de logements a poursuivi la tendance générale à la hausse, avec toutefois une légère inflexion du rythme d'accroissement dès les années 1980, malgré une relative « embellie » entre 2000 et 2010, et la crise immobilière.

Dans tous les cas, ce rythme reste toujours inférieur à celui de la Région.

Évolution du parc de logements depuis 1968
(Source : INSEE, données historiques, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



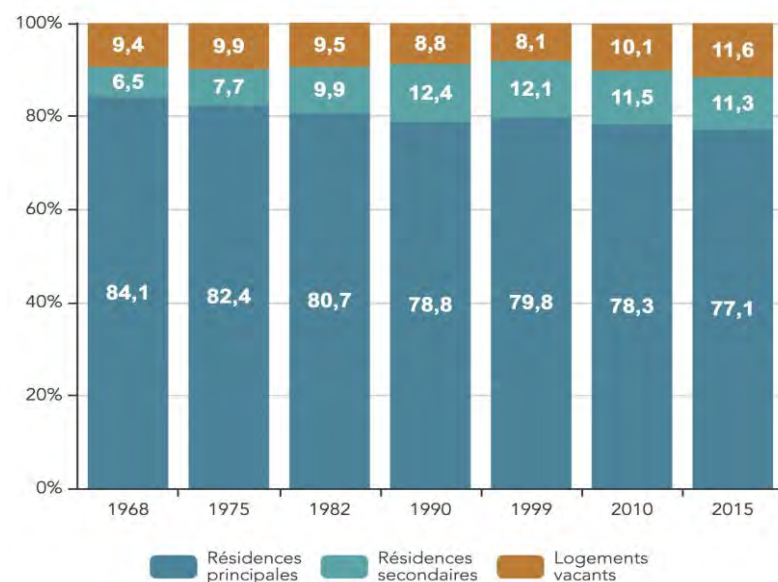
Taux d'évolution annuels du parc de logements depuis 1968
(Source : INSEE, données historiques, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



Le Centre Ouest Aveyron présente la plus forte proportion de résidences principales (77 % du parc total) parmi les autres territoires aveyronnais et du Lot qui ont au contraire nettement plus de résidences secondaires (entre 16 et 24 % contre seulement 13 % dans le SCoT).

Le territoire du SCoT apparaît donc comme un territoire où l'on vit toute l'année, mais dont l'attractivité est moins forte pour des séjours occasionnels, dans un contexte d'héliotropisme régional.

Typologie du parc de logements depuis 1968 : part des résidences principales, des résidences secondaires et des logements vacants (Source : INSEE, RGP ; traitement : EAU-Proscot)



Sur le long terme, le Centre Ouest Aveyron voit son parc de logements vacants progresser et se maintenir à un niveau élevé (entre 11 et 12 %), celui des résidences secondaires ayant connu une hausse importante jusqu'en 1990 et amorçant depuis une décline lente mais régulière.

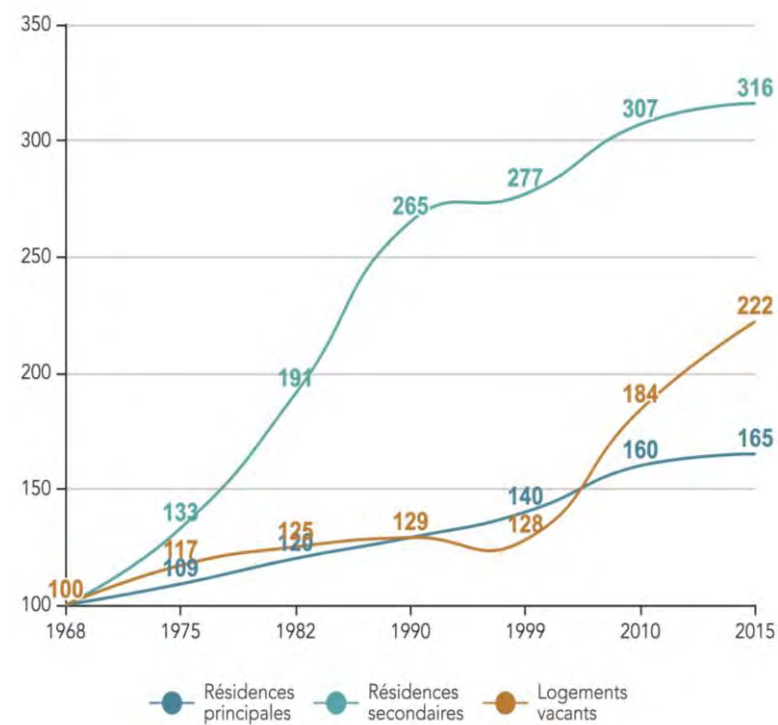
En volume de logements, le quasi-doublement sur le long terme du nombre de résidences secondaires souligne un potentiel ressort d'attractivité du Centre Ouest Aveyron au-delà de la

seule économie productive, en fonction d'une qualité du cadre de vie reconnue (attractivité résidentielle), mais aussi en raison d'une faible pression sur les marchés immobiliers (peu de demandes).

L'importance de la vacance dans le Centre Ouest Aveyron est à mettre en rapport avec son niveau élevé dans tous les territoires voisins, l'augmentation du nombre de logements vacants interrogeant toutefois les caractéristiques du parc de logement existant, qui peut ne pas répondre aux besoins des résidents.

Afin de remettre sur le marché un certain nombre de logements vacants, la ville de Rodez a adopté une taxe sur ces logements destinés à la location mais qui sont inoccupés et libres de location depuis au moins deux ans.

Évolution des types de logement sur le long terme, en base 100 depuis 1968 (Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



Des résidences principales en croissance, mais dont la proportion diminue au sein du parc global

Entre 2010 et 2015, deux communautés de communes (Decazeville Communauté et Aveyron Bas Ségala Viaur) enregistraient un repli du nombre de leurs résidences principales (-364 unités pour Decazeville Communauté et - 14 pour Aveyron Bas Ségala, Viaur).

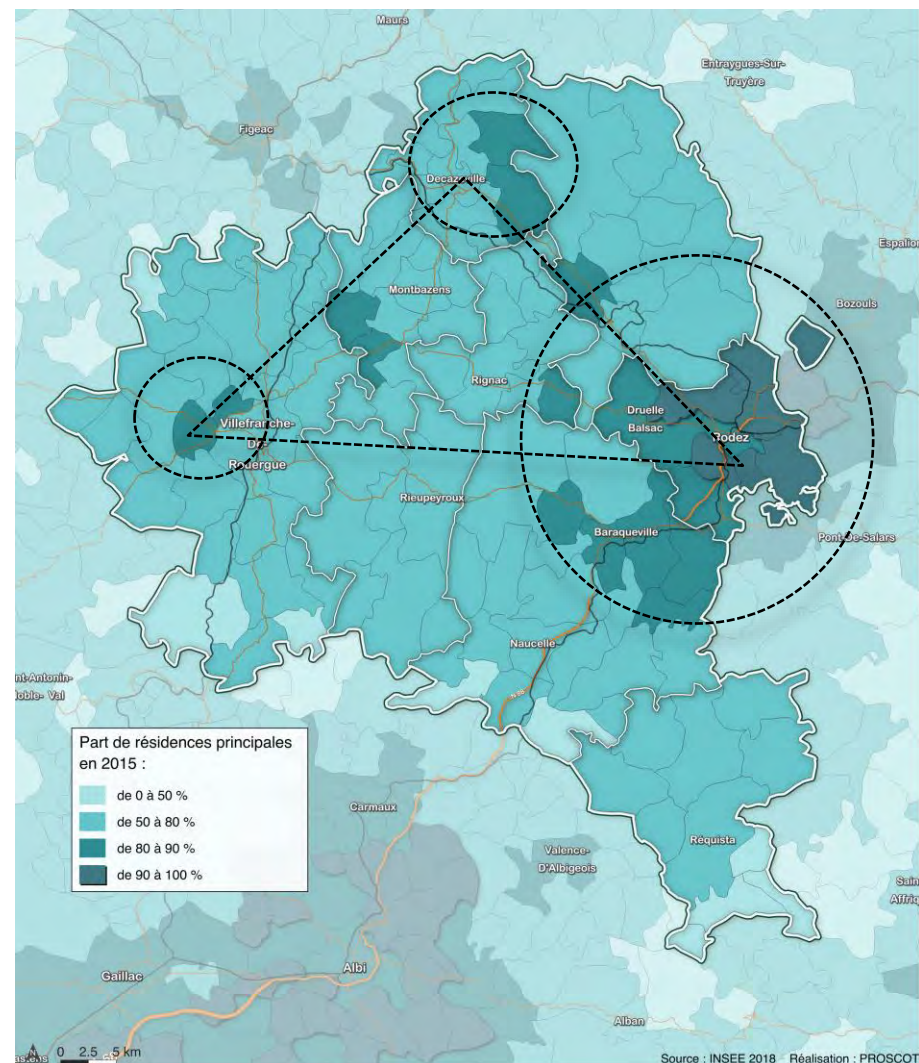
Malgré une augmentation de 2 219 unités à l'échelle du SCoT sur cette période, le parc principal est en repli de 1,2 points dans le parc résidentiel global, la seule intercommunalité où il se maintient étant celle l'Agglomération de Rodez (87 %).

Évolution des résidences principales dans le Centre Ouest Aveyron, entre 2010 et 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)

Résidences Principales - Nombres et évolutions 2010-2015						
	Nombre de résidences principales en 2010	Nombre de résidences principales en 2015	Poids des résidences principales au sein du SCoT en 2015	Variation absolue des résidences principales 2010-2015	Variation relative des résidences principales 2010-2015	TCAM des résidences principales 2010-2015
CA Rodez Agglomération	25 182	26 543	37,2 %	1 360	5,4 %	1,1 %
CC du Grand Villefranchois	12 225	12 748	17,9 %	523	4,3 %	0,8 %
CC Decazeville Communauté	9 671	9 307	13,0 %	-364	-3,8 %	-0,8 %
CC Pays Ségali	7 322	7 636	10,7 %	314	4,3 %	0,8 %
CC Conques-Marcillac	4 918	5 085	7,1 %	166	3,4 %	0,7 %
CC du Plateau de Montbazens	2 670	2 769	3,9 %	99	3,7 %	0,7 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	2 593	2 579	3,6 %	-14	-0,5 %	-0,1 %
CC du Pays Rignacois	2 158	2 303	3,2 %	146	6,7 %	1,3 %
CC du Réquistanais	2 380	2 369	3,3 %	-10	-0,4 %	-0,1 %
SCoT Centre Ouest Aveyron	69 119	71 338	100,0 %	2 219	3,2 %	0,6 %

On constate une plus forte proportion de résidences principales dans les espaces urbains (Rodez, Decazeville, Villefranche-de-Rouergue) et les agglomérations qui leur sont liées, ainsi que dans certaines communes situées sur les bords du « triangle » formé par des trois agglomérations.

Part des résidences principales dans le parc de logements, par commune en 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



Les résidences secondaires présentes en-dehors des villes

Les résidences secondaires différencient :

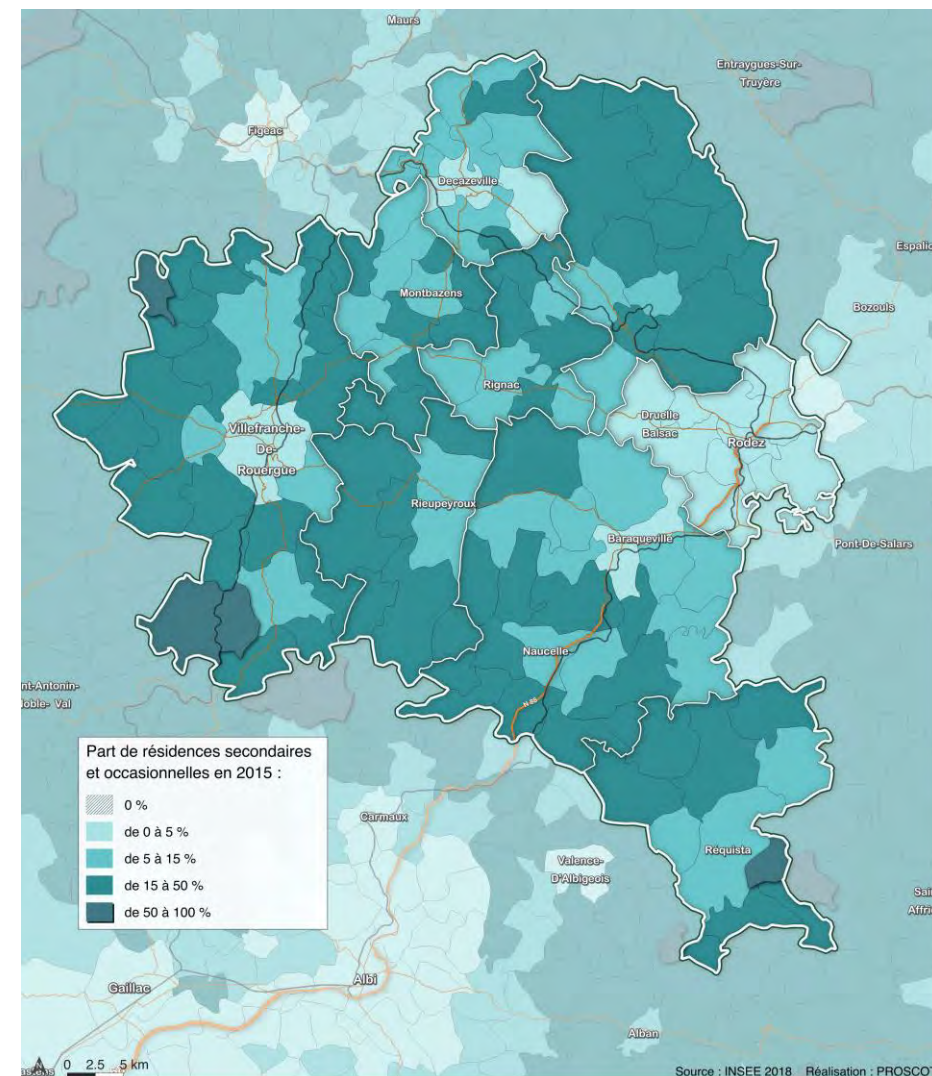
- Les espaces urbains, où la part de ces logements est relativement faible (entre 6 et 10 % dans les aires urbaines de Rodez, de Villefranche ou de Decazeville),
- Les espaces ruraux où le nombre de résidences secondaires est souvent élevé (ce qui se retrouve dans la part des EPCI lorsque ceux-ci ont une part importante de communes rurales : Grand Villefranchois, surtout, avec 28 % de résidences secondaires),
- Des communes situées aux franges ouest et sud du Centre Ouest Aveyron, avec des communes comme Conac (62 % de résidences secondaires), Najac au sud-ouest (56 %), Montclar (49 %) et Crespin (47 %).

Entre 2010 et 2015, les résidences secondaires ont augmenté en volume dans tous les EPCI sauf Decazeville Communauté, Plateau de Montbazens et Réquistanais, ces deux dernières CC présentant une diminution très faible.

Évolution des résidences secondaires dans le Centre Ouest Aveyron, entre 2010 et 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU - Proscot)

Résidences Secondaires - Nombres et évolutions 2010-2015						
	Nombre de résidences secondaires en 2010	Nombre de résidences secondaires en 2015	Poids des résidences secondaires au sein du SCOT en 2015	Variation absolue des résidences secondaires 2010-2015	Variation relative des résidences secondaires 2010-2015	TCAM des résidences secondaires 2010-2015
CA Rodez Agglomération	915	927	8,9 %	12	1,3 %	0,3 %
CC du Grand Villefranchois	2 719	2 938	28,0 %	219	8,1 %	1,6 %
CC Decazeville Communauté	1 086	997	9,5 %	-89	-8,2 %	-1,7 %
CC Pays Ségali	1 533	1 598	15,2 %	65	4,2 %	0,8 %
CC Conques-Marcillac	1 307	1 324	12,6 %	17	1,3 %	0,3 %
CC du Plateau de Montbazens	582	575	5,5 %	-7	-1,2 %	-0,2 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	762	814	7,8 %	52	6,9 %	1,3 %
CC du Pays Rignacois	459	495	4,7 %	36	8,0 %	1,5 %
CC du Réquistanais	818	809	7,7 %	-9	-1,2 %	-0,2 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	10 180	10 476	100,0 %	296	2,9 %	0,6 %

Part de résidences secondaires et occasionnelles par commune, en 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU - Proscot)





Des logements vacants en forte augmentation

La vacance du parc est élevée dans tous les territoires voisins, celle du Centre Ouest Aveyron étant toutefois supérieure à celle de la Région, avec un taux de 12 %.

Au sein du territoire, des contrastes importants sont à relever, la vacance résidentielle concernant plus spécialement :

- Les villes et les bourgs du Centre Ouest Aveyron, ainsi que les couronnes péri-urbaines de Decazeville et de Villefranche-de-Rouergue, celle de Rodez étant moins marquée par la vacance que la ville-centre.

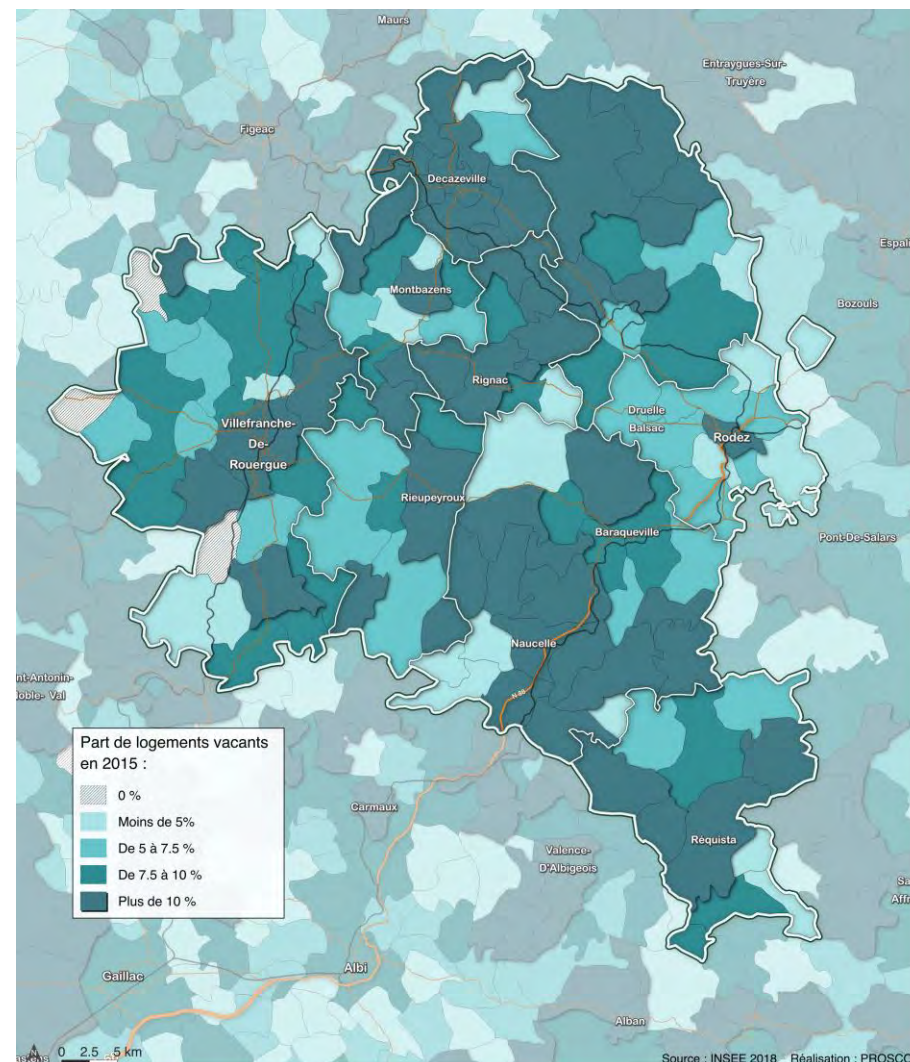
La vacance résidentielle est **d'abord, un phénomène urbain, liée, souvent, à un parc ancien peu rénové** et dont la remise sur le marché suppose des interventions lourdes ;

- Des secteurs ruraux qui lient géographiquement les villes et les bourgs entre eux, espaces qui voient souvent leur nombre de logements progresser, et où la vacance est **liée à l'inadaptation du parc** ;
- Des secteurs ruraux situés au sud et au nord du Centre Ouest Aveyron, où la demande résidentielle est faible.

Évolution des logements vacants dans le Centre Ouest Aveyron, entre 2010 et 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)

Logements vacants - Nombres et évolutions 2010-2015						
	Nombre de logements vacants en 2010	Nombre de logements vacants en 2015	Poids des logements vacants au sein du SCoT en 2015	Variation absolue des logements vacants 2010-2015	Variation relative des logements vacants 2010-2015	TCAM des logements vacants 2010-2015
CA Rodez Agglomération	2 871	3 035	28,2 %	164	5,7 %	1,1 %
CC du Grand Villefranchois	1 492	2 060	19,1 %	367	21,7 %	4,0 %
CC Decazeville Communauté	1 814	2 351	21,8 %	536	29,6 %	5,3 %
CC Pays Ségali	804	1 047	9,7 %	243	30,3 %	5,4 %
CC Conques-Marcillac	532	704	6,5 %	172	32,3 %	5,8 %
CC du Plateau de Montbazens	230	334	3,1 %	104	45,2 %	7,7 %
CC Aveyron Bas Ségla Viaur	309	388	3,6 %	79	25,4 %	4,6 %
CC du Pays Rignacois	317	368	3,4 %	50	15,8 %	3,0 %
CC du Réquistanais	363	475	4,4 %	112	30,8 %	5,5 %
SCoT Centre Ouest Aveyron	8 933	10 761	100,0 %	1 827	20,5 %	3,8 %

Part de logements vacants dans le parc de logements, par commune en 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)

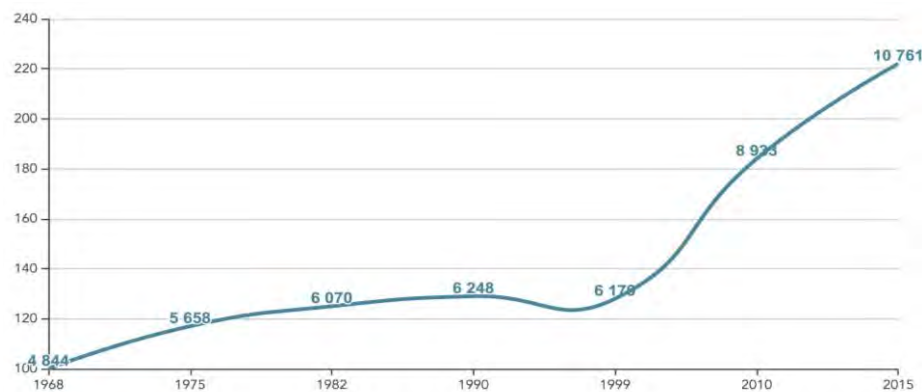


Globalement, le parc vacant est ancien, ce qui montre clairement l'obsolescence de ce parc et les enjeux d'intervention qu'il suppose.

Dates de construction des logements vacants en 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)

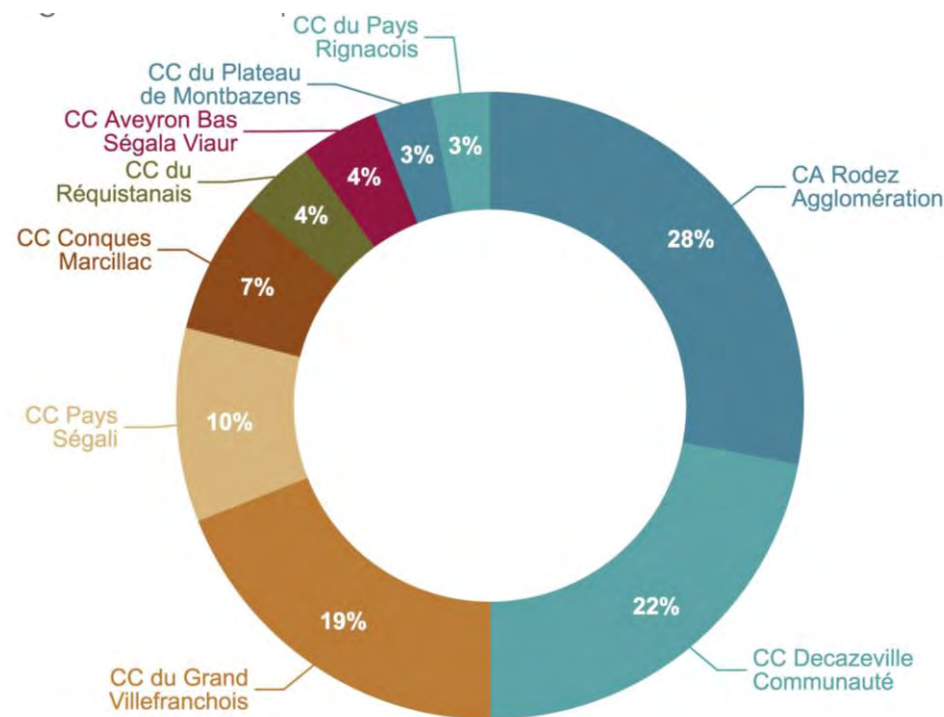


Evolution du nombre des logements vacants depuis 1968
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



Entre 2010 et 2015, la vacance du parc de logement s'est rapidement renforcée dans les espaces où elle était déjà forte en 2010, ce qui interroge la qualité intrinsèque du parc résidentiel de ces secteurs au regard des besoins actuels des résidents.

Part de chaque EPCI dans le parc des logements vacants en 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



Des résidences principales occupées par leurs propriétaires

En 2015, 68, % des résidences principales étaient occupées par leurs propriétaires en Centre Ouest Aveyron :

- les secteurs plus urbains présentent une part plus importante de locataires, tant dans le parc privé (jusqu'à 41 % à Rodez Agglo) ...
- ...que dans le parc public (entre 4 % dans le Grand Villefranchois, 9 % à Rodez Agglo, 11 % à Decazeville Communauté et entre 1 et 3 % dans les autres EPCI), où l'on remarque que ce sont les villes centres qui portent l'effort social.

Le Centre Ouest Aveyron présente une répartition de ses résidences principales suivant le mode d'occupation comparable à celle des territoires voisins.

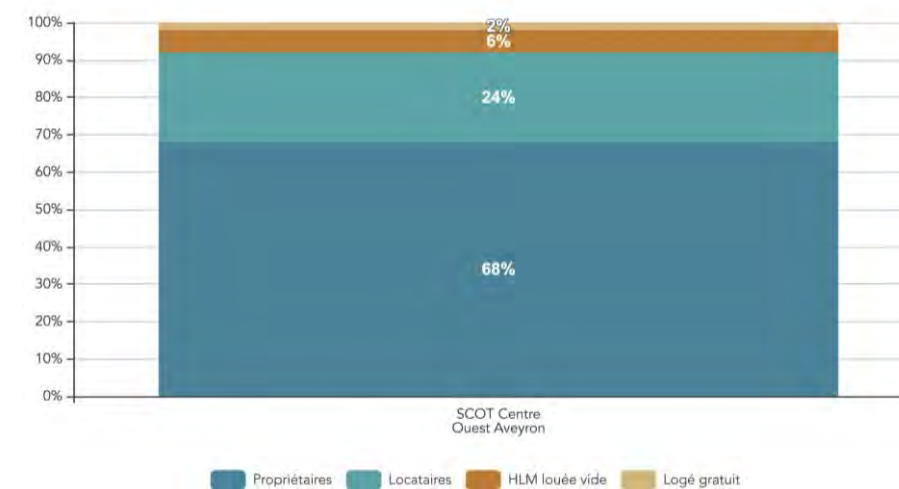
Cependant, la moyenne régionale comprend plus de locataires (41% contre 30% dans le territoire du SCOT), en lien avec la présence de grandes agglomérations où il y a une proportion plus élevée de biens en location.

Modes d'occupation des résidences principales en 2015 au sein du Centre Ouest Aveyron

(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)

Modes d'occupation des résidences principales en 2015

(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



Type d'occupation des résidences principales 2010-2015 : parts

	Nombre de résidences principales 2015	Nombre de résidences principales 2010	Part des RP occupées par leurs propriétaires 2015	Part des RP occupées par leurs propriétaires 2010	Part des RP occupées par des locataires 2015	Part des RP occupées par des locataires 2010	Dont la part des HLM louées vides 2015	Dont la part des HLM louées vides 2010	Part des RP logées gratuitement 2015	Part des RP logées gratuitement 2010
CA Rodez Agglomération	26 543	25 182	57%	58%	41%	40%	9%	9%	2%	2%
CC du Grand Villefranchois	12 748	12 225	70%	69%	28%	27%	4%	4%	3%	3%
CC Decazeville Communauté	9 307	9 671	67%	65%	31%	33%	11%	12%	2%	2%
CC Pays Ségali	7 636	7 322	80%	80%	17%	17%	3%	3%	2%	3%
CC Conques-Marcillac	5 085	4 918	79%	79%	18%	18%	2%	2%	3%	3%
CC du Plateau de Montbazens	2 769	2 670	77%	77%	21%	20%	2%	3%	2%	3%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	2 579	2 593	80%	81%	16%	16%	3%	3%	3%	3%
CC du Pays Rignacois	2 303	2 158	76%	77%	21%	20%	3%	2%	3%	3%
CC du Réquistanais	2 369	2 380	84%	83%	13%	13%	1%	1%	3%	4%
SCOT Centre Ouest Aveyron	71 338	69 119	68%	68%	30%	30%	6%	7%	2%	3%

Un parc locatif social qui compte plus de 5 000 unités

En 2017, le Centre Ouest Aveyron :

- Comptait 5 053 logements locatifs sociaux, concentrés à 89 % dans les trois aires urbaines du territoire,
- **57 % se concentraient dans l'aire urbaine de Rodez, et 26 % dans la seule ville de Rodez,**
- A connu une croissance de son parc locatif social sur les deux dernières années, avec une augmentation nette de 137 logements, soit une hausse de 0,6 % par an, ce qui est inférieur à la moyenne régionale (+ 4,1 %/an).

À l'échelle du territoire du SCoT, la proportion de logements locatifs sociaux a diminué de 7 à 6 % de 2012 à 2017, car, pendant cette période, le parc privé connaissait une croissance plus élevée.

Toutes les intercommunalités du SCoT Centre Ouest Aveyron ont des logements locatifs sociaux dans leur parc de logements respectifs, mais ces logements sociaux sont essentiellement concentrés dans les principales agglomérations.

Il faut noter que Rodez et Luc-La Primaube sont concernées par les objectifs de rattrapage de logements sociaux en application des Loi SRU et Duflot.

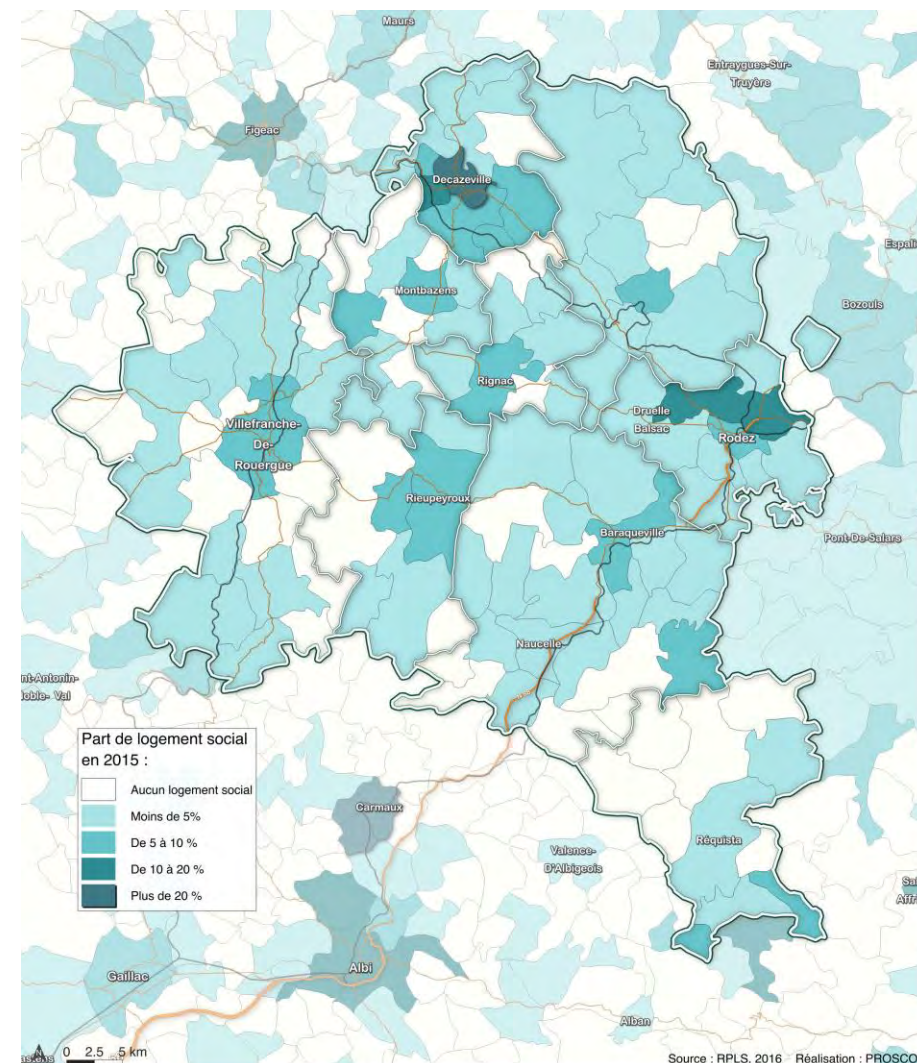
Évolution du parc social entre 2012 et 2017

(Source : DREAL Occitanie; traitement : EAU-Proscot)

Logements sociaux - Nombres et évolution 2012-2017					
	Nombre de logement social 2012	Nombre de logement social 2017	Evolution absolue logement social 2012-2017	Evolution relative logement social 2012-2017	TCAM des logements sociaux
CA Rodez Agglomération	2 363	2 630	267	11,3 %	2,2 %
CC du Grand Villefranchois	504	503	-1	-0,2 %	0,0 %
CC Decazeville Communauté	1 414	1 256	-158	-11,2 %	-2,3 %
CC Pays Ségali	252	258	6	2,4 %	0,5 %
CC Conques-Marcillac	112	120	8	7,1 %	1,4 %
CC du Plateau de Montbazens	81	85	4	4,9 %	1,0 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	88	90	2	2,3 %	0,5 %
CC du Réquistanais	40	40	0	0,0 %	0,0 %
CC du Pays Rignacois	62	71	9	14,5 %	2,7 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	4 916	5 053	137	2,8 %	0,6 %

Logements locatifs sociaux en 2015, par commune

(Source : INSEE, recensement de la population ; DREAL Occitanie, répertoire du logement social ; traitement : EAU-Proscot)



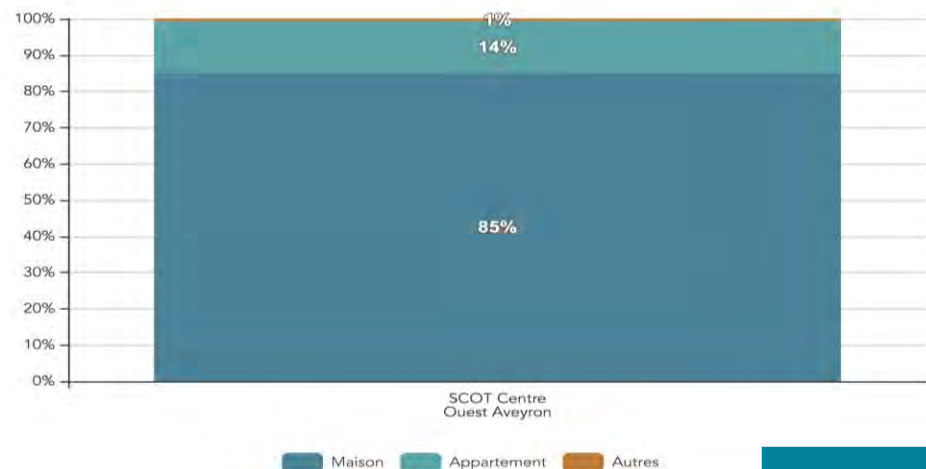


Des résidences principales constituées surtout de maisons

En 2015, le Centre Ouest Aveyron présente une majorité de maisons dans ses résidences principales (85 %), avec des secteurs où c'est parfois presque la seule forme d'habitation.

La proportion d'appartements traduit un certain niveau de densité des formes de logements, en milieu urbain ; ils représentent plus de la moitié du parc des résidences principales à Rodez Agglomération, et un peu plus du tiers dans la CC de Decazeville Communauté.

Composition du parc de résidences principales suivant les formes des logements, en 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)



Entre 2010 et 2015, l'augmentation du nombre de résidences principales a d'abord été le fait de celle des maisons (+1 686 unités, soit 76 % de l'augmentation totale des résidences principales pendant cette période), tendance commune à toutes les intercommunalités du territoire.

Des résidences principales de taille importante

En 2015, la taille moyenne des maisons était de 4,82 pièces par logement, soit la plus grande taille de tous les territoires de comparaison, contre seulement 2,97 pièces pour les appartements.

En 2015, les résidences principales étaient de grandes tailles, avec 42 % d'entre elles de 5 pièces et plus.

Cette caractéristique reste à nuancer, les secteurs urbains du Centre Ouest Aveyron présentant au contraire des résidences secondaires de taille moyenne (T3 et T4). La Ville de Rodez, par exemple, ne présente que 21 % de T5 et plus.

Entre 2010 et 2015, la taille moyenne selon les formes des résidences principales a légèrement diminué, à la suite d'un accroissement plus important de T1, notamment dans le Pays Ségali (+ 4,7 %) et à Rodez Agglo (+ 2,4 %).

Taille moyenne par type de résidence principale, en 2010 et en 2015
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)

	1 pièce		2 pièces		3 pièces		4 pièces		5 pièces	
	Variation absolue	% par an	Variation absolue	% par an	Variation absolue	% par an	Variation absolue	% par an	Variation absolue	% par an
CA Rodez Agglomération	162	2,4 %	130	0,7 %	315	1,2 %	594	1,9 %	159	0,4 %
CC du Grand Villefrancois	16	1,2 %	128	2,5 %	37	0,3 %	129	0,7 %	212	0,8 %
CC Decazeville Communauté	-54	-7,4 %	10	0,3 %	-139	-1,3 %	-70	-0,4 %	-111	-0,6 %
CC Pays Ségali	26	4,7 %	-9	-0,5 %	15	0,3 %	137	1,4 %	146	0,7 %
CC Conques-Marcillac	2	0,6 %	-2	-0,2 %	17	0,5 %	-3	-0,1 %	154	1,2 %
CC du Plateau de Montbazens	5	2,3 %	18	2,9 %	36	2,1 %	87	2,3 %	-48	-0,7 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	-1	-0,9 %	-11	-1,5 %	34	1,8 %	-18	-0,5 %	-19	-0,3 %
CC du Pays Rignacois	-5	-3,6 %	47	8,3 %	17	1,1 %	72	2,6 %	14	0,2 %
CC du Réquistanais	5	7,1 %	-11	-2,0 %	5	0,3 %	1	0,0 %	-10	-0,1 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	155	1,5 %	301	0,9 %	337	0,5 %	928	1,0 %	498	0,3 %

Un parc ancien, surtout dans les secteurs ruraux

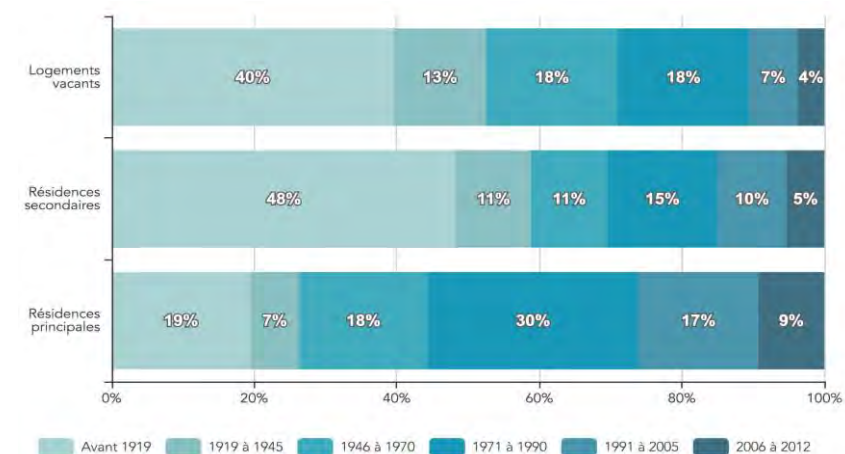
À l'échelle du Centre Ouest Aveyron, des résidences principales relativement anciennes (27 % construites avant 1946) mais dont la majorité se concentre sur la période d'après-guerre jusqu'à la fin des années 1990 (47 %).

Les logements très anciens sont surreprésentés dans la plupart des secteurs ruraux, la forte proportion de logements plus récents à Rodez Agglomération, là où se concentre une partie importante du parc du Centre Ouest Aveyron, faisant diminuer mécaniquement leur proportion à l'échelle du SCOT.

Ci-dessous : ancienneté du parc des résidences principales en %, par EPCI en 2016
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)

	Résidences Principales - Dates de construction : parts						
	Avant 1919	De 1919 à 1945	De 1946 à 1970	De 1971 à 1990	De 1991 à 2005	De 2006 à 2011	De 2012 (partiel) à 2016 (partiel)
CA Rodez Agglomération	7%	4%	21%	37%	21%	8%	2%
CC du Grand Villefranchois	31%	5%	15%	26%	13%	8%	2%
CC Decazeville Communauté	24%	11%	26%	26%	8%	4%	1%
CC Pays Ségali	25%	9%	13%	22%	16%	11%	3%
CC Conques-Marcillac	27%	6%	11%	24%	20%	9%	3%
CC du Plateau de Montbazens	28%	7%	12%	23%	16%	12%	3%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	34%	10%	13%	21%	12%	7%	2%
CC du Réquistanais	27%	12%	18%	22%	13%	5%	1%
CC du Pays Rignacois	24%	7%	10%	24%	16%	14%	4%
SCOT Centre Ouest Aveyron	20%	7%	18%	29%	16%	8%	2%

Il faut constater que l'ancienneté de parc est très différente selon les différentes catégories de logements : 40 % des logements vacants sont antérieurs à 1919, contre 19 % des résidences principales. Les résidences secondaires sont anciennes (48 % avant 1919), témoignant d'un intérêt pour les « vieilles pierres » dans cette catégorie.



Ci-dessus : ancienneté des différentes catégories de logements en %, en 2016
(Source : INSEE, recensement de la population ; traitement : EAU-Proscot)

Un rythme constructif en dents de scie

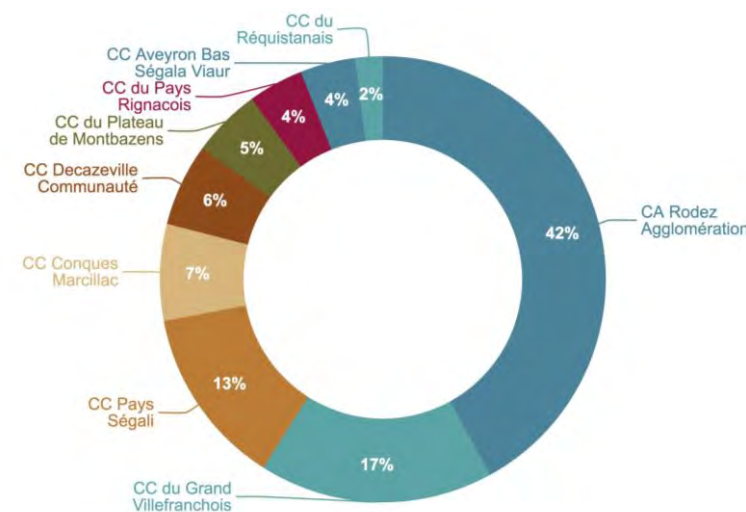
Entre 2006 et 2016, ce sont 9 476 logements qui ont été construits dans le Centre Ouest Aveyron.

L'effort constructif s'est concentré dans Rodez Agglo (42 % de la production totale), et, pour une part plus faible, dans le Grand Villefranchois (17 %) et le Pays Ségali (13 %)

On constate cependant une décline nette après 2011, le nombre des constructions ayant presque été diminué par 2 depuis 2006.

Ci-dessous : nombre de logements construits entre 2006 et 2016 par EPCI
(Source : MEDDE, Sit@del ; traitement : EAU-Proscot)

Part de logements construits dans les différents secteurs du Centre Ouest Aveyron
(Source : MEDDE, Sit@del ; traitement : EAU-Proscot)



	Logements commencés de 2006-2016										
	Logements commencés 2006	Logements commencés 2007	Logements commencés 2008	Logements commencés 2009	Logements commencés 2010	Logements commencés 2011	Logements commencés 2012	Logements commencés 2013	Logements commencés 2014	Logements commencés 2015	Logements commencés 2016
CA Rodez Agglomération	552	329	217	225	386	394	368	239	469	353	444
CC du Grand Villefranchois	209	250	157	153	130	149	177	125	70	106	75
CC Decazeville Communauté	48	86	74	63	59	49	36	27	42	32	18
CC Pays Ségali	178	178	188	135	121	123	106	89	41	49	66
CC Conques-Marcillac	114	73	74	53	64	65	48	40	68	40	44
CC du Plateau de Montbazens	79	70	55	33	52	39	46	29	15	11	16
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	80	64	34	25	33	30	26	20	16	13	14
CC du Réquistanais	38	34	33	16	11	17	11	12	9	3	7
CC du Pays Rignacois	39	46	71	30	34	37	54	38	26	20	22
SCOT Centre Ouest Aveyron	1 337	1 130	903	733	890	903	872	619	756	627	706

Comparé au nombre de logements construits de 2006 à 2016, le rythme constructif du Centre Ouest Aveyron est relativement synchrone à celui de la Région.

En revanche, la ville de Rodez présente des variations significatives entre 2006 et 2016, les volumes de logements commencés allant de 12 par an à 245...

La diminution du rythme de la construction de logements dans le Centre Ouest Aveyron entre 2006 et 2016 est due à essentiellement à la diminution des programmes de logements individuels (maisons), les logements collectifs amorçant une progression après 2014. Malgré le caractère rural du territoire, la proportion d'appartements (logements collectifs) tend donc à s'accroître dans le territoire, avec d'importantes implications en termes de consommation d'ESPACE ;

Type de logements commencés dans le Centre Ouest Aveyron entre 2006 et 2016
(Source : MEDDE, Sit@del ; traitement : EAU-Proscot)



Des besoins en logement qui restent forts

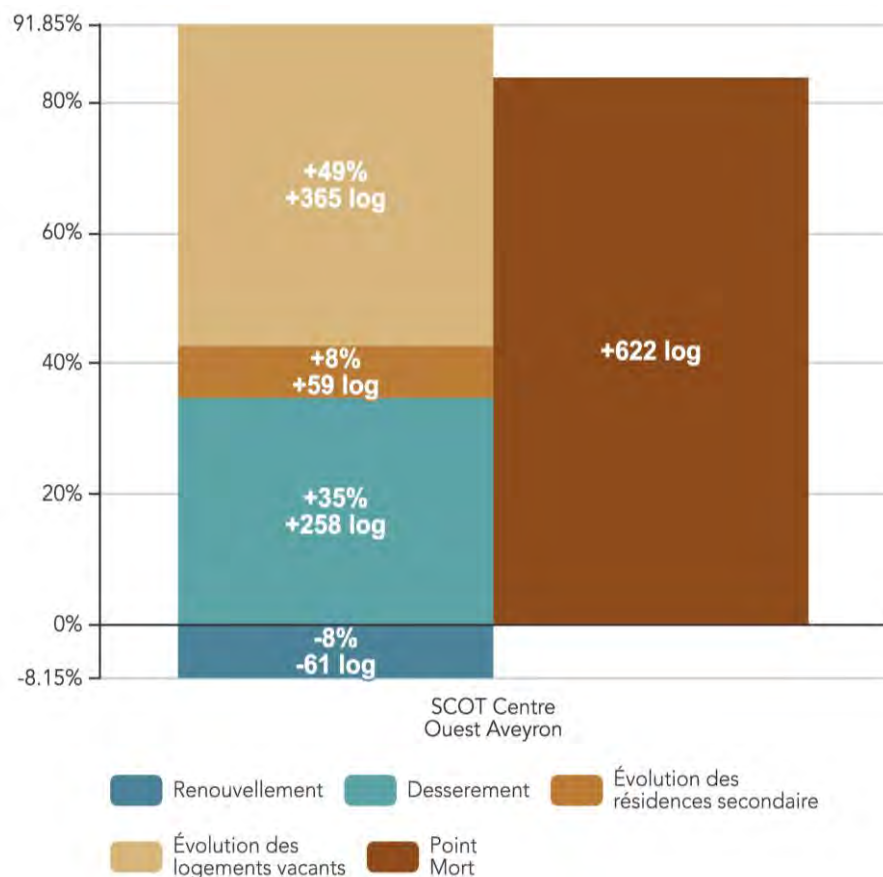
Le point mort est le nombre de logements nécessaires pour maintenir la population au niveau de l'année zéro sur une période donnée.

Entre 2010 et 2015, la construction de logements a d'abord consisté à répondre aux besoins induits par le point mort, qui représentait sur cette période 77 % des nouveaux logements par an, trouvant sa justification dans :

- l'évolution de la vacance dans le parc (42 % de la construction neuve), les personnes quittant leur logement pour des logements neufs ne trouvant pas de successeur dans leur précédente résidence ;
- les impacts de la démographie sur les besoins de logements, avec le phénomène du desserrement des ménages (diminution du nombre de personnes par ménage du fait de l'allongement de la vie, du veuvage, ainsi que des événements de la vie comme les divorces, les décohabitations sans mise en ménage immédiate comme auparavant, ...). Chaque année, le desserrement des ménages a mobilisé 258 logements, soit 58 % de l'accroissement du parc de résidences principales ;
- le renouvellement du parc a quant à lui mobilisé 61 logements par an (solde de la disparition de logements et de la division en volume de logements existants / le changement de destination de surfaces commerciales ou de bureaux) ;
- L'accueil de population a « consommé » 186 logements par an en moyenne (42 % de l'accroissement du parc de résidences principales).

Dans ces conditions, le point mort peut être estimé à 622 logements par an : dans les conditions actuelles, c'est le nombre de logements supplémentaires en-deçà duquel la population du Centre Ouest Aveyron tendrait à baisser...

Le point mort dans le Centre Ouest Aveyron en 2015
(Source : MEDDE, Sit@del, RGP INSEE ; traitement : EAU-Proscot)



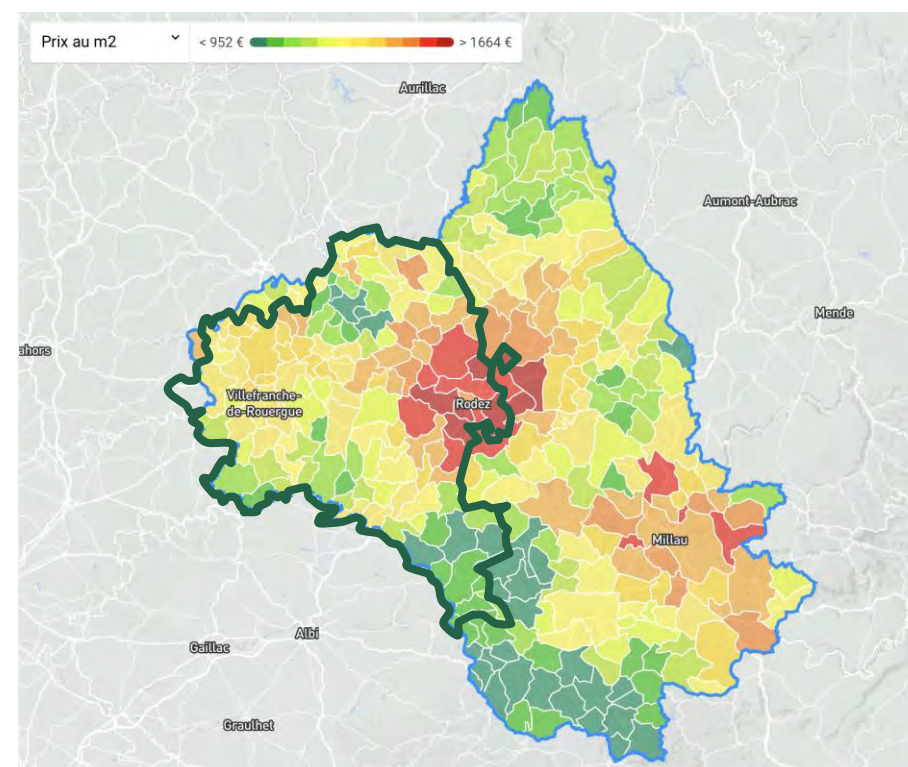
Un marché immobilier tiré par l'agglomération de Rodez

Le territoire de Centre Ouest Aveyron bénéficie, au regard du marché immobilier environnant, de prix immobiliers attractifs, principalement dans les espaces les plus ruraux. Il ne bénéficie **toutefois pas des effets de desserement de l'agglomération d'Albi**, encore circonscrits aux communes limitrophes.

En revanche, le Centre Ouest Aveyron bénéficie du desserement de l'agglomération de Figeac pour certaines communes du nord du périmètre.

Mais la variable principale des prix fonciers est clairement la proximité de l'agglomération de Rodez. Ce facteur se combine, dans le decazevillois, et dans la frange sud-ouest du territoire, avec des prix plus faibles.

Prix immobiliers 2018 dans le Département et le Centre Ouest Aveyron
(Sources : meilleursagents.com ; traitement : EAU-Proscot)



Habitat et logement : synthèse et enjeux

Synthèse :

Le parc de logements du SCoT est relativement concentré (l'agglomération de Rodez représentant 33 % des logements du territoire) et présente un nombre relativement faible de résidences secondaires et un nombre fort de logements vacants.

Les évolutions récentes de ce parc n'ont pas modifié la répartition entre les différents secteurs du territoire, la dynamique constructive, forte jusqu'en 2011, plus faible ensuite en raison de la crise, ayant permis l'accroissement de la population en dépassant largement le « point mort » (nombre de logements permettant de maintenir le niveau actuel de la population) qui est de 622 logements par an.

Enjeux :

Les enjeux résidentiels sont à la fois des enjeux quantitatifs, en fonction des objectifs qui seront choisis dans le cadre du SCoT, et des enjeux qualitatifs, relatifs **à la typologie, la qualité et l'occupation des logements existants et à créer.**

- ❖ Un des enjeux les plus importants dans le domaine résidentiel est lié à **l'accroissement de la vacance, qui atteint 12 % des logements (soit 10 761 logements).**

La rénovation/réhabilitation de ces logements, permettant de les remettre sur le marché, sera nécessairement une question essentielle du SCoT, avec un arsenal important de politiques publiques disponibles et un effet fort sur la vitalité des bourgs et des villes.

- ❖ **L'adaptation des logements à la demande potentielle future représente également un enjeu fort, avec une réflexion à mener sur les parcours résidentiels, le parc actuel, très centré sur de grandes maisons occupées par leurs propriétaires, ne permettant pas toujours de faire la place qui**

convient aux différents publics : jeunes et jeunes actifs, personnes âgées **(avec un besoin important d'adaptation des logements aux conditions du vieillissement), etc...**

- ❖ Cette question est également posée pour ce qui concerne les logements locatifs sociaux, qui comptent plus de 5 000 unités, qui ont connu tout récemment un accroissement de leur nombre (mais une baisse de leur proportion), et qui sont très concentrés (89 % sont situés dans les trois aires urbaines du territoire).
- ❖ **L'ancienneté relative du parc, qui est cependant dans la moyenne départementale, interpelle également sur les besoins de rénovation énergétique, et donc de développement d'une véritable filière artisanale dans ce domaine.**
- ❖ **Le parc de résidences secondaires continue de s'accroître de façon limitée (il représente 11 % des logements du SCoT) ; plus faible que dans certains territoires voisins, à la tonalité plus touristique, il concerne de plus en plus les « franges » du territoire du SCoT et constitue un objet de réflexion sur le mode de développement du territoire, et la place du tourisme, marchand et non marchand, dans le développement du Centre-Ouest Aveyron.**

ÉCONOMIE



Portrait économique général

Une stagnation à la baisse de l'emploi total

Emplois au lieu de travail: les emplois au lieu de travail ne se confondent pas avec la population active ayant un emploi, qui est comptée au lieu de résidence : une personne active ayant un emploi peut résider dans une commune A et avoir un emploi dans une commune B. Les emplois au lieu de travail (LT) sont ceux qui sont situés au sein du territoire (établissements ayant leur siège dans l'une des communes du Centre Ouest Aveyron), quelque soit le lieu de résidence des personnes employées.

Le territoire du SCoT comptabilise 66 029 emplois (au lieu de travail), soit 62 % des emplois du département de l'Aveyron.

De 2010 à 2015, le Centre Ouest Aveyron a perdu 275 emplois (- 0,4 %, qui se répartissent ainsi :

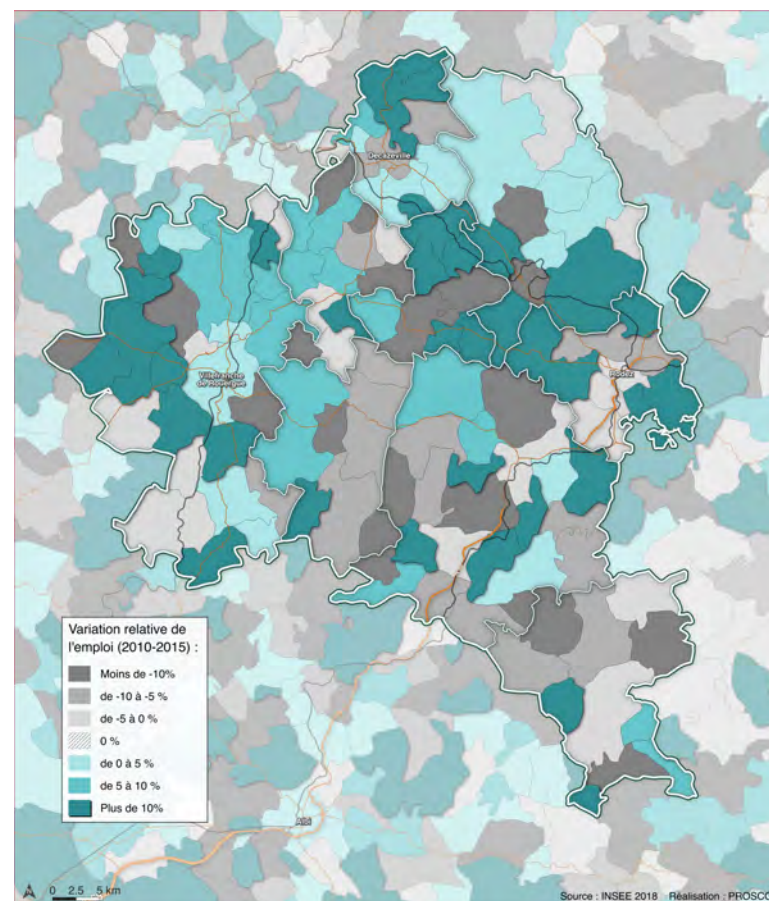
Évolution du nombre d'emplois par EPCI entre 2010 et 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

Emplois - Nombres et évolutions 2010-2015						
	Emplois en 2010	Emplois en 2015	Poids de l'emploi au sein du SCoT en 2015	Variation absolue de l'emploi 2010-2015	Variation relative de l'emploi 2010-2015	TCAM de l'emploi 2010-2015
CA Rodez Agglomération	33 282	33 328	50,5 %	46	0,1 %	0,0 %
CC du Grand Villefranchois	10 988	11 000	16,7 %	12	0,1 %	0,0 %
CC Decazeville Communauté	7 016	6 870	10,4 %	-146	-2,1 %	-0,4 %
CC Pays Ségali	5 125	5 158	7,8 %	33	0,6 %	0,1 %
CC Conques-Marcillac	3 054	3 078	4,7 %	23	0,8 %	0,2 %
CC du Plateau de Montbazens	1 358	1 491	2,3 %	133	9,8 %	1,9 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1 916	1 708	2,6 %	-208	-10,9 %	-2,3 %
CC du Pays Rignacois	1 539	1 463	2,2 %	-76	-4,9 %	-1,0 %
CC du Réquistanais	2 026	1 933	2,9 %	-93	-4,6 %	-0,9 %
SCoT Centre Ouest Aveyron	66 304	66 029	100,0 %	-275	-0,4 %	-0,1 %

Ces variations récentes sont relativement faibles, sauf, en positif, pour la CC du Plateau de Montbazens (+ 1,9 %), et, en négatif, pour la CC Aveyron Bas ségala Viaur (-2,3 % sur la période).

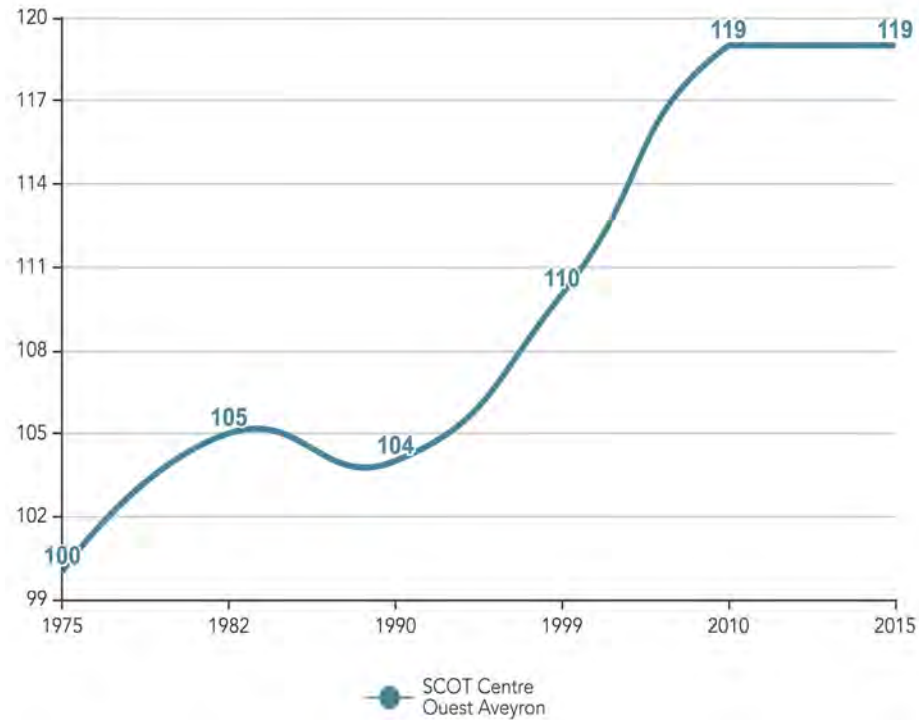
A l'échelle communale, les variations sont un peu plus marquées, avec, globalement, une diminution un peu plus prononcée dans la moitié sud du territoire du SCoT, les périphéries des pôles de Rodez et de Villefranche-de-Rouergue présentant un accroissement plus significatif.

Évolution du nombre d'emplois par commune entre 2010 et 2015 (Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Cette période fait suite à une période 1999/2010 marquée, avant la crise, par un accroissement important de l'emploi, notamment dans le pôle de Rodez :

Emploi total depuis 1975
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



La crise économique de 2008 a en quelque sorte « gelé » l'activité économique : non seulement celle-ci a stagné, mais encore les positions relatives des différents secteurs du territoire ont été maintenues en l'état, avec des variations faibles.

Il faut cependant noter que ces évolutions négatives sont de faible ampleur, et ne tranchent pas avec les évolutions des territoires voisins : au niveau des zones d'emploi, le contraste est net entre les grandes agglomérations et les territoires plus ruraux.

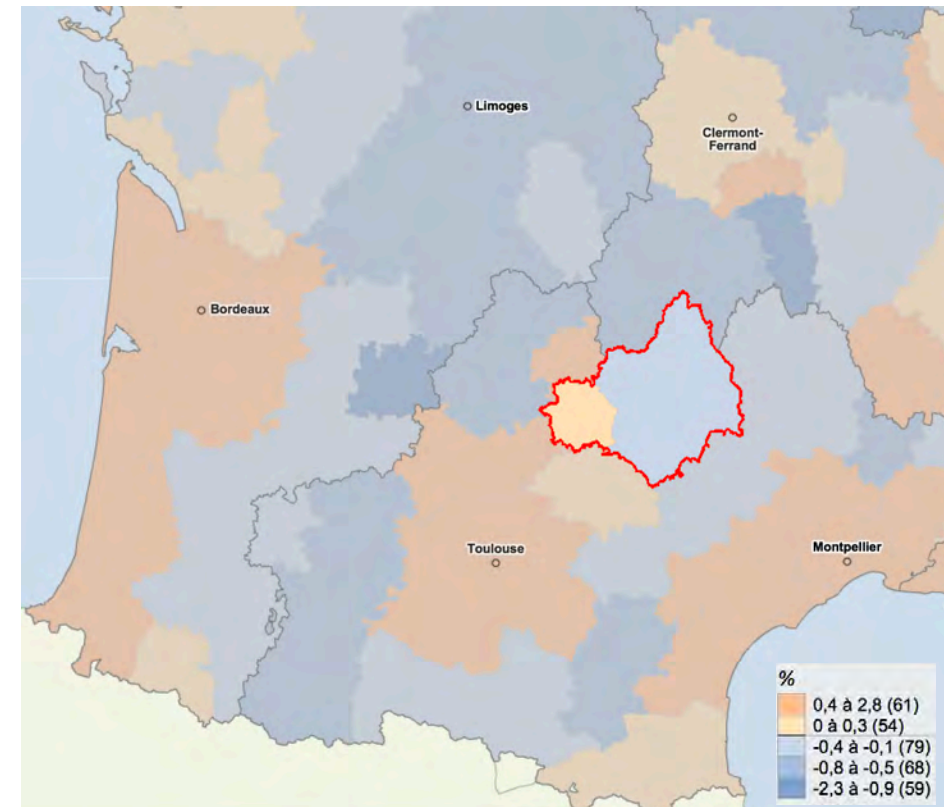
En effet, les zones d'emploi situées à l'est du Centre Ouest Aveyron ont des résultats d'emploi proches de ceux du SCoT, mais les zones plus proches de la zone de Toulouse (Montauban,

Albi notamment) apparaissent comme des continuités de la métropole et présentent des chiffres plus favorables.

La situation par rapport à l'aire toulousaine explique sans doute les différences entre les zones d'emploi de Rodez (- 0,3 % par an pour l'emploi de 2010 à 2015) et celle de Villefranche-de-Rouergue (+ 0,2 % par an pour la même période).

Dans ce contexte, la zone d'emploi de Villefranche-de-Rouergue apparaît en outre comme un « pont », vers le nord, entre l'aire toulousaine et celle de Figeac.

Taux d'évolution annuel (TCAM) de l'emploi total de 2010 à 2015, par zone d'emploi (ZE)
(Source : INSEE, RGP, GeoFla ; traitement EAU)

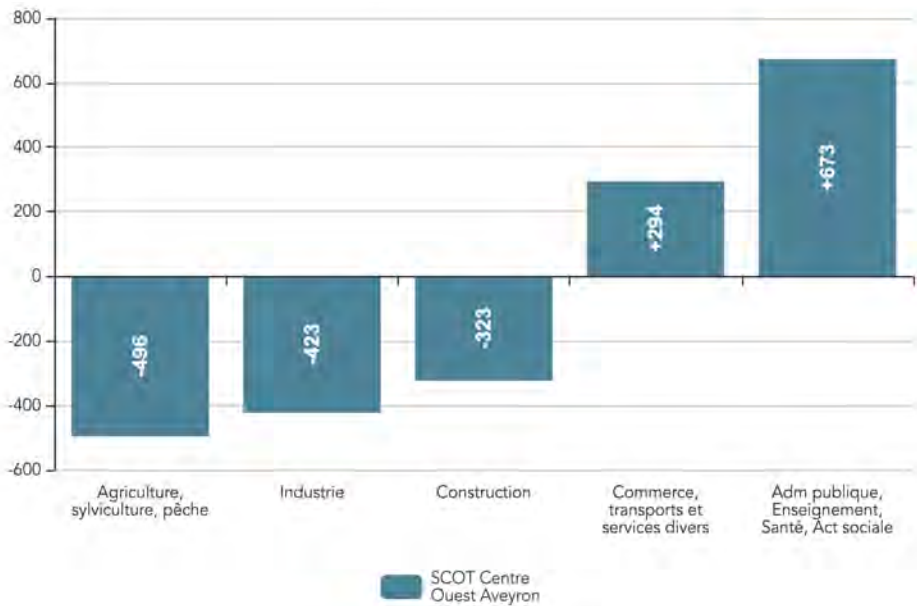


Une évolution rapide des grands secteurs économiques

Les secteurs économiques ont été impactés de manières diverses, avec des pertes d'emplois concentrées dans l'agriculture (- 496) et l'industrie (- 4 23) et la construction (- 323).

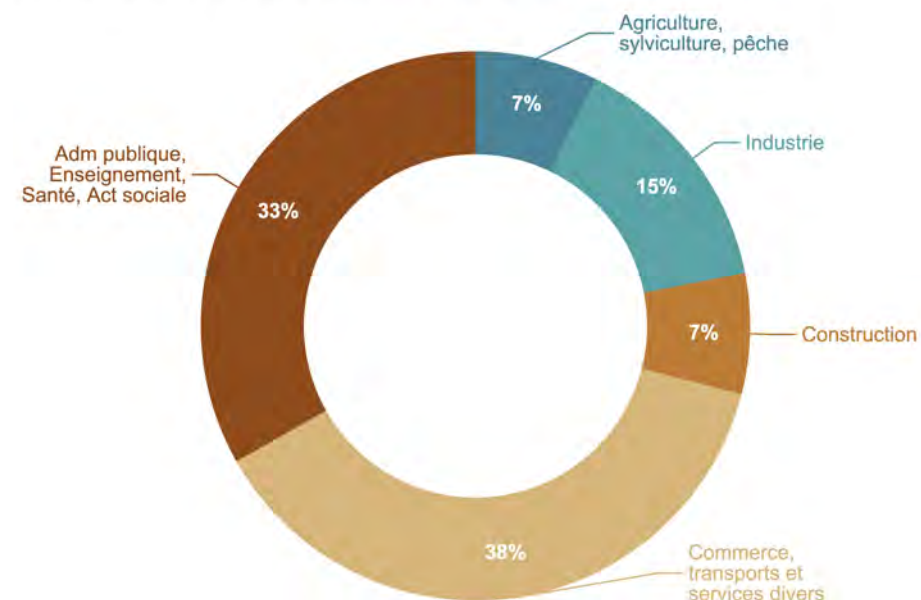
Le secteur de l'administration publique, lié notamment au statut de préfecture de Rodez, est le plus dynamique depuis 2010, avec 673 emplois supplémentaires, tout comme celui du commerce, transports et services divers avec + 294 emplois.

Évolution des effectifs par grands secteurs économiques de 2010 à 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Ces évolutions doivent être replacées dans le contexte du poids relatif de chaque secteur dans l'ensemble des emplois du Centre Ouest Aveyron, qui présente un profil spécifique, avec un tiers d'emploi de la sphère publique, 7 % d'emploi agricole (de double de la moyenne nationale) et 15 % d'emploi industriel (3 points de plus que la moyenne nationale)

Part des emplois par secteurs d'activités en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



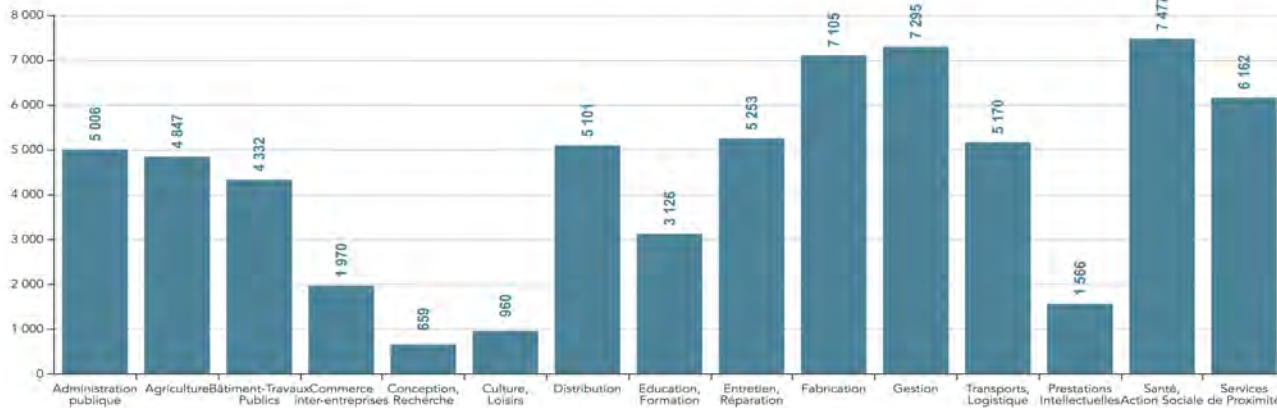
L'importance relative des grands secteurs économiques permet de voir que les évolutions 2010-2015 représentent un taux annuel moyen de :

- + 0,6 % pour la sphère publique,
- + 0,2 % pour le commerce, les transports et services,
- - 0,9 % pour la construction,
- - 1,3 % pour l'industrie
- - 2 % pour l'agriculture.

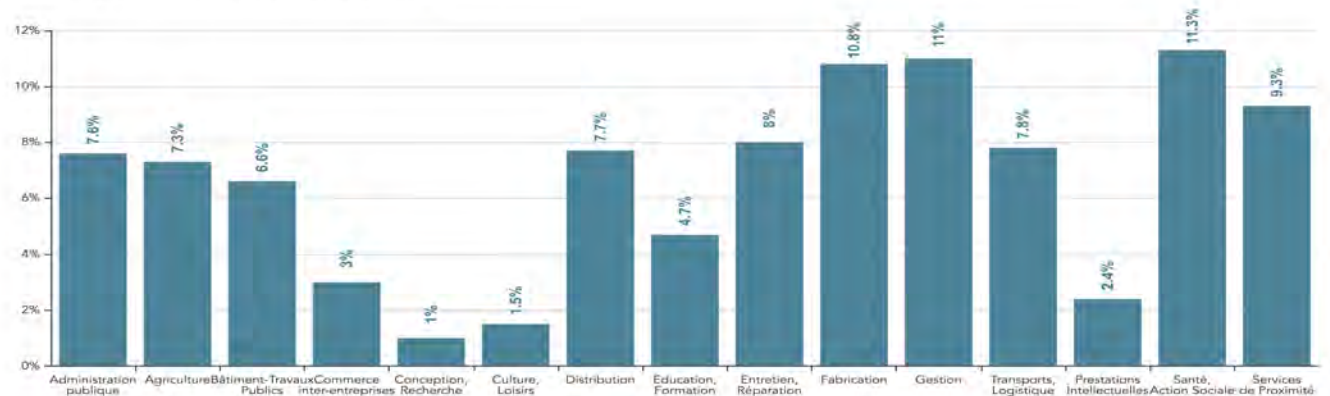
Des fonctions industrielles, agricoles et de santé, fortes

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activités. 15 fonctions sont ainsi définies.

La répartition fonctionnelle des emplois montre que trois fonctions (fabrication, gestion, santé et action sociale) représentent plus de 7 000 emplois.



Répartition fonctionnelle de l'emploi en 2015 en chiffres absolus (en haut) et en % (en bas)
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



La place de l'industrie dans ce trio de tête affirme le caractère industriel du territoire (11 % des emplois), tandis que l'agriculture, avec près de 5 000 emplois (7 % du total, taux presque double de la moyenne régionale) représente une spécificité aveyronnaise.

L'importance relative de cette activité ne doit cependant pas faire oublier qu'en 1982, celle-ci représentait 22 % des emplois du territoire, soit trois fois plus qu'aujourd'hui. C'est la fonction qui a le plus régressé sur le long terme.

De 2010 à 2015, l'économie industrielle et agricole du territoire a été fortement impactée par la conjoncture des dernières années, avec respectivement 194 et 357 pertes d'emplois.

Mais la perte la plus importante est celle du BTP, avec – 536 emplois, liée à la diminution progressive de la dynamique constructive locale.

Comme dans de nombreux territoires nationaux, les emplois de la santé sont en croissance forte : + 407 emplois.

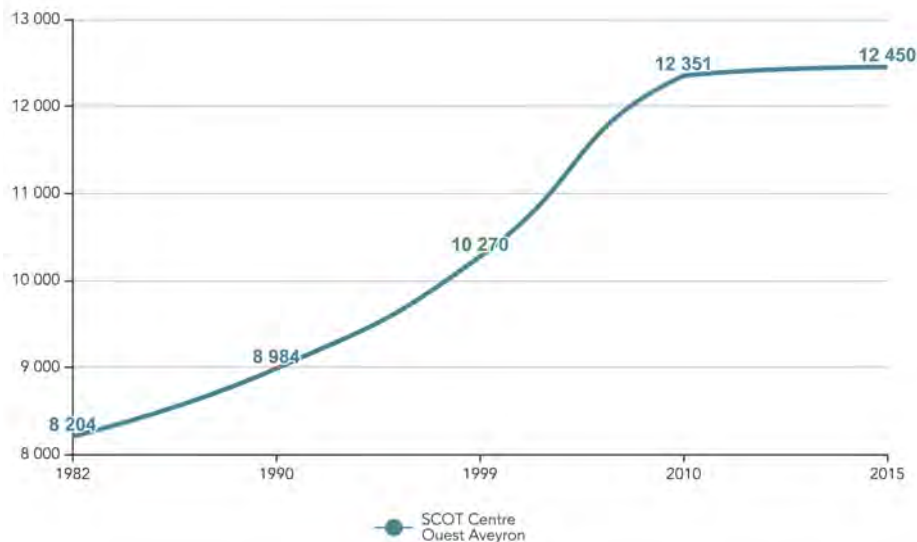
Des emplois métropolitains en nombre

Les fonctions métropolitaines : leur définition s'appuie à la fois sur la qualification de l'emploi, définie à partir de la catégorie sociale, et de la localisation plus spécifique des fonctions dans les aires urbaines. Parmi les 15 fonctions, 5 sont plus spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs. Elles forment les fonctions dites métropolitaines.

A l'analyse fonctionnelle, il est utile d'ajouter une analyse des emplois métropolitains, c'est à dire de ceux que l'on appelle quelquefois des « emplois de commandement », car leur présence et leur évolution, caractéristique des métropoles, est un indice de la capacité d'un territoire à réaliser, sur place, un développement économique qualitatif.

Le SCoT du Centre Ouest Aveyron présente 12 450 emplois dits métropolitains, dont 7 295 emplois de gestion et 659 emplois de conception-recherche. L'essentiel est localisé dans l'agglomération de Rodez.

Évolution des emplois métropolitains
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

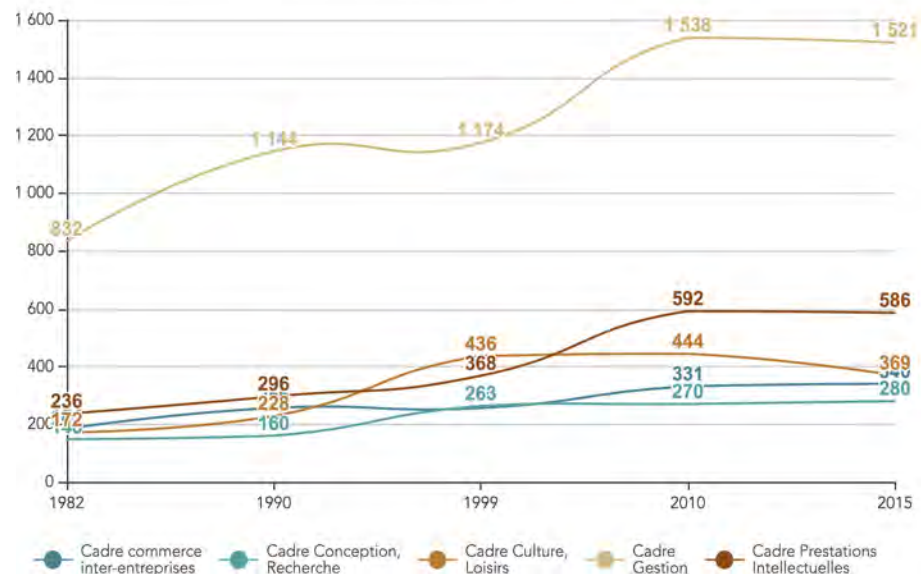


19 % de l'ensemble des emplois du territoire sont des emplois métropolitains. Ils n'étaient que 14 % en 1982. Surtout, alors que l'emploi global stagne,

Alors qu'ils stagnent au sein du territoire, ces emplois sont en croissance dans d'autres territoires parmi lesquels le SCoT de Cahors et du sud du Lot (+0,8 points) et à un niveau plus significatif pour la Région Occitanie, porté le dynamisme de la métropole toulousaine.

Au sein de ces emplois, ceux qui représentent l'encadrement représentent 3 095 emplois, en légère diminution depuis 2010, avec une hausse nette pour les emplois de gestion, et les professions intellectuelles. En revanche, malgré le développement des formations universitaires à Rodez, le volume des emplois de conception-recherche (280 emplois) reste limité.

Part des emplois d'encadrement métropolitain dans l'emploi total en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



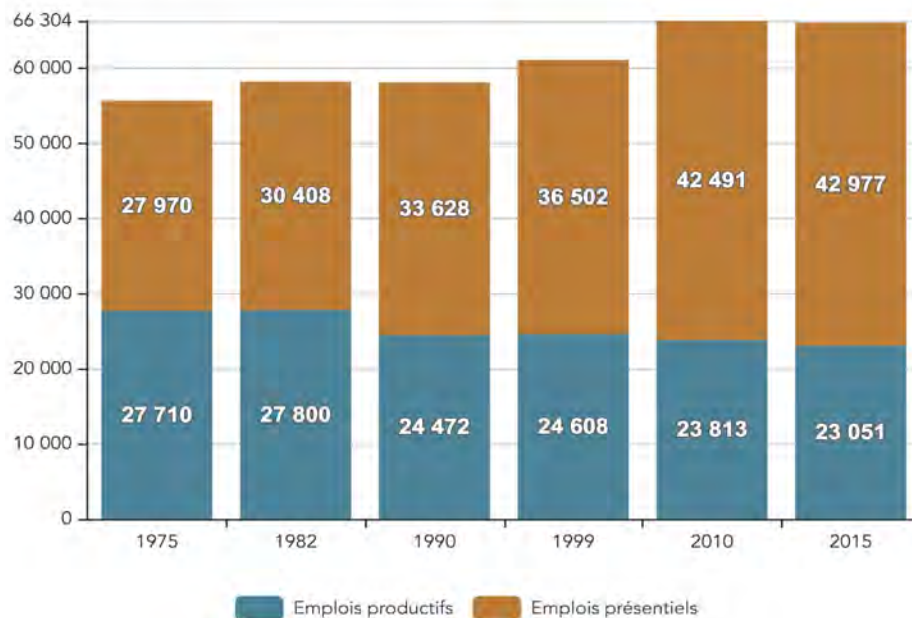
Globalement, malgré une taille relativement modeste de ses agglomérations, le Centre Ouest Aveyron possède une base de départ non négligeable en termes d'emploi métropolitain, lié au statut de préfecture de Rodez, et susceptible d'alimenter un développement économique propre au territoire.

Des emplois présentsiels et productifs en évolution inverse

Les activités présentsiels : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives : activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

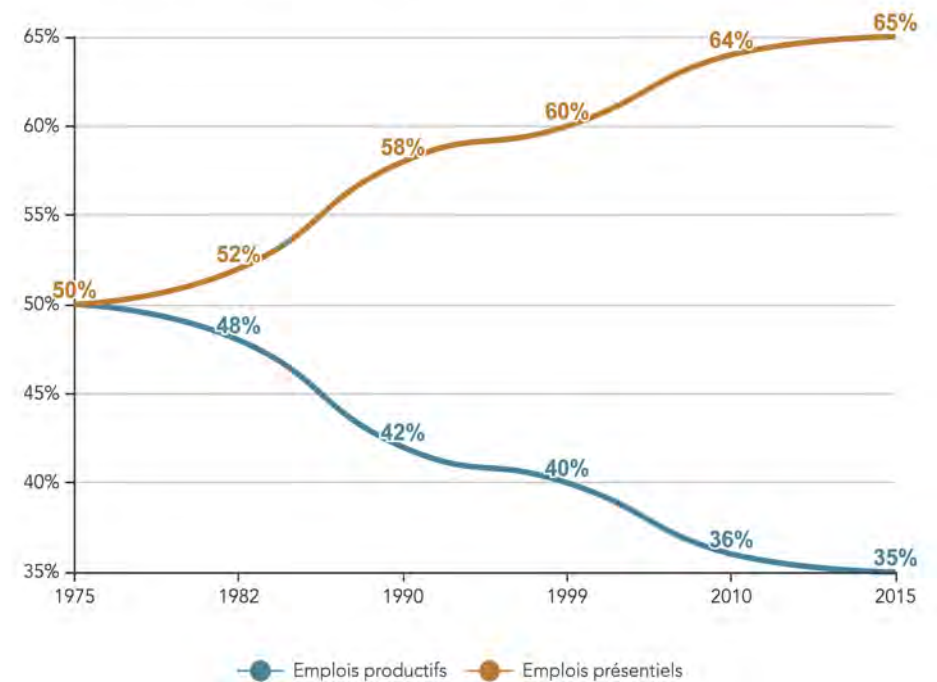
Proportion d'emplois présentsiels et productifs en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



L'économie du territoire du SCoT est marquée par la prédominance des emplois présentsiels : 65 % de l'ensemble des emplois, contre 35 % pour les emplois productifs.

Depuis 1975, les évolutions des sphères présentsiels et productives suivent une tendance inverse.

Évolution des emplois présentsiels et productifs entre 1975 et 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Comme l'ensemble des autres territoires de comparaison, le SCoT Centre Ouest Aveyron est marqué par une présentialisation de son économie ; mais celle-ci s'effectue à un rythme moindre que dans les territoires voisins ou la Région.

Cette réalité confirme la tonalité productive (industrielle, agricole, de services) du territoire et sa relative résilience dans ce domaine.

Une création d'entreprises dynamique

Comme dans de nombreux territoires, les établissements du SCoT ont été impactés par les effets de la conjoncture économique. Entre 2011 et 2016 le nombre d'établissements en activité a diminué de 1 527 unités (soit une baisse de 8 %), certains territoires dans l'environnement proche du SCoT, notamment celui du Pays de Figeac, ayant mieux résisté aux variations économiques pendant la même période.

Au sein du SCoT, le nombre d'établissements a régressé dans tous les EPCI, sauf dans celui de Rodez Agglo, où il a progressé de 503 unités, soit + 9 %.

On enregistre néanmoins un nombre important de créations d'entreprises (+ 858 en 2016), ce qui montre que la baisse du nombre total des entreprises s'accompagne d'une mutation et d'un renouvellement important, le « cycle de vie » des entreprises tendant à devenir plus court et plus heurté.

Création d'entreprise en 2016
(Source : ACOSS, traitement EAU)

Le phénomène de développement de l'auto-entrepreneuriat, nouvelle forme d'exercice du travail, conjugué à une recherche de productivité, peuvent notamment expliquer le volume des créations d'entreprises.

Evolution du nombre d'établissements entre 2011 et 2016

(Source : ACOSS, traitement EAU)

	Établissement en 2011	Établissement en 2016	Poids des établissements au sein du SCoT en 2016	Variation absolue des établissements 2011-2016	Variation relative des établissements 2011-2016
CA Rodez Agglomération	5 499	6 002	34,2 %	503	9,1 %
CC du Grand Villefranchois	3 754	3 432	19,5 %	-322	-8,6 %
CC Decazeville Communauté	1 728	1 577	9,0 %	-151	-8,7 %
CC Pays Ségali	2 622	2 108	12,0 %	-514	-19,6 %
CC Conques-Marcillac	1 572	1 324	7,5 %	-248	-15,8 %
CC du Plateau de Montbazens	966	777	4,4 %	-189	-19,6 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1 095	818	4,7 %	-277	-25,3 %
CC du Réquistanais	1 053	840	4,8 %	-213	-20,2 %
CC du Pays Rignacois	796	680	3,9 %	-116	-14,6 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	19 085	17 558	100,0 %	-1 527	-8,0 %

	Création d'entreprises par secteur en 2016 : Poids des créations											
	Industrie		Construction		Commerce, transports, restauration et hébergement		Services marchands entreprises		Services marchands ménages		Total	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
CA Rodez Agglomération	14	4%	48	14%	80	24%	106	31%	92	27%	340	100%
CC du Grand Villefranchois	17	10%	24	14%	52	30%	29	17%	51	29%	173	100%
CC Decazeville Communauté	9	9%	15	15%	30	30%	25	25%	22	22%	101	100%
CC Pays Ségali	10	11%	10	11%	23	26%	21	24%	24	27%	88	100%
CC Conques-Marcillac	7	14%	10	20%	12	24%	10	20%	10	20%	49	100%
CC du Plateau de Montbazens	4	13%	8	27%	8	27%	6	20%	4	13%	30	100%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1	3%	12	35%	7	21%	6	18%	8	24%	34	100%
CC du Réquistanais	2	12%	0	0%	7	41%	4	24%	4	24%	17	100%
CC du Pays Rignacois	0	0%	6	23%	5	19%	10	38%	5	19%	26	100%
SCOT Centre Ouest Aveyron	64	7%	133	16%	224	26%	217	25%	220	26%	858	100%

Une géographie de l'emploi très polarisée

Une répartition de l'emploi concentrée sur les pôles principaux

Près de la moitié des 66 029 emplois du territoire sont localisés au sein de l'agglomération de Rodez, les epci du Grand Villefranchois et de Decazeville Communauté représentant cependant plus de 10 % des emplois du Centre Ouest Aveyron.

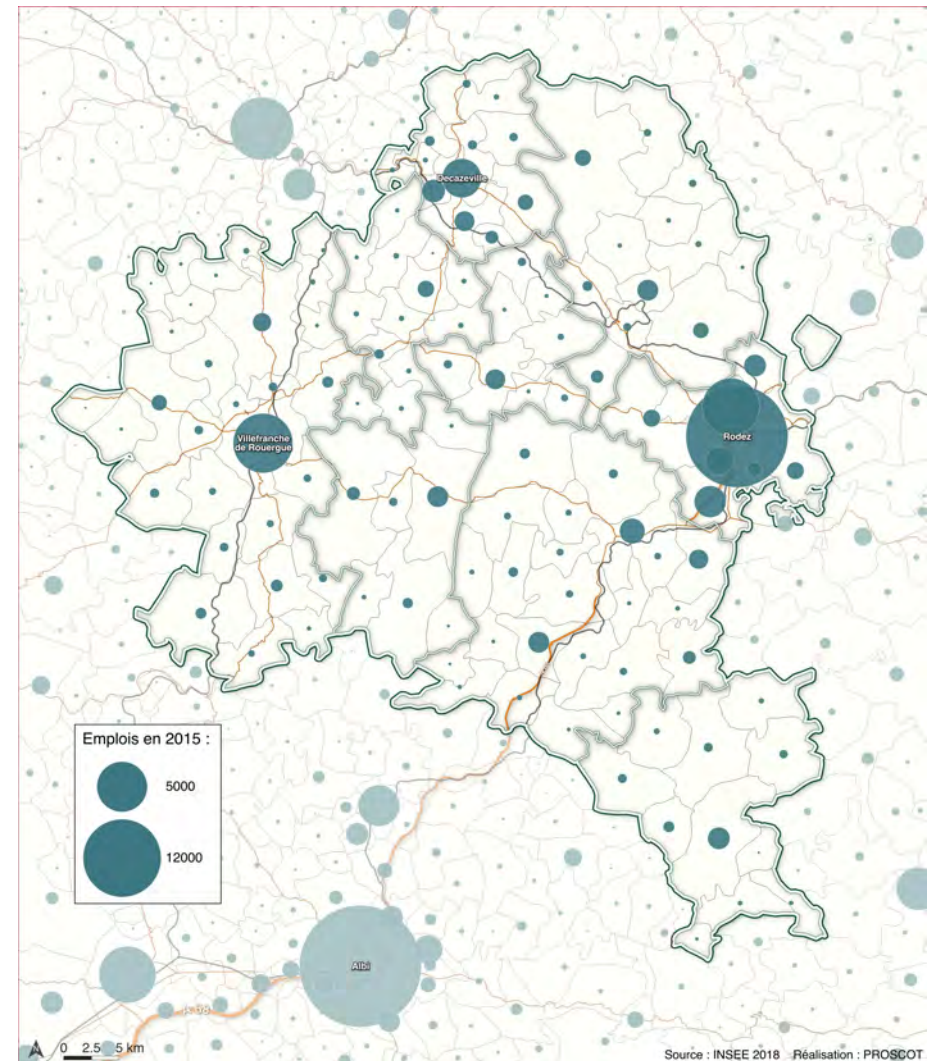
Nombre d'emplois au lieu de travail par EPCI en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

EPCI	Emplois en 2015	Poids de l'emploi au sein du SCoT en 2015
CA Rodez Agglomération	33 328	50,5 %
CC du Grand Villefranchois	11 000	16,7 %
CC Decazeville Communauté	6 870	10,4 %
CC Pays Ségali	5 158	7,8 %
CC Conques-Marcillac	3 078	4,7 %
CC du Plateau de Montbazens	1 491	2,3 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1 708	2,6 %
CC du Pays Rignacois	1 463	2,2 %
CC du Réquistanais	1 933	2,9 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	66 029	100,0 %

Avec 20 668 emplois en 2015, la préfecture de Rodez possède 31 % des emplois du territoire du SCoT.

Deux autres communes dépassent les 6 000 emplois au lieu de travail en 2015 : Villefranche-de-Rouergue (7 094 emplois) et Onet-le-Château (6 619 emplois, dont près de 1 800 au sein de l'entreprise Bosch, premier employeur du SCoT).

Spatialisation de l'emploi au lieu de travail en 2015 par commune
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Une attractivité économique en légère hausse

Taux de concentration de l'emploi : désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'un territoire exerce sur un autre.

L'attractivité par l'emploi exercée par le SCoT démontre une certaine autonomie économique du territoire : en 2015, 108 emplois pour 100 actifs occupés résidents sont recensés, contre 107 emplois pour 100 actifs résidents en 2010.

Seuls trois EPCI présentent davantage d'emplois que d'actifs occupés résidents. Ce sont ceux qui comptent dans leur périmètre un pôle urbain et économique principal :

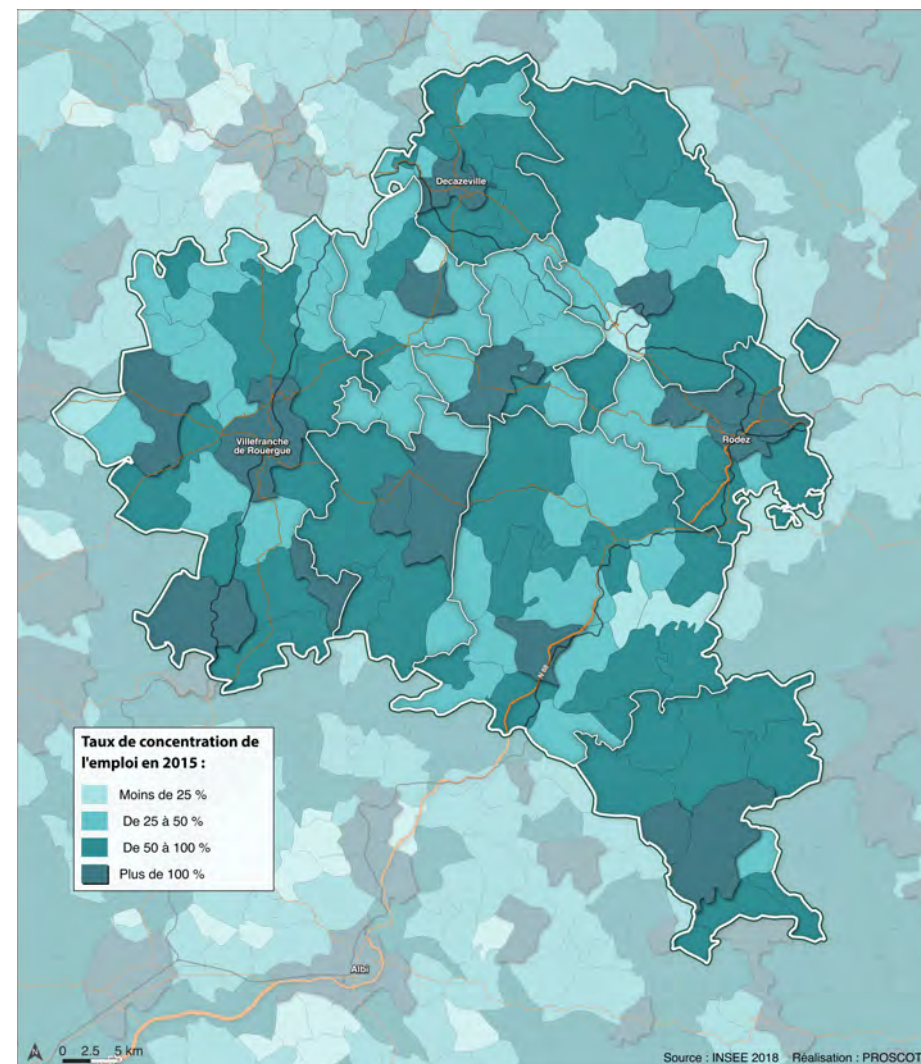
- La CA de Rodez Agglo : 139 emplois pour 100 actifs occupés résidents ;
- La CC de Decazeville Communauté et celle du Grand Villefranchois : 108 emplois pour 100 actifs occupés résidents ;

L'attractivité économique des territoires du SCoT a évolué de manière diverse depuis 2010, avec une attractivité renforcée pour la CC du Plateau de Montbazens (+ 3 points), celle de Decazeville Communauté (+ 3 points), la seule baisse sensible étant celle du Pays Rignacois (- 9 points).

Taux de concentration de l'emploi en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

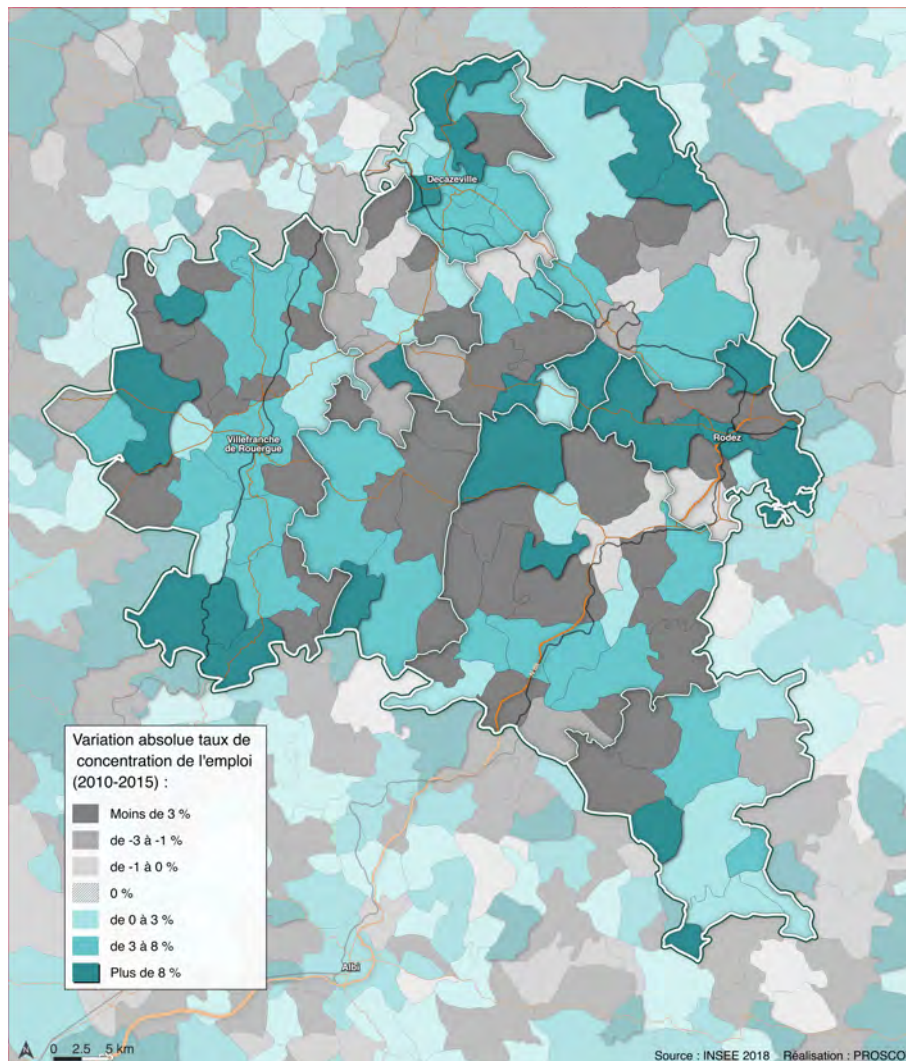
Taux de concentration de l'emploi - Nombres et évolutions 2010-2015					
	TCE 2010	TCE 2015	Variation absolue du TCE 2010-2015	Variation relative du TCE 2010-2015	TCAM du TCE 2010-2015
CA Rodez Agglomération	139,3	141,1	1,8	1,3 %	0,3 %
CC du Grand Villefranchois	107,5	108,2	0,8	0,7 %	0,1 %
CC Decazeville Communauté	104,9	108,2	3,3	3,1 %	0,6 %
CC Pays Ségali	69,5	69,3	-0,3	-0,4 %	-0,1 %
CC Conques-Marcillac	60,6	61,4	0,8	1,3 %	0,3 %
CC du Plateau de Montbazens	55,7	58,4	2,8	5,0 %	1,0 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	87,8	87,8	0,0	0,0 %	0,0 %
CC du Pays Rignacois	75,5	66,1	-9,4	-12,4 %	-2,6 %
CC du Réquistanais	98,0	98,4	0,3	0,3 %	0,1 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	107,0	107,8	0,7	0,7 %	0,1 %

Taux de concentration de l'emploi en 2015, par commune
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



A l'échelle communale, on constate que les taux élevés se situent dans les pôles principaux, dans leurs périphéries, mais également dans des communes rurales plus élevées où des entreprises artisanales ou industrielles sont implantées.

Evolution 2010-2015 du taux de concentration de l'emploi, par commune
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



L'évolution récente de ce taux concerne quelquefois des communes où il était bas en 2010, ce qui témoigne d'une certaine dispersion de l'emploi local ; cependant, la ville de Rodez continue sa progression avec des taux très élevés qui passent de 200 à 212 de 2010 à 2015 (deux fois plus d'emploi, sur place que d'actifs résidant dans la commune).

Au global, l'indice de concentration économique montre une attractivité économique importante pour le Centre Ouest Aveyron, qui constitue un pôle d'emploi qui attire de plus en plus d'actifs résidant dans les territoires voisins.

On voit là l'importance des questions d'accessibilité et d'économie des flux dans le développement économique, mais également le rôle économique polarisant de l'agglomération de Rodez et des deux autres pôles principaux (Decazeville et Villefranche-de-Rouergue) au compte de l'emploi de tout le territoire.

Un niveau d'activité élevé

Une population active en accroissement

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.

Le territoire comptabilise 68 141 actifs âgés de 15 à 64 ans.

Ce chiffre est en progression par rapport à 2010 (736 personnes supplémentaires), et s'accroît plus rapidement que dans les territoires voisins.

Les taux d'activité les plus faibles sont enregistrés au sein de la CC de Decazeville Communauté (68 %) et de la CC du Pays Rignacois (68,5 %).

Nombre d'actifs en 2010 et 2015 et (évolution
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

Actifs - Nombres et évolutions 2010-2015						
	Actifs en 2010	Actifs en 2015	Poids des actifs au sein du SCoT en 2015	Variation absolue des actifs 2010-2015	Variation relative des actifs 2010-2015	TCAM des actifs 2010-2015
CA Rodez Agglomération	25 977	26 284	38,6 %	307	1%	0,2 %
CC du Grand Villefrancois	11 363	11 694	17,2 %	331	3%	0,6 %
CC Decazeville Communauté	7 620	7 422	10,9 %	-198	-3%	-0,5 %
CC Pays Ségali	7 721	7 975	11,7 %	254	3%	0,6 %
CC Conques-Marcillac	5 386	5 347	7,8 %	-39	-1%	-0,1 %
CC du Plateau de Montbazens	2 614	2 755	4,0 %	140	5%	1,1 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	2 358	2 159	3,2 %	-199	-8%	-1,7 %
CC du Pays Rignacois	2 135	2 384	3,5 %	249	12%	2,2 %
CC du Réquistanais	2 232	2 122	3,1 %	-109	-5%	-1,0 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	67 406	68 141	100,0 %	736	1%	0,2 %

Les taux les plus élevés sont ceux de la CC du Plateau Montbazens, du Pays Ségali (76 %), de Conques-Marcillac (75,5 %) et ceux de Rodez Agglo (74 %).

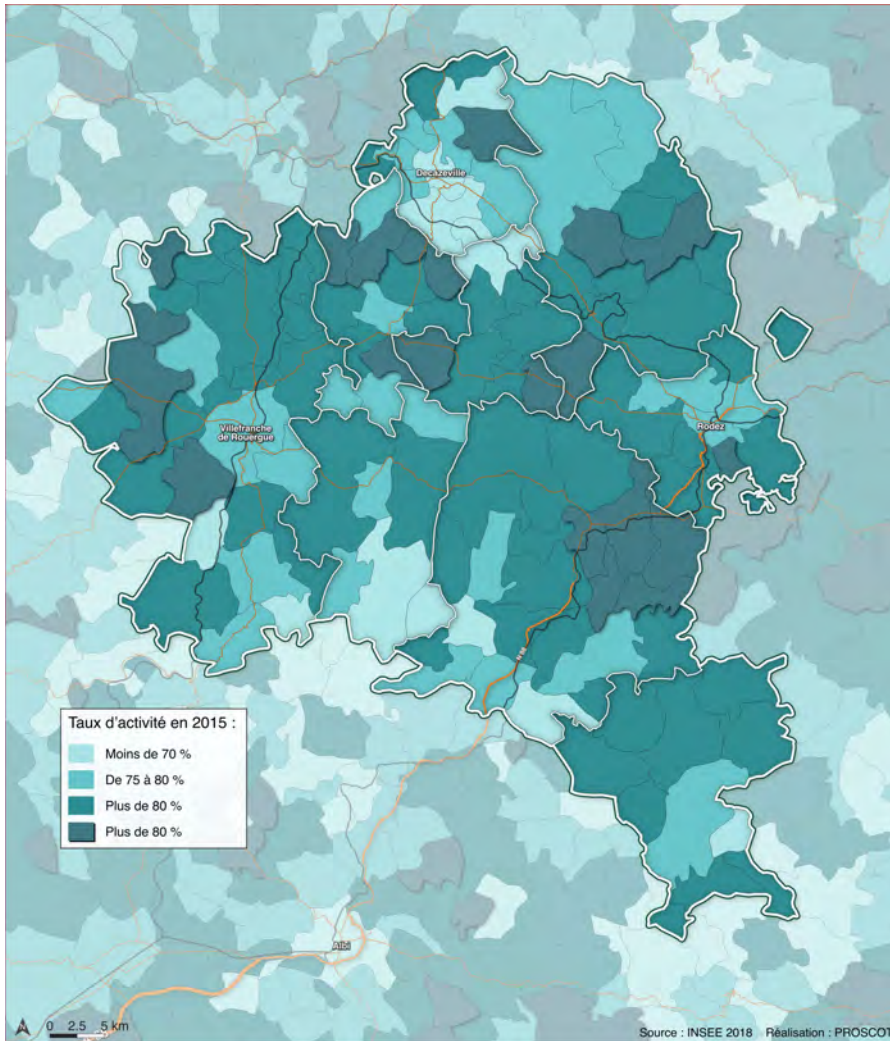
Taux d'activité en 2010 et 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

Taux d'activité - Nombres et évolutions 2010-2015					
	Taux d'activité 2010	Taux d'activité 2015	Variation absolue du taux d'activité 2010-2015	Variation relative du taux d'activité 2010-2015	TCAM du taux d'activité 2010-2015
CA Rodez Agglomération	73,7	74,6	0,9	1,2 %	0,2 %
CC du Grand Villefrancois	71,2	75,1	3,9	5,4 %	1,1 %
CC Decazeville Communauté	67,6	70,5	2,9	4,4 %	0,9 %
CC Pays Ségali	76,0	77,6	1,6	2,1 %	0,4 %
CC Conques-Marcillac	75,5	77,5	2,0	2,7 %	0,5 %
CC du Plateau de Montbazens	76,1	79,4	3,3	4,3 %	0,8 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	72,6	70,0	-2,6	-3,6 %	-0,7 %
CC du Pays Rignacois	68,5	74,9	6,4	9,3 %	1,8 %
CC du Réquistanais	72,3	73,0	0,7	1,0 %	0,2 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	72,7	74,7	2,0	2,7 %	0,5 %

Ces taux sont liés, essentiellement, à l'âge des populations, puisque les chômeurs sont des actifs.

Globalement, ces taux sont relativement élevés.

Ils impacteront sans doute la richesse du territoire sur le long terme, puisque les revenus d'activité ne sont pas limités ou contingents, alors que les revenus d'inactivité (qui sont souvent des revenus de transfert) sont moins susceptibles d'une évolution favorable à long terme.



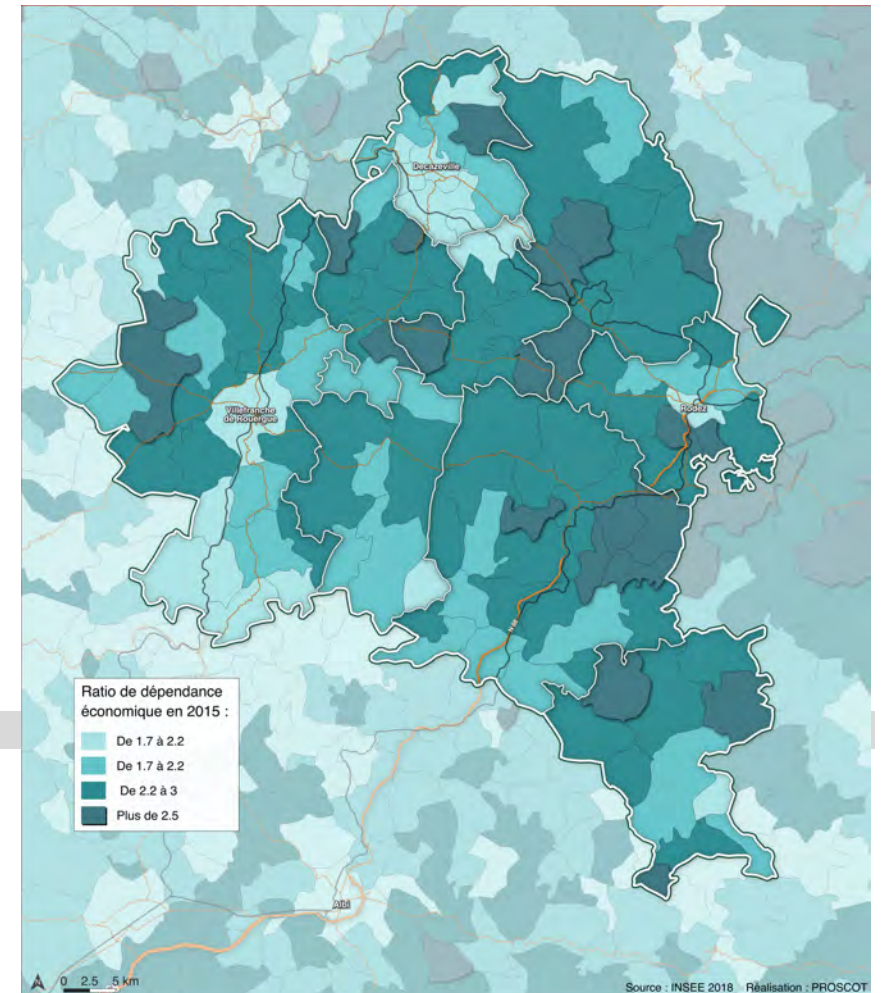
Le taux d'activité en 2015 par commune (Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

Les taux d'activité les plus importants se concentrent dans la périphérie éloignée des grands pôles, qui connaissent, eux, des taux nettement plus bas, ce qui reflète le relatif vieillissement des centres-villes et l'éloignement progressif des actifs.

Taux de dépendance économique : nombre d'individus ayant un emploi, rapporté au nombre potentiel d'individus sans emploi (chômeurs et inactifs). Plus ce taux est élevé, plus forte sera la croissance.

Le ratio de dépendance économique du SCoT se dégrade et reste élevé par rapport aux autres territoires : pour 2,1 actifs occupés, on comptabilise 1 personne qui ne travaille pas (entre 1,8 et 1,9 actifs occupés en moyenne dans les territoires voisins).

Ratio de dépendance économique par commune en 2015 (Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Un taux de chômage structurellement bas

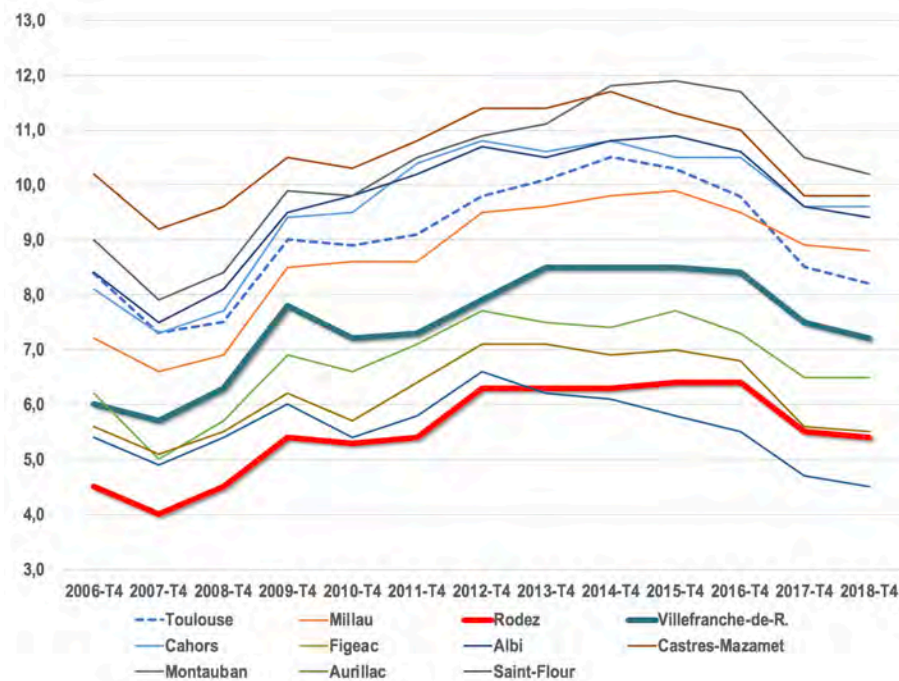
Taux de chômage : pourcentage de chômeurs de 15-64 ans dans la population active de la classe correspondante (actifs occupés et chômeurs).

Il y a en France deux sources de statistiques principales sur le chômage : les statistiques du Ministère du travail, élaborés à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi et l'enquête Emploi de l'INSEE, qui mesure le chômage au sens du BIT (Bureau International du Travail).

Des données plus récentes relatives au taux de chômage sont fournies chaque trimestre par l'Insee, mais elles ne sont disponibles qu'aux échelles nationale, régionale, départementale et zone d'emploi.

Par rapport aux territoires voisins, le taux de chômage au sein du Centre Ouest Aveyron est faible : 5,2 % au 4^{ème} trimestre 2018 pour la zone d'emploi de Rodez et 7,2 % pour celle de Villefranche-de-Rouergue.

Taux de chômage des 15-64 ans – valeurs du 4^{ème} trimestre des années 2006 à 2018, par zone d'emploi
(Source : pôle emploi-INSEE, traitement EAU)



Il est quelquefois allégué que le taux de chômage aveyronnais est lié à une faiblesse du nombre des actifs (puisque le taux de chômage est calculé sur les actifs) ; nous avons vu (cf. chapitre sur le taux d'activité) que le taux d'activité local était plutôt élevé. Le taux de chômage est donc plutôt lié à un niveau d'activité économique élevé, notamment dans l'agriculture et l'industrie, et à une attractivité économique du territoire.

Parmi les territoires voisins, seule la zone d'emploi de Saint-Flour, depuis 2012, présente des taux plus bas que celle de Rodez, celle de Villefranche-de-Rouergue s'intercalant dans la moyenne basse des zones d'emploi observées.

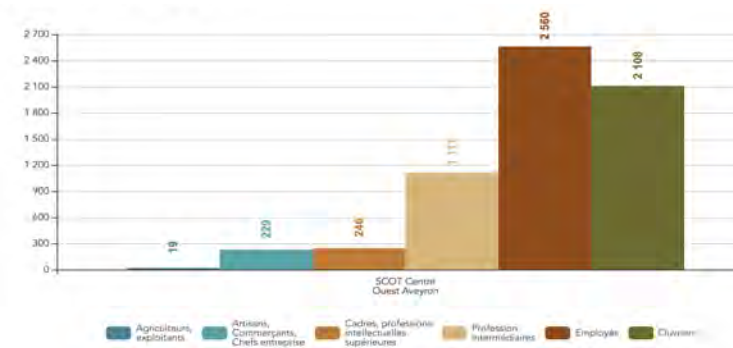
Nombre et évolution des chômeurs de 2010 à 2015 (Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

Chômeurs - Nombres et évolutions 2010-2015						
	Chômeurs en 2010	Chômeurs en 2015	Poids du chômage au sein du SCoT en 2015	Variation absolue du chômage 2010-2015	Variation relative du chômage 2010-2015	TCAM du chômage 2010-2015
CA Rodez Agglomération	2 127	2 620	38,3 %	493	23%	4,3 %
CC du Grand Villefranchois	1 218	1 495	21,8 %	278	23%	4,2 %
CC Decazeville Communauté	908	1 099	16,0 %	191	21%	3,9 %
CC Pays Ségall	344	551	8,0 %	207	60%	9,9 %
CC Conques-Marcillac	314	323	4,8 %	14	4%	0,9 %
CC du Plateau de Montbezans	180	217	3,2 %	37	20%	3,8 %
CC Aveyron Bas Ségala Viour	196	220	3,2 %	24	13%	2,4 %
CC du Pays Rignacois	137	157	2,3 %	19	14%	2,7 %
CC du Réquistanais	138	162	2,4 %	23	17%	3,2 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	5 563	6 850	100,0 %	1 287	23%	4,2 %

A l'échelle du SCoT, le chômage concerne plus les pôles économiques du territoire (CC du Grand Villefranchois, Decazeville Communauté, Rodez Agglo).

Au sein des chômeurs, prédominent les catégories socio-professionnelles des ouvriers et surtout des employés, le chômage baissant fortement avec la qualification professionnelle.

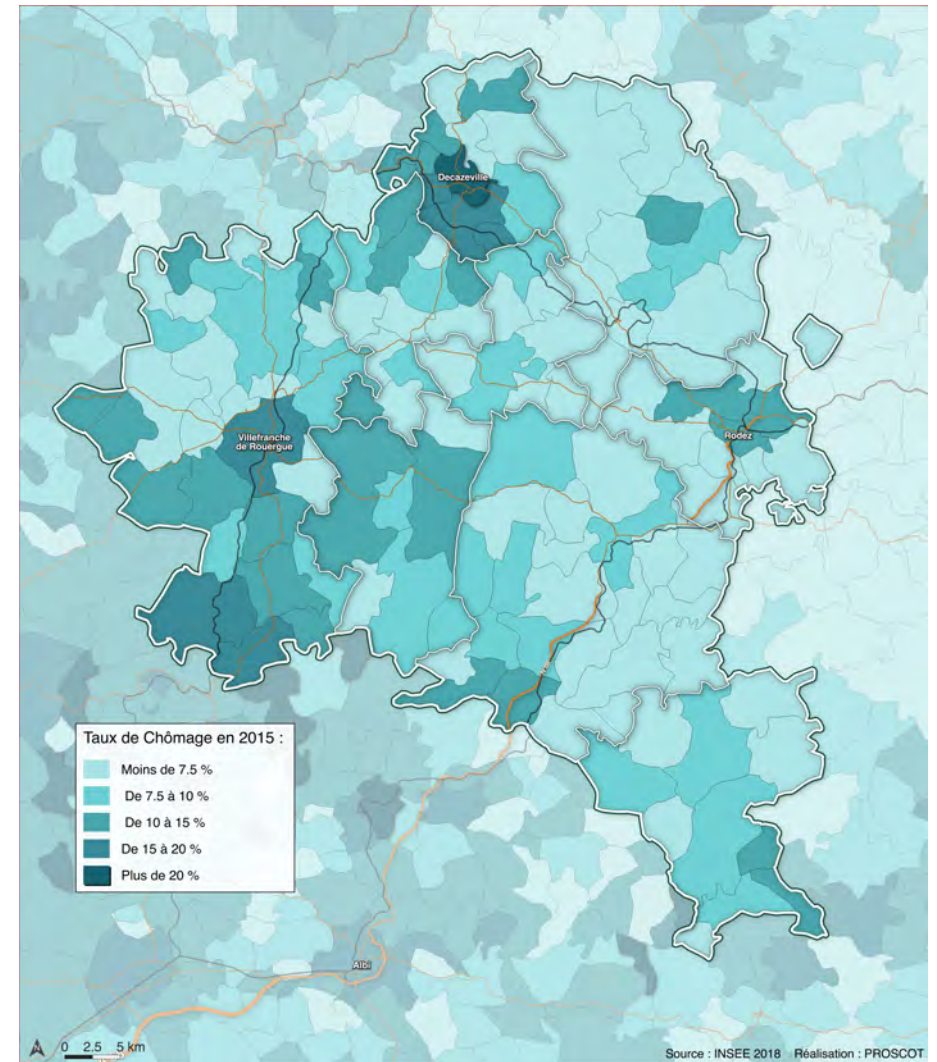
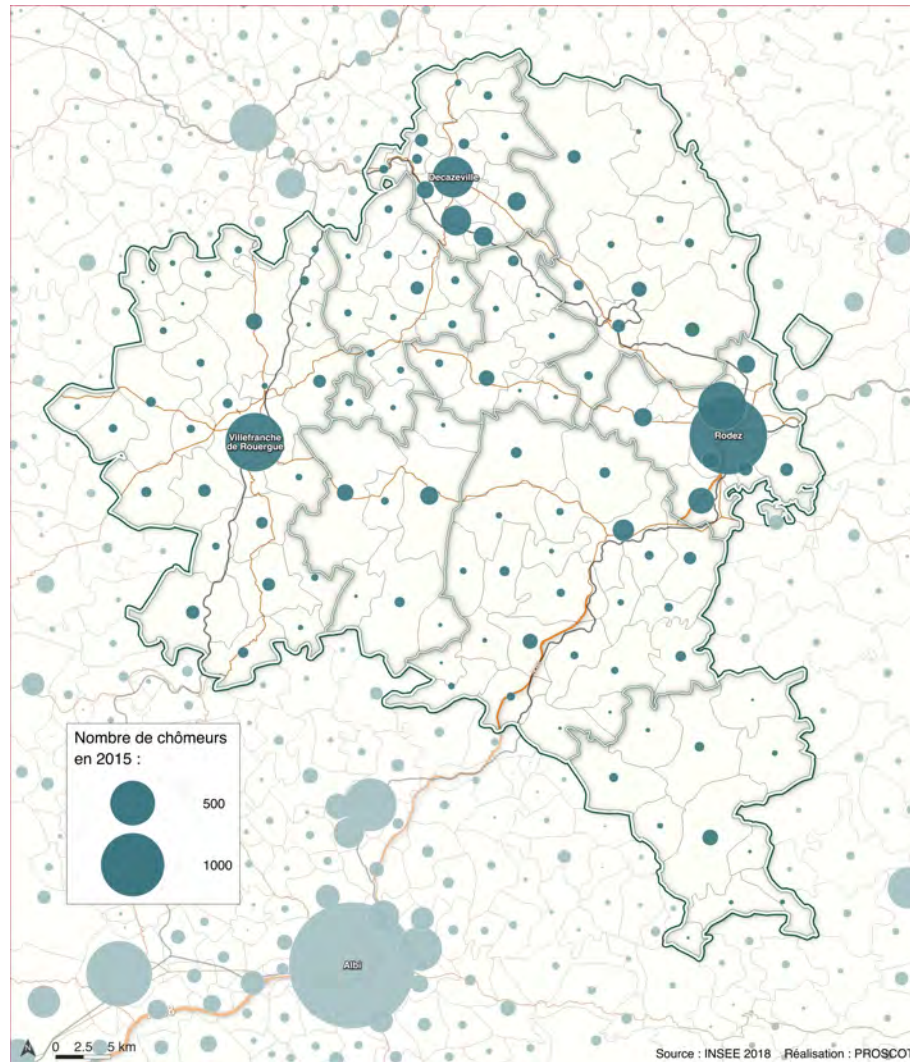
Nombre de chômeurs selon leur CSP, 2015
(Source : INSEE, traitement EAU)



L'analyse à la commune montre que le phénomène du chômage est un phénomène largement urbain : à quelques exceptions communales près, les taux de chômage élevés se rencontrent dans les agglomérations et leurs périphéries, et notamment celles de Decazeville et de Villefranche-de-Rouergue.

A gauche : nombre de chômeurs en 2015 par commune
A droite : taux de chômage en 2015 par commune

Source : (Source : INSEE, traitement EAU)

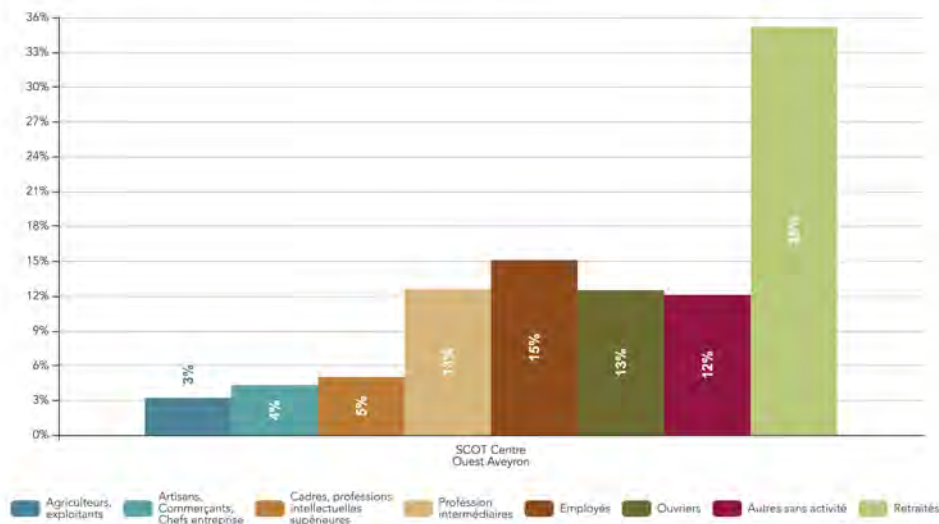


Des indicateurs sociaux équilibrés

Des catégories socioprofessionnelles en évolution rapide

Au sein de l'ensemble de la population du Centre Ouest Aveyron, le poids des retraités apparaît comme déterminant, avec une part de 35 %, auxquels il faut ajouter 12 % d'autres inactifs, ce qui aboutit à une proportion de la moitié de la population pour ces deux catégories :

Les catégories socioprofessionnelles de l'ensemble de la population en 2015, à l'échelle du SCoT
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



La proportion de retraités monte à :

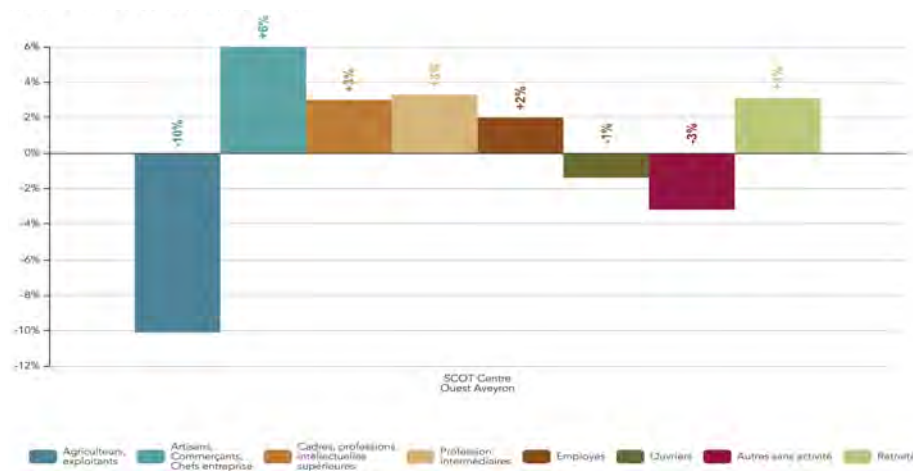
- 45 % dans la CC Aveyron Bas ségala Viaur ;
- 43 % dans la CC du Réquistanais.

Les catégories socioprofessionnelles de l'ensemble de la population en 2015, par EPCI
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

EPCI	Population de plus de 15 ans par CSP en 2015 : Parts							
	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Profession intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
CA Rodéz Agglomération	0,6 %	3,3 %	7,3 %	16,0 %	17,1 %	12,4 %	29,0 %	14,4 %
CC du Grand Villefrancois	3,0 %	5,3 %	4,2 %	10,3 %	14,4 %	13,0 %	38,4 %	11,3 %
CC Decazeville Communauté	1,5 %	3,5 %	2,6 %	8,5 %	14,1 %	14,9 %	41,2 %	13,7 %
CC Pays Ségali	6,9 %	4,4 %	4,2 %	11,4 %	14,7 %	13,2 %	36,1 %	9,0 %
CC Conques-Marcillac	4,2 %	6,3 %	4,9 %	16,1 %	13,0 %	11,8 %	34,3 %	9,4 %
CC du Plateau de Montbazens	5,1 %	5,4 %	3,8 %	10,7 %	15,8 %	12,9 %	37,7 %	8,7 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	7,2 %	4,4 %	3,3 %	8,8 %	11,1 %	9,7 %	45,4 %	10,1 %
CC du Pays Rignacols	6,7 %	4,3 %	4,1 %	14,1 %	15,1 %	9,4 %	35,4 %	10,8 %
CC du Réquistanais	12,6 %	5,0 %	1,4 %	7,5 %	12,5 %	7,8 %	43,7 %	9,6 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	3,2 %	4,3 %	5,0 %	12,6 %	15,1 %	12,5 %	35,2 %	12,1 %

Les évolutions récentes de ces CSP sont modestes, sauf pour les agriculteurs (- 10 % de 2010 à 2015) :

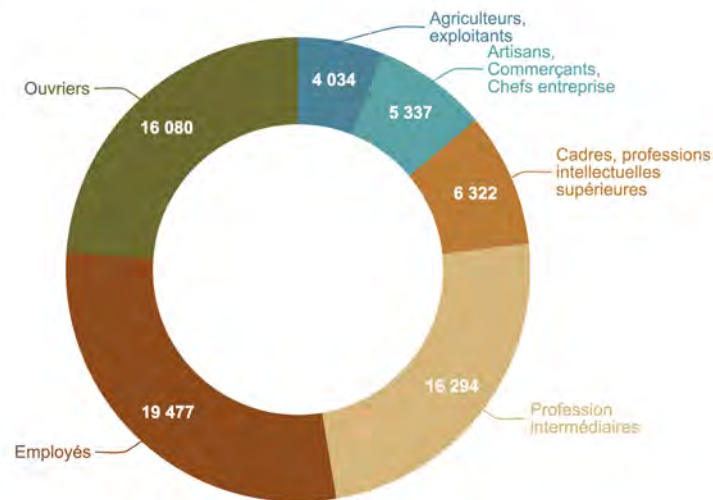
Les catégories socioprofessionnelles de l'ensemble de la population de 2010 à 2015 (total SCOT)
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Au sein des seuls actifs, la composition socioprofessionnelle du SCoT met en lumière son équilibre, avec trois « blocs » presque égaux : ouvriers, employés, professions intermédiaires, qui, au total, représentent plus des trois-quarts des actifs.

Il faut néanmoins remarquer le caractère agricole et industriel du territoire : 6 % des actifs sont agriculteurs exploitants (contre 3 % pour l'ancienne région Midi-Pyrénées) et 24% sont des ouvriers contre 20% pour l'échelon régional.

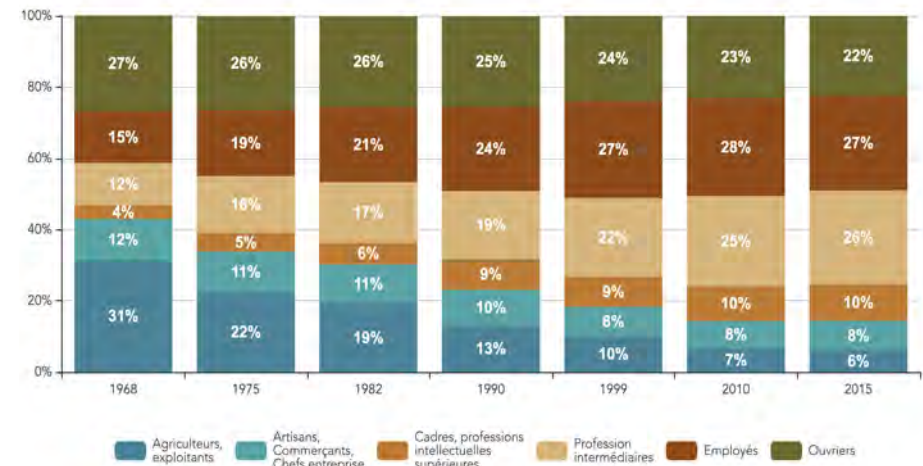
Actifs de 15-64 ans par catégories socioprofessionnelles en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



La proportion d'agriculteurs est particulièrement élevée au sein des territoires ruraux, notamment de la CC du Réquistanais (27 % des actifs) et de la CC Aveyron Bas Ségala Viaur (16 % des actifs). La part des ouvriers est supérieure à la moyenne du territoire au sein de la CC Decazeville-Communauté (32 % des actifs).

Les évolutions des CSP sur le long terme illustrent surtout la diminution drastique du nombre et de la proportion d'agriculteurs, qui représentaient 31 % des actifs en 1968 et n'en représentent plus aujourd'hui que 6 % (et encore ce chiffre local est-il très supérieur aux moyennes régionales et nationales).

Evolution de la part des actifs selon leur catégorie socioprofessionnelle depuis 1968
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Des ressources des ménages contrastées

Champ : le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite).

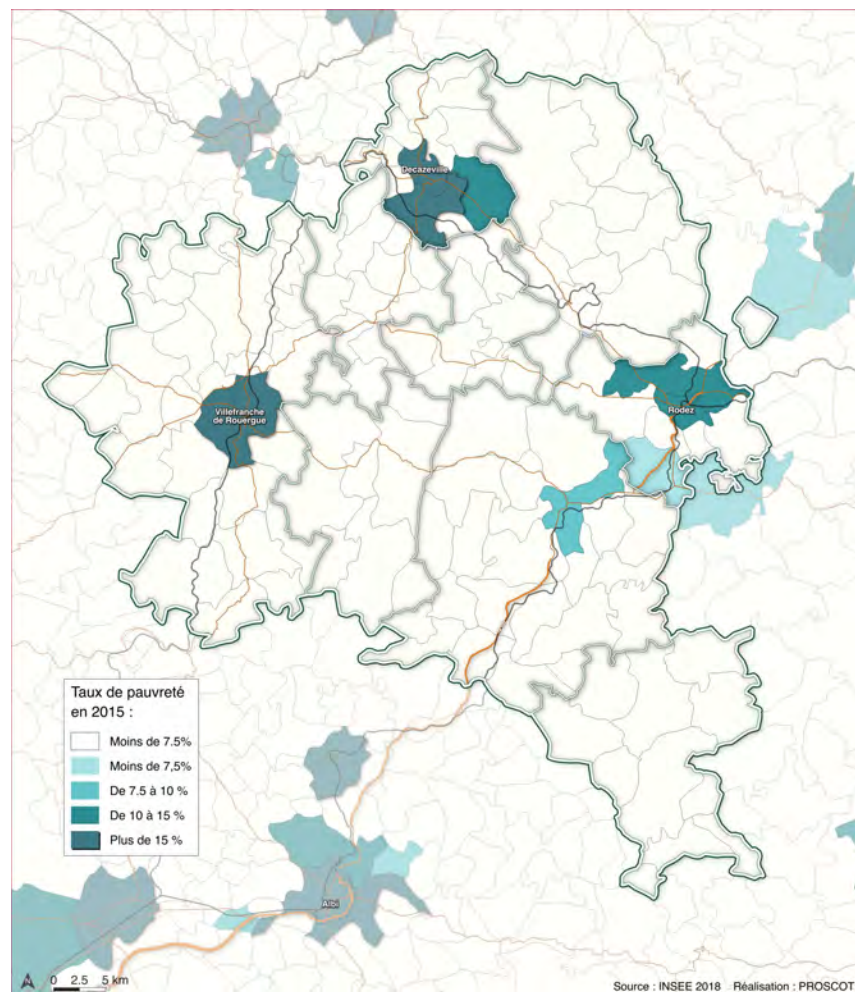
Taux de pauvreté : il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60% du niveau de vie médian du territoire). A l'échelle nationale, 14,9 % de la population est concernée par la pauvreté. La population du SCoT est moins impactée avec un taux de pauvreté de 13,5%.

A l'échelle du SCoT, des disparités apparaissent :

- Les taux de pauvreté les plus élevés concernent la CC Aveyron Bas Ségala Viaur (20,7%) et celle du Réquistanais (20,1%) ;
- Les taux de pauvreté sont particulièrement faibles au sein CA de Rodez Agglo (11%).

A l'échelle communale, le taux de pauvreté est fort dans les pôles urbains et faible dans les espaces ruraux, avec des contrastes saisissants :

Taux de pauvreté 2015, par commune
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Le revenu médian du territoire est légèrement en deçà de la moyenne régionale : 19 275 € annuel contre 20 131 €.

Les revenus moyens sont de 23 385 Euros par ménage fiscal, avec une différenciation importante selon les EPCI : de 26 282 Euros à Rodez Agglo à 19 733 à Decazeville Communauté et 19 821 € dans le Réquistanais.

Revenus par EPCI en 2015
(Source : INSEE, FILOSOFI, traitement EAU)

	Fiscalité et revenus en 2015					
	Revenu fiscal moyen	Salaire Moyen	Retraites, pensions et rentes moyennes	Revenu fiscal moyen des foyers fiscaux imposés	Impôt moyen des foyers fiscaux imposés	Part des foyers fiscaux imposés
CA Rodez Agglomération	26 282	26 400	23 143	39 582	3 495	47,9 %
CC du Grand Villefranchois	22 040	22 575	20 893	37 923	2 973	35,2 %
CC Decazeville Communauté	19 733	21 876	19 551	33 541	2 235	32,0 %
CC Pays Ségali	22 448	24 749	18 491	37 510	2 372	34,5 %
CC Conques-Marcillac	25 297	26 386	20 787	41 072	3 332	40,0 %
CC du Plateau de Montbazens	21 793	23 940	19 224	36 177	2 369	32,7 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	20 089	21 104	18 355	37 246	2 445	27,9 %
CC du Réquistanais	19 821	19 954	16 771	37 412	2 359	27,7 %
CC du Pays Rignacois	22 258	25 528	18 882	36 256	2 451	34,0 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	23 385	24 630	20 653	38 241	3 026	38,9 %

Ces revenus évoluent positivement dans tous les EPCI, avec une progression plus forte dans la CC du Plateau de Montbazens et un certain effet de rattrapage pour les EPCI où la moyenne des revenus est basse (Réquistanais, Aveyron Bas Ségala Viaur).

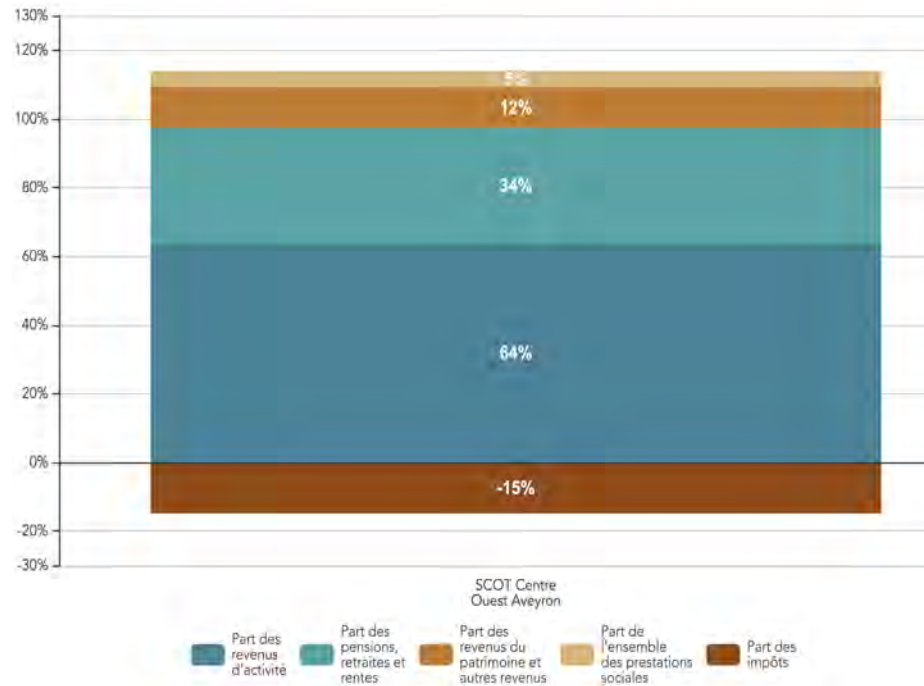
Evolution 2010-2015 des revenus par EPCI
(Source : INSEE, FILOSOFI, traitement EAU)

	Revenu fiscal moyen de 2010 à 2015 : évolution				
	Revenu fiscal moyen en 2010	Revenu fiscal moyen en 2015	Var absolue du revenu fiscal moyen 2010-2015	Var relative du revenu fiscal moyen 2010-2015	TCAM du revenu fiscal moyen 2010-2015
CA Rodez Agglomération	24 152	26 282	2 130	8,8 %	1,7 %
CC du Grand Villefranchois	20 204	22 040	1 835	9,1 %	1,8 %
CC Decazeville Communauté	17 913	19 733	1 820	10,2 %	2,0 %
CC Pays Ségali	19 371	22 448	3 077	15,9 %	3,0 %
CC Conques-Marcillac	22 499	25 297	2 797	12,4 %	2,4 %
CC du Plateau de Montbazens	18 424	21 793	3 369	18,3 %	3,4 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	17 781	20 089	2 309	13,0 %	2,5 %
CC du Réquistanais	17 704	19 821	2 117	12,0 %	2,3 %
CC du Pays Rignacois	19 567	22 258	2 692	13,8 %	2,6 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	21 074	23 385	2 311	11,0 %	2,1 %

Au sein de ces revenus, les revenus d'activité représentent 64 %, et les retraites 34 %.

Il faut remarquer que les revenus des retraites progressent plus vite que les revenus d'activité : + 3 % pour la période 2010-2015, contre 1,9 %.

Composition du revenu moyen en 2015
(Source : INSEE, FILOSOFI, traitement EAU)



Alors que 10% des ménages du territoire perçoivent des revenus annuels inférieurs à 11 100 €, 10% perçoivent des revenus supérieurs à 33 800 €.

Les disparités de revenus au sein du SCoT sont modérées. En moyenne les 10% des ménages les plus aisés perçoivent des revenus 3 fois supérieurs à ceux des 10% les moins aisés.

Cette réalité transparait également dans la répartition des revenus par décile (*en tenant compte du secret statistique qui limite la publication des résultats lorsque certaines données ne concernent qu'un nombre restreint de personnes, ce qui est souvent le cas dans des communes peu peuplées*).

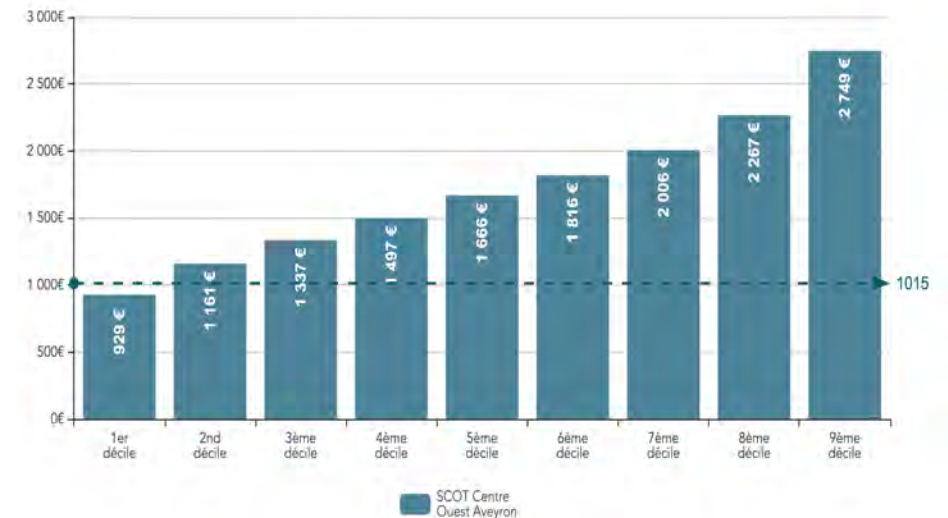
Les déciles : indicateurs de distribution de revenu. Les déciles sont utilisés pour décrire les disparités de revenus, notamment entre le premier et dernier.

A titre d'exemple, le premier décile est tel que 10% des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur et 90% présentent un revenu supérieur.

Ainsi, plus le rapport inter-décile est élevé, plus les inégalités en terme de revenus sont grandes.

Le rapport inter-décile (rapport entre le 9ème et le premier décile) est également de l'ordre de 3, ce qui est plutôt un indicateur d'homogénéité (ou de faible inégalité) des revenus à l'échelle globale du SCoT.

Revenu disponible par mois en 2015 (par décile)
(Source : INSEE, FILOSOFI, traitement EAU)



Une population de plus en plus diplômée

La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur au sein du territoire est similaire aux autres territoires voisins mais inférieur à l'échelle régionale (25 % contre 29 %).

Elle est plutôt supérieure à la moyenne des territoires ruraux, sans doute à mettre en relation avec les enseignements post-bac et professionnels dispensés sur place, et par l'influence de Toulouse, second pôle universitaire français.

La proportion de personnes peu diplômées (dont le niveau de diplômes le plus élevé est le brevet des collèges, ou le CAP ou le BEP) est à un niveau semblable aux territoires voisins mais supérieur aux moyennes régionales.

Le niveau de diplôme de la population du territoire explique, pour partie, un niveau de revenu médian inférieur à celui de l'échelle régionale, où la proportion de diplômés post-bac est supérieure.

Répartition de la population par diplôme obtenu en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

Diplômés par type en 2015 : Parts				
	Part des sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges, DNB	Part des CAP-BEP	Part des bacheliers	Part des enseignements supérieurs
CA Rodez Agglomération	26,2 %	23,2 %	19,5 %	31,1 %
CC du Grand Villefranchois	32,5 %	28,3 %	17,4 %	21,7 %
CC Decazeville Communauté	36,8 %	32,4 %	16,2 %	14,7 %
CC Pays Ségali	31,3 %	26,7 %	18,3 %	23,6 %
CC Conques-Marcillac	29,9 %	25,8 %	17,0 %	27,4 %
CC du Plateau de Montbazens	32,1 %	27,0 %	18,7 %	22,1 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	38,9 %	25,0 %	17,2 %	18,9 %
CC du Pays Rignacois	27,9 %	25,8 %	20,2 %	26,1 %
CC du Réquistanais	38,2 %	25,0 %	18,6 %	18,2 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	30,8 %	26,3 %	18,2 %	24,6 %

Cette réalité évolue rapidement, la proportion de non-diplômés diminuant rapidement, et, à l'autre bout du spectre, celle des diplômés de l'enseignement supérieur tendant à s'accroître non moins rapidement. Surtout, un effet de rattrapage est perceptible, les EPCI où la proportion de diplômés est la plus faible progressant quelquefois plus rapidement (cas de la CC Aveyron Bas Ségala Viaur).

Evolution 2010-2015 de la répartition de la population par diplôme obtenu
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

Diplômés par types 2010-2015 : Variation relative				
	Sans diplôme ou BEPC, brevet, DNB	CAP-BEP	Bacheliers	Enseignements supérieurs
CA Rodez Agglomération	-9%	6%	6%	12%
CC du Grand Villefranchois	-11%	13%	3%	14%
CC Decazeville Communauté	-17%	5%	3%	12%
CC Pays Ségali	-15%	9%	8%	18%
CC Conques-Marcillac	-17%	8%	3%	19%
CC du Plateau de Montbazens	-14%	11%	9%	19%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	-14%	4%	-1%	20%
CC du Pays Rignacois	-19%	5%	31%	12%
CC du Réquistanais	-20%	5%	19%	17%
SCOT Centre Ouest Aveyron	-13%	8%	6%	14%

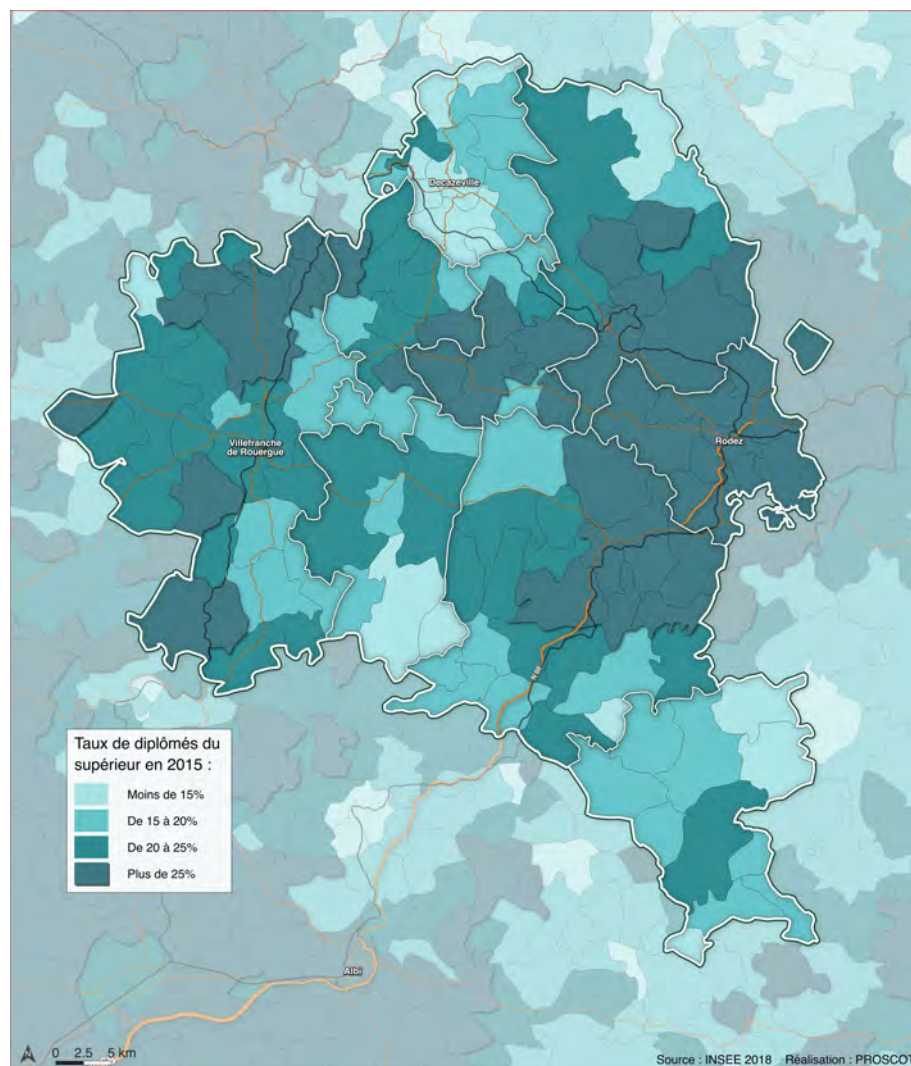
A l'échelle communale, on constate que le taux de diplômés du supérieur est fort dans l'agglomération de Rodez et dans ses périphéries, ainsi que dans certaines périphéries de Villefranche-de-Rouergue, et nettement plus faible dans les franges sud et nord.

La localisation des personnes sans diplôme est inverse, avec une surreprésentation dans les franges nord et sud, et une sous-représentation dans l'agglomération de Rodez.

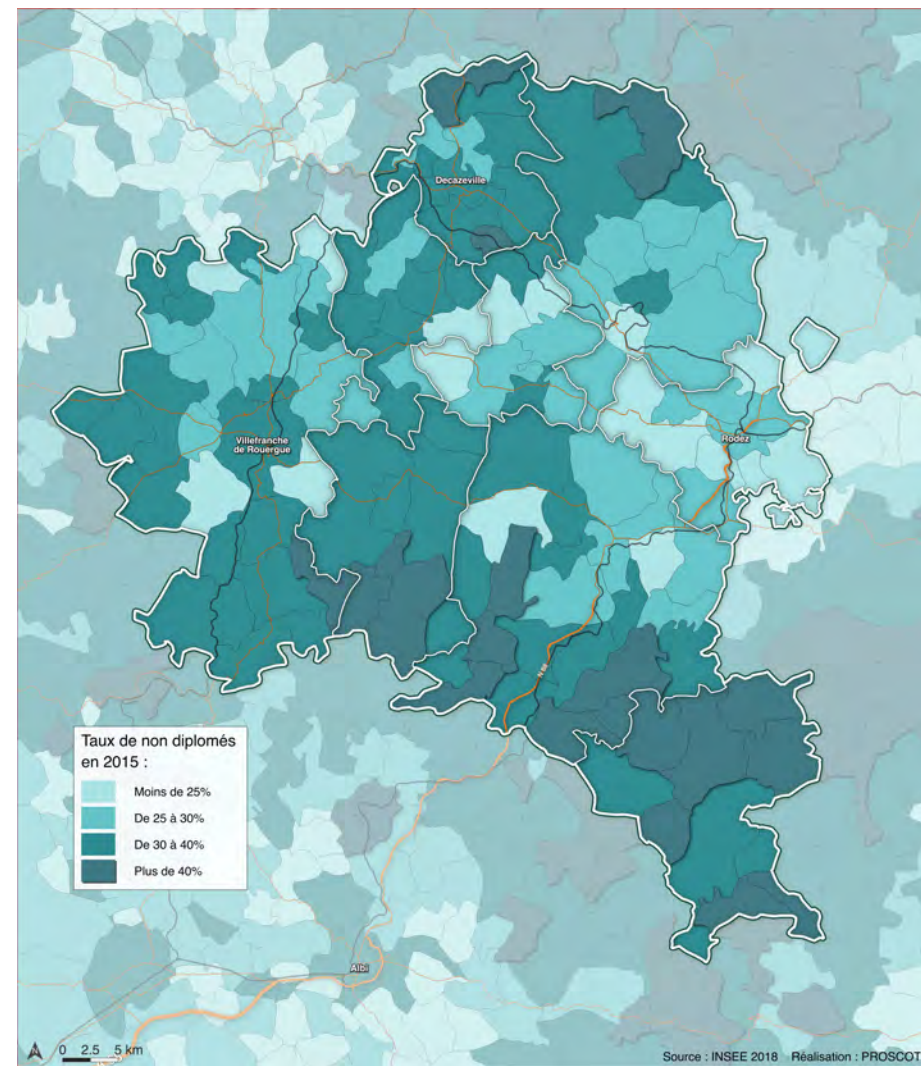
Cette répartition montre une certaine spécialisation territoriale entre espaces ruraux et espaces plus urbains, ces derniers accueillant des entreprises ayant besoin de qualifications plus élevées, ce qui, en retour,

crée une dynamique favorable à la localisation des diplômés dans ces espaces urbains.

Taux de diplômés de l'enseignement supérieur, par commune, en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Taux de non-diplômés, par commune, en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)



Des secteurs économiques diversifiés

Une filière industrielle très présente

Industrie : relèvent de l'industrie les activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels destinés au marché.

Le secteur industriel regroupe 9 682 emplois au sein du territoire (14,7 % de l'ensemble des emplois), dont :

- 28 % pour la fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac ;
- 20 % dans la métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements ;
- 17 % dans la fabrication de matériels de transport.

Nombre d'emplois par activité industrielle en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

	Industrie		
	Emploi 2015	Variation 2010-2015	TCAM 2010-2015
CA Rodez Agglomération	4 534	-180	-0,8 %
CC du Grand Villefranchois	1 962	37	0,4 %
CC Decazeville Communauté	1 490	-194	-2,4 %
CC Pays Ségali	673	-23	-0,7 %
CC Conques-Marcillac	384	9	0,5 %
CC du Plateau de Montbazens	184	57	7,8 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	191	-33	-3,2 %
CC du Pays Rignacois	129	-35	-4,7 %
CC du Réquistanais	134	-61	-7,2 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	9 682	-423	-0,9 %

La proportion d'emploi industriel est supérieure à la moyenne régionale et nationale : la différence n'est pas considérable (15 contre 12 % au plan national), mais, pour un territoire rural, cette réalité signe une tonalité industrielle qui marque profondément le Centre Ouest Aveyron.

Cette tonalité explique en partie (compte-tenu des retombées indirectes de l'industrie sur les autres secteurs économiques du territoire) les résultats du territoire en matière d'attractivité économique.

5 activités industrielles sont surreprésentées au sein du SCOT Centre Ouest Aveyron par rapport à la Région :

- La fabrication de machine et équipements ;
- La métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements ;
- La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques ;
- Le travail du bois, industries du papier et imprimerie ;
- La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.

Les activités métallurgiques sont une spécialisation significative de l'économie industrielle du territoire.

Le secteur industriel regroupe 1 455 entreprises au sein du territoire dont une majorité de TPE :

- Près de 90% des établissements industriels comptabilisent moins de 10 salariés ou aucun salarié ;
- 38 établissements dénombrent 50 salariés ou plus.

On constate également l'importance relative de Rodez Agglo et du Grand Villefranchois pour ce qui est des établissements industriels, mais également la vitalité du Pays Ségali, de Conques-Marcillac et du Réquistanais.

Nombre et parts d'établissements industriels en 2015
(Source : INSEE, RGP, SIRENE traitement EAU)

	Industrie	
	Nombre	Part
CA Rodez Agglomération	365	6%
CC du Grand Villefranchois	314	9%
CC Decazeville Communauté	146	9%
CC Pays Ségali	173	8%
CC Conques-Marcillac	114	9%
CC du Plateau de Montbazens	87	11%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	62	8%
CC du Réquistanais	123	15%
CC du Pays Rignacois	71	10%
SCOT Centre Ouest Aveyron	1 455	8%

Nombre de créations d'entreprises industrielles en 2016
(Source : INSEE, SIRENE, traitement EAU)

	Industrie	
	Nombre	Poids
CA Rodez Agglomération	14	4%
CC du Grand Villefranchois	17	10%
CC Decazeville Communauté	9	9%
CC Pays Ségali	10	11%
CC Conques-Marcillac	7	14%
CC du Plateau de Montbazens	4	13%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1	3%
CC du Réquistanais	2	12%
CC du Pays Rignacois	0	0%
SCOT Centre Ouest Aveyron	64	7%

Parmi les 858 créations d'entreprises enregistrées en 2016 au sein du SCoT, 64 ont été réalisées dans le secteur industriel (soit 7 % de l'ensemble des créations d'entreprises du territoire, proportion supérieure de 3 points à celle de la Région).

Cette création d'entreprises met également au premier rang Rodez Agglo et le Grand Villefranchois, avec, respectivement, 14 et 17 créations

Principales entreprises de la filière agro-industrielle en Aveyron, (Source : Aveyron Expansion, 2016)



Principales entreprises de la filière mécanique et matériaux en Aveyron (Source : Aveyron Expansion, 2016)



Des services en expansion et un commerce polarisé

Le secteur des services regroupe 24 981 emplois pour le commerce, les transports et les services divers, et 21 902 emplois pour l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, soit un vaste ensemble de 46 883 emplois (71 % de l'ensemble des emplois), dont :

- 16 % dans l'administration publique ;
- 17 % dans les activités pour la santé humaine ;
- 16 % dans l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement ;
- 13 % dans l'enseignement.

- Les activités pour la santé humaine ;
- L'enseignement ;
- L'administration publique ;
- Les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ;
- Les activités financières et d'assurance ;
- Les transports et entreposage ;
- Les autres activités de services.

Nombre d'emplois des activités de service en 2015
(Source : INSEE, RGP, traitement EAU)

	Commerce, Transports, Services divers			Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale		
	Emploi 2015	Variation 2010-2015	TCAM 2010-2015	Emploi 2015	Variation 2010-2015	TCAM 2010-2015
CA Rodez Agglomération	14 924	49	0,1 %	11 250	321	0,6 %
CC du Grand Villefranchois	3 867	-68	-0,3 %	3 686	200	1,1 %
CC Decazeville Communauté	2 008	11	0,1 %	2 510	-24	-0,2 %
CC Pays Ségali	1 474	173	2,5 %	1 546	40	0,5 %
CC Conques-Marcillac	930	79	1,8 %	996	63	1,3 %
CC du Plateau de Montbazens	401	-3	-0,1 %	434	30	1,5 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	510	32	1,3 %	431	-19	-0,9 %
CC du Pays Rignacois	358	2	0,1 %	549	39	1,5 %
CC du Réquistanais	511	20	0,8 %	501	23	0,9 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	24 981	294	0,2 %	21 902	673	0,6 %

Le secteur des services regroupe 11 607 entreprises au sein du territoire dont une majorité de TPE :

- 95 % de ces établissements comptabilisent moins de 10 salariés ou aucun salarié ;
- 39 établissements dénombrent 50 salariés ou plus, dont 33 unités localisées au sein de la CA de Rodez Agglo.

8 activités de services sont surreprésentées au sein du SCOT Centre Ouest Aveyron par rapport à la Région :

- L'hébergement médico-social et action sociale sans hébergement ;

Les TPE : Très Petites Entreprises possédant moins de 10 salariés.

Etablissement : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante d'une entreprise.

Caractéristiques des établissements de services en 2013
(Source : INSEE, CLAP 2013, traitement EAU)

	Commerce, transports et services divers		administration publique, enseignement, santé et action sociale	
	Nombre	Part	Nombre	Part
CA Rodez Agglomération	3 896	65%	932	16%
CC du Grand Villefrancois	1 793	52%	435	13%
CC Decazeville Communauté	857	54%	270	17%
CC Pays Ségali	828	39%	262	12%
CC Conques-Marcillac	646	49%	142	11%
CC du Plateau de Montbazens	319	41%	88	11%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	305	37%	106	13%
CC du Réquistanais	270	32%	78	9%
CC du Pays Rignacois	306	45%	74	11%
SCOT Centre Ouest Aveyron	9 220	53%	2 387	14%

Nombre de créations d'entreprises de services en 2016
(Source : INSEE, SIRENE 2011-2014, traitement EAU)

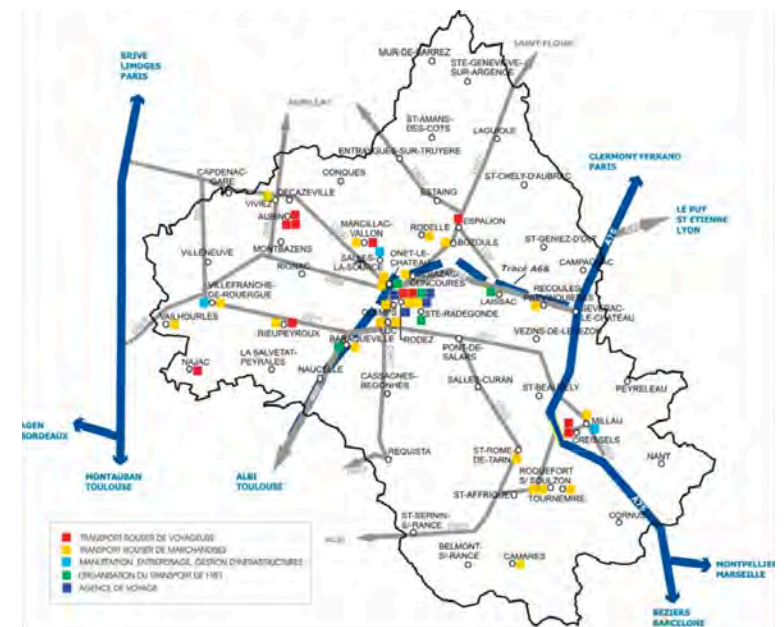
	Commerce, transports, restauration et hébergement		Services marchands entreprises		Services marchands ménages	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
CA Rodez Agglomération	80	24%	106	31%	92	27%
CC du Grand Villefrancois	52	30%	29	17%	51	29%
CC Decazeville Communauté	30	30%	25	25%	22	22%
CC Pays Ségali	23	26%	21	24%	24	27%
CC Conques-Marcillac	12	24%	10	20%	10	20%
CC du Plateau de Montbazens	8	27%	6	20%	4	13%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	7	21%	6	18%	8	24%
CC du Réquistanais	7	41%	4	24%	4	24%
CC du Pays Rignacois	5	19%	10	38%	5	19%
SCOT Centre Ouest Aveyron	224	26%	217	25%	220	26%

Parmi les 868 créations d'entreprises enregistrées en 2016 au sein du SCOT, 661 ont été réalisées dans le secteur des services (soit 76 % de l'ensemble des créations d'entreprises du territoire, proportion supérieure de 3 points à la région).

Cette proportion montre la relative vigueur de la « mutation tertiaire » du Centre Ouest Aveyron dans la dernière période : le territoire garde une tonalité industrielle et agricole, mais évolue cependant vers les services...

278 de ces créations d'entreprises de services ont été réalisées au sein de l'agglomération de Rodez (42 % des créations du secteur des services).

Localisation des principales entreprises de la filière transport et logistique en Aveyron
(Source : Aveyron Expansion, 2016)



Pour ce qui concerne plus spécifiquement le commerce, on dénombrait 992 établissements actifs en 2017, dont 442 à Rodez Agglo (45 %) et 215 (22 %) dans le Grand Villefrancois.

Il est à noter que 50 communes sur 123 ne disposent d'aucun commerce de proximité, notamment dans le Pays Ségali, le Réquistanais et le Plateau de Montbazens.

Nombre et part des commerces par EPCI en 2015
(Source : INSEE BPE, traitement EAU)

	Total		Proximités		Intermediaires		Supérieurs	
	Commerces	Poids au sein du SCoT en 2015	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Total	Poids au sein du SCoT en 2015
CA Rodez Agglomération	442	45%	98	28,9 %	321	52,0 %	23	63,9 %
CC du Grand Villefranchois	215	22%	83	24,5 %	126	20,4 %	6	16,7 %
CC Decazeville Communauté	109	11%	43	12,7 %	62	10,0 %	4	11,1 %
CC Pays Ségali	67	7%	30	8,8 %	36	5,8 %	1	2,8 %
CC Conques-Marcillac	60	6%	33	9,7 %	26	4,2 %	1	2,8 %
CC du Plateau de Montbazens	26	3%	16	4,7 %	10	1,6 %		
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	26	3%	16	4,7 %	10	1,6 %		
CC du Pays Rignacois	17	2%	8	2,4 %	8	1,3 %	1	2,8 %
CC du Réquistanais	25	3%	9	2,7 %	16	2,6 %		
SCOT Centre Ouest Aveyron	992	100%	339	100,0 %	617	100,0 %	36	100,0 %

Le nombre de commerces par EPCI en 2017, pour la gamme de proximité, montre bien la réalité commerciale des secteurs ruraux, et leur difficulté à maintenir les commerces de proximité dans les communes.

Nombre commerces par EPCI en 2017 pour la gamme de proximité
(Source : INSEE BPE, traitement EAU)

	Gamme de proximité				
	Boucherie charcuterie	Boulangerie	Fleuriste	Supérette	Épicerie
CA Rodez Agglomération	21	41	18	2	16
CC du Grand Villefranchois	20	33	10	2	18
CC Decazeville Communauté	7	18	8	2	8
CC Pays Ségali	3	15	5	1	6
CC Conques-Marcillac	6	14	2	1	10
CC du Plateau de Montbazens	4	5	1		6
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	4	5	4	1	2
CC du Pays Rignacois	1	4	2		1
CC du Réquistanais	2	4	2		1
SCOT Centre Ouest Aveyron	68	140	52	9	70

Pour ce qui concerne le grand commerce et notamment la grande distribution, on constate à la fois une polarisation importante, et, globalement, un niveau d'équipement assez élevé, notamment dans l'agglomération de Rodez.

Le nombre de commerces d'une surface supérieure à 300 M2 est de 137, dont 54 dans l'agglomération de Rodez, 29 dans le Grand Villefranchois et 15 à Decazeville Communauté.

Le taux de « grand commerces » est de 0,91 pour mille, à rapprocher d'un taux moyen régional de 0,78 et d'un taux national de 0,74.

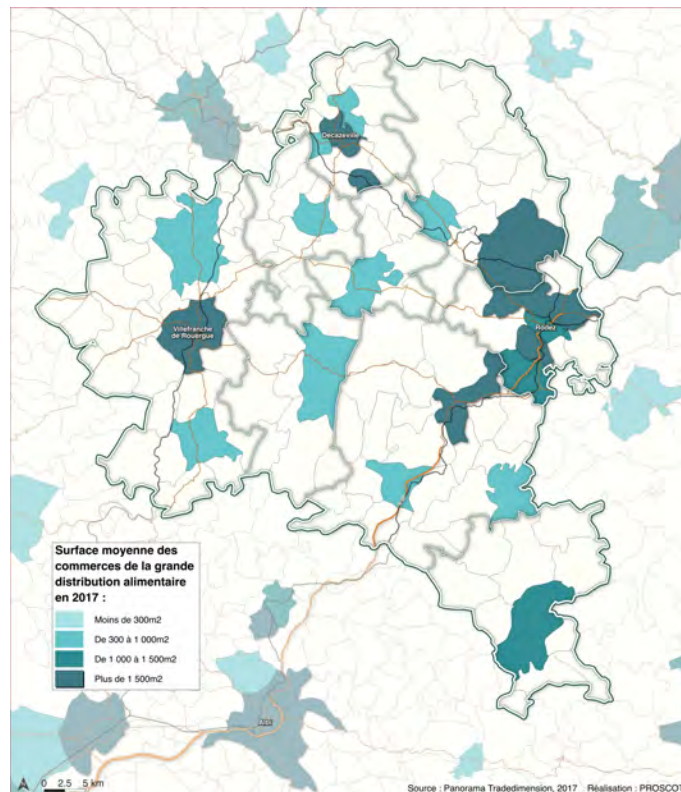
L'équipement en ce qui concerne l'alimentaire (42 commerces de plus de 300 M2) est important, mais celui des magasins de bricolage, jardineries et animaleries, toujours élevé en secteur rural, est cependant particulièrement fort.

Le tableau de la page suivante montre la distribution des magasins d'une surface supérieure à 300 M3 par EPCI en 2017.

Il est à noter que la CC du Pays Rignacois et celle du Plateau de Montbazens ne comptant aucun magasin de cette surface.

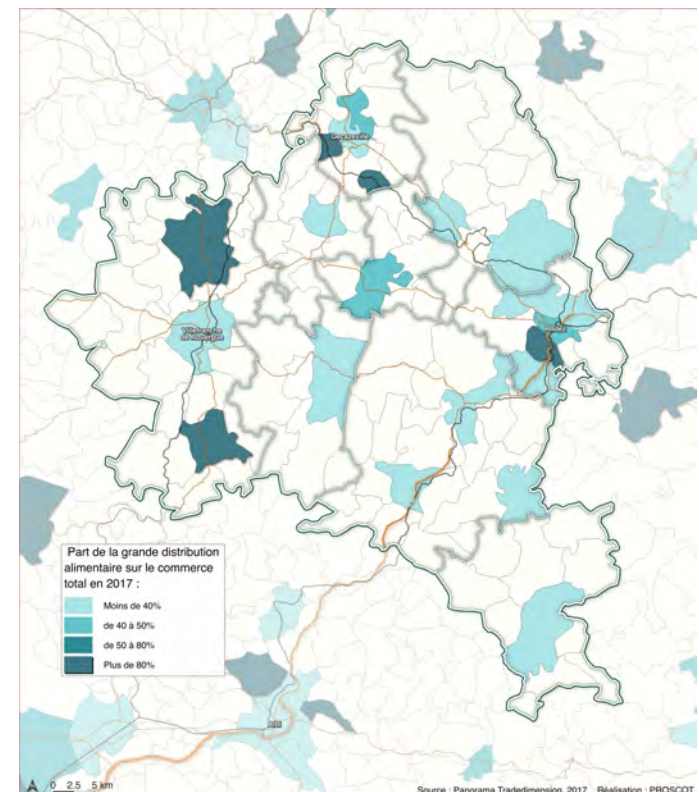
Commerces de plus de 300 M2 – 2017, par EPCI
(Source : TI, traitement EAU)

	Sport - culture - loisirs	Bricolages - jardineries - animaleries	Grandes distributions alimentaires	Équipements de la personne	Équipement de la maison	Services Drive	Cash & Carry - Commerce de gros
CA Rodez Agglomération	7	13	17	6	9	1	1
CC du Grand Villefranchois	3	9	8	4	4	1	0
CC Decazeville Communauté	1	6	6	0	1	1	0
CC Pays Ségali	0	6	3	0	1	0	0
CC du Réquistanais	0	7	2	0	1	0	0
CC Conques-Marcillac	0	1	1	0	1	0	0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	0	1	0	0	0	0	0
CC du Plateau de Montbazens	0	0	0	0	0	0	0
CC du Pays Rignacois	0	0	0	0	0	0	0
SCOT Centre Ouest Aveyron	11	51	42	10	19	3	1

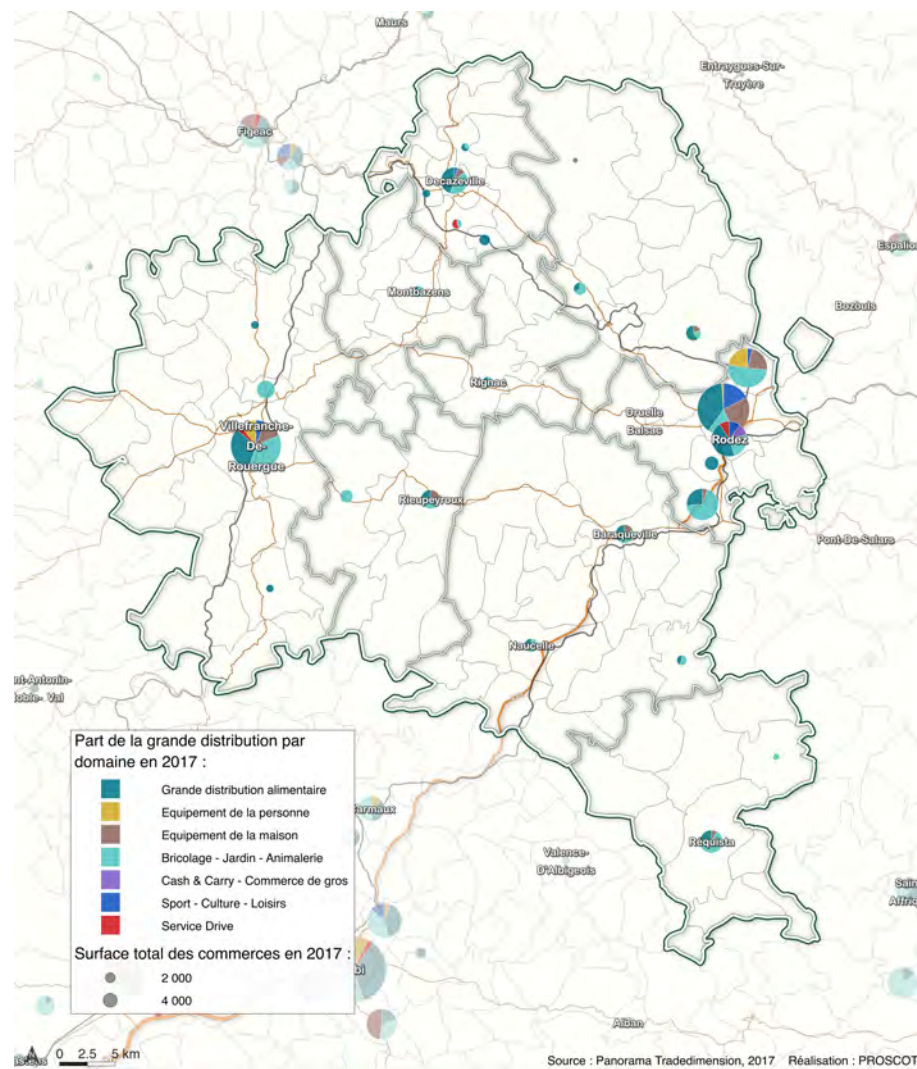


surface moyenne de la grande distribution alimentaire, en 2017
(Source : TI, traitement EAU)

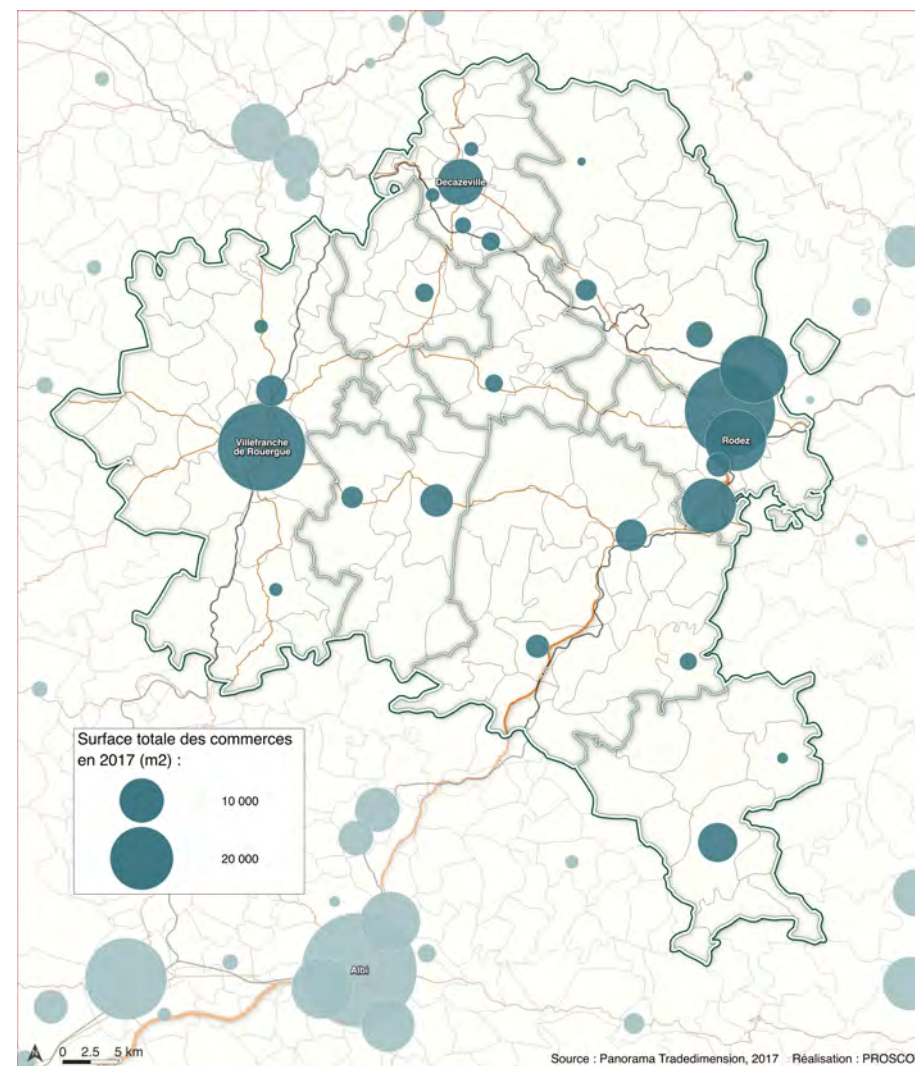
Part de la grande distribution dans le commerce total en 2017
(Source : TI, traitement EAU)



La grande distribution en 2017 : part par domaine et par commune
(Source : TI, traitement EAU)



Surface totale des commerces par commune en 2017 : les principales polarités commerciales du SCoT
(source : TI, traitement EAU)



Un B.T.P. moins affirmé

Le secteur de la construction regroupe 4 718 emplois au sein du territoire (7 % de l'ensemble des emplois, contre 8 au plan régional).

La spécialisation de l'économie du SCoT liée aux activités de construction n'est pas significative, d'autant que le secteur a perdu, de 2010 à 2015, plus de 300 emplois, baisse sans doute liée à un « atterrissage » des constructions neuves et à une montée en puissance encore limitée des travaux de rénovation, notamment thermique.

Emploi dans les établissements de construction en 2015

(Source : INSEE, traitement EAU)

	Construction		
	Emploi 2015	Variation 2010-2015	TCAM 2010-2015
CA Rodez Agglomération	2 086	-173	-1,6 %
CC du Grand Villefranchois	675	-69	-1,9 %
CC Decazeville Communauté	604	55	1,9 %
CC Pays Ségali	384	-109	-4,9 %
CC Conques-Marcillac	294	-21	-1,4 %
CC du Plateau de Montbazens	148	30	4,7 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	227	28	2,7 %
CC du Pays Rignacois	123	-46	-6,2 %
CC du Réquistanais	177	-18	-1,9 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	4 718	-323	-1,3 %

On compte 1 791 établissements dans la filière, soit 10 % de l'emploi total, cette proportion étant assez homogène à l'échelle du SCoT, avec, toutefois une sous-représentation dans la CC du Réquistanais.

Les établissements du B.T.P. sont principalement de petite taille :

- 96% de ces établissements sont d'une taille inférieure à 10 salariés (TPE) ;
- Seuls 7 établissements dénombrent 50 salariés ou plus, dont 4 unités localisées au sein de la CA de Rodez Agglo.

Nombre et part des établissements de construction en 2015

(Source : INSEE, traitement EAU)

	Construction	
	Nombre	Part
CA Rodez Agglomération	605	10%
CC du Grand Villefranchois	390	11%
CC Decazeville Communauté	178	11%
CC Pays Ségali	202	10%
CC Conques-Marcillac	140	11%
CC du Plateau de Montbazens	71	9%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	88	11%
CC du Réquistanais	57	7%
CC du Pays Rignacois	60	9%
SCOT Centre Ouest Aveyron	1 791	10%

Parmi les 868 créations d'entreprises enregistrées en 2016 au sein du SCoT, 133 ont été réalisées dans le secteur de la construction (soit 15% de l'ensemble des créations d'entreprises du territoire, proportion similaire aux autres territoires de comparaison). 49 de ces créations ont été réalisées dans la CA de Rodez Agglomération.

Nombre de créations d'entreprises de construction en 2016

(Source : INSEE, traitement EAU)

	Construction	
	Nombre	Poids
CA Rodez Agglomération	48	14%
CC du Grand Villefranchois	24	14%
CC Decazeville Communauté	15	15%
CC Pays Ségali	10	11%
CC Conques-Marcillac	10	20%
CC du Plateau de Montbazens	8	27%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	12	35%
CC du Réquistanais	0	0%
CC du Pays Rignacois	6	23%
SCOT Centre Ouest Aveyron	133	16%

Principales entreprises

Classement des 100 premières entreprises du SCoT selon leur chiffre d'affaire
(Source : TVERIF 2019)

RANG	RAISON SOCIALE	CP	VILLE	CHIFFRE D'AFFAIRES
1	ROBERT BOSCH France	12850	ONET-LE-CHATEAU	1 312 334 210 €
2	ARCADIE SUD OUEST	12000	RODEZ	240 525 668 €
3	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNICOR	12850	ONET-LE-CHATEAU	182 471 822 €
4	RAGT SEMENCES	12000	RODEZ	130 400 862 €
5	RAGT PLATEAU CENTRAL	12000	RODEZ	125 013 374 €
6	BEVMAC CENTRE SUD	12000	RODEZ	109 931 894 €
7	SEBAZAC DISTRIBUTION	12850	ONET-LE-CHATEAU	103 473 602 €
8	SOCIETE AVEYRONNAISE DE METALLURGIE	12110	VIVIEZ	100 888 566 €
9	VERDIE AGENCE	12000	RODEZ	97 576 525 €
10	MALRIEU DISTRIBUTION	12000	RODEZ	75 463 939 €
11	SOL EIVAL	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	70 747 592 €
12	SCP FRANCE	12000	LE MONASTERE	66 911 584 €
13	SOCIETE FROMAGERE DE RODEZ	12850	ONET-LE-CHATEAU	60 891 448 €
14	SOC. COOP. AGRICOLE ALLIANCE PORCI D'OC	12850	SAINTE-RADEGONDE	60 889 281 €
15	SOCIETE PORC MONTAGNE	12850	SAINTE-RADEGONDE	57 774 742 €
16	SOCIETE RAGT 2N	12000	RODEZ	54 615 657 €
17	SA HABILOIS	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	53 479 888 €
18	SUD-OUEST FAB. D'OUTILLAGE DE PRECISION	12510	OLEMPS	51 133 666 €
19	PRODIAL	12000	RODEZ	50 983 737 €
20	MAUREL AVEYRON	12850	ONET-LE-CHATEAU	50 731 360 €
21	FOURNITURES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES	12000	RODEZ	43 850 611 €
22	AGRI-POLE	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	43 049 778 €
23	QUINCAILLERIE ANGLES	12850	ONET-LE-CHATEAU	42 007 370 €
24	CLUB LANGUES & CIVILISATIONS	12000	RODEZ	41 240 937 €
25	SA FABRE RUDELLE	12850	ONET-LE-CHATEAU	40 923 180 €
26	SOCIETE LAITIERE DE RODEZ	12850	ONET-LE-CHATEAU	39 589 564 €
27	CASTES INDUSTRIE	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	36 990 054 €
28	BEVI D'OC	12000	RODEZ	35 949 124 €
29	U PROXIMITE SUD OUEST	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	35 161 513 €
30	SOCIETE FROMAGERE DE REQUISTA	12170	REQUISTA	34 772 890 €
31	SOLMAR	12510	OLEMPS	33 906 004 €
32	COMBEV	12850	ONET-LE-CHATEAU	33 592 853 €
33	INTER-SERVICE	12850	ONET-LE-CHATEAU	31 617 249 €
34	TRANSCAREL	12000	RODEZ	30 172 781 €
35	TERRYA LA MAISON DE L'ELEVEUR	12390	RIGNAC	29 982 352 €
36	EURO SERVICE AUTO	12850	ONET-LE-CHATEAU	27 788 316 €
37	SOCIETE DE MAGASINS VILLEFRANCHOIS	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	26 581 286 €
38	CAYLA	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	26 215 400 €
39	CADAUMA MACHINES AGRICOLES	12850	ONET-LE-CHATEAU	26 148 938 €
40	SALAISONS ET CONSERVES DU ROUERGUE	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	25 607 011 €
41	ANDRIEU CONSTRUCTION	12510	OLEMPS	25 337 292 €
42	CENTRE DE MOTOCULTURE AVEYRONNAISE	12000	RODEZ	25 024 597 €
43	SOCIETE ANONYME 4R	12240	RIEUPEYROUX	24 974 717 €
44	CMOBILITY	12850	ONET-LE-CHATEAU	23 610 458 €
45	GROUPE LACAN	12170	REQUISTA	23 470 385 €
46	BOUCHERIE CHARCUTERIE BOUSQUET	12450	LUC-LA-PRIMAUBE	23 256 270 €
47	THERMATIC	12850	ONET-LE-CHATEAU	23 000 481 €
48	EIFFAGE ENERG. SYST. QUERCY/ROUERGUE	12510	DRUELLE-BAL SAC	20 800 184 €
49	LXBIO	12000	RODEZ	19 703 013 €
50	ETABLISSEMENTS MAGARINOS	12850	ONET-LE-CHATEAU	19 559 089 €

RANG	RAISON SOCIALE	CP	VILLE	CHIFFRE D'AFFAIRES
51	LAGARRIGUE	12300	FIRMI	18 421 394 €
52	ALLIANCE AUTOMOBILE SUD OUEST	12850	ONET-LE-CHATEAU	17 851 998 €
53	VTO VOYAGES	12000	RODEZ	17 315 731 €
54	CHALETS FABRE	12240	RIEUPEYROUX	17 237 850 €
55	JANELI	12000	RODEZ	16 699 129 €
56	SO CO FAL	12450	LUC-LA-PRIMAUBE	16 461 905 €
57	VERDIE AUTOCARS	12000	RODEZ	15 862 839 €
58	GREFFEUILLE AVEYRON	12390	RIGNAC	15 713 246 €
59	SANATIMAR	12450	LUC-LA-PRIMAUBE	14 689 264 €
60	HAMECHER RODEZ	12850	ONET-LE-CHATEAU	14 565 009 €
61	QUERCY BAS ROUERGUE	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	14 396 256 €
62	SARL SEGURET FRANCK	12450	LUC-LA-PRIMAUBE	13 371 429 €
63	CAR'S SERVICES	12850	ONET-LE-CHATEAU	13 090 959 €
64	DU ROURE 12	12850	SAINTE-RADEGONDE	12 959 019 €
65	JADICAL	12330	SALLES-LA-SOURCE	12 852 455 €
66	LES HALLES DE L'AVEYRON	12850	ONET-LE-CHATEAU	12 851 007 €
67	SOCOBOMAT	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	12 735 014 €
68	LE PIVERT	12270	LA FOUILLADE	12 400 401 €
69	ETS FRANCOIS INDUSTRIE	12450	LUC-LA-PRIMAUBE	12 366 004 €
70	LACAN CALMONT	12450	CALMONT	12 340 458 €
71	MERCIER	12450	LUC-LA-PRIMAUBE	11 545 828 €
72	MENUISERIE DEVIC	12000	RODEZ	11 483 934 €
73	MOULIN CALVET	12390	RIGNAC	11 324 217 €
74	ROUERGUE AUVERGNE GEVAUDAN TARNAIS	12000	RODEZ	11 070 524 €
75	JEAN CADARS	12850	SAINTE-RADEGONDE	11 018 357 €
76	SARL AFG FOIE GRAS	12450	LUC-LA-PRIMAUBE	10 639 737 €
77	MELILA	12850	SAINTE-RADEGONDE	10 616 764 €
78	ETS DESTRUELS-BOUYGUES	12300	FLAGNAC	10 551 154 €
79	MAILLES-DAVY	12200	VILLEFRANCHE-DE-R.	10 539 748 €
80	VABIEN	12110	CRANSAC	10 534 428 €
81	GGM 12	12740	SEBAZAC-CONCOURES	10 493 262 €
82	FRANCOIS MATERIAUX	12450	LUC-LA-PRIMAUBE	10 164 006 €
83	CEGELEC RODEZ	12000	RODEZ	9 516 574 €
84	DIGIT	12240	RIEUPEYROUX	9 387 774 €
85	BOUTET PRIMEURS	12850	ONET-LE-CHATEAU	9 289 912 €
86	SOC NOUVELLE D'AF FINAGE DES METAUX	12110	VIVIEZ	9 206 881 €
87	SARL ALBOUY EQUIPEMENT	12160	BARAQUEVILLE	9 090 958 €
88	SAS MS	12850	ONET-LE-CHATEAU	8 970 552 €
89	AVEYRON EXPRESS	12000	RODEZ	8 831 997 €
90	PELLISSIER ET FILS	12850	ONET-LE-CHATEAU	8 670 918 €
91	VAMIEUX	12110	VIVIEZ	8 550 780 €
92	SOCIETE TECHNIC SERVICES	12300	DECAZEVILLE	8 544 566 €
93	AGV - FLOTTES ELECTRICITE	12850	ONET-LE-CHATEAU	8 532 446 €
94	RODEZ MATERIAUX	12000	RODEZ	8 470 295 €
95	MESPOULET BOISSONS SERVICES	12000	RODEZ	8 432 447 €
96	ETOILE DES GRANDS CAUSSES	12450	LUC-LA-PRIMAUBE	8 374 581 €
97	SARL MAINTENANCE EXPL. TELEGEST. ENERGIE	12000	RODEZ	8 150 784 €
98	APROVIA	12390	RIGNAC	7 906 765 €
99	L'ALBIGEOISE DE PATONS	12260	VILLENEUVE	7 802 936 €
100	TRANSPORTS CRANSAC	12510	OLEMPS	7 790 010 €

Des zones d'activités nombreuses et des disponibilités importantes

Les zones d'activités du SCoT
(Source : EPCI du SCoT)

EPCI	Nom Zones d'activité	Surface totale (surface avec VRD) en Ha	Surface disponible cessible immédiatement aménagée en Ha
CC Aveyron Bas Ségala Vaur	ZA Garriguet - Rieupeyroux	1,3	0,0
	ZA Camp Grand - Rieupeyroux	8,1	0,0
	ZA Pech de Semetery	6,0	0,0
	ZA La Châtaigneraie - Rieupeyroux	3,0	0,0
	ZA Lande Etroite - Rieupeyroux	0,9	0,5
	ZA Talabosc - Rieupeyroux	1,1	0,9
	ZA Solville - Le Bas Ségala	2,7	1,6
	ZA La Romanie - la Salvetat Peyrals	1,5	0,4
	ZA Pusch Grand - Lescure-Jaoul	0,7	0,6
	ZA Néobale (La Capelle Bleyss)	2,1	0,0
CC Aveyron Bas Ségala Vaur		27,4	4,0
CC Conques-Marcillac	ZA du Vallon T1 (Saint Christophe)	2,8	0,0
	ZA du Vallon T2 (Saint Christophe)	3,8	0,0
	Vallon (hors ZA) (Saint Christophe)	3,7	0,0
	Les Aumières (Saint Christophe)	2,0	0,0
	Malecourse	0,8	0,0
	Entrée de Nuces (Valady)	1,0	0,0
	Villa du Causse (Valady)	1,3	0,0
	Villa du Causse (hors ZA) (Valady)	0,5	0,0
	Les Fourques (Valady)	4,9	0,0
	Fijaguet (Valady)	0,7	0,0
	Viourières (Conques -en- Rouergue)	2,3	0,0
	ZA des Cammas II (Conques -en- Rouergue)	1,8	0,0
	Les Canals (Conques -en- Rouergue)	0,8	0,0
	Les Cambous (Marcillac)	5,1	0,0
	Bougonnies	0,3	0,0
	Lindrevie	1,3	0,0
	Moulines	0,4	0,0
	Aéroport Rodez-Marcillac (Salles-la-Source)	150,0	0,0
	La Cordemadé (Salles-la-Source)	5,9	0,0
	Picardie (Salles-la-Source)	6,6	0,0
Les pradanes (Salles-la-Source)	3,1	0,0	
Padettes (Salles-la-Source)	3,0	0,0	
CC Conques-Marcillac		206,0	0,0
CC Decazeville Communauté	le Centre	21,7	4,9
	Le Combal	6,58	0,2
	La Cayronie	5,83	3,1
	Plateau des Forges	4,02	0,0
	Le Plegat	16,12	0,0
	Ruau	6,57	2,4
	Le Bourg - Le Mas	32,08	0,0
	Les Prades/Tulleries	15,61	3,1
	Les Granges	4,83	0,0
	Puy de Wolf	5,54	0,0
	divers Ux	16,69	0,4
	Village des artisans	2,23	0,3
	la Sole	5,08	0,0
	Boisse Penchot	4,4	2,6
	L'Etoile	12,05	0,0
	Saint Julien de Pigniol (Saint Santin)	7,76	6,0
	CC Decazeville Communauté		167,09

CC du Grand Villefrancois	La Gibe (La Rouquette / Savignac)	36,4	0,0
	Le Lac (La Fouillade)	11,8	0,8
	Les Crémades (La Fouillade)		
	Les Gravasses (Villefranche)	32	0,0
	Farrou (Villefranche)	10	0,0
	Le Puech de la Borie (Najac)	3,8	0,0
	La Miquelle (Martiel)	2,5	0,0
	Marcouly (Maleville)	10	0,3
	Les Gantes (Ville neuve)	6,5	0,0
	Les Grèzes (Ville neuve)	6,6	0,0
	Parc de Berals (Saint Remy)	6,4	0,0
	Les Gallagues (Saint Remy)	8,7	0,0
	CC du Grand Villefrancois	134,7	1,1
CC du Pays Rignacois	ANGLARS-Croix de Revel	12	0,0
	Rignac - Route de Villefranche	17	0,0
	Rignac zone commerciale	1,5	0,5
CC du Pays Rignacois	30,5	0,5	
CC du Plateau de Montbazens		0,0	
CC du Requistanais	La Borie de la Croix (Requista)	28,5	0,0
	Sansoles (Requista)	11	0,0
	ZA La Parra (Ledergues)	1,86	0,0
CC du Requistanais	41,36	0,0	
CC Pays Sigall	ZA du Puich 1 & Ramasso (Baraqueville)	10,6	0,0
	ZA du Puech 2 (Baraqueville)	14,3	4,9
	ZA de Marengo (Baraqueville)	11,5	0,0
	ZA de Fissart (Naucelle)	21,1	4,2
	ZA de Morlin (Naucelle)	19,4	3,4
	ZA de Plaisance (Cassagnes-B.)	9,6	0,2
	ZA des Molières (Calmont)	53	0,0
	Parc d'Activités de Montvert 1 & 3 (Calmont)	9,8	0,5
	ZA de Laverthe (Manhac)	5,9	0,0
	ZA des Carbonies (Quins)	1,5	0,0
	ZA de Moyrazes (Moyrazes)	2,4	0,0
	ZA des Pomeyrols (Tauriac de N. à Saint Martial)	3,8	0,0
	Sauveterre de Rouergue (au bourg de Sauveterre)	1	0,0
	La Mothe (Quins)	2,7	0,0
	Baraque de Cussan (Boussac)	3,8	0,0
	Colombies (au bourg de Colombies)	1	0,0
	Le Miral (Manhac)	7,3	0,0
Lacrouzette (Ste Juliette sur Vaur)	3,3	0,0	
CC Pays Sigall	182	13,2	
Rodez Agglomération	ZAE Bel Air (Rodez, Druelle et Onet-le-Château)	147	5,8
	ZAE Arsac (Sainte Radegonde)	54	3,1
	Malen / Les Cazals (Olemps et Luc-la-Primaube)	51	1,5
	La Boissonnade (Olemps et Luc-la-Primaube)	20,15	1,7
	Montvert (Luc-la-Primaube)	9,9	6,6
	Les Moutiers (Rodez)	4,55	0,9
	Carlassac (Luc-la-Primaube)	14,8	0,0
	Les Balquères (Onet-le-Château)	12,2	2,0
	Naujac (Luc-la-Primaube)	21,2	2,5
	Cantaranne (Onet)	54,6	0,0
	L'Estreniol (Sébazac et Onet)	47,7	0,0
	Saint Marc (Onet-le-Château)	12	0,0
	La Gineste (Rodez)	13,4	2,8
	Rodez Agglomération	462,5	26,9
TOTAL SCOT	1 251,5	68,7	

Le territoire du SCoT recense près de 1 251 ha de surfaces en zones d'activités économiques, qui présentent, en 2019, près de 69 hectares effectivement disponibles (espaces aménagés et cessibles).

Une agriculture emblématique

Un contexte agricole riche et divers

Les petites régions agricoles sont l'échelon utilisé par l'INSEE pour étudier l'évolution de l'agriculture, en disposant d'un découpage stable de la France en unités aussi homogènes que possible du point de vue agricole, en s'affranchissant des découpages administratifs aux limites arbitraires.

La Région Agricole (RA) couvre un nombre entier de communes formant une zone d'agriculture homogène. La Petite Région Agricole (PRA) est constituée par le croisement du département et de la RA.

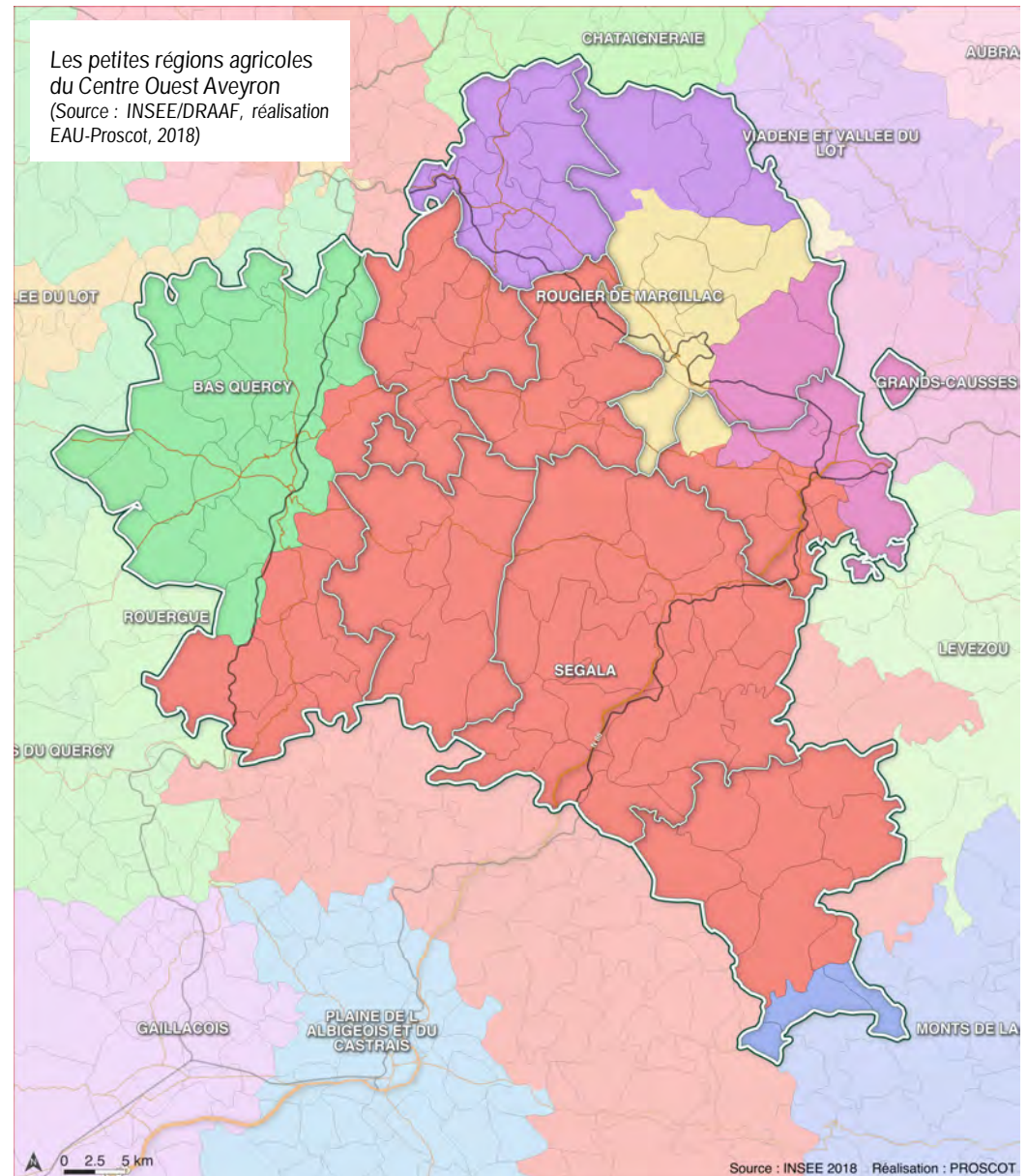
- Bas Quercy - Causse de Villefranche : limite forte à l'est avec le Ségala, la faille de Villefranche marque la limite des influences quercysoises en Aveyron.

On y observe le développement de l'élevage bovin (veau de l'Aveyron), les terrains de vallées alluviales irrigables étant quant à eux les lieux privilégiés d'une production agricole plus intensive (culture de maïs et tabac).

Quelques plantations complètent ces cultures principales : noyers, chênes truffiers, seigle à paille.

- Le Ségala : constitué de sols acides, il était peu propice à la culture, seul le seigle pouvait s'accommoder de cette terre, mais de nouvelles techniques permettent aujourd'hui de cultiver ce plateau.
- Les bocages tendent à disparaître laissant place à de grandes parcelles plus rentables. Le Ségala est devenu un des terroirs les plus fertiles de France.

L'économie reste basée sur une agriculture dynamique, orientée vers l'élevage bovin de viande de qualité (le veau du Ségala).



Un potentiel agronomique des sols différencié

- La Viadene – Vallée du Lot : espace de transition entre Aubrac (Laguiole et vache de l'Aubrac) et Quercy, ce sont deux espaces de pâturage, de forêts et de petites vallées cultivées.

- Le Rougier de Marcillac : à la différence du Rougier de Camarès au sud de l'Aveyron, celui de Marcillac est considéré comme le jardin de Rodez.

Le "vallon" de Marcillac est beaucoup plus végétalisé et les sols des cultures y sont moins fragiles.

Il présente surtout une agriculture de vignes et d'arbres fruitiers, relancée depuis les années 1970 par une demande forte sur les productions agricoles de qualité (obtention de l'AOC en particulier).

Ses versants ont historiquement été aménagés en terrasses disposées en chevrons, la plupart étant aujourd'hui abandonnées (difficulté de mécanisation du travail).

- Les Grandes Causses : elles bénéficient d'une organisation ancestrale de la production agricole entre les prairies des terrains marneux pour les bovins, les cultures sur le piémont des Causses et les parcours d'ovins sur les plateaux.

On observe actuellement un accroissement de la taille des parcelles agricoles, sous l'effet du besoin croissant en cultures fourragères et de la mécanisation.

Le potentiel agronomique des sols dépend de leur pédologie, du relief, ...

Dans le Centre Ouest Aveyron, les sols présentent des potentiels agronomiques nettement différenciés :

- Des secteurs à bon potentiel agronomique :
 - Le Ségala, avec les unités géologiques composées des :
 - Plateaux et collines sur schiste et autres roches primaires,

- Coteaux et plateaux à argiles à graviers (avec une altitude comprise entre 200 et 600 mètres,
- Plateaux et collines sur granité, en bordure sud-ouest du Massif central : il s'agit d'un plateau ondulé portant des collines aux formes adoucies, avec une prédominance de prairies et de cultures.

- Le Permien Rougiers de Marcillac et du nord Aveyron (collines sur schistes et grès rouge),
- Les Coteaux argilo-calcaires sur marnes du Liac Limargue, Quercy, Aveyron : versants à pente souvent forte (une végétation éparse ou parcours), et collines marneuses (à pente faible ou moyenne) , avec des cultures céréalières à paille, des prairies et des parcours.

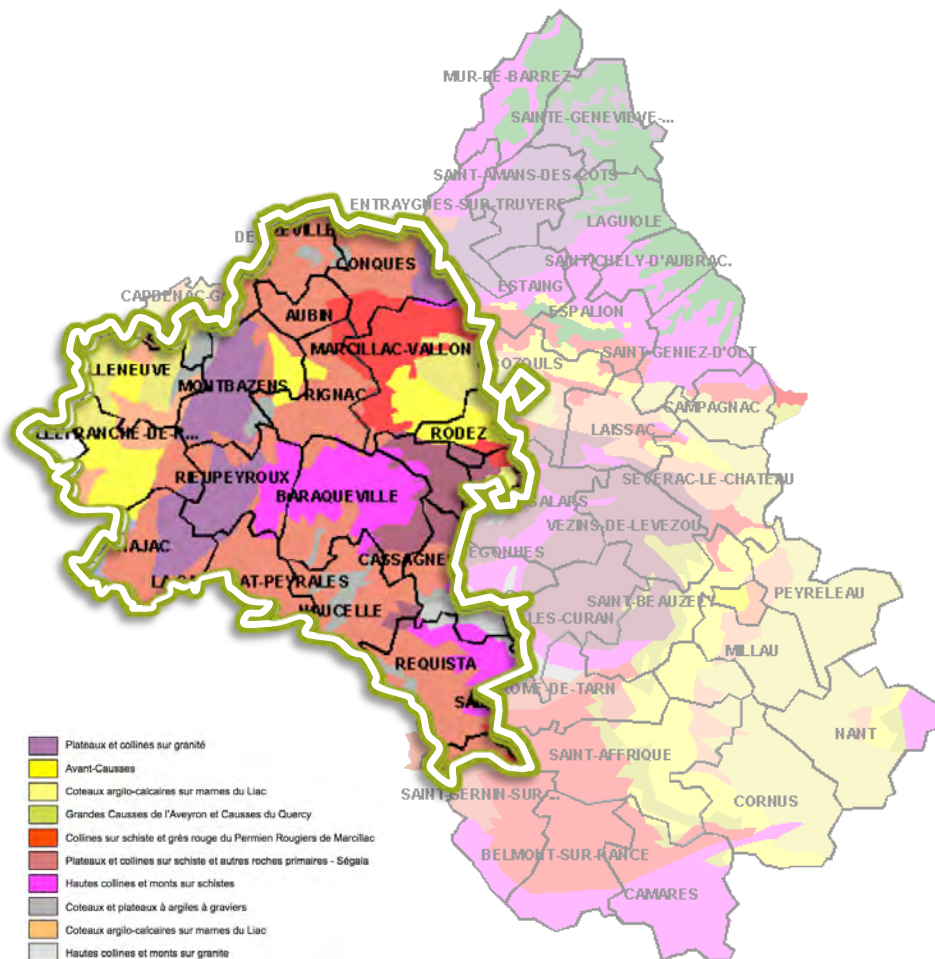
- Des secteurs où la nature pédologique, à faible potentiel agronomique, a constitué la base de la tradition d'élevage du Centre Ouest Aveyron :

- Les hautes collines et monts sur gneiss en bordure sud-ouest du Massif central et aux sols sont souvent acides à très acides, à dominante sablo-limoneuse avec une tendance à être podzolisés lorsqu'ils n'ont pas été soumis à l'agriculture.

C'est une région de prairies et de forêts avec peu de cultures,

- Les hautes collines et monts sur schistes avec une altitude de 600 à 1000 mètres, cette unité géologique se caractérise par des prairies et des forêts, les cultures y étant peu présentes (pentes fortes),
- Les Grandes Causses de l'Aveyron (600 à 1000 mètres) et les Causses du Quercy (300 à 400 mètres) : très vastes plateaux calcaires ondulés à végétation clairsemée, adaptée à la sécheresse,
- Les Avant Causses : petits plateaux calcaires, ils se trouvent en contrebas des plateaux des Causses.

Grands ensembles morpho-pédologiques dans le Centre Ouest Aveyron
(Source : Chambre d'agriculture Régionale, Le guide des sols)



Une activité agricole centrée sur l'élevage

Les orientations technico-économiques (OTEX) des exploitations à l'échelle communale

ÉTAT DES LIEUX

L'OTEX permet de classer les exploitations agricoles suivant leur taille économique et leur(s) spécialisation(s) mais ne prend pas en compte les ateliers secondaires éventuels.

C'est une norme européenne : une exploitation est spécialisée sur une OTEX lorsque la production concernée dépasse les deux tiers de sa production brute standard.

Dans le Centre Ouest Aveyron, l'agriculture est d'abord orientée sur l'activité d'élevage, que ce soit sur des productions bovines (60 communes) ou sur des productions caprines et ovines (23 communes).

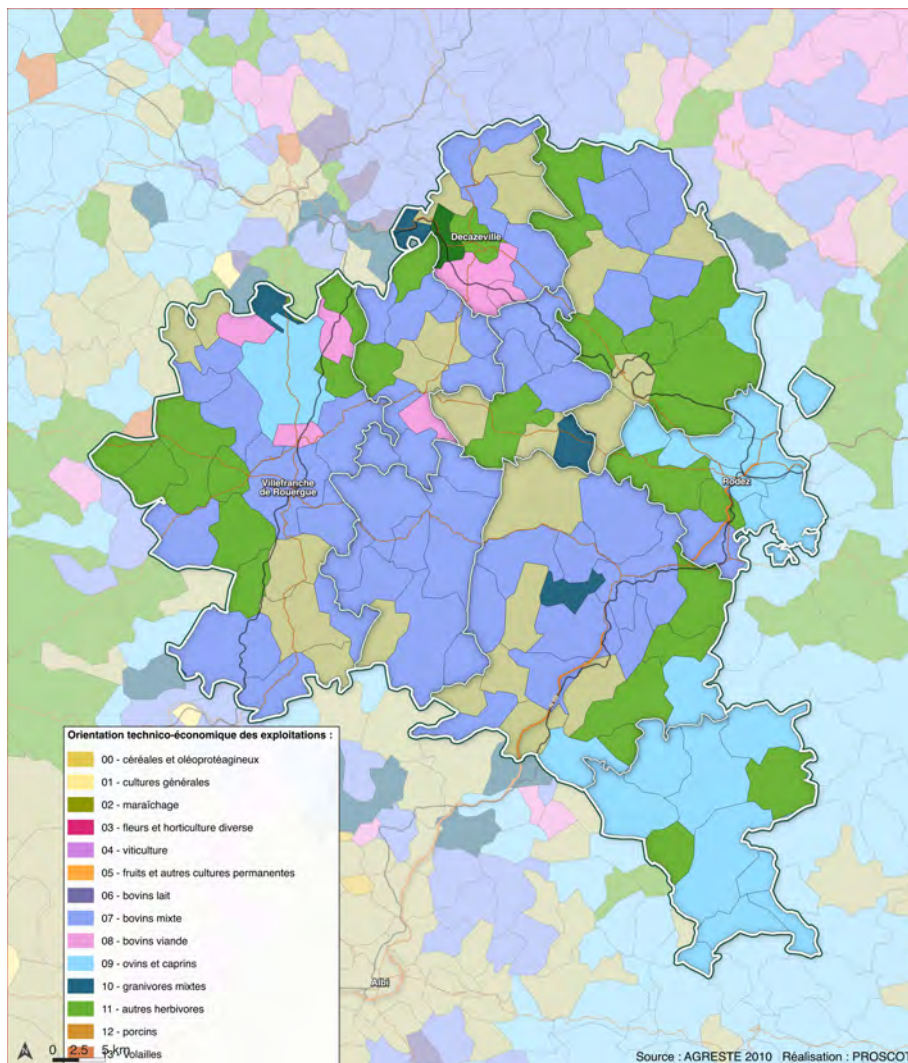
Les productions animales dominent : elles sont présentes partout sur le territoire, mais l'on distingue plus précisément certains grands secteurs au sein du territoire du SCoT suivant les OTEX majoritaires :

- « Ovins et Caprins » et « Autres herbivores » dans les Petites Causse et le Rougier de Marcillac,
- « Bovins mixte et viande » dans le Ségala et le Viadène-Vallée du Lot.

Page suivante : principales Orientations Technico-économiques dans les communes du Centre Ouest Aveyron en 2010
(Source : AGRESTE, Recensement général agricole, 2010 ; traitement EAU-Proscot)



Principales Orientations Technico-économiques dans les communes du Centre Ouest Aveyron en 2010
(Source : AGRESTE, Recensement général agricole, 2010 ; traitement EAU-Proscot)



Une agriculture en mutation...

Données cadre

Les données suivantes sont issues de l'INSEE et du Recensement Général Agricole (RGA), fourni par l'Agreste en 2010.

Le RGA reprend les statistiques agricoles concernant les exploitations agricoles ayant leur siège dans les communes, qu'elles aient leurs surfaces agricoles dans leur commune ou non.

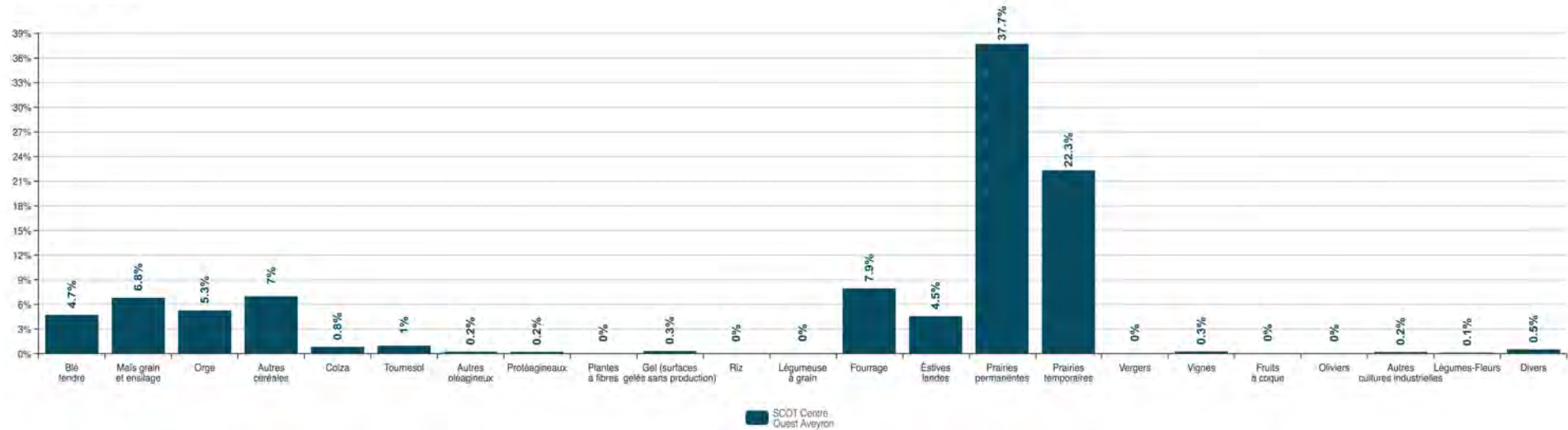
Une marge d'erreur existe donc au strict plan territorial, mais à l'échelle du Centre Ouest Aveyron, cette marge est relativement faible.

En 2010, on note une représentation très forte de l'agriculture dans l'espace du Centre Ouest Aveyron, avec :

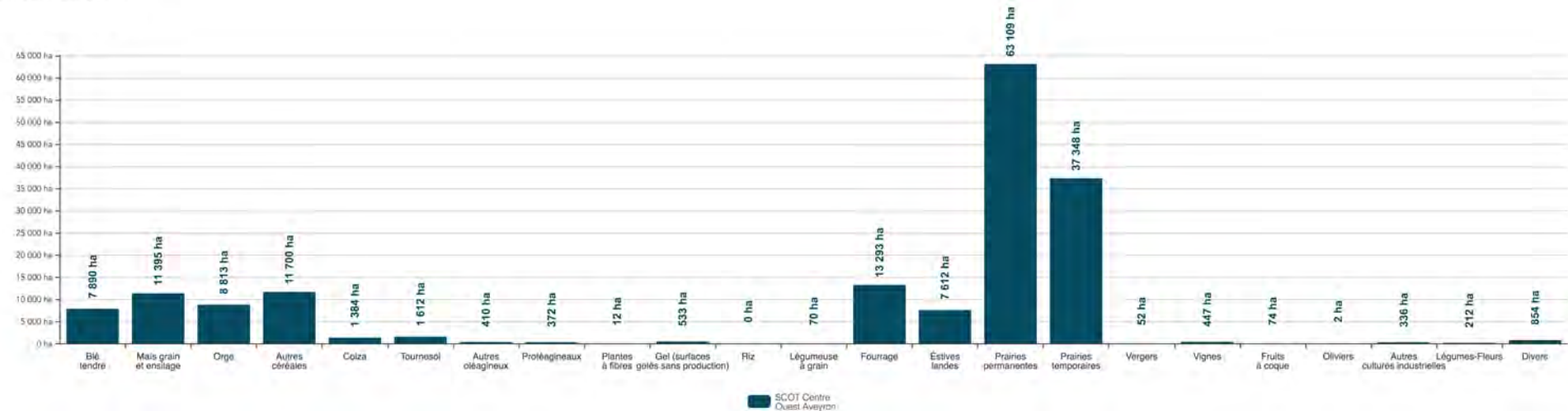
- Une surface agricole utile de plus de 186 000 ha, soit deux tiers de la surface territoriale totale ;
- Plus de 64 000 hectares de surfaces toujours en herbe (STH)
- Près de 122 000 hectares de terres labourables ;
- Un cheptel total de près de 300 000 unités de gros bétail (UGB) ;
- 4 621 exploitations en 2010 au total ;
- Des exploitations agricoles de taille moyenne (40 ha/exp.) en comparaison de l'échelon départemental (57 ha/exp.) ;
- Près de 6 000 unités, de travail annuelles (1,29 travailleur en moyenne par exploitation) ;

Cette réalité territoriale se traduit dans la répartition types de culture, avec 60 % de prairies permanentes ou temporaires et une part nettement plus limitée pour les cultures.

Part des Types de culture à l'échelle du SCOT, en % du total, en 2016
(Source : INSEE BPE, traitement EAU)



Types de culture à l'échelle du SCOT, en hectares, en 2016
(Source : INSEE BPE, traitement EAU)



Le nombre des exploitations agricoles

En 2010, on comptait dans le Centre Ouest Aveyron 4 621 exploitations agricoles.

Depuis 1988, la tendance lourde de diminution du nombre d'exploitations agricoles, observée à l'échelle nationale, se retrouve à l'échelle de presque tous les territoires d'observation, avec certaines nuances :

- Un repli de 44 % du nombre d'exploitations agricoles entre 1988 et 2010 en Centre Ouest Aveyron soit une proportion légèrement plus forte que dans les territoires voisins ;
- Mais une résistance plus forte sur la dernière période (2010-2000) avec -15 %, contre - 34 % pour la période antérieure.

Cette évolution se vérifie dans la plupart des EPCI, sauf dans celui de Decazeville Communauté.

Les exploitations agricoles entre 1988 et 2010

(Source : AGRESTE, Recensement général agricole; traitement EAU-Proscot)

Exploitations agricoles - Nombres et évolutions 1988, 2000 et 2010									
	Exploitations agricoles en 1988	Exploitations agricoles en 2000	Exploitations agricoles en 2010	Variation absolue 1988-2000	Variation absolue 2000-2010	Variation absolue 1988-2010	TCAM 1988-2000	TCAM 2000-2010	TCAM 1988-2010
CA Rodez Agglomération	466	290	297	-176	7	-169	-3,9 %	0,2 %	-2,0 %
CC du Grand Villefranchois	1 564	1 013	828	-551	-185	-736	-3,5 %	-2,0 %	-2,8 %
CC Decazeville Communauté	512	334	223	-178	-111	-289	-3,5 %	-4,0 %	-3,7 %
CC Pays Ségali	1 877	1 263	1 108	-614	-155	-769	-3,2 %	-1,3 %	-2,3 %
CC Conques-Marcillac	978	614	594	-364	-20	-384	-3,8 %	-0,3 %	-2,2 %
CC du Plateau de Montbazens	731	470	366	-261	-104	-365	-3,6 %	-2,5 %	-3,1 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	800	529	428	-271	-101	-372	-3,4 %	-2,1 %	-2,8 %
CC du Réquistanais	742	556	483	-186	-73	-259	-2,4 %	-1,4 %	-1,9 %
CC du Pays Rignacois	598	376	294	-222	-82	-304	-3,8 %	-2,4 %	-3,1 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	8 268	5 445	4 621	-2 823	-824	-3 647	-3,4 %	-1,6 %	-2,6 %

La surface agricole utile (SAU)

En 2010, la surface agricole utile du Centre Ouest Aveyron s'étendait sur 186 531 ha.

Depuis 1988, la surface agricole utile s'est stabilisée aux alentours de 190 000 ha dans le Centre Ouest Aveyron, avec une diminution globale de cinq mille hectares depuis 1988. Cette tendance au maintien des surfaces agricoles caractérise l'ensemble des territoires voisins.

La surface agricole utile entre 1988 et 2010

(Source : AGRESTE, Recensement général agricole; traitement EAU-Proscot)

SAU - Nombres et évolutions 1988, 2000 et 2010									
	SAU 1988	SAU 2000	SAU 2010	Variation absolue 1988-2000	Variation absolue 2000-2010	Variation absolue 1988-2010	TCAM 1988-2000	TCAM 2000-2010	TCAM 1988-2010
CA Rodez Agglomération	14 855	14 116	13 315	-739	-801	-1 540	-0,4 %	-0,6 %	-0,5 %
CC du Grand Villefranchois	38 285	38 541	36 157	256	-2 384	-2 128	0,1 %	-0,6 %	-0,3 %
CC Decazeville Communauté	7 940	8 286	7 608	346	-678	-332	0,4 %	-0,9 %	-0,2 %
CC Pays Ségali	41 811	40 842	40 643	-969	-199	-1 168	-0,2 %	0,0 %	-0,1 %
CC Conques-Marcillac	22 877	22 885	23 029	8	144	152	0,0 %	0,1 %	0,0 %
CC du Plateau de Montbazens	14 204	14 175	13 555	-29	-620	-649	0,0 %	-0,4 %	-0,2 %
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	18 682	18 322	18 039	-360	-283	-643	-0,2 %	-0,2 %	-0,2 %
CC du Réquistanais	21 661	22 271	23 019	610	748	1 358	0,2 %	0,3 %	0,3 %
CC du Pays Rignacois	11 557	11 516	11 166	-41	-350	-391	0,0 %	-0,3 %	-0,2 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	191 872	190 954	186 531	-918	-4 423	-5 341	0,0 %	-0,2 %	-0,1 %

Dans un contexte marqué par un développement démographique nouveau, cette tendance met en valeur la force de l'activité agricole dans le territoire du Centre Ouest Aveyron.

Les conséquences sur les exploitations

La taille des exploitations

En 2010, la taille moyenne des exploitations agricoles du Centre Ouest Aveyron était de 40,37 ha, soit une taille correspondant aux ordres de grandeurs des territoires voisins, mais qui reste en deçà des autres territoires aveyronnais (95 ha dans le Sud Aveyron et 57 ha dans le Département).

La baisse tendancielle du nombre d'exploitations agricoles, conjuguée à une diminution faible de la SAU, se traduit par une tendance à l'augmentation rapide de la taille moyenne des exploitations agricoles depuis 1988 (+74 % entre 1988 et 2010) :

- Tendance nationalement observée, et dont les proportions correspondent aux profils moyens (Aveyron et Région).
- Cette croissance des exploitations agricoles s'est surtout réalisée sur la période 1988-2000 (+ 51%) pour ensuite se ralentir sur la dernière période (+1 5%).

Taille moyenne des exploitations entre 1988 et 2010

(Source : AGRESTE, Recensement général agricole, traitement EAU-Proscot)

SAU moyenne par exploitation agricole - Nombres et évolutions 1988, 2000 et 2010									
	SAU moyenne par exploitation en 1988	SAU moyenne par exploitation en 2000	SAU moyenne par exploitation en 2010	Variation absolue 1988-2000	Variation absolue 2000-2010	Variation absolue 1988-2010	TCAM 1988-2000	TCAM 2000-2010	TCAM 1988-2010
CA Rodez Agglomération	31,88	48,68	44,83	16,80	-3,84	12,95	3,6 %	-0,8 %	1,5 %
CC du Grand Villefrancois	24,48	38,05	43,67	13,57	5,62	19,19	3,7 %	1,4 %	2,6 %
CC Decazeville Communauté	15,51	24,81	34,12	9,30	9,31	18,61	4,0 %	3,2 %	3,6 %
CC Pays Ségali	22,28	32,34	36,68	10,06	4,34	14,41	3,1 %	1,3 %	2,3 %
CC Conques-Marcillac	23,39	37,27	38,77	13,88	1,50	15,38	3,9 %	0,4 %	2,3 %
CC du Plateau de Montbazens	19,43	30,16	37,04	10,73	6,88	17,60	3,7 %	2,1 %	2,9 %
CC Aveyron Bas Ségala Vieur	23,35	34,64	42,15	11,28	7,51	18,79	3,3 %	2,0 %	2,7 %
CC du Réquistanais	29,19	40,06	47,66	10,86	7,60	18,47	2,7 %	1,8 %	2,2 %
CC du Pays Rignacois	19,33	30,63	37,98	11,30	7,35	18,65	3,9 %	2,2 %	3,1 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	23,21	35,07	40,37	11,86	5,30	17,16	3,5 %	1,4 %	2,5 %

L'âge des chefs d'exploitation

Entre 2000 et 2010, la tendance au vieillissement des chefs d'exploitation (non renouvellement des départs à la retraite par de jeunes exploitants de moins de 40 ans) se traduit par :

- Une augmentation de la concentration de la SAU dans des exploitations concernées par la succession à plus ou moins long terme : une augmentation de 16 pts de la SAU dans les exploitations agricoles dont le chef est âgé de 50 ans plus, alors que la part des exploitations agricoles s'est rétractée de 5,2 pts.
- Un nombre d'installations insuffisant pour maintenir les équilibres entre classes d'âges : la part de la SAU dans les celles des moins de 40 ans a diminué

de 19 pts, du fait de la diminution des installations de jeunes exploitants et du changement de classe d'âges sur cette période.

L'âge des chefs d'exploitation

En matière de succession / reprise des exploitations agricoles, en 2010, le Centre Ouest Aveyron présente un profil moyen par rapport aux territoires voisins :

- Moins concerné par la succession du fait de la forte présence de jeunes agriculteurs (52 % contre 68 % dans la Région), l'absence de successeur est nettement plus importante (60 % contre 45 % à l'échelon régional) ;

- 2 680 exploitations agricoles étaient concernées par la question de la succession, soit 60 % de la totalité de ses exploitations, et dont 1 431 d'entre elles n'ont pas de successeur connu, soit 31 % de l'ensemble des exploitations.

La main d'œuvre agricole

L'Unité de Travail Annuelle (UTA) est une unité de mesure utilisée en France en matière de statistique agricole pour mesurer la quantité de travail dans le secteur agricole.

Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année dans une exploitation agricole.

En 2010, le travail agricole réalisé dans le Centre Ouest Aveyron s'élevait à 5 950 UTA.

Il présentait une structuration assez proche des territoires voisins, avec une forte proportion du travail des chefs d'exploitation (82 %) et peu de main d'œuvre non familiale (3 %).

En revanche, l'importance de la main d'œuvre familiale (15 % de conjoints et autres actifs familiaux) le rapproche des profils agricoles de l'Aveyron et la Région.

Evolution des unités de travail annuelles dans le Centre Ouest Aveyron de 1988 à 2010 (Source : Agreste, Recensement Général Agricole ; traitement EAU-Proscot)

Travail dans les exploitations - Nombres et évolutions 1988, 2000 et 2010									
	Travail dans les exploitations agricoles en 1988	Travail dans les exploitations agricoles en 2000	Travail dans les exploitations agricoles en 2010	Variation absolue 1988-2000	Variation absolue 2000-2010	Variation absolue 1988-2010	TCAM 1988-2000	TCAM 2000-2010	TCAM 1988-2010
CA Rodez Agglomération	716	504	423	-212	-81	-293	-2,9 %	-1,7 %	-2,3 %
CC du Grand Villefrancois	2 146	1 414	1 024	-732	-390	-1 122	-3,4 %	-3,2 %	-3,3 %
CC Decazeville Communauté	617	475	297	-142	-178	-320	-2,1 %	-4,6 %	-3,2 %
CC Pays Ségalais	2 956	2 022	1 392	-934	-630	-1 564	-3,1 %	-3,7 %	-3,3 %
CC Conques-Marcillac	1 478	965	655	-513	-310	-823	-3,5 %	-3,8 %	-3,6 %
CC du Plateau de Montbazens	981	623	422	-358	-201	-559	-3,7 %	-3,8 %	-3,7 %
CC Aveyron Bas Ségalais Viaur	1 267	794	570	-473	-224	-697	-3,8 %	-3,3 %	-3,5 %
CC du Réquistanais	1 287	1 015	763	-272	-252	-524	-2,0 %	-2,8 %	-2,3 %
CC du Pays Rignacois	864	535	404	-329	-131	-460	-3,9 %	-2,8 %	-3,4 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	12 312	8 347	5 950	-3 965	-2 397	-6 362	-3,2 %	-3,3 %	-3,2 %

La particularité du territoire du SCOT est sa sous-représentation des cotisants solidaires, c'est-à-dire, de la main d'œuvre non familiale souvent caractéristique des cultures permanentes (vignes, vergers) et maraîchères – horticoles, peu présentes ici.

Cette réalité conduit à un nombre de travailleurs relativement faible par exploitation, et qui se répartissent ainsi :

Nombre moyen de travailleurs par exploitation de 1988 à 2010 (Source : Agreste, Recensement Général Agricole; traitement EAU-Proscot)

Nombre moyen de travailleurs par exploitation de 1988, 2000 et 2010									
	Nombre moyen de travailleurs par exploitation en 1988	Nombre moyen de travailleurs par exploitation en 2000	Nombre moyen de travailleurs par exploitation en 2010	Variation absolue 1988-2000	Variation absolue 2000-2010	Variation absolue 1988-2010	TCAM 1988-2000	TCAM 2000-2010	TCAM 1988-2010
CA Rodez Agglomération	1,54	1,74	1,42	0,20	-0,31	-0,11	1,0 %	-2,0 %	-0,3 %
CC du Grand Villefrancois	1,37	1,40	1,24	0,02	-0,16	-0,14	0,1 %	-1,2 %	-0,5 %
CC Decazeville Communauté	1,21	1,42	1,33	0,22	-0,09	0,13	1,4 %	-0,7 %	0,5 %
CC Pays Ségalais	1,57	1,60	1,26	0,03	-0,34	-0,32	0,1 %	-2,4 %	-1,0 %
CC Conques-Marcillac	1,51	1,57	1,10	0,06	-0,47	-0,41	0,3 %	-3,5 %	-1,4 %
CC du Plateau de Montbazens	1,34	1,33	1,15	-0,02	-0,17	-0,19	-0,1 %	-1,4 %	-0,7 %
CC Aveyron Bas Ségalais Viaur	1,58	1,50	1,33	-0,08	-0,17	-0,25	-0,4 %	-1,2 %	-0,8 %
CC du Réquistanais	1,73	1,83	1,58	0,09	-0,25	-0,15	0,4 %	-1,4 %	-0,4 %
CC du Pays Rignacois	1,44	1,42	1,37	-0,02	-0,05	-0,07	-0,1 %	-0,3 %	-0,2 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	1,49	1,53	1,29	0,04	-0,25	-0,20	0,2 %	-1,7 %	-0,7 %

La diminution tendancielle du nombre de travailleurs dans les exploitations malgré l'agrandissement considérable de la surface de ces exploitations, montre bien la progression rapide de la productivité apparente du travail agricole (productivité dite « apparente », car elle peut provenir d'autres sources que celles du travail : capital, machines, procédés, méthodes, etc...).

Le tableau ci-dessous, qui montre le nombre d'UTA par hectare depuis 1988, illustre bien cette problématique :

Nombre d'hectare par travailleur (UTA) de 1988 à 2010

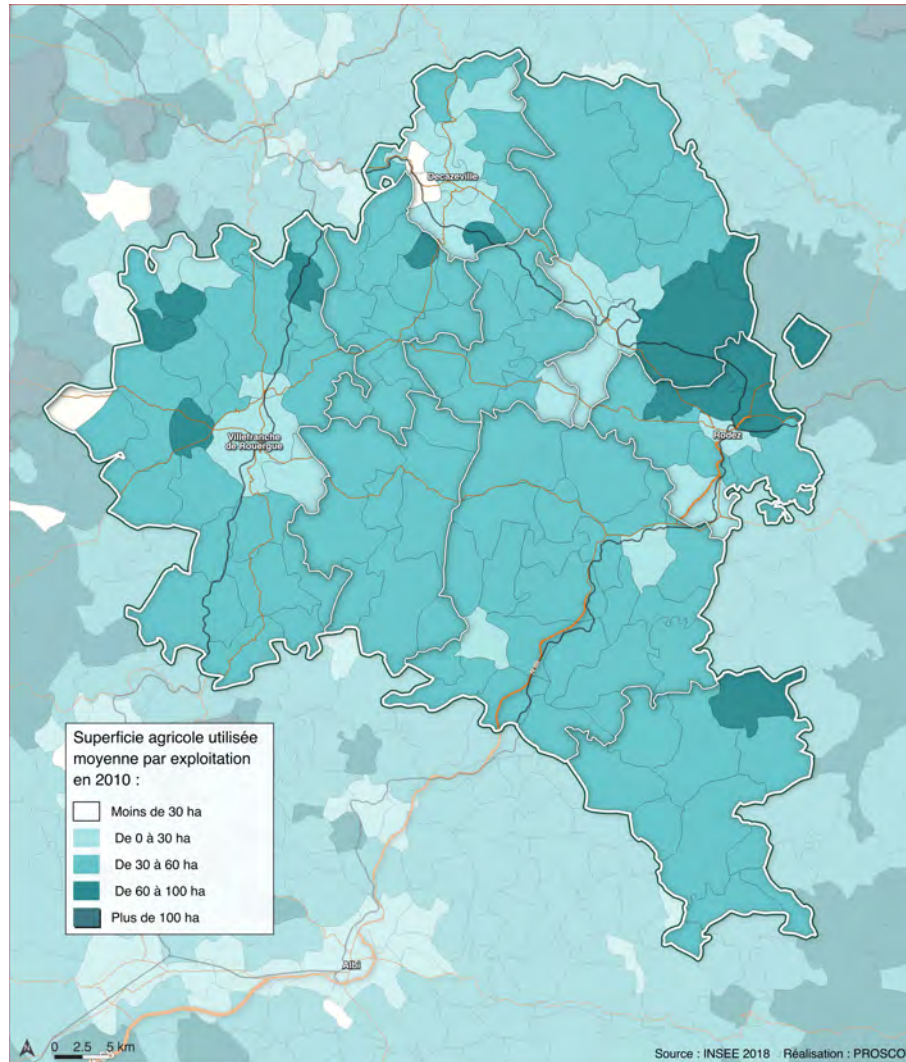
Source : Agreste, Recensement Général Agricole ; traitement EAU-Proscot)

Hectare moyen de SAU par travailleurs de 1988, 2000 et 2010			
	SAU moyenne par travailleurs en 1988	SAU moyenne par travailleurs en 2000	SAU moyenne par travailleurs en 2010
CA Rodez Agglomération	21	28	31
CC du Grand Villefrancois	18	27	35
CC Decazeville Communauté	13	17	26
CC Pays Ségalais	14	20	29
CC Conques-Marcillac	15	24	35
CC du Plateau de Montbazens	14	23	32
CC Aveyron Bas Ségalais Viaur	15	23	32
CC du Réquistanais	17	22	30
CC du Pays Rignacois	13	22	28
SCOT Centre Ouest Aveyron	16	23	31

Page suivante : carte de la SAU moyenne par exploitation et des types de SAU par commune en 2010

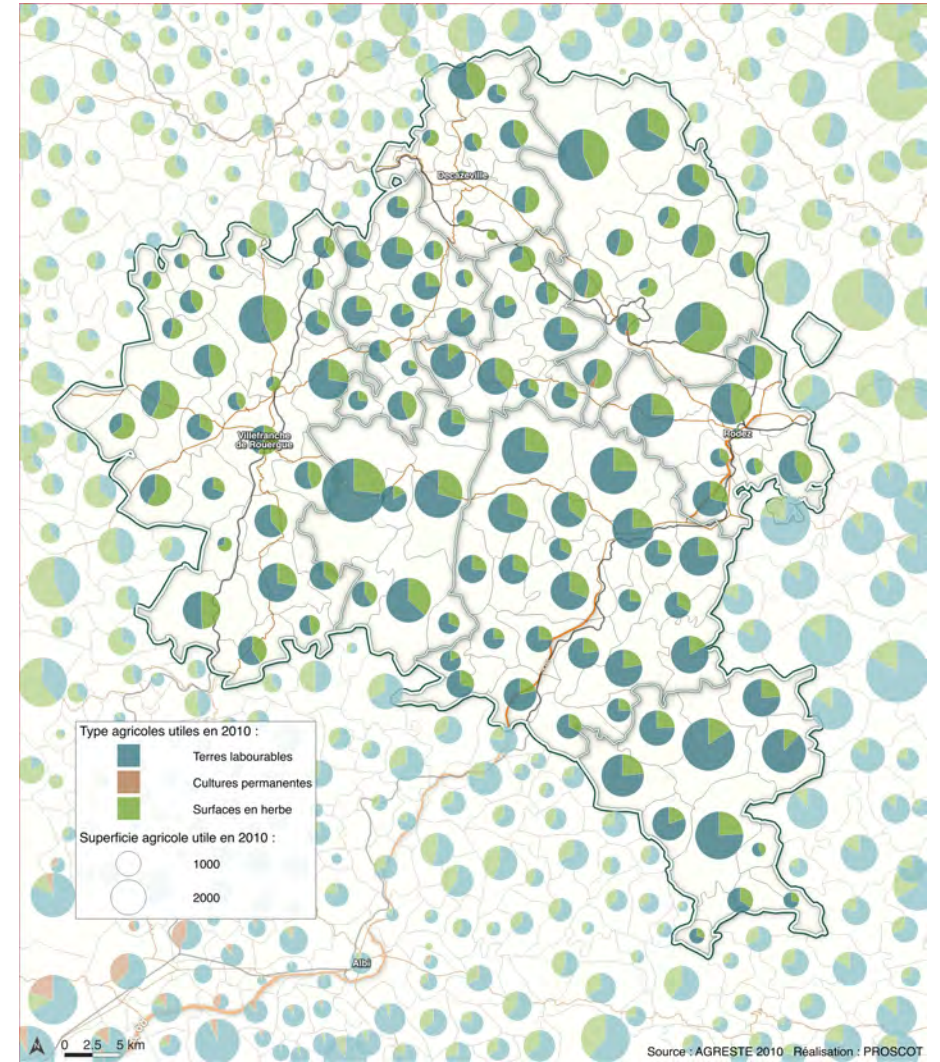
SAU moyenne par exploitation en 2010, par commune

Source : Agreste, Recensement Général Agricole, INSEE RGP ; traitement EAU-Proscot)



Types de SAU en 2010, par commune

Source : Agreste, Recensement Général Agricole, INSEE RGP ; traitement EAU-Proscot)



Un parcellaire agricole assez morcelé

Les données abordées dans cette partie sont issues de l'exploitation du Recensement Parcellaire Graphique de 2017 et sont traitées par EAU-Proscot.

Le Recensement Parcellaire Graphique (RPG) est système d'information géographique permettant l'identification des parcelles agricoles, les îlots étant identifiés à l'échelle du 1:5000 sur le fond photographique de la BD Ortho (IGN).

Mis à jour tous les ans, ils se caractérisent par une occupation culturale représentée par le groupe de cultures majoritaire de l'îlot.

La structure du parcellaire agricole du Centre Ouest Aveyron se révèle assez morcelée, avec :

- 53 % d'îlots agricoles faisant moins de 2 ha ;
- Pour seulement 16 % de la totalité de la surface déclarée à la PAC en 2017.

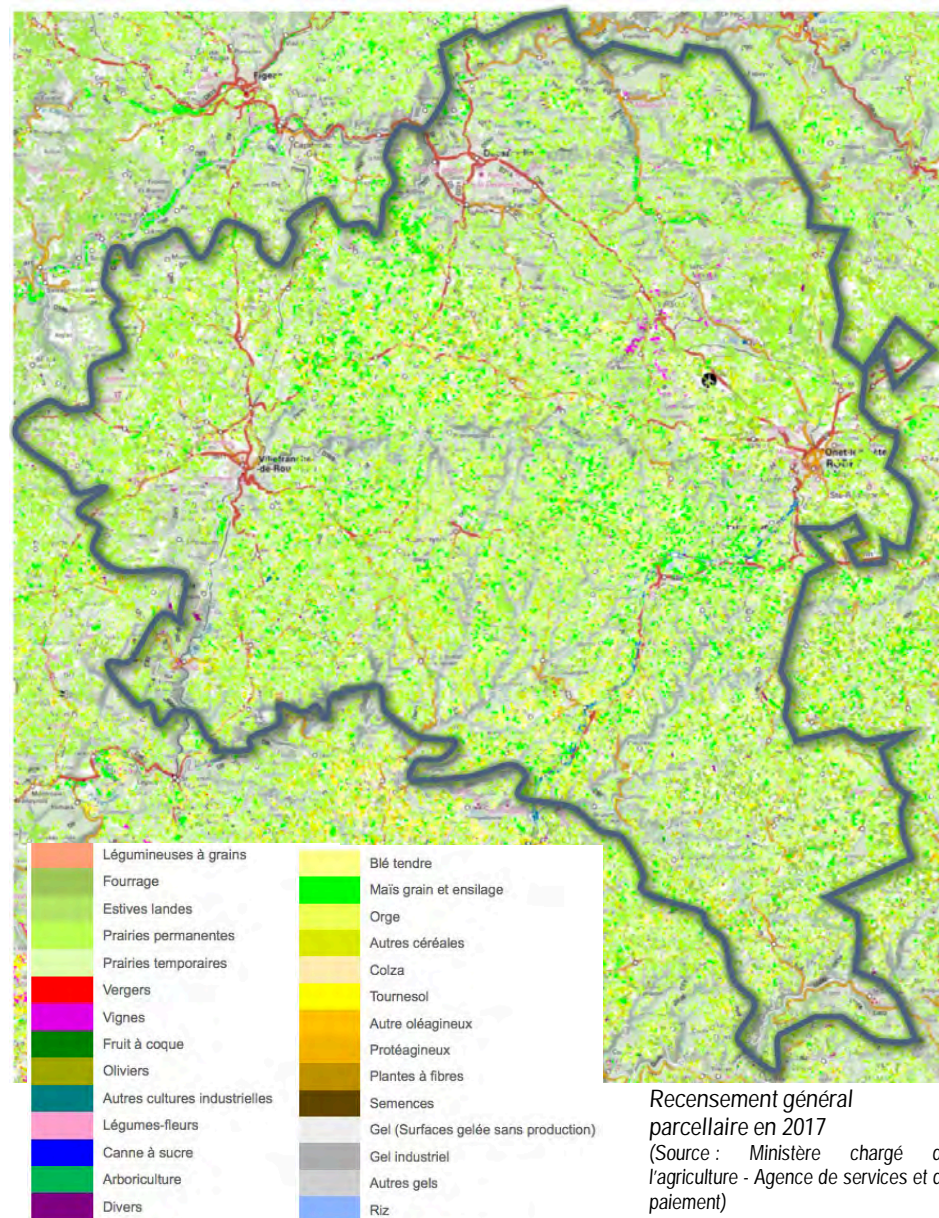
En termes de localisation des parcelles agricoles suivant leurs tailles respectives, on distingue le secteur des Grands Causses, qui concentre une grande partie des parcelles les plus vastes (celles de 35 ha et plus), optimisant les travaux agricoles.

Ailleurs, le territoire apparaît moins bien structuré en termes de foncier agricole, avec une présence importante d'îlots de petite taille pénalisant les exploitants dans la réalisation de leurs travaux.

A travers les cultures majoritaires des parcelles du RPG de 2017, l'orientation du Centre Ouest Aveyron sur l'élevage se précise :

- 87 % des surfaces agricoles sont classées en « Prairies » (permanente ou temporaires), « Fourrages » et « Estives – Landes »,
- Ainsi que 6 % de surfaces classées en « Mais grain et ensilage ».

Certaines spécificités locales apparaissent par ailleurs avec des parcelles viticoles au cœur des Rougiers de Marcillac (248 ha en vignes) dont l'aire géographique d'appellation du vin du même nom se trouve sur 11 communes du Centre Ouest Aveyron.



Recensement général parcellaire en 2017
(Source : Ministère chargé de l'agriculture - Agence de services et de paiement)

Entre 1988 et 2010, plusieurs points importants apparaissent :

- La tendance à la croissance de la surface des terres labourables se généralise à tous les territoires.

Cette croissance est plus forte au sein de certains secteurs du SCOT : +1,3 % par an dans le Réquistanais, et dans la CC de Conques-Marcillac (+1 % par an) ;

- Cette augmentation tant en valeur absolue (+21 430 ha) qu'en valeur relative (+0,8 %/an) s'est effectuée, au sein du territoire du SCOT, d'abord au détriment de la superficie toujours en herbe (-23 345 ha, - 1,4 % par an).

Il faut remarquer que, de 1988 à 2000, la diminution des surfaces toujours en herbe est presque égale à l'accroissement des surfaces des terres labourables.

- Les cultures permanentes se réduisent considérablement à l'échelle du Centre Ouest Aveyron.

Désormais, ces surfaces agricoles se réduisent pour l'essentiel à certains espaces du Grand Villefrancois et aux vignes de la CC de Conques-Marcillac, en lien avec la production viticole labellisée.

Superficie toujours en herbe - Nombres et évolutions 1988, 2000 et 2010									
	Superficie toujours en herbe en 1988	Superficie toujours en herbe en 2000	Superficie toujours en herbe en 2010	Variation absolue 1988-2000	Variation absolue 2000-2010	Variation absolue 1988-2010	TCAM 1988-2000	TCAM 2000-2010	TCAM 1988-2010
CA Rodez Agglomération	6 683	5 790	5 095	-893	-695	-1 588	-1,2 %	-1,3 %	-1,2 %
CC du Grand Villefrancois	21 344	18 283	15 850	-3 061	-2 433	-5 494	-1,3 %	-1,4 %	-1,3 %
CC Decazeville Communauté	4 341	4 451	3 532	110	-919	-809	0,2 %	-2,3 %	-0,9 %
CC Pays Ségali	14 941	12 566	10 620	-2 375	-1 946	-4 321	-1,4 %	-1,7 %	-1,5 %
CC Conques-Marcillac	13 368	12 190	11 346	-1 178	-844	-2 022	-0,8 %	-0,7 %	-0,7 %
CC du Plateau de Montbazens	5 981	5 098	3 917	-883	-1 181	-2 064	-1,3 %	-2,6 %	-1,9 %
CC Aveyron Bas Ségala Vieur	7 652	6 639	5 302	-1 013	-1 337	-2 350	-1,2 %	-2,2 %	-1,6 %
CC du Réquistanais	7 830	5 438	4 857	-2 392	-581	-2 973	-3,0 %	-1,1 %	-2,1 %
CC du Pays Rignacois	5 341	4 498	3 617	-843	-881	-1 724	-1,4 %	-2,2 %	-1,7 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	87 481	74 953	64 136	-12 528	-10 817	-23 345	-1,3 %	-1,5 %	-1,4 %

Superficie des cultures permanentes - Nombres et évolutions 1988, 2000 et 2010									
	Superficie en cultures permanentes en 1988	Superficie en cultures permanentes en 2000	Superficie en cultures permanentes en 2010	Variation absolue 1988-2000	Variation absolue 2000-2010	Variation absolue 1988-2010	TCAM 1988-2000	TCAM 2000-2010	TCAM 1988-2010
CA Rodez Agglomération	13	7	6	-6	-1	-7	-5,0 %	-1,5 %	-3,4 %
CC du Grand Villefrancois	203	68	32	-135	-36	-171	-8,7 %	-7,3 %	-8,0 %
CC Decazeville Communauté	66	58	9	-8	-49	-57	-1,1 %	-17,0 %	-8,6 %
CC Pays Ségali	12	0	0	-12	0	-12	-100,0 %		-100,0 %
CC Conques-Marcillac	321	246	255	-75	9	-66	-2,2 %	0,4 %	-1,0 %
CC du Plateau de Montbazens	32	28	3	-4	-25	-29	-1,1 %	-20,0 %	-10,1 %
CC Aveyron Bas Ségala Vieur	24	7	0	-17	-7	-24	-9,7 %	-100,0 %	-100,0 %
CC du Réquistanais	14	5	0	-9	-5	-14	-8,2 %	-100,0 %	-100,0 %
CC du Pays Rignacois	53	42	1	-11	-41	-52	-1,9 %	-31,2 %	-16,4 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	738	461	306	-277	-155	-432	-3,8 %	-4,0 %	-3,9 %

Superficie des terres labourables - Nombres et évolutions 1988, 2000 et 2010									
	Superficie en terres labourables en 1988	Superficie en terres labourables en 2000	Superficie en terres labourables en 2010	Variation absolue 1988-2000	Variation absolue 2000-2010	Variation absolue 1988-2010	TCAM 1988-2000	TCAM 2000-2010	TCAM 1988-2010
CA Rodez Agglomération	8 118	8 305	8 205	187	-100	87	0,2 %	-0,1 %	0,0 %
CC du Grand Villefrancois	16 624	20 128	20 246	3 504	118	3 622	1,6 %	0,1 %	0,9 %
CC Decazeville Communauté	3 487	3 697	3 966	210	269	479	0,5 %	0,7 %	0,6 %
CC Pays Ségali	26 702	28 198	29 984	1 496	1 786	3 282	0,5 %	0,6 %	0,5 %
CC Conques-Marcillac	9 086	10 404	11 397	1 318	993	2 311	1,1 %	0,9 %	1,0 %
CC du Plateau de Montbazens	8 146	9 024	9 610	878	586	1 464	0,9 %	0,6 %	0,7 %
CC Aveyron Bas Ségala Vieur	10 942	11 637	12 718	695	1 081	1 776	0,5 %	0,9 %	0,7 %
CC du Réquistanais	13 755	16 784	18 139	3 029	1 355	4 384	1,7 %	0,8 %	1,3 %
CC du Pays Rignacois	6 114	6 959	7 505	845	546	1 391	1,1 %	0,8 %	0,9 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	102 974	115 136	121 770	12 162	6 634	18 796	0,9 %	0,6 %	0,8 %

Évolution des différentes composantes de la surface agricole utile entre 1988 et 2010
(Source : Agreste, Recensement Général Agricole, 2010 ; traitement EAU-Proscot)

Un cheptel nombreux et emblématique du territoire

Les données utilisées dans ce paragraphe sont issues de la base de données SRISET mise à disposition par la DRAAF Occitanie.

Ces données sont publiées à l'échelle des cantons ou des villes, en 2010. Les résultats peuvent donc présenter des différences avec les données produites à la commune.

L'Unité Gros Bétail (UGB) est une variable créée à partir de coefficients permettant de comparer entre eux les différents animaux et de les additionner.

Cheptel - Nombres et évolutions 1988, 2000 et 2010									
	Cheptel en 1988	Cheptel en 2000	Cheptel en 2010	Variation absolue 1988-2000	Variation absolue 2000-2010	Variation absolue 1988-2010	TCAM 1988-2000	TCAM 2000-2010	TCAM 1988-2010
CA Rodez Agglomération	18 201	18 074	16 172	-127	-1 902	-2 029	-0,1 %	-1,1 %	-0,5 %
CC du Grand Villefrancois	52 329	58 213	47 819	5 884	-10 394	-4 510	0,9 %	-1,9 %	-0,4 %
CC Decazeville Communauté	12 898	14 064	13 969	1 166	-95	1 071	0,7 %	-0,1 %	0,4 %
CC Pays Ségali	80 278	85 240	78 621	4 962	-6 619	-1 657	0,5 %	-0,8 %	-0,1 %
CC Conques-Marcillac	26 572	29 259	26 888	2 687	-2 371	316	0,8 %	-0,8 %	0,1 %
CC du Plateau de Montbazens	28 308	28 794	24 552	486	-4 242	-3 756	0,1 %	-1,6 %	-0,6 %
CC Aveyron Bas Ségala Vieur	32 747	34 472	31 964	1 725	-2 508	-783	0,4 %	-0,8 %	-0,1 %
CC du Réquistanais	36 972	43 352	39 335	6 380	-4 017	2 363	1,3 %	-1,0 %	0,3 %
CC du Pays Rignacois	23 274	21 832	20 258	-1 442	-1 574	-3 016	-0,5 %	-0,7 %	-0,6 %
SCOT Centre Ouest Aveyron	311 579	333 300	299 578	21 721	-33 722	-12 001	0,6 %	-1,1 %	-0,2 %

Évolution du cheptel total entre 1988 et 2010 den UGB

(Source : Agreste, Recensement Général Agricole, 2010 ; traitement EAU-Proscot)

Dans le Centre Ouest Aveyron, l'élevage concerne environ 4 120 exploitations agricoles, avec d'abord des bovins (64 %), avec, comme principal débouché la « viande » (vache nourricière et veaux de boucherie).

En outre, alors que les ovins représentent le deuxième cheptel en terme de taille, ce sont les élevages de caprins (4 %) et porcins (9 %) qui constituent une spécificité agricole locale, leur part étant plus importante qu'ailleurs.

Ces productions animales sont largement liées aux spécialisations et aux labellisations locales reconnues.

Depuis 1988, le cheptel du Centre Ouest Aveyron s'est maintenu autour de 300 000 UGB, avec toutefois une augmentation en 2000 (333 000 UGB).

Cette tendance à la stabilisation du cheptel distingue le territoire de ses voisins, qui enregistrent une baisse.

En 1988, le contingent animal du Centre Ouest Aveyron était entre 4 et 10 fois plus important que ceux des territoires de comparaison.

Sous l'angle d'une tendance au maintien dans un contexte de repli régional (- 8 % dans la Région), l'élevage est donc ici une filière économique forte.

Au sein du territoire du SCoT, les secteurs du Réquistanais, de Decazeville Communauté et de Conques-Marcillac enregistrent même un accroissement de la taille de leur cheptel (entre 0,1 et 0,4 % par an) de 1988 à 2010.

Des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIOO) caractéristiques du territoire

Contexte

Dans le Centre Ouest Aveyron, on compte de nombreux produits bénéficiant de signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine ; ces SIOO peuvent être considérés comme une « marque » de l'agriculture aveyronnaise et ils structurent à la fois son dynamisme et sa place dans le territoire.

Ces SIOO sont les suivants :

- L'Appellation d'Origine Protégée (UE) / Appellation d'Origine Contrôlée (France) :

Elles désignent un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit.

C'est la notion de terroir qui fonde le concept des Appellations d'origine, c'est-à-dire, une zone géographique particulière où une production tire son originalité directement des spécificités de son aire de production.

- Et l'Indication Géographique Protégée :

Elle identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique.

L'IGP est liée à un savoir-faire. Elle ne se crée pas, elle consacre une production existante et lui confère dès lors une protection à l'échelle nationale mais aussi internationale.

Le territoire du Centre Ouest Aveyron est couvert par de nombreuses productions de qualité :

- Avec des AOC / AOP :
 - 3 fromagères (Bleu des Causses, Rocamadour et Roquefort),
 - 1 viticole (le vin de Marcillac),
- Ainsi que des IGP variées :
 - En viande (Agneau de l'Aveyron ou du Quercy, Génisse Fleur d'Aubrac, Porc d'Auvergne, Veau d'Aveyron et du Ségala, ...) en partie concernées aussi par le « Label Rouge »,
 - En produit à base de viande (Jambon de Bayonne)
 - et en productions viticoles (Aveyron, Comté tolosan et déclinaisons).

Dans les communes du SCOT Centre Ouest Aveyron, les SIQO présents sont :

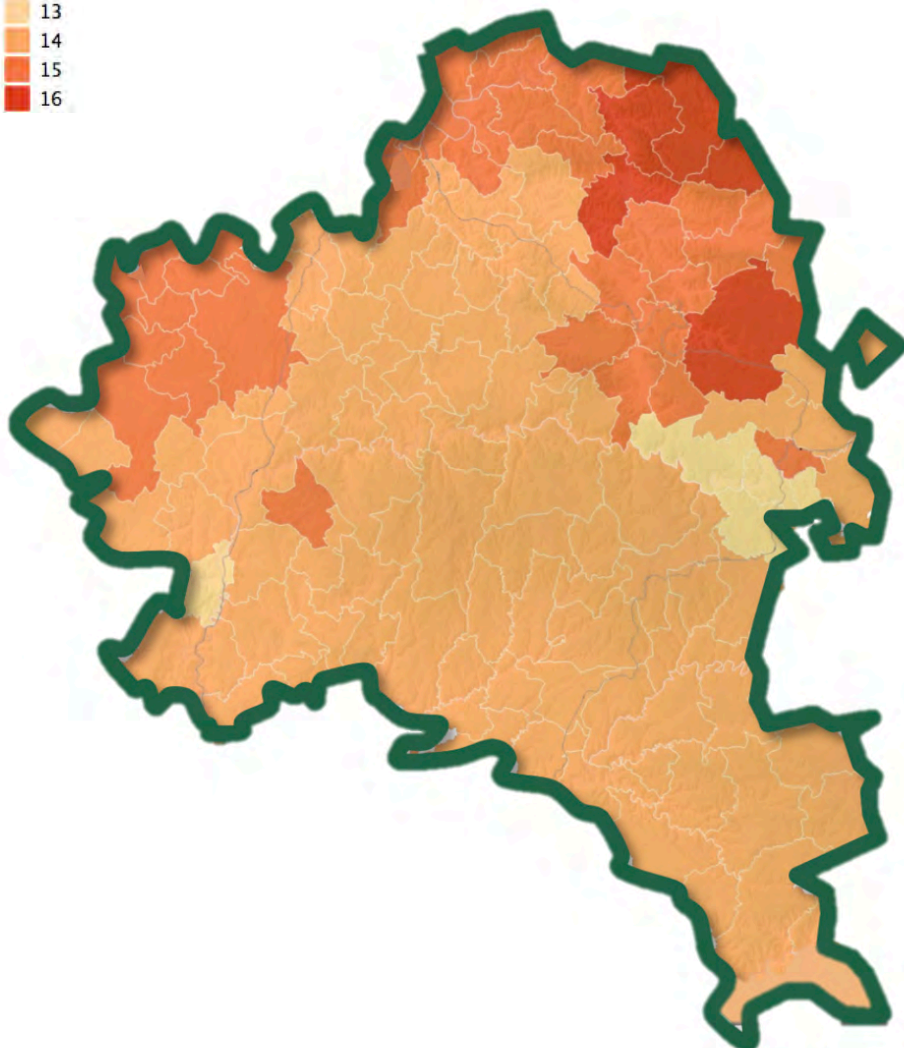
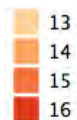
(Source : INAO, 2016)

Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine	Type de produits
AOC / AOP	
Bleu des Causses	Fromages - Pâte persillée
Marcillac	Vins
Rocamadour	Fromages - Chèvre
Roquefort	Fromages - Pâte persillée
IGP	
Agneau de l'Aveyron	Viande (frais) - ovin
Agneau du Quercy	Viande (frais) - ovin
Aveyron	Vins
Canard à foie gras du Sud-Ouest	Viande (frais) - Volaille
Comté Tolosan	Vins
Comté tolosan Bigorre	Vins
Comté tolosan Cantal	Vins
Comté tolosan Coteaux et Terrasses de Montauban	Vins
Comté tolosan Haute-Garonne	Vins
Comté tolosan Pyrénées Atlantiques	Vins
Comté tolosan Tarn et Garonne	Vins
Génisse Fleur d'Aubrac	Viande (frais) - Bovin
Jambon de Bayonne	Produits à base de viande - Salaison
Porc d'Auvergne	Viande (frais) - Porc
Veau d'Aveyron et du Ségala	Viande (frais) - Bovin
Volailles d'Auvergne	Viande (frais) - Volaille



Nombre de SIQO dans les communes du Centre Ouest Aveyron en 2016

(Source : INAO, 2016 ; réalisation EAU-Proscot)



Les différentes filières de ces SIQO

LA FILIERE VITICOLE, FILIERE VEGETALE SPECIALISEE

L'appellation Marcillac



L'appellation Marcillac, vin tranquille sec, regroupe des vins légers, fruités et relativement vifs.

Toutefois, ce ne sont pas des vins de garde qui s'améliorent peu au-delà de trois ans.

Ces vins rouges et rosés sont issus des cépages «mansoi» ou Fer Servadou à 90% minimum, les cépages complémentaires étant le Cabernet franc, le Cabernet Sauvignon et le Merlot pour 10 % de l'encépagement maximum.

Après avoir connu son apogée au milieu du XIXème siècle, une suite de désastres mettra un terme à cette belle page d'histoire (Phylloxéra, exode massif, guerres, arrachages des vignes, plantations de cépages de mauvaise qualité, etc.)

Ce n'est que dans les années 1960 qu'un renouveau du vignoble s'est opéré.

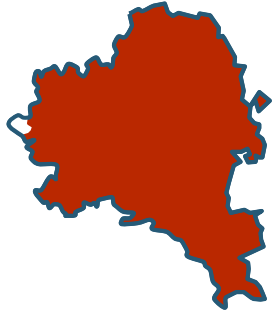
C'est une production confidentielle, dont l'aire géographique s'étend sur seulement 11 communes entre Conques et Rodez, soit en intégralité sur le territoire du Centre Ouest Aveyron.

Le vignoble est installé sur des coteaux abrupts aux sols argilo-calcaires appelés « Rougiers » ou sur des sols calcaires en bordure des Causses.

De nombreuses vignes sont conduites en terrasses. Le climat est relativement clément où se mêlent des influences méditerranéennes, atlantiques et continentales avec des étés chauds et secs, accentués par l'effet de cuvette du « Vallon de Marcillac ».

Le Marcillac, production viticole spécifique au Centre Ouest Aveyron, a connu une forte hausse des valeurs vénales de ses vignobles de production dès la fin des années 1990, avec des valeurs jusqu'à deux fois plus élevées qu'une AOC/AOP plus connue, celle de Gaillac.

L'IGP Aveyron



Les vins bénéficiant de l'IGP Aveyron peuvent à la fois être rouges (80%), rosés (10%), ou blancs (10%). Le vignoble s'étend sur une vingtaine d'hectares sur l'ensemble du département, pour une production de 600 hl par an.

L'Aveyron présente un paysage de plateaux et de collines où les terrains anciens sur schistes et granites côtoient les grès rouges. Les vignes sont agrippées aux pentes des coteaux et aux murets de pierre sèche.

Le climat se trouve au carrefour de trois influences climatiques. A l'ouest, l'influence océanique, alors que le sud-est est plus sous influence méditerranéenne, le nord et l'est sous influence plus continentale.

L'IGP Comté Tolosan



Il s'agit de l'une des 5 IGP régionales de France. Elle englobe 12 départements et regroupe sous sa bannière une large diversité de terroirs et de cépages.

Ses vins sont plutôt blancs (15% de la production totale) sur la rive gauche de la Garonne et davantage rouges (55%) et rosés (30%) de l'autre côté.

La majorité du vignoble est installé sur les terrains sédimentaires tertiaires du bassin aquitain et sur les alluvions anciennes des terrasses quaternaires.

L'IGP Tolosan représente 1300 ha de vignoble, pour une production moyenne de 88 000 hl par an.

L'ensemble des communes du Centre Ouest Aveyron est couvert par l'aire géographique de l'IGP Tolosan.

L'IGP "Comté Tolosan" peut être complétée par les unités géographiques suivantes : "Bigorre", "Coteaux et Terrasses de Montauban", "Pyrénées Atlantiques", "Tarn et Garonne", "Haute-Garonne" et "Cantal".

LES PRODUCTIONS LAITIÈRES

Les productions animales sont indissociables de l'identité territoriale du Centre Ouest Aveyron.

L'AOP Bleu des Causses



Les laiteries fromageries de type artisanal existent depuis des siècles dans les Causses. C'est dans ce pays de landes et de rocailles, au climat rude et contrasté, que le Bleu des Causses est né et puise ses qualités spécifiques et originales, les meilleures caves étant celles de Roquefort-sur-Soulzon.

Lorsque les affineurs obtinrent le monopole d'affinage du Roquefort en 1925, les propriétaires des autres caves s'unirent afin de promouvoir un bleu au lait de vache, ce qui était alors le Bleu de l'Aveyron devint plus tard le Bleu des Causses, classé en AOC depuis 1953, AOP depuis 1996.

C'est un fromage au lait de vache à pâte persillée et à croûte fleurie, surnommé le « petit bleu » en comparaison avec le Roquefort.

La filière produit chaque année environ 800 tonnes de fromage. Elle représente :

- 326 opérateurs, dont 322 producteurs de lait, 3 transformateurs (2 coopératives et 1 industriel) et 4 affineurs,
- Sur l'ensemble de son aire géographique qui recouvre la moitié des départements du Lot et de la Lozère et quasiment la totalité de l'Aveyron.

Le Centre Ouest Aveyron est couvert en totalité par la zone de production du lait et de fabrication du fromage de l'aire géographique, mais n'est pas concerné par l'affinage, qui doit s'effectuer dans les caves naturelles de causses calcaires munies de fleurées naturelles (en-dehors, cependant, du territoire du SCoT).

La filière du Bleu des Causses souffre actuellement de la concurrence des autres bleus venus des régions voisines, dont l'Auvergne. La filière souhaite donc aujourd'hui se redévelopper, et s'imposer dans le paysage fromager français, dans un contexte de recentrage de la zone d'appellation autour des causses, pour rapprocher terroir et production.

L'AOP Roquefort



Si l'affinage se fait uniquement à Roquefort, le lait nécessaire à la production du fromage est collecté dans une zone s'étendant sur le département de l'Aveyron et les départements limitrophes.

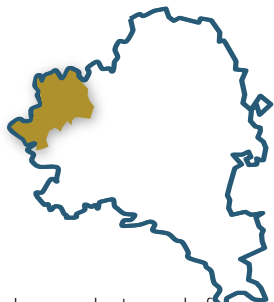
Les caves de Roquefort sont situées au cœur des effondrements du plateau du Combalou sur la commune de Roquefort-sur-Soulzon et comportent des failles ou fleurines, indispensables à la ventilation naturelle des caves et au bon affinage du fromage de Roquefort.

Fromage à pâte persillée, il est fabriqué exclusivement à partir de lait de brebis, cru et entier. Il obtient l'AOC en 1925.

Le Roquefort est la principale explication à la bonne santé de la filière du lait de brebis (ovins).

En 2016, ce sont 16 000 tonnes qui ont été produites, dont un quart a été exporté à l'étranger.

L'AOP Rocamadour



Ce petit fromage de chèvre circulaire bénéficie d'un ancrage territorial fort, autour d'un site religieux mondialement connu (le Cité de Rocamadour) et situé sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, contribuant à la renommée de ce produit.

Historiquement, la transformation du lait de chèvre en fromages, principalement assurée par les femmes, garantissait un revenu d'appoint sur les exploitations agricoles.

Les producteurs de fromage Rocamadour ont su tirer profit de ces avantages, de leur terroir et de leur savoir-faire.

L'élevage caprin a progressé sur les exploitations pour en devenir, dans bien des cas, l'activité principale voire exclusive. L'AOC a été reconnue par décret le 16 janvier 1996.

Le Centre Ouest Aveyron ne bénéficie que partiellement de l'aire de production de l'appellation Rocamadour, puisque cette production ne couvre que 12 communes. Plus largement, l'Aire géographique s'étend sur 266 communes (dont 3 communes en partie) situées essentiellement

sur le département du Lot mais aussi sur les départements limitrophes de l'Aveyron, de la Corrèze, de la Dordogne et du Tarn et Garonne.

VIANDE

L'IGP Agneau du Quercy

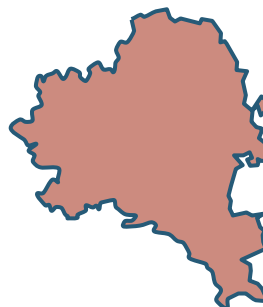


Cette IGP concerne 24 communes à l'ouest du territoire du SCoT, comprise dans l'espace historiquement appelé « Quercy ». une production labellisée de 550 tonnes de carcasses.

Les animaux sont nés, élevés et abattus en Quercy. Cette zone est constituée du département du Lot et cantons limitrophes (sauf dans le Cantal), plus l'arrondissement de Sarlat en Dordogne, délimitant la région naturelle baptisée Quercy.

Le lien avec l'origine géographique repose sur la caractéristique de l'élevage, situé sur les Causses du Quercy, zone sèche et aride, avec une race locale, la race Caussenarde du Lot, bien adaptée cette zone géographique, ainsi que sur la réputation de l'agneau du Quercy en région parisienne ainsi que dans le sud-ouest de la France.

L'IGP Agneau de l'Aveyron



Cette IGP concerne la totalité des communes du Centre Ouest Aveyron, l'aire géographique s'étendant sur plusieurs départements du Sud-Ouest.

La filière regroupe 130 éleveurs, qui mettent en place les techniques reconnues en matière d'élevage d'ovins : l'agneau de l'Aveyron est un agneau de bergerie élevé sous sa mère. Il est très jeune, son âge est compris entre 60 et 120 jours.

Différentes races sont utilisées, notamment la race Lacaune caractéristique de la zone. Elle n'est pas obligatoire et des croisements entre la race Lacaune et d'autres races sont autorisés.

Le lien avec l'origine géographique repose sur une qualité organoleptique gustative liée à la conduite de l'élevage en bergerie, traditionnelle et typique de la zone géographique ainsi que sur une réputation de qualité de l'agneau de l'Aveyron qui s'est développé grâce à la présence

de l'industrie laitière de Roquefort et à l'implantation de la race Lacaune qui, à sa rusticité, allie des qualités laitières et maternelles.

L'IGP Veau d'Aveyron et du Ségala

L'aire géographique recoupe la quasi-totalité du territoire du Centre Ouest Aveyron. Plus largement, elle englobe 75 cantons répartis en Aveyron, dans le Tarn, le Lot, le Cantal et le Tarn et Garonne.

Carcasses de veaux fermiers lourds (170 à 250 kg de carcasse) abattus à 10 mois maximum et dont la viande est de couleur rosée, tendre et savoureuse.

La production de veaux lourds s'est fortement développée et maintenue grâce à l'étroite symbiose entre l'existence de cheptel bovin et la production ancienne de céréales.

Les veaux sont issus d'un croisement entre un père de race à viande et une mère de race allaitante traditionnelle. Ils sont élevés « sous la mère » et reçoivent, en plus du lait maternel, une alimentation complémentaire à base de céréales en distribution libre dès la naissance.

Le lien avec l'origine géographique repose sur le mode d'élevage « sous la mère » associé à une distribution de céréales dès la naissance qui permet d'obtenir des veaux lourds, ainsi que sa réputation de qualité qui remonte au 19^{ème} siècle pour les consommateurs du Sud-Est de la France et de la région parisienne et qui remonte au milieu du 20^{ème} siècle pour les consommateurs italiens et espagnols.

L'IGP Agneau Laiton Label Rouge



L'aire géographique recoupe la totalité du Département de l'Aveyron.

La production d'agneaux de bergerie élevés sous la mère a commencé à s'organiser dans les années 1950.

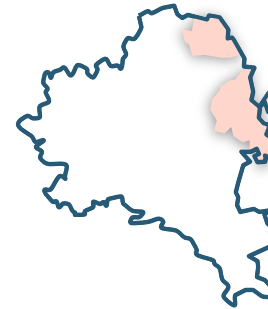
La production d'agneaux de bergerie sous la mère ou « laitons », devient principale à partir des années 1960.

Les coopératives et négociants aveyronnais ont ensuite pris le relais lorsque l'abattoir de Rodez est devenu opérationnel tandis que la chaîne de Capdenac s'est aussi spécialisée dans l'abattage des ovins.

En démarche sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine depuis 1993, un nouvel agrément a été obtenu en 2007 pour le label rouge « Agneau Laiton ».

La production d'agneaux laitons en Aveyron bénéficie également, depuis 1996, d'une IGP « Agneau de l'Aveyron ».

L'IGP Génisse Fleur d'Aubrac



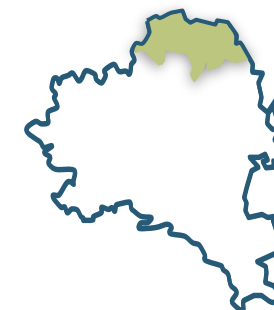
L'IGP Jambon de Bayonne



L'IGP Porc d'Auvergne



L'IGP Volailles d'Auvergne



Une agriculture biologique en expansion

A l'échelle régionale, l'agriculture biologique concerne en 2018 (données : Agence Bio) :

- 9 403 exploitations (1er rang français),
- Pour 476 328 hectares bio et en conversion (1er rang français), soit 15% de la SAU régionale en bio (2e rang français).

A l'échelle de l'Aveyron

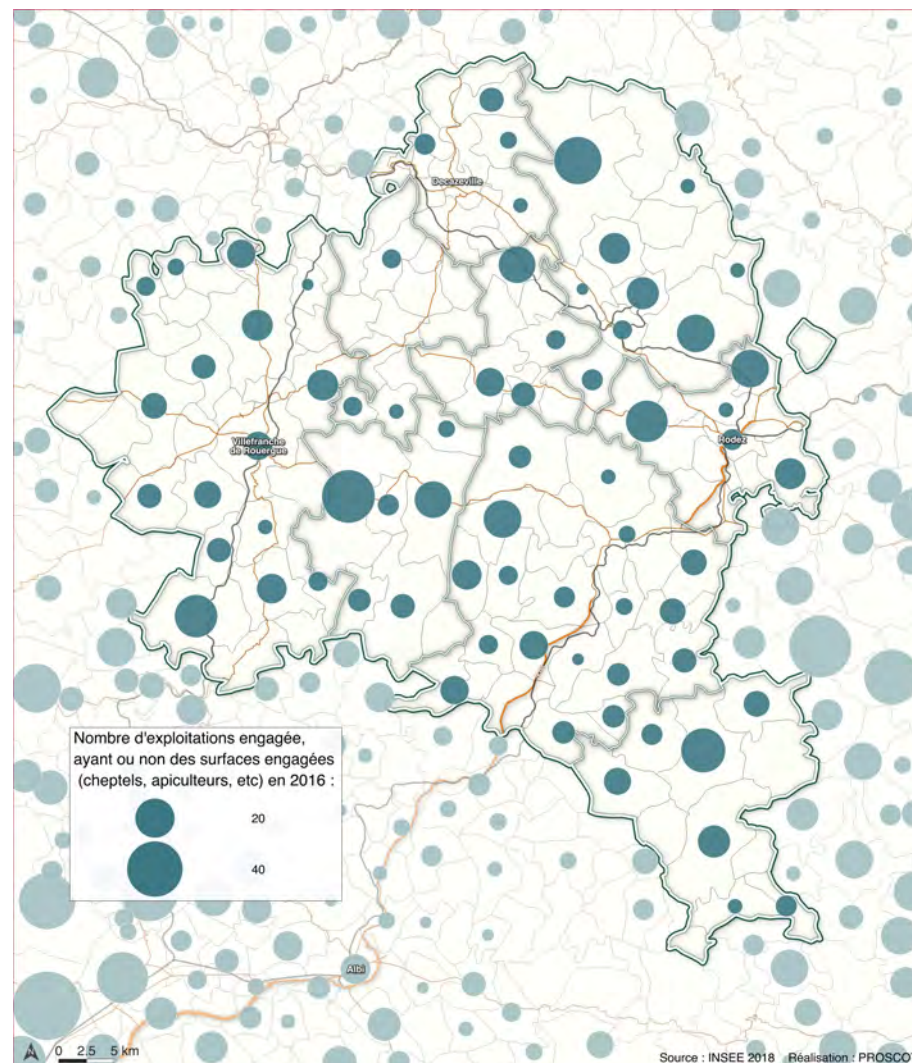
- 846 exploitations sont bio (+ 8,2 % par rapport à 2017),
- Pour 54 542 ha. certifiées et 15 499 en conversion, soit, au total, 13,5 % de la SAU départementale.
- Sur ce total, 25 158 Ha. certifiés sont consacrés aux surfaces toujours en herbe + 5 208 Ha. en conversion, et 21 482 aux cultures fourragères + 6 897 Ha. en conversion.

A l'échelle du Centre Ouest Aveyron, l'agriculture biologique occupe une place mineure mais toutefois significative et en expansion:

- 25 800 hectares de surfaces de cultures biologiques, et 473 exploitations pratiquant ce mode de culture (+ 7 % par rapport à 2017) ;
- Toutefois, la répartition de la surface de cultures biologiques met en évidence une démarche de fond de qualité de la filière animale, avec 79 % de cette surface destinée aux cultures fourragères, pour l'alimentation du cheptel.
- Le cheptel engagé dans la démarche bio se concentre sur les productions caractéristiques du territoire : les brebis et les vaches, tant allaitantes que laitières, avec au total 38 000 têtes de bétail.
- Le développement de la culture maraîchère et légumière bio se développe également, une trentaine d'exploitations en ayant, en lien avec les circuits courts.

Nombre d'exploitations engagées dans la culture biologique en 2016

(Source : Agence Bio, 2016 ; traitement EAU-Proscot)





Les territoires touristiques

LE ROUERGUE OCCIDENTAL

Organisée autour de Villefranche-de-Rouergue, le Rouergue occidental couvre une vaste zone à l'ouest de l'Aveyron comprenant l'ancien bassin minier d'Aubin-Decazeville. Elle recèle de nombreux sites naturels et de trésors architecturaux, avec les bastides du Rouergue, d'innombrables châteaux et de monuments historiques, ainsi que de nombreux villages de charme.

LE PAYS RUTHENOIS

Il désigne l'espace soumis historiquement à l'emprise de la capitale départementale qu'est Rodez, avec notamment le Rougier de Marcillac, région au riche patrimoine historique et culturelle où s'étagent les terrasses de vignes du Marcillac et la vallée du Dourdou, le village de Conques, bâti autour de l'Abbaye de Sainte-Foy et une des étapes phares du pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle.

Situé au pied des Causses, le vallon de Marcillac représente la douceur de vivre, avec son climat doux en toute saison, ses maisons en grès rose, ses arbres fruitiers, et ses terrasses de vignes. Conques, joyau de l'art roman, est une étape majeure sur les chemins de St Jacques de Compostelle.

LA VALLEE DU LOT

En bordure des contreforts du Massif central, le Lot alterne vallons fleuris et gorges accidentées, marquant la frontière entre l'austérité auvergnate et les pays de langue d'Oc. Son cours est jalonné par certains des plus beaux villages de France, comme Conques dans le Centre Ouest Aveyron.

LA VALLEE DE L'AVEYRON

Couvrant une vaste zone à l'ouest de l'Aveyron, cette région est constituée d'une mosaïque de terroirs. Le cours de la rivière est jalonné par des paysages contrastés dans lesquels se nichent d'importants joyaux d'architecture, tels que les bastides du Rouergue et de nombreux châteaux.

Transversale aux autres grands territoires touristiques, la vallée de l'Aveyron fait le trait d'union de l'ensemble du territoire du Centre Ouest Aveyron.

Le patrimoine bâti

LES BASTIDES DU ROUERGUE

Le terme de bastide désigne les villes neuves (implantation dans des lieux encore non-habités) fondées dans le sud-ouest de la France au XIIIe et XIVe siècles.

Ces bastides témoignent de la constitution d'un pouvoir politique et économique local et démocratique (consulat, marché, foires, milice, poids et mesures) et d'une vision urbanistique avec un plan et un règlement. Aujourd'hui, les historiens s'accordent à dire qu'il s'agissait de nouveaux lieux d'établissement politiques, pour des groupes de populations agricoles, afin de s'organiser commercialement, artisanalement, et pour leur défense.



Dans le Centre Ouest Aveyron, on recense 6 bastides : Najac, La Bastide-l'Évêque, Rieupeyroux, Sauveterre-de-Rouergue, Villefranche-de-Rouergue et Villeneuve-d'Aveyron. Ensembles architecturaux exceptionnels, elles sont le reflet vivant d'une aventure urbanistique unique dans l'Occident médiéval, et sont labellisées comme Pays d'art et d'histoire « Pays des Bastides du Rouergue ».

Elles présentent un plan caractéristique et très novateur, c'est-à-dire l'alternance de rues droites et de parcelles d'habitation de dimensions égales, l'ensemble étant ordonné autour d'une place où se déroulaient les échanges commerciaux. Pour autant, chacune présente une originalité, une couleur, une âme qui la rend à la fois différente et complémentaire de sa voisine :

- perché sur une crête rocheuse, Najac développe son urbanisation le long d'une rue unique jalonnée de maisons anciennes, de lieux de culte, de places, ... et au bout de laquelle se dresse encore le Château royal de Najac (XIIIe siècle, monument historique), manifestation de la domination royale sur la vallée de l'Aveyron après l'épisode cathare.
- les sauvetés (lieux d'asiles) bénédictines fondées au début de l'époque romane de Rieupeyroux et de Villeneuve. Elles conservent une trame urbaine orthogonale porteuse de vestiges médiévaux (portes d'entrée dans les murailles, ruelles étroites, places, arcades en ogives...)
- plus récentes (construites au XIIe siècle), Villefranche-de-Rouergue et Sauveterre-de-Rouergue intègrent un véritable plan d'urbanisation en véritable lotissement, avec une place centrale, des lots à bâtir avec chacun un jardin, des rues principales et des rues traverses pour desservir ces jardins. Sauveterre est la Bastide des Métiers d'Art, avec de nombreux artisans d'art de grande qualité (luthiers,

céramistes, sculpteurs...) alors que Villefranche, plus importante, concentre un patrimoine architectural (place Notre-Dame et ses couvents, collégiale, rues et maisons de riches marchands, portes et tours, ...) et commerçants (marché du jeudi matin) riche,

- enfin, la Bastide-l'Évêque, de plus petite taille et initialement fondée en 1280 pour concurrencer Villefranche-de-Rouergue, domine les gorges de l'Aveyron où l'on forgeait le cuivre à l'époque médiévale.

Vues sur le village de Najac et son château, et sur l'église St-Dalmas de la Bastide-l'Évêque



Vues sur Rieupeyroux et Villeneuve-d'Aveyron



Vues sur Villefranche et Sauveterre-de-Rouergue



(Source : OT Aveyron)

LES VILLES ET VILLAGES REMARQUABLES

Le patrimoine bâti du Centre Ouest Aveyron ne se limite pas aux bastides du Rouergue.

La topographie accidentée du territoire a en effet amené les habitants de la région à s'établir depuis longtemps à des places leur permettant à la fois de les contrôler facilement (guets, points hauts dominants de larges étendues, ...), d'y être en sécurité, mais aussi de devenir les carrefours commerciaux des échanges entre grandes puissances européennes leur permettant de subvenir à leurs propres besoins (absence de terres cultivables). Parmi villages :

- Rodez, avec de nombreux attracteurs touristiques, tant culturels que patrimoniaux : le Musée Soulagès (111 500 visiteurs en 2018 ; Source : Rodez Agglomération), la cathédrale Notre-Dame (325 000 visites en 2018) et le centre-ville ancien, ...

La ville de Rodez est un des grands sites touristiques de la Région. En cela, elle bénéficie d'une visibilité nationale lors des événements de promotion territoriale (Foire de Paris, Foires touristiques, Salon de l'Agriculture,...)

L'offre touristique de Rodez : modernité avec le Musée Soulagès, pédagogie avec une vaste offre de visites guidées à travers la ville

Source : Office de tourisme de la Ville de Rodez



- Conques, avec son patrimoine bâti lié à son statut de « ville étape » sur le Chemin de pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle, qui lui a valu en 1998 le classement au patrimoine mondial de l'Unesco de l'abbatiale et du pont sur le Dourdou.

Avec une histoire ancienne remontant au Moyen-Âge, le village médiéval de Conques, labellisé « Plus beaux villages de France® » pour l'authenticité de son patrimoine bâti, est une référence internationale en matière d'architecture romane (abbatiale et tympan du jugement dernier), d'orfèvrerie médiévale (Trésor de sainte Foy et ses nombreux reliquaires recouverts d'or, d'argent, de camées et d'intailles) et d'art contemporain (vitraux de Pierre Soulages).



Il attire un nombre important de touristes (600 000 visites en tout, dont 17 000 visites guidées en 2018).

Conques, entre modernité et patrimoine médiéval hors norme

Source : Office de tourisme départemental et de la Ville de Conques



Le territoire du SCoT développe une offre touristique diversifiée sur les grands domaines suivants :

- Le patrimoine industriel, en lien notamment avec son passé de terre de production dont Decazeville est le témoignage.

Les attracteurs en la matière sont donc cette commune (Sauvegarde et Patrimoine industriel de Decazeville), ainsi que la coutellerie de Sauveterre-de-Rouergue, le Musée de la Mine « Lucien Mazars » à Aubin, le Musée de la Forge à Belcastel,

- Le patrimoine agricole et les savoir-faire locaux, avec les conserveries de la Naucelloise, avec leur musée attenant, les domaines viticoles (liés à l'AOC Marcillac) de Matha et de Laurens à Clairvaux-d'Aveyron notamment, ou la coopérative des vigneronns du vallon à Valady,
- Le patrimoine historique, avec les châteaux (Balsac, Belcastel, Bournazel, Bosc Toulouse-Lautrec à Camjac, Centrés, Najac, Salles-la-Source), la Commanderie Hospitalière de Lugan, les villes et monuments religieux (site fort du veil Aubin, Le Martinet de la Ramonde à La Bastide-l'Evêque, Belcastel, Conques, l'abbaye cistercienne à Martiel, la tour de Montsalès, Rodez, Najac, la Bastide de Sauveterre, Villefranche-de-Rouergue),
- Les musées, à l'offre diversifiée : de la géologie Pierre Vetter à Decazeville, au Musée Fenaille ou Musée Soulages à Rodez (outre, naturellement, le musée Soulages dont il a déjà été traité) en passant par celui des Arts et des Savoirs Populaires à Villeneuve ou de la Résistance à Villelongue-Cabanes,
- Les maisons et les parcs à thèmes : Moulin de Castel à La Rouquette, du Moulinet à Saint-André-de-Najac, Terra Olt à Saint-Parthem, le Haras de Rodez, et le Parc animalier de Pradinas,
- La découverte de la nature : Grotte préhistorique de Foissac, Bateau l'Olt (promenade et restauration à Flagnac).

LES ETABLISSEMENTS ET EFFECTIFS

En 2017, le territoire du SCOT compte 405 établissements directement liés à une activité touristique, dont 122 au sein de Rodez Agglomération, pour un emploi total estimé à 2 160 unités.

Nombre d'établissements directement liés au tourisme en 2017 (transports, déplacements et tourisme, hors restauration) (Source : ACOSS, traitement EAU)

Transports, déplacements et tourisme en 2017 : données brutes							
	N_Agence de voyages	N_Camping	N_Hôtel	N_Information touristique	N_Aéroport	N_Gare sans desserte train à grande vitesse (TAGV)	p_Taxi
CA Rodez Agglomération	15	1	25	3		2	9
CC du Grand Villefrancois	2	10	13	6		3	6
CC Decazeville Communauté	3	5	6	5		3	4
CC Pays Ségali	1	5	6	3		2	7
CC Conques-Marcillac	1	6	6	4	1	1	5
CC du Plateau de Montbezans		4	1	3			2
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1	5	1	3			2
CC du Pays Rignacois		2	1	1			2
CC du Réquistanais		1	1	3			1
SCOT Centre Ouest Aveyron	23	41	61	33	1	11	38

Nombre d'hôtels en 2018, par gamme (Source : ACOSS, traitement EAU)

Hôtels en 2018 : gammes							
Hôtels en 2018	Hôtels non classés en 2018	Hôtels classés 1 étoile en 2018	Hôtels classés 2 étoiles en 2018	Hôtels classés 3 étoiles en 2018	Hôtels classés 4 étoiles en 2018	Hôtels classés 5 étoiles en 2018	
CA Rodez Agglomération	24	5	2	4	11	2	0
CC du Grand Villefrancois	13	1	1	5	4	2	0
CC Decazeville Communauté	6	1	0	4	1	0	0
CC Pays Ségali	6	2	0	2	1	1	0
CC Conques-Marcillac	6	1	0	3	1	1	0
CC du Plateau de Montbezans	1	0	0	1	0	0	0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	1	0	0	0	1	0	0
CC du Pays Rignacois	2	0	1	0	1	0	0
CC du Réquistanais	1	0	0	1	0	0	0
SCOT Centre Ouest Aveyron	60	10	4	20	20	6	0

Nombre de campings en 2018, par gamme (Source : ACOSS, traitement EAU)

Campings en 2018 : gammes							
Campings en 2018	Campings non classés en 2018	Campings classés 1 étoile en 2018	Campings classés 2 étoiles en 2018	Campings classés 3 étoiles en 2018	Campings classés 4 étoiles en 2018	Campings classés 5 étoiles en 2018	
CA Rodez Agglomération	1	0	0	0	1	0	0
CC du Grand Villefrancois	10	4	2	0	4	0	0
CC Decazeville Communauté	5	1	0	1	2	1	0
CC Pays Ségali	5	3	0	0	2	0	0
CC Conques-Marcillac	4	2	0	0	2	0	0
CC du Plateau de Montbezans	4	4	0	0	0	0	0
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	5	4	0	0	1	0	0
CC du Pays Rignacois	4	3	0	1	0	0	0
CC du Réquistanais	1	1	0	0	0	0	0
SCOT Centre Ouest Aveyron	39	22	2	2	12	1	0

Le nombre d'établissements lié à une activité touristique est relativement stable depuis 2009, avec, cependant, une diminution tendancielle du nombre d'hôtels et de campings et un accroissement des activités récréatives et de loisirs, sportives, culturelles et de restauration rapide.

L'emploi progresse de 1,9 % par rapport à 2016, porté par le développement d'emplois touristiques dans l'agglomération de Rodez.

Avec 199 établissements pour 744 salariés, la restauration traditionnelle est la principale activité touristique du territoire.

LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

L'offre d'hébergements touristique est assez diversifiée et permet de répondre à différentes clientèles puisque composée en 2017 de :

- 61 hôtels (60 en 2018), pour près de 1 400 chambres pour l'essentiel classées en 2 et 3 étoiles ;
- 41 (39 en 2018) campings, pour presque 1 600 emplacements, dont la moitié environ classée en 3 étoiles ;
- 8 villages-vacances ;
- 18 centres d'hébergements classés « qualité tourisme » selon l'Office Départemental.

Aux côtés de ces hébergements traditionnels, s'ajoute un certain nombre d'hébergements insolites comme des yourtes, roulottes (le « champ des colibris » à Najac...) et un grand nombre de gîtes et locations qui participent à la diversification de l'offre.

LA CAPACITE D'HERBERGEMENT

La capacité d'hébergement totale est de l'ordre de 63 500 lits, y compris les résidences secondaires qui constituent la plus grande part de la capacité (84 %), ce qui permet de calculer :

- Que la capacité d'hébergement touristique représente 41 % de la population permanente ;
- Ou que le nombre total potentiel maximum de personnes hébergées sur le territoire en pleine saison est de 219 000, soit 1,41 fois la population permanente.

Globalement, ce chiffre de 1,41 constitue l'indice d'une pression touristique de niveau moyen. Il est cependant important dans le cadre d'un SCoT, car il indique le niveau de demande vis-à-vis des équipements (voirie, eau, électricité, épuration, etc...) pour faire face à la « pointe » potentielle, notamment en pleine saison.

Les hébergements touristiques en 2018 dans le SCoT et la capacité d'accueil maximale
(Source : INSEE, 2015 ; traitement EAU)

Capacité d'hébergement et population maximale en 2018											
	Lits dans hôtels en 2018	Lits dans camping en 2018	Lits dans Villages vacances en 2018	Lits dans Résidences de tourisme en 2018	Lits dans Auberges de jeunesse - Centre sportif en 2018	Total de lits dans hébergement marchand	Estimation des lits des résidences secondaires en 2018	Total des lits en 2018	Estimation de la population permanente en 2018	Population maximale permanente en 2018	Coefficient multiplicateur
CA Rodez Agglomération	1 512	264	618	0	0	2 394	4 684	7 078	57 029	64 107	1,12
CC du Grand Villefrancois	464	1 404	705	0	0	2 573	15 606	18 179	27 708	45 887	1,66
CC Decazeville Communauté	248	1 056	0	70	0	1 374	4 647	6 021	18 556	24 577	1,32
CC Pays Ségali	186	540	234	0	0	960	8 255	9 215	18 218	27 433	1,51
CC Conques-Marcillac	144	456	347	0	0	947	6 688	7 635	11 796	19 431	1,65
CC du Plateau de Montbazens	16	189	0	0	0	205	2 846	3 051	6 324	9 375	1,48
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	44	372	242	0	0	658	4 288	4 946	5 432	10 378	1,91
CC du Pays Rignacols	44	297	0	350	0	691	2 628	3 319	5 610	8 929	1,59
CC du Réquistanais	34	48	0	0	0	82	4 007	4 089	5 276	9 365	1,77
SCOT Centre Ouest Aveyron	2 692	4 626	2 146	420	0	9 884	53 587	63 471	155 885	219 356	1,41

Economie : synthèse et enjeux

Synthèse :

L'économie du Centre-Ouest Aveyron présente un profil industriel et agricole spécifique, avec une concentration des emplois dans l'Agglomération de Rodez qui, cependant, ne représente que la moitié des emplois du SCoT.

Cette économie en développement sur le long terme malgré la crise (depuis 1999, près de 5 000 emplois ont été créés, surtout dans l'agglomération de Rodez, malgré une stagnation à la baisse depuis 2008) aboutit à un taux d'activité élevé et à un taux de chômage faible (5,2 % fin 2018 dans la zone d'emploi de Rodez et 7,2 % dans celle de Villefranche-de-Rouergue).

En conséquence, une part importante du développement récent de la population est à mettre à l'actif de la création locale d'emplois, liée à la création d'entreprises, mais également et surtout au développement des entreprises déjà installées.

Enjeux :

Les enjeux économiques interpellent le territoire à plusieurs niveaux :

- ❖ Tout d'abord, sur la capacité du territoire à maintenir sa dynamique économique de long terme et donc à surmonter les effets conjoncturels de la crise, en s'appuyant sur des « points forts » en termes d'industrie, d'agriculture (et donc de filière agro-industrielle), de services, d'artisanat, et de tourisme.

De ce point de vue, le potentiel existe, et la période actuelle est sans doute celle où peut être organisée, à l'échelle du territoire du SCoT, le « second souffle » de la croissance économique du Centre-Ouest Aveyron.

- ❖ Au sein de cette dynamique, les potentiels propres du territoire (agriculture, filière industrielle liée, énergie, tourisme, cadre de vie, etc...) constituent un ressort important, sur la valorisation desquels la réflexion du SCoT devra porter en complément de celle qui s'appuiera sur l'accroche du territoire aux grands flux nationaux et internationaux, au

travers du réseau routier, des nouvelles technologies, et de l'aéroport de Rodez-Aveyron.

Ces questions, outre leur intérêt économique direct, sont en outre perçues comme des éléments d'unification du vaste territoire du SCoT.

- ❖ La qualité de la croissance économique est également un enjeu fort, autour des emplois métropolitains supérieurs liés au pôle universitaire de Rodez, à la capacité des entreprises à proposer des emplois spécialisés et qualifiés et à la capacité des collectivités à proposer un environnement attractif. Le niveau moyen de ces emplois métropolitains impacte négativement les revenus moyens du territoire et les qualifications de la main d'œuvre : un territoire rural est évidemment désavantagé par rapport aux grandes villes sur ce point, mais des territoires ruraux proches présentent des fonctions métropolitaines plus développées, ce qui devra interroger sur les leviers du développement qualitatif.
- ❖ Les fonctions commerciales bénéficient d'une présence globalement importante, liée au relatif enclavement du territoire, avec, cependant, un développement important et récent des zones commerciales périphériques et un nombre important de petites communes sans plus aucun commerce.

Le commerce de proximité, et le commerce de centre-ville et de centre-bourg représente donc une question d'autant plus importante pour le SCoT que celui-ci possède, le cas échéant, des outils puissants pour organiser et prévoir les modalités du développement commercial à l'échelle du territoire.



SERVICES ET ÉQUIPEMENTS



Services et équipements

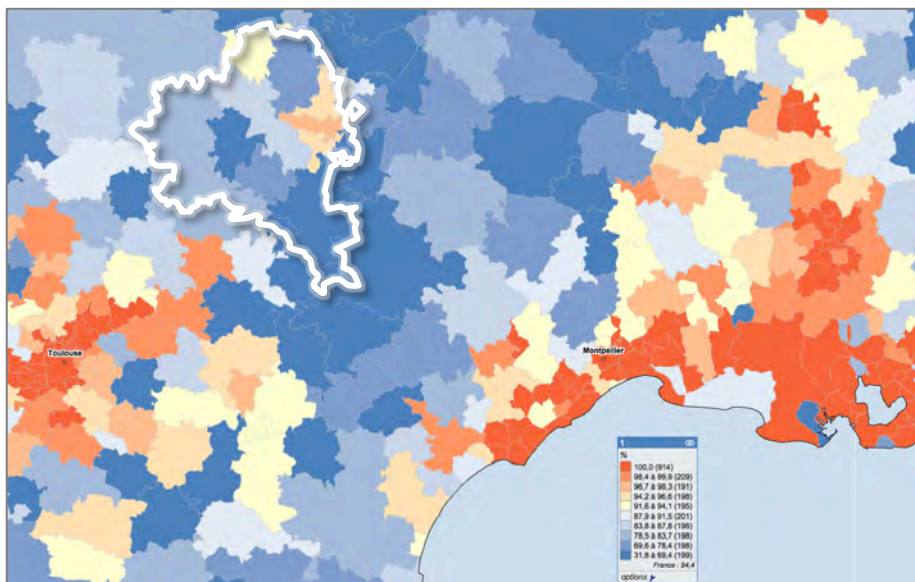
Une accessibilité générale aux services dépendante des grands pôles

Le niveau d'équipement du territoire est caractéristique des espaces ruraux, les équipements et services étant généralement concentrés dans les grandes agglomérations.

De ce fait, les secteurs plus éloignés de ces agglomérations, comme le sud du Centre Ouest Aveyron, sont nettement moins bien desservis.

Part de la population ayant accès aux équipements de la gamme intermédiaire en 15 minutes ou moins en 2016

(Source : Base Permanente des Équipements (BPE), INSEE, 2016, fond de carte par territoire de vie, traitement EAU)

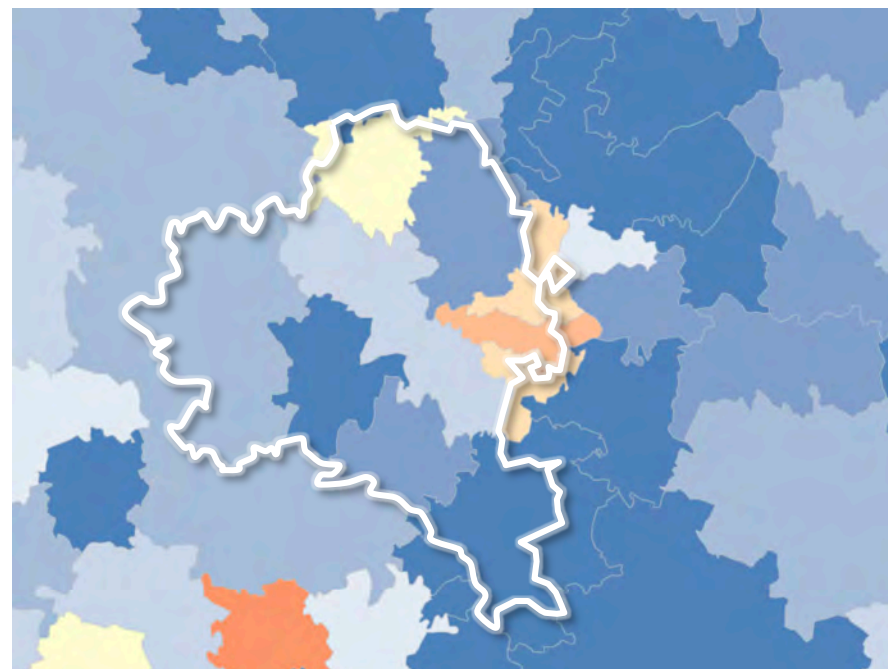


Le **bassin de vie** désigne le territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi.

Il faut cependant constater que le territoire du SCoT présente un «plus» net dans les bassins de vie de Rodez et de Decazeville.

Les bassins de vie du SCoT et de ses territoires voisins en 2016 (dernière délimitation INSEE)

(Source : INSEE, 2016 ; traitement EAU)



Méthodologie d'analyse des équipements :

L'analyse du niveau d'équipement du territoire, est réalisée à partir du classement de l'INSEE sur la répartition de 116 équipements de base sur les 177 de la Base permanente des équipements (BPE) :

- Selon les **niveaux de gamme** :
 - Proximité : qui répondent aux besoins de base,
 - Intermédiaire : moins fréquents, ils répondent à des besoins de fréquence hebdomadaire,
 - Supérieure : rares, ils coûtent relativement cher à réaliser et à faire fonctionner, et dont le public a recours rarement (mensuellement).
- Selon des **domaines** :
 - Équipements de santé : fonctions médicales et paramédicales, action sociale et établissements de santé,
 - Équipements d'enseignement : 1er degré, 2ème degré, enseignement supérieur,
 - Équipements sportifs, culturels et de loisirs,
 - Services aux particuliers : publics ou privés, ils répondent aux besoins des habitants et des usagers d'un territoire (services à la personne),
 - Transports,
 - Commerce (cf. chapitre spécifique).

Sources	Domaine
Adeli : enregistrement des diplômés des professionnels de santé, du social et des psychologues) géré par la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) du ministère de la santé	Santé : action sociale, fonctions médicales et paramédicales.
RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) géré par les conseils de l'ordre des professions réglementées	Santé : fonctions médicales et paramédicales.
Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux) également géré par la Drees du ministère de la santé	Santé : établissements de santé.
Ramsese (répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif) géré par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère en charge de l'éducation	Enseignement : établissements scolaires, du 1 ^{er} degré à l'enseignement supérieur
Sirene (Système Informatique pour le Répertoire des entreprises et leurs établissements) géré par l'Insee	Services aux particuliers
Recensement des Équipements Sportifs, espaces et sites de pratique (RES), réalisé par le ministère des sports concernant les équipements sportifs et de loisirs	Équipements sportifs et de loisirs
Autres bases de données, sous forme de fichiers administratifs centralisées : <ul style="list-style-type: none"> - les services ouverts au public de la Gendarmerie nationale tels que les brigades territoriales de proximité ; - les fichiers servant de base de sondages aux enquêtes de l'INSEE sur la fréquentation dans l'hôtellerie et dans l'hôtellerie de plein air ; - les services de police tels que les commissariats ou les antennes de police ; - les établissements de l'enseignement agricole tels que les lycées agricoles ou les centres d'apprentis agricoles ; - les principaux tribunaux gérés par le ministère de la Justice et des Libertés ; - les points contacts postaux gérés par La Poste. - les théâtres, avec et sans label, issus de la base de données du CNT (Centre National du Théâtre). 	Services aux particuliers
- des établissements de Pôle Emploi provenant de la base de données des lieux de délivrance des services de Pôle Emploi ;	Services aux particuliers
- des stations-service émanant de la base de données du site gouvernemental des prix des carburants du Ministère de l'économie et des finances (MINEFI) ;	Services aux particuliers
- des aéroports extraits de la base de données de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) ;	Transport
- des gares issues de la base de données de la SNCF.	Transport

Un niveau d'équipements différencié

La suprématie des équipements de proximité s'inscrit dans le niveau des territoires de comparaison puisqu'ils représentent 73 % de l'ensemble des équipements toutes gammes confondues.

En revanche, au regard de la gamme supérieure, la densité d'équipements du Centre Ouest Aveyron de 21 pour 10 000 habitants, plus faible que les territoires de comparaison ce qui fait foi d'un certain enclavement du SCoT.

Au total, ce niveau, caractéristique des territoires ruraux, présente des hétérogénéités importantes, avec une densité de :

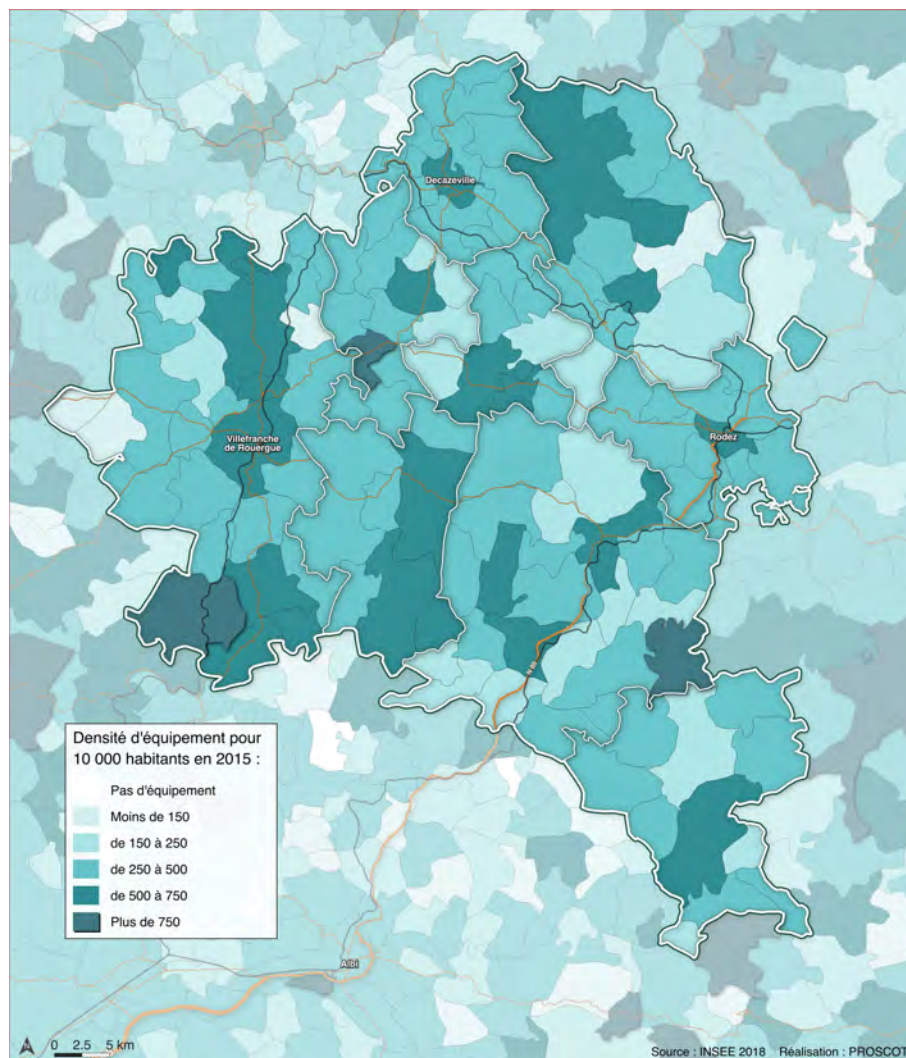
- 557 pour 10 000 pour le Pays Rignacois,
- 494 pour la CC Aveyron Bas Ségala Viaur,
- 436 pour le Grand Villefrancois,
- 414 pour la CC du Plateau de Montbazens,
- 403 pour Rodez Agglo,
- mais seulement 355 pour le Pays Ségali.

Les équipements par niveaux de gamme dans le SCoT en 2017

(Source : Base Permanente des Équipements (BPE), INSEE, RP ; traitement EAU)

	Équipements en 2017 : synthèse											
	Total			Proximités			Intermédiaires			Supérieures		
	Équipements	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants
CA Rodez Agglomération	2 229	36%	403	1 474	32,7 %	266	592	44,3 %	107	163	50,5 %	29
CC du Grand Villefrancois	1 197	19%	436	883	19,6 %	321	252	18,9 %	92	62	19,2 %	23
CC Decazville Communauté	718	12%	373	518	11,5 %	269	144	10,8 %	75	56	17,3 %	29
CC Pays Ségali	638	10%	355	514	11,4 %	286	111	8,3 %	62	13	4,0 %	7
CC Conques-Marcillac	442	7%	374	355	7,9 %	300	75	5,6 %	63	12	3,7 %	10
CC du Plateau de Montbazens	257	4%	414	218	4,8 %	351	39	2,9 %	63			
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	279	5%	494	233	5,2 %	413	44	3,3 %	78	2	0,6 %	4
CC du Pays Rignacois	107	2%	557	75	1,7 %	390	26	1,9 %	135	6	1,9 %	31
CC du Riquianois	221	4%	409	165	3,7 %	305	48	3,6 %	89	8	2,5 %	15
SCoT Centre Ouest Aveyron	6 170	100%	399	4 512	100,0 %	292	1 335	100,0 %	86	323	100,0 %	21

Densité d'équipements pour 10 000 habitants, en 2015, à la commune
(Source : Base Permanente des Équipements (BPE), INSEE, RP ; traitement EAU)



Des équipements et des services bien répartis

Les équipements scolaires

Enseignement : école maternelle, école élémentaire, collège, lycée d'enseignement général et/ou technologique, lycée d'enseignement professionnel, lycée d'enseignement agricole, centre de formations d'apprentis.

La densité d'équipements scolaires est dans la moyenne des territoires environnants, qu'il s'agisse de l'enseignement primaire ou de l'enseignement secondaire ; elle est plus limitée pour la petite enfance (1,4 maternelle pour 10 000 habitants).

En revanche, le taux d'équipement est plus élevé en ce qui concerne les écoles élémentaires (9,8 pour 10 000 habitants), les plus nombreuses parmi l'ensemble des équipements puisque 152 en sont dénombrées dans le territoire.

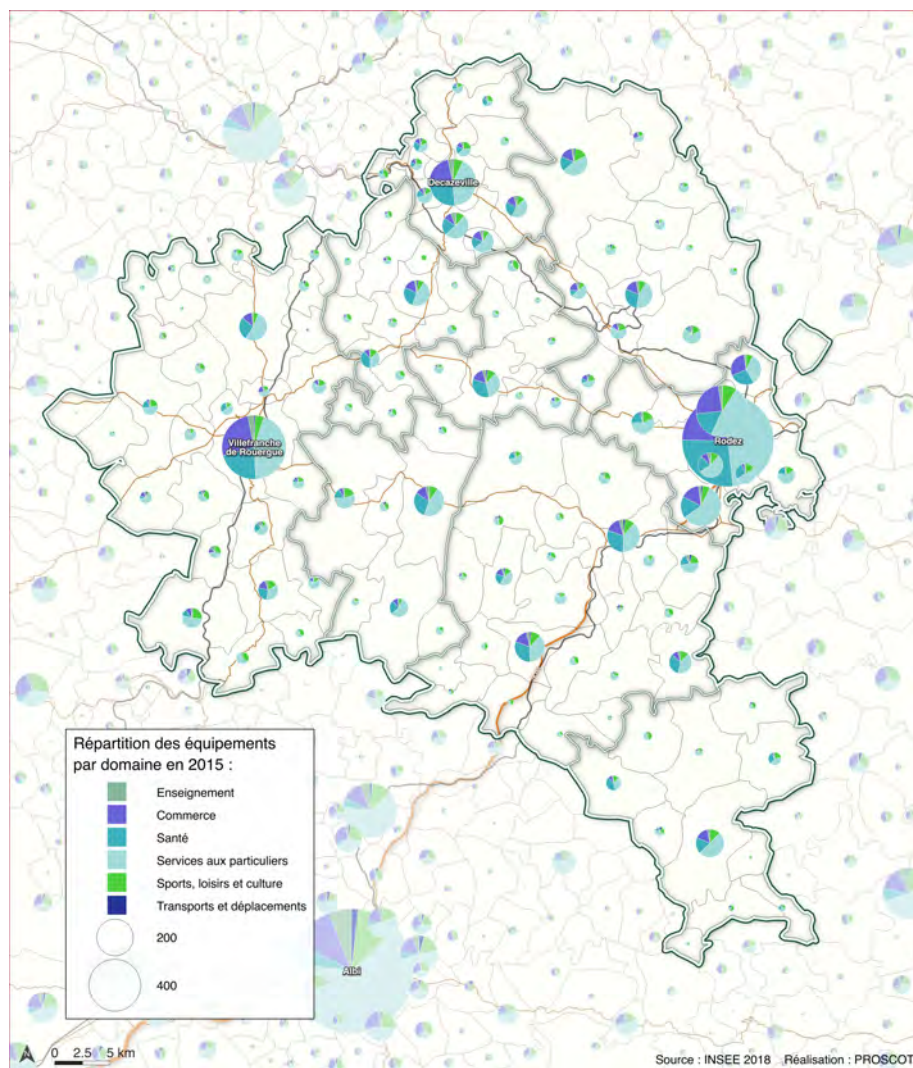
Quant aux collèges, ils sont représentés dans la plupart des EPCI bien que plus nombreux dans le Rodez Agglomération.

Enfin, le territoire est assez bien doté de lycées : 7 lycées agricoles, 9 lycées professionnels et 7 lycées généraux et/ou technologiques.

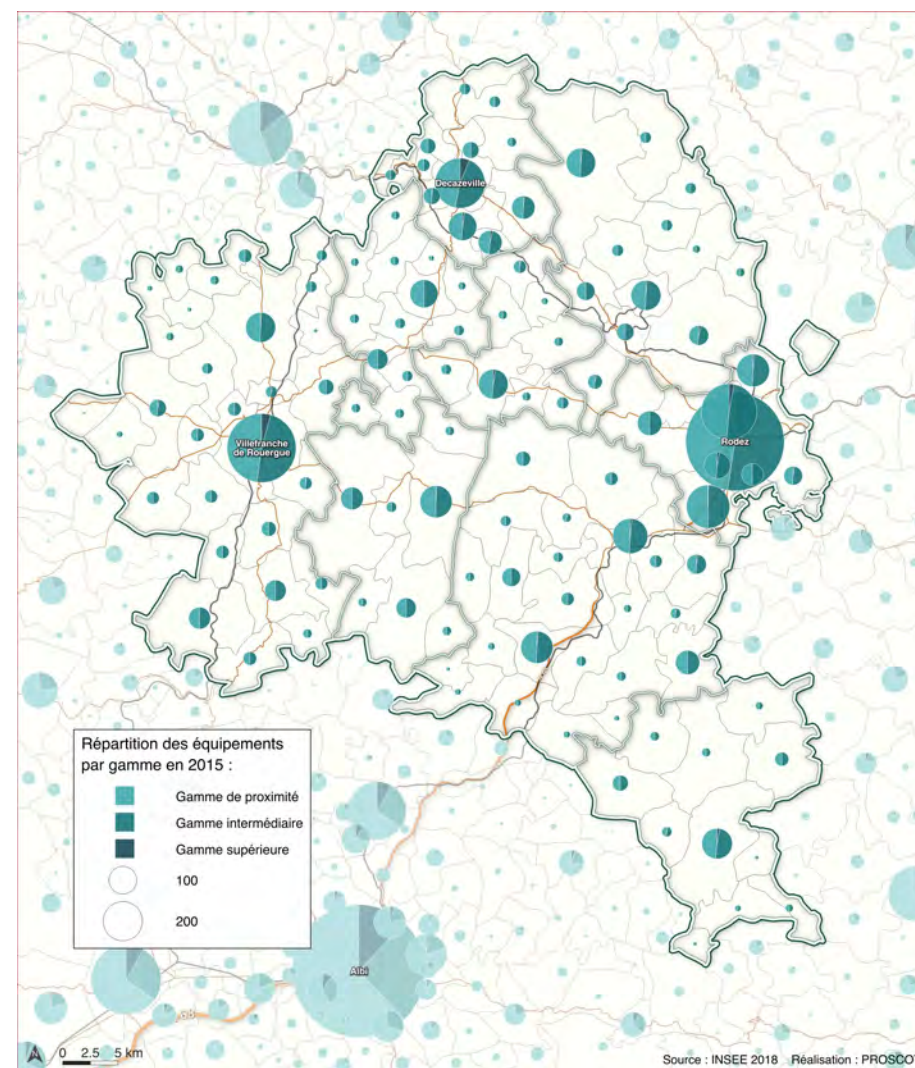
Les équipements et services d'enseignement en 2017 : densité et nombre
(Source : BPE, INSEE, RP ; traitement EAU)

Enseignement	Enseignement en 2017 : synthèse											
	Total			Proximité			Intermédiaires			Supérieurs		
	Poids au sein du SCOT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCOT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCOT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCOT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	
CA Rodez Agglomération	58	26%	10	31	20,4 %	6	13	28,9 %	2	14	60,9 %	3
CC du Grand Villefranchois	40	18%	15	29	19,1 %	11	7	15,6 %	3	4	17,4 %	1
CC Decazeville Communauté	32	15%	17	20	13,2 %	10	7	15,6 %	4	5	21,7 %	3
CC Pays Ségall	29	13%	16	23	15,1 %	13	6	13,3 %	3			
CC Conques-Marcillac	17	8%	14	15	9,9 %	13	2	4,4 %	2			
CC du Plateau de Montbazans	13	6%	21	12	7,9 %	19	1	2,2 %	2			
CC Aveyron Bas Ségala Viour	11	5%	19	8	5,3 %	14	3	6,7 %	5			
CC du Pays Rignacois	4	2%	21	2	1,3 %	10	2	4,4 %	10			
CC du Réquitanais	10	5%	18	7	4,6 %	13	3	6,7 %	6			
SCOT Centre Ouest Aveyron	220	100%	14	152	100,0 %	10	45	100,0 %	3	23	100,0 %	1

Les équipements par domaine, en 2015, à la commune
 (Source : Base Permanente des Équipements (BPE), INSEE, RP ; traitement EAU)



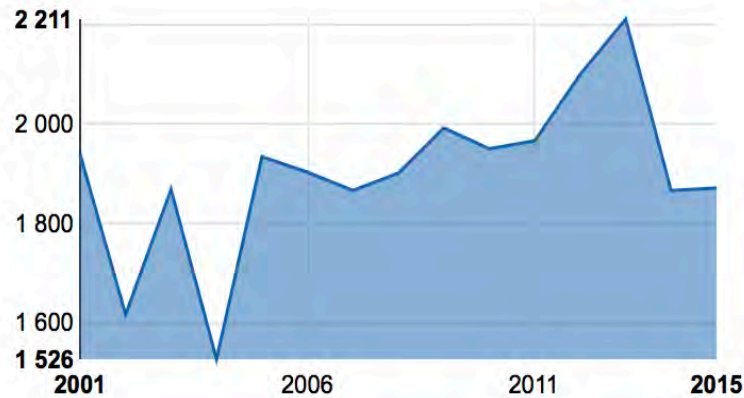
Les équipements par gamme, en 2015, à la commune
 (Source : Base Permanente des Équipements (BPE), INSEE, RP ; traitement EAU)



Les formations supérieures :

Le territoire offre des formations post-bac assez diversifiées, particulièrement présentes dans l'agglomération de Rodez.

Les effectifs sont de 3 237 étudiants post-bac dont 2 200 dépendent de l'Education nationale (rentrée 2 017) :



(Source : MENESR-DGESIP/DGRI)

Ces formations sont majoritairement liées au **Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion**, qui propose un certain nombre de formations :

- Sciences Juridiques et Sociales,
- Lettres Étrangères Appliquées,
- Sciences du Sport et de la Motricité Humaine,
- Sciences et Technologies (métiers de l'industrie agro-alimentaire, l'énergie, l'éco-construction / production bois et l'électricité / l'électronique),
- Sciences Humaines et Sociales.

La **recherche**, qui s'effectue dans le cadre de l'Université de Toulouse Midi-Pyrénées, touche à la physique-chimie, la biologie et la physiologie, l'informatique et les systèmes d'informations pour la santé (e-santé), et plus largement les sciences humaines et sociales (politiques publiques, environnement, sociétés, ergonomie, droit...).

Sont en outre présents dans l'agglomération de Rodez :

- un Institut Universitaire de Technologie (IUT),
- une Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE),
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rodez et Villefranche,
- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers,
- l'Institut Supérieur de Recherche et de Formation aux Métiers de la Pierre,
- l'Institut de Formation Aide-Soignant,
- le Conservatoire de musique...
- ou encore un certain nombre de lycées ayant des formations supérieures comme le lycée agricole La Rauque, qui travaille en partenariat avec l'université.

Hormis Rodez Agglo., la ville de Villefranche-de-Rouergue constitue un pôle de formation majeur en accord à son économie locale.

Son **Université Rurale Quercy Rouergue** ayant le statut d'association d'éducation populaire, permet aux adultes de reprendre des études.

L'enseignement supérieur est également présent à Decazeville et à Rignac. Les effectifs par communauté de communes sont les suivants :

- Decazeville Communauté : 204 étudiants,
- CC Pays Rignacois : 31,

- CC Grand villefranchois : 241.

→ L'offre d'enseignement supérieur est donc relativement dense et variée, et constitue indéniablement un des atouts d'un territoire rural.

Cette offre est à même de former une main d'œuvre locale pouvant répondre aux besoins des entreprises, compte-tenu de son caractère professionnel.

L'enjeu des années à venir sera de conforter le pôle universitaire, dans un contexte moins favorable compte-tenu de la politique plus centralisatrice des universités, afin d'éviter une « évasion universitaire » pour les jeunes du Centre Ouest Aveyron, et pour pérenniser certaines filières économiques nécessaires au territoire.

La santé et l'action sociale

Action sociale: garde d'enfant d'âge périscolaire, hébergement, service de repas à domicile, services d'aides pour personnes âgées, pour adultes handicapés, aide sociale à l'enfance et enfants handicapés avec hébergement, services à domiciles ou ambulatoires.

Établissements de santé: ambulance, laboratoire d'analyses médicales, pharmacie, centre de santé dialyse, établissement psychiatrique, établissements de santé de court, moyen et longs séjours, maternité, structures psychiatriques en ambulatoire, urgences.

Services médicaux et paramédicaux: orthophoniste, pédicure-podologue, chirurgien dentiste, infirmier masseur kinésithérapeute, médecin omnipraticien, audioprothésiste, orthopédiste, sage-femme, spécialiste en gynécologie, en ophtalmologie, en oto-rhino-laryngologie, en pédiatrie, en radiodiagnostic et imagerie médicale.

Une densité globale d'équipements de santé et d'action sociale de 84 pour 10 000 habitants, en-deçà des territoires voisins, alors même que le SCoT est éloigné des agglomérations offrant l'ensemble des équipements et services supérieurs, Toulouse et Montpellier en l'occurrence.

Ce constat vaut tout particulièrement pour les fonctions médicales et paramédicales, avec une densité inférieure à tous les territoires de comparaison qui laisse supposer la réalisation de distances plus grandes pour les patients désireux de consulter certains spécialistes.

En revanche, un taux d'établissements de santé de 11 pour 10 000 habitants, au niveau des territoires voisins et supérieur à celui de la Région (9 pour 10 000 habitants), qui atteste d'une offre bien dimensionnée et proche des habitants.

Quant aux services d'urgence, ils se concentrent là où les établissements de court, moyen et long séjour sont les plus nombreux : Rodez, Villefranche et Decazeville.

Pour ce qui relève de l'action sociale, la capacité d'accueil pour les personnes âgées semble assez étoffée avec 178 établissements répartis dans l'ensemble des EPCI de même que 12 établissements d'hébergements pour handicapés, adultes et enfants confondus.

Du reste, le territoire ne compte pas moins de 24 services de garde pour enfants, qui se localisent surtout dans les principaux bassins d'emplois (Rodez, Decazeville, Villefranche, Olemps...) ou à mi-chemin (Rieupeyroux, Baraqueville...).

Les bassins de vie du territoire présentent au total une densité médicale (médecins généralistes libéraux) de 78,1 pour 100 000, contre une densité de 85,4 pour 100 000 au plan national.

Le niveau d'équipements de santé et d'action sociale en 2017 : nombre et densité pour 10 000 habitants, par gamme (Source : BPE, INSEE, RP ; traitement EAU)

	Santé en 2017 : synthèse											
	Total			Proximités			Intermédiaires			Supérieurs		
	Santé	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants
CA Rodez Agglomération	516	40%	93	303	37,3 %	55	111	40,5 %	20	102	48,8 %	18
CC du Grand Villefranchois	209	16%	76	130	16,0 %	47	39	14,2 %	14	40	19,1 %	15
CC Decazeville Communauté	170	13%	88	97	11,9 %	50	32	11,7 %	17	41	19,6 %	21
CC Pays Ségali	142	11%	79	103	12,7 %	57	31	11,3 %	17	8	3,8 %	4
CC Conques-Marcillac	64	5%	54	38	4,7 %	32	20	7,3 %	17	6	2,9 %	5
CC du Plateau de Montbazens	49	4%	79	38	4,7 %	61	11	4,0 %	18			
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	60	5%	106	46	5,7 %	82	13	4,7 %	23	1	0,5 %	2
CC du Pays Rignacois	37	3%	193	27	3,3 %	141	6	2,2 %	31	4	1,9 %	21
CC du Réquistanais	47	4%	87	30	3,7 %	55	11	4,0 %	20	6	2,9 %	11
SCOT Centre Ouest Aveyron	1 295	100%	84	812	100,0 %	53	274	100,0 %	18	209	100,0 %	14

Le niveau d'équipements de santé et d'action sociale en 2017 : nombre et densité pour 10 000 habitants, par type (Source : BPE, INSEE, RP ; traitement EAU)

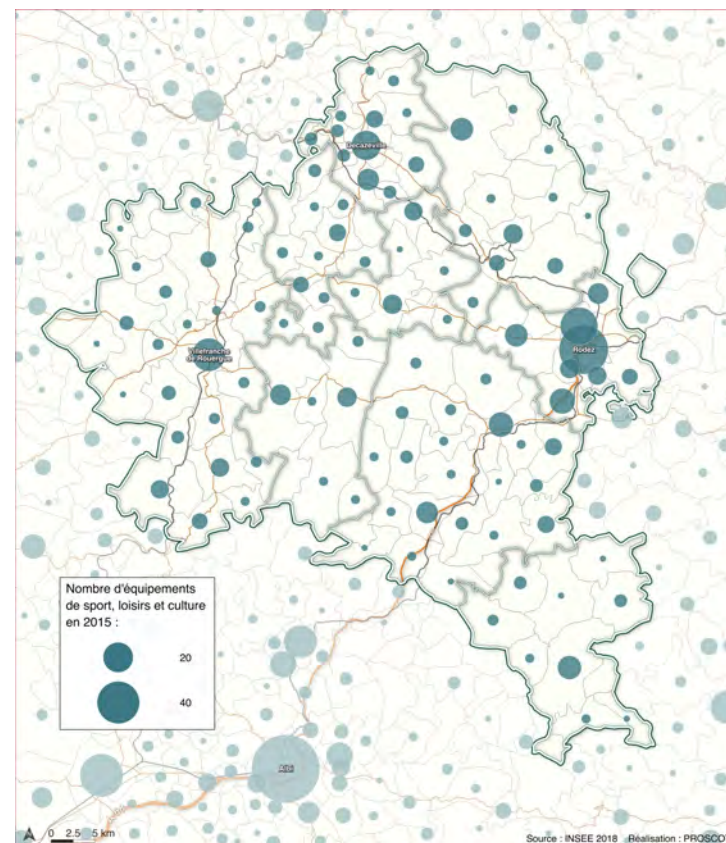
	Santé en 2017 : types							
	Action sociale		Services de santé		Fonctions médicales et paramédicales		Ensemble santé	
	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants
CA Rodez Agglomération	67	12	67	12	405	73	539	97
CC du Grand Villefranchois	22	8	30	11	164	60	216	79
CC Decazeville Communauté	29	15	37	19	111	58	177	92
CC Pays Ségali	23	13	11	6	110	61	144	80
CC Conques-Marcillac	10	8	10	8	44	37	64	54
CC du Plateau de Montbazens	6	10	6	10	37	60	49	79
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	8	14	3	5	49	87	60	106
CC du Pays Rignacois	6	31	2	10	29	151	37	193
CC du Réquistanais	6	11	9	17	32	59	47	87
SCOT Centre Ouest Aveyron	178	12	175	11	981	63	1 334	86

Le sport, la culture et les loisirs

En dehors d'un cadre naturel propice à la pratique de sports de plein air, une offre sportive qui irrigue l'ensemble du territoire, jusqu'aux villages et bourgs :

- 139 boucles de randonnée,
- 88 bouledromes dont 19 à Rodez-Agglo, et de nombreux terrains de quilles,
- 104 terrains de tennis et 142 terrains de grands jeux,
- 20 piscines réparties dans la quasi-totalité des EPCI,
- 20 centres équestres
- 400 km de randonnées VTT balisés sur Rodez Agglomération.

Les équipements sportifs, culturels et de loisir, en 2015 : nombre
(Source : BPE, INSEE, RP ; traitement EAU)



Une offre plus limitée en matière d'équipements culturels, avec :

- Seuls trois théâtres dont deux à Rodez et un à Villefranche,
- 7 cinémas (Baraqueville, Decazeville, Montbazens, Villefranche, Réquista, Rieupeyroux et Rodez)

Le niveau d'équipements en matière de sports, culture et loisirs en 2017
(Source : BPE, INSEE, RP ; traitement EAU)

	Sports, loisirs et culture en 2017 : synthèse											
	Total			Proximités			Intermédiaires			Supérieurs		
	Sports, loisirs et culture	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants
CA Rodez Agglomération	147	26%	27	102	22,1 %	18	37	44,0 %	7	8	29,6 %	1
CC du Grand Villefranchois	105	18%	38	87	18,8 %	32	13	15,5 %	5	5	18,5 %	2
CC Decazeville Communauté	70	12%	36	56	12,1 %	29	11	13,1 %	6	3	11,1 %	2
CC Pays Ségali	81	14%	45	70	15,2 %	39	7	8,3 %	4	4	14,8 %	2
CC Conques-Marcillac	49	9%	41	41	8,9 %	35	5	6,0 %	4	3	11,1 %	3
CC du Plateau de Montbazens	38	7%	61	35	7,6 %	56	3	3,6 %	5			
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	28	5%	50	24	5,2 %	43	3	3,6 %	5	1	3,7 %	2
CC du Pays Rignacois	9	2%	47	6	1,3 %	31	2	2,4 %	10	1	3,7 %	5
CC du Réquistanais	31	5%	57	26	5,6 %	48	3	3,6 %	6	2	7,4 %	4
SCOT Centre Ouest Aveyron	573	100%	37	462	100,0 %	30	84	100,0 %	5	27	100,0 %	2

Les services aux particuliers

Services aux particuliers: banques, caisses d'épargne, bureaux de poste, relais poste, agence postale, réparation automobile et de matériel agricole, maçon, plâtrier, peintre, menuisier, charpentier, serrurier, plombier, couvreur, chauffagiste, électricien, entreprise générale du bâtiment, coiffure, restaurant, agence immobilière, soins de beauté, police, gendarmerie, centre de finances publiques, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, vétérinaire, blanchisserie, teinturerie, pôle emploi, location d'automobiles et d'utilitaires légers, agence de travail temporaire.

La densité d'équipements de services aux particuliers est de 197 pour 10 000 habitants, plus faible que l'ensemble des territoires voisins.

Ce niveau de services se double de dissemblances internes puisque le territoire ne dispose pas de conditions d'accès égales entre ses territoires : la densité d'équipements pour 10 000 habitants va de 269 pour la CC Aveyron Bas Ségala Viaur à 173 pour Decazeville Communauté.

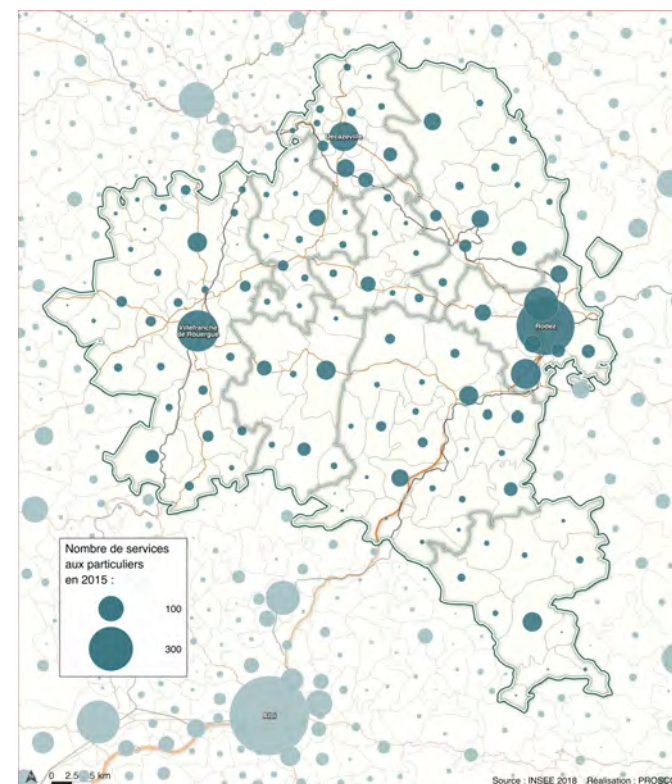
On compte de nombreux artisans dans le secteur du bâtiment, gages d'un certain savoir-faire auprès des clients (habitants, entreprises), et en capacité de préserver et restaurer le patrimoine architectural (bastides).

Le niveau d'équipements en services aux particuliers en 2017

(Source : BPE, INSEE, RP ; traitement EAU)

Les équipements et services aux particuliers en 2015 : nombre

(Source : BPE, INSEE, RP ; traitement EAU)



Services aux particuliers en 2017 : synthèse

	Total			Proximités			Intermédiaires			Supérieurs		
	Services aux particuliers	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2015	Densité pour 10 000 habitants
CA Rodez Agglomération	1 057	35%	191	931	34,4 %	168	110	34,9 %	20	16	57,1 %	3
CC du Grand Villefranchois	622	20%	226	548	20,2 %	199	67	21,3 %	24	7	25,0 %	3
CC Decazeville Communauté	333	11%	173	298	11,0 %	155	32	10,2 %	17	3	10,7 %	2
CC Pays Ségali	312	10%	174	281	10,4 %	157	31	9,8 %	17			
CC Conques-Marcillac	247	8%	209	223	8,2 %	189	22	7,0 %	19	2	7,1 %	2
CC du Plateau de Montbazens	129	4%	208	115	4,2 %	185	14	4,4 %	23			
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	152	5%	269	137	5,1 %	243	15	4,8 %	27			
CC du Pays Rignacois	38	1%	198	30	1,1 %	156	8	2,5 %	42			
CC du Réquistanais	107	4%	198	92	3,4 %	170	15	4,8 %	28			
SCOT Centre Ouest Aveyron	3 052	100%	197	2 709	100,0 %	175	315	100,0 %	20	28	100,0 %	2

Des polarités régionales relativement éloignées

Un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de l'Aveyron (SDAASP) a été arrêté le 27 novembre 2017.

Ce document cadre a pour objectif de favoriser les initiatives locales, de partager les expériences et de mettre en réseaux les acteurs du territoire, pour répondre aux besoins des habitants en matière d'accès aux services et favoriser ainsi l'attractivité des territoires.

Ce schéma, d'une durée de 6 ans, comporte 13 actions portant sur 6 thèmes prioritaires.

L'objectif est la « lutte contre la désertification des services dans certains secteurs par la mise en place d'une nouvelle organisation de l'offre de services qu'ils soient publics, parapublics ou privés, à proximité des populations et de leurs besoins ».

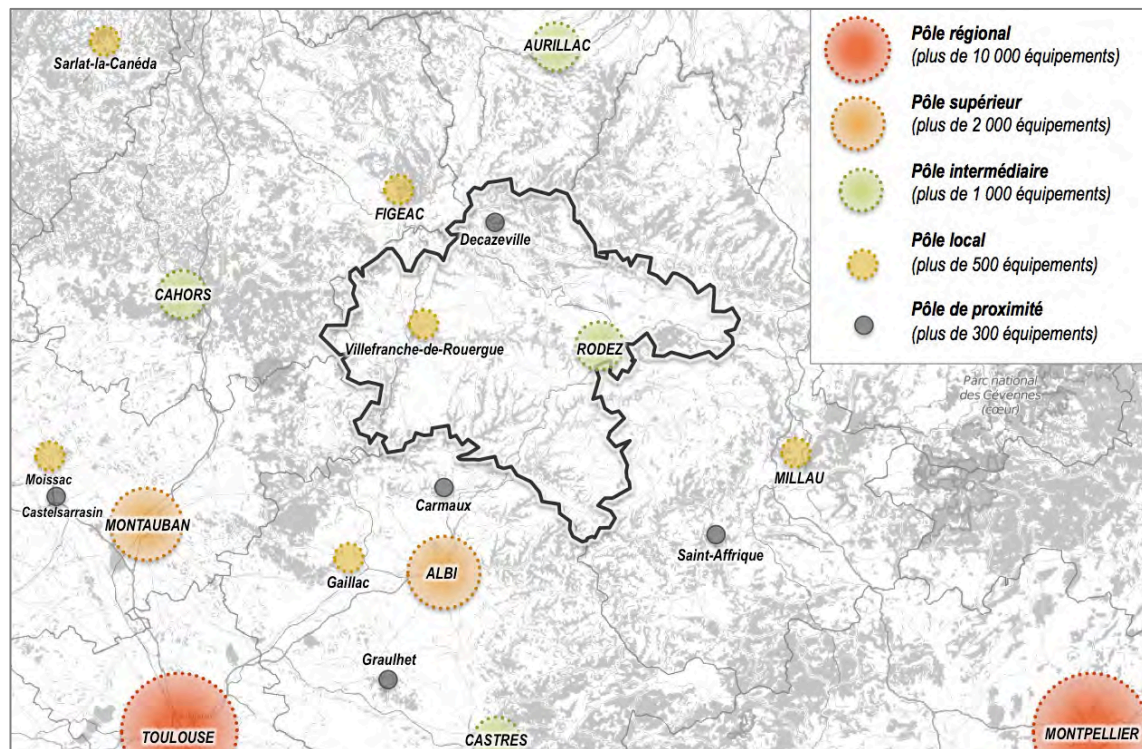
Le Centre Ouest Aveyron présente une structuration interne autour de trois pôles de niveau de gamme différenciés, qui peinent, cependant, à offrir à tous les habitants une accessibilité rapide aux équipements et services de gamme supérieure.

En effet, beaucoup de ces équipements supérieurs, malgré une place non négligeable pour Rodez Agglo. en fonction de sa taille, sont localisés au sein des grands pôles régionaux, qui sont relativement éloignés (2 heures en voiture ou en train de Rodez à Toulouse).

C'est en particulier le cas pour certaines spécialités médicales, pour nombre de formations universitaires, pour beaucoup d'activités culturelles.

Les perspectives du Centre Ouest Aveyron, dans ce domaine, peuvent développer certains axes et services, assurer un meilleur équilibre territorial, utiliser la fréquentation touristique et ses flux pour justifier des équipements et services qui ne seraient pas envisageables en fonction de la seule population permanente.

Mais, dans tous les cas, compte-tenu de la population et du caractère rural du territoire, les équipements supérieurs ne pourront avoir la même présence que dans les grands pôles.



La structuration des pôles d'équipements du SCoT et de son environnement (Source : fond Openstreetmap, traitement EAU)

Cela rend nécessaire d'envisager une coopération avec les territoires voisins pour accéder aux plus facilement aux équipements de niveau de gamme supérieur.

Services et équipements : synthèse et enjeux

Synthèse :

Le territoire du SCoT présente des niveaux d'équipements qui sont le reflet d'une densité globalement faible et d'un enclavement important, avec, cependant, un « plus » sensible dans l'agglomération de Rodez, mais également dans le bassin de vie de Decazeville.

C'est particulièrement vrai pour les équipements de la gamme supérieure, malgré la présence du pôle universitaire de Rodez et de l'université rurale de Villefranche de Rouergue.

C'est également vrai pour ce qui concerne la densité médicale et paramédicale pour les praticiens libéraux, malgré une présence importante des établissements de santé sur le territoire.

C'est enfin vrai pour les services aux particuliers, les équipements culturels, avec, cependant, un meilleur taux d'équipements sportifs de loisirs, d'entreprises artisanales, notamment, dans le BTP, et d'établissements de restauration (mais pas d'établissements d'hébergement).

Enjeux :

Les questions d'équilibre du territoire sont interpellées par les équipements et services à la population.

Si chacun sait bien que les territoires ruraux ne peuvent pas disposer des mêmes équipements que les villes, la question de la proximité est posée pour l'ensemble des populations, notamment pour ce qui concerne :

- ❖ Les activités médicales et paramédicales libérales, avec une réflexion sur les maisons de santé et, plus généralement, sur la couverture médicale des zones les plus rurales dans un contexte de pénurie nationale et d'éloignement important des grands centres urbains.

- ❖ Les équipements supérieurs : si les enseignements supérieurs sont relativement bien représentés, avec des perspectives importantes pour le pôle de Rodez, la question des équipements culturels est posée aux différentes échelles, en prenant naturellement en compte la taille des bassins de vie et les capacités financières des collectivités.
- ❖ Les services courants à la population (services publics de base, notamment), intéressant le SCoT quant à l'équilibre du territoire et à l'architecture future du territoire, ses polarités, le maillage du territoire à réaliser à une échelle appropriée...

TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES



Transport

Un réseau routier en forte évolution

Les autoroutes et voies rapides

La **Route Nationale 88** entre Albi et Séverac-le-Château, traverse Rodez et est l'un des axes structurants nord-sud et ouest-est du territoire.

Cette route aujourd'hui partiellement en 2x2 voies le sera prochainement en totalité entre Olemps (aux portes de Rodez) et Albi puisque des aménagements sont en cours de réalisation pour limiter les congestions automobiles fréquentes et désenclaver le territoire.

La mise à 2X2 voies totale de cette section est prévue à échéance fin 2022.

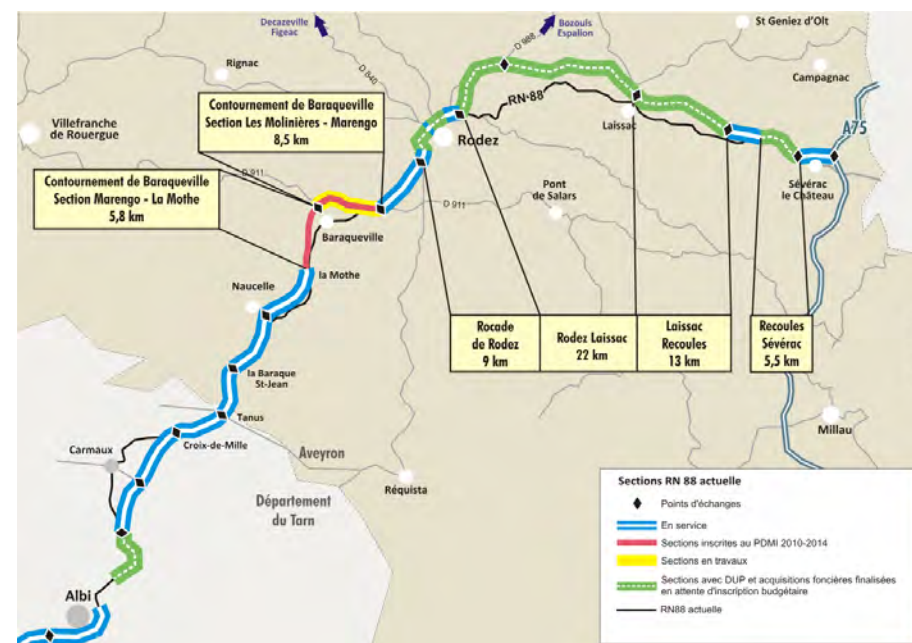
À Albi, la RN88 rejoint l'Autoroute 68 à destination de Toulouse. En empruntant ces axes, le trajet automobile s'effectue en 2h07 vers la capitale régionale.

Après Rodez, la RN88 se connecte à l'A75 par Séverac-le-Château. Cette section à l'est de Rodez a vocation à être également mise en 2x2 voies, mais aucun calendrier n'est actuellement prévu.

La finalisation de l'itinéraire à grande circulation (2x2 voies) entre A75 et A68 est un élément fondamental pour le Centre Ouest Aveyron, qui souffre indéniablement d'un enclavement fort, d'autant que l'absence de projets ferroviaires importants n'offre pas de perspectives d'amélioration sensible de l'accroche de l'Aveyron aux grands réseaux d'échanges nationaux et internationaux en-dehors du réseau routier et autoroutier.

L'**Autoroute A75**, localisée à l'est du SCoT, relie du nord au sud Clermont-Ferrand à Béziers. L'échangeur situé au niveau de Clermont-l'Hérault permet une connexion à l'autoroute A750 à destination de Montpellier.

Ainsi, l'A75 constitue un axe majeur car permettant aux habitants du territoire de rejoindre le sud par les entrées 43 (Séverac-le-Château), 44,1 et 47 (Millau). 2h25 séparent ainsi Rodez de Montpellier.



Phasage des travaux sur la RN 88

(Source : Conseil départemental, Direction des services techniques, 2019)

Il faut également noter que si la finalisation à 2x2 voies de la RN88 est essentielle pour le Centre Ouest Aveyron, d'autres itinéraires sont importants, compte-tenu de la taille du territoire :

- L'itinéraire « ouest », du Grand Villefranchois vers l'A20 (Montauban via Caussade), permettant un accès à la gare TGV
- L'itinéraire « nord » :

- Du Decazevillois vers Figeac et Brive-la-Gaillarde (A20 et plus généralement axe Brive/Méditerranée), cet axe devant permettre, au niveau de Rodez, une accroche fluide à la RN 88 ;
- Du pôle ruthénois et du Decazevillois vers Aurillac ;
- L'itinéraire « sud-est » vers Millau (RD 911).

Les routes de desserte intercommunale

Le territoire profite d'un maillage routier assez dense, s'organisant surtout en radiales depuis les principales communes, Rodez, Villefranche-de-Rouergue et Decazeville.

Un certain nombre de routes départementales permettent à la fois des échanges externes et une irrigation interne tant pour les flux de marchandises que de personnes :

- Au nord de Rodez, la route départementale D988 devenant D920, garantie une connexion directe à Espalion et le sud de l'Auvergne ;
- La D840 en partance de Rodez, offre une accessibilité à l'ouest du territoire en passant par l'aéroport de Rodez-Aveyron, Saint-Christophe-Vallon, Decazeville, et traverse Figeac, Gramat, et Martel avant de retrouver la D820 au croisement de l'A20 ;
- Les départementales D994 et D1 entre Rodez-Saint-Rémi et la D911 entre Cahors et Millau constituent d'autres axes forts ouest-est puisqu'irriguant la plupart des bassins de vie et assurant l'ouverture aux agglomérations voisines ;
- À l'ouest, la D922 du nord au sud entre Figeac et Gaillac traverse le SCoT, et dessert Villefranche-de-Rouergue.
- À partir de Decazeville, la D963 rejoint en continuité la D663 et rend possible la connexion à Aurillac.

Le territoire du SCoT est par ailleurs doté d'un tissu de routes secondaires qui irriguent l'ensemble des espaces du territoire, avec, cependant, des temps de parcours souvent élevés.

Un réseau ferré limité

Trois lignes maillent le territoire et lui permettent d'être à la fois connecté en interne et avec l'extérieur.

Il s'agit pour leur ensemble de voies uniques non électrifiées.

Ainsi, aucune ligne TGV ne traverse le territoire, les gares TGV les plus proches étant celles de Montauban-Ville-Bourbon, Toulouse, et Montpellier St-Roch localisées sur la ligne Bordeaux-Vintimille (Italie) :

- La ligne en provenance de Figeac, traverse le territoire d'ouest en est, passe par Decazeville et rejoint Rodez. Dans sa continuité, la ligne dessert Séverac-le-Château et Millau, cette section n'étant, cependant, plus assurée qu'en bus.

Elle circule à raison de 11 trains de voyageurs par jour en semaine, dont 9 directs entre Rodez et Figeac. La liaison directe entre Figeac et Rodez est de 1h et 10 minutes.

- La ligne Figeac-Gaillac, traverse le territoire du SCoT dans sa partie ouest du nord au sud en passant par Villefranche-de-Rouergue et réalise 11 aller-retours par jour dont un seul direct en 1h35. Ainsi, le trajet nécessite le plus souvent d'une rupture de charge à Tessonnières et s'effectue alors en plus de 3h.
- À l'est du SCoT, la ligne en partance de Rodez rejoint directement Albi via 9 missions journalières en 1h11. Si la liaison ferrée est rapide, la liaison par autocar se fait en 1h45, 2 fois par jour.
- Ces mêmes lignes desservent Toulouse à raison de 14 allers par jour en semaine dont 10 directs contre 9 retours dont 7 directs (TER et autocars de la SNCF confondus). Les trajets directs s'effectuent en 2h-2h15 tandis que les autres, qui nécessitent un changement à Gaillac, Albi, Carmaux ou Villefranche-de-Rouergue s'effectuent au maximum en 3h22.
- De plus, un TER partant de Rodez permet de rejoindre Brive-la-Gaillarde, qui dessert ensuite directement Paris 5 fois par jour en 6h47 via intercités. Un autre train intercités de nuit permet de rejoindre la capitale (gare d'Austerlitz) sans rupture de charge depuis Rodez en 8h.

Si des infrastructures permettent au territoire d'être physiquement accessible, il l'est beaucoup moins en temps de transport. Ainsi, pour rejoindre les grandes agglomérations environnantes, le voyage depuis Rodez nécessite :

- 2h06 minimum jusqu'à Toulouse par voie directe ;
- 3h14 jusqu'à Montpellier avec un changement nécessaire à Millau.

Quant aux flux de marchandises, ils sont très réduits et représentent une proportion marginale des trafics de marchandises du territoire. Les projets de développement du fret ferroviaires tels que récemment définis par la région ne concernent pas le Centre Ouest Aveyron.

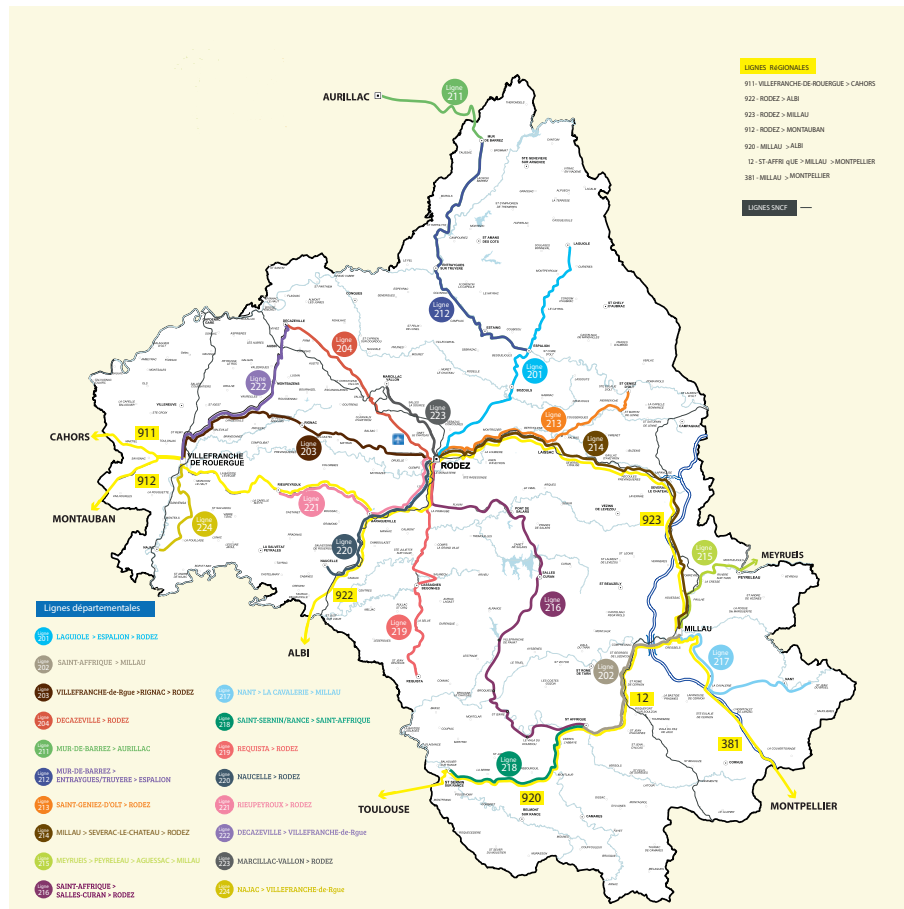
Le réseau ferroviaire en 2019
(Source : TER Occitanie, 2019)



Des transports en commun aujourd'hui marginaux

Le réseau de transports collectifs interurbains s'articule à partir des principales communes du territoire (Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville). L'offre, assez fournie, se répartie entre plusieurs gestionnaires.

- Outre les lignes TER par autocar de la SNCF, 12 lignes sous l'Autorité Organisatrice des Transports et de la Mobilité de la Région, couvrent le territoire, autant pour les scolaires que tous autres usagers et circulent principalement aux heures de pointe :
 - Ligne 201 : Laguiole-Rodez
 - Ligne 203 : Villefranche-Rignac-Rodez
 - Ligne 204 : Decazeville-Rodez
 - Ligne 207 : Saint-Affrique-Rodez
 - Ligne 213 : Saint-Geniez-d'Olt-Rodez
 - Ligne 214 : Millau-Séverac-le-Château-Rodez
 - Ligne 219 : Réquista-Rodez
 - Ligne 220 : Naucelle-Rodez
 - Ligne 221 : Rieuepeyroux-Rodez
 - Ligne 222 : Decazeville-Villefranche
 - Ligne 223 : Marcillac-Vallon-Rodez
 - Ligne 224 : Najac-Villefranche-de-Rouergue
- De plus, la Région offre une liaison par autocar entre Monsempron-Libos-Cahors-Villefranche de Rouergue-Rodez-Millau, qui suit pour partie le réseau ferré SNCF.
- Partant de Rodez, les lignes régionales 922 et 923 permettent également de rejoindre Albi par Carmaux et Naucelle pour l'une et Millau par Laissac, Séverac-le-Château et Aguessac pour l'autre.
- Le réseau régional évolue au 1er septembre 2019 : le tarif évolue avec un titre unitaire de 2€ sur toutes les lignes ; les lignes prendront des usagers dans les deux sens ; la ligne Marcillac-Rodez est allongée et partira de Conques ; la ligne Villefranche – Rodez par Rignac est allongée et partira de Montauban ; la ligne Rieuepeyroux - Rodez est allongée et partira de Villefranche ; enfin, une ligne Villefranche – Figeac sera créée.



Carte du réseau de cars interurbains en Aveyron
Source : Région Occitanie, 2019

Pour ce qui concerne les transports urbains, la CA de Rodez Agglomération propose son propre réseau de transports urbains Agglobus, composé de 14 lignes de bus, 3 services de TAD (« liberté », « loisirs » et du Centre Hospitalier Sainte-Marie) et d'un service de substitution pour les personnes à mobilité réduite.

De même, la CC de Decazeville-Communauté offre un réseau de transports urbain (TUB) composé de 3 lignes.

Le transport à la demande (TAD)

Le transport à la demande est une offre complémentaire aux réseaux de transports en commun, qui propose une offre à la demande pour les personnes non desservies par des lignes régulières.

Le périmètre du SCot est concerné par plusieurs secteurs de TAD mis à disposition par la Région, les EPCI, parmi lesquels :

- Najac,
- Rieupeyroux,
- Le Bas-Ségala,
- Baraqueville,
- Villefranche-de-Rouergue,
- Conques-Marcillac,
- Montbazens,
- et la Vallée du Lot.

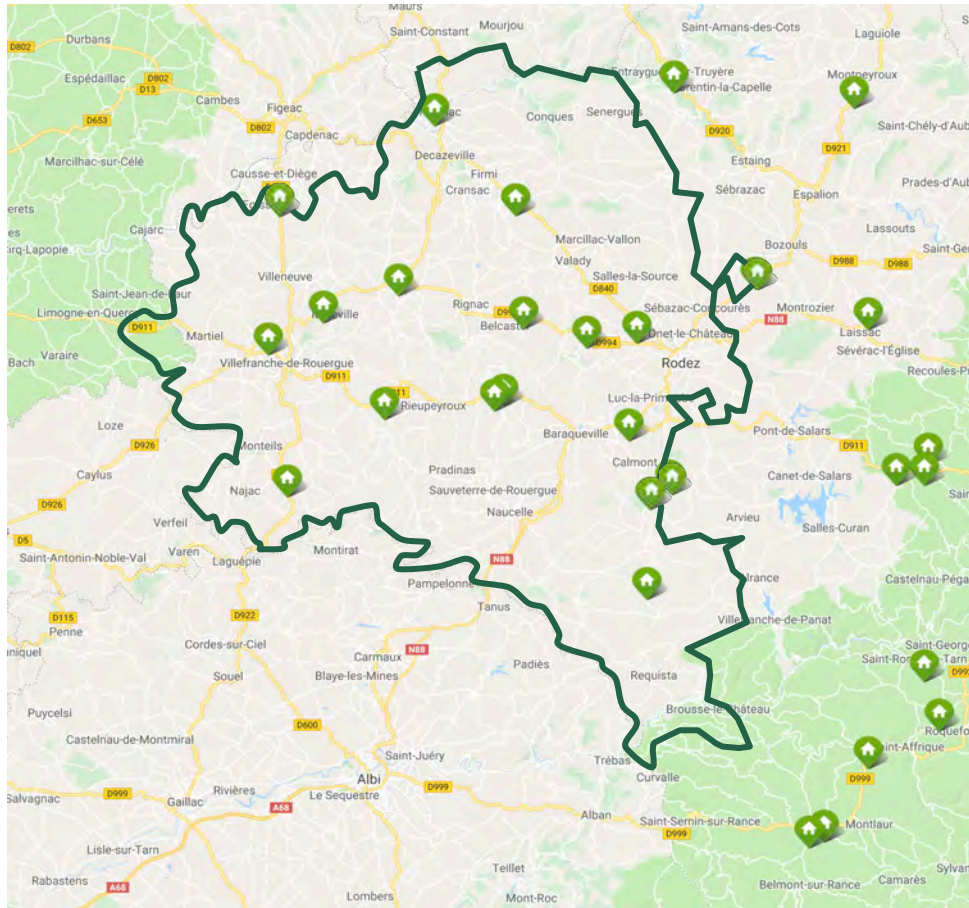
Les horaires comme les lignes proposées varient selon les secteurs et les jours.

La réservation (la veille) est une condition de ce type de transports qui ne modifie qu'à la marge le nombre de personnes utilisant les transports collectifs, mais qui jouent un rôle social important en autorisant la mobilité des personnes ne disposant pas d'un véhicule.

Le covoiturage

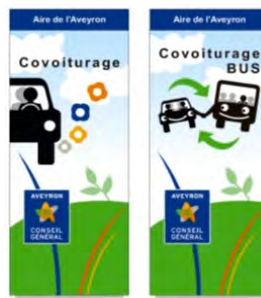
Dans le cadre des objectifs de l'Agenda 21 et du plan Climat, plusieurs aires de covoiturage sont mises en place dans le département.

On en compte 18 dans le territoire, réparties entre les plus grandes communes et les axes de transports structurants.



Les aires de covoiturage dans le SCOT en 2019
(Source : Conseil Départemental de l'Aveyron)

Afin d'être facilement identifiables des automobilistes, ces aires sont matérialisées par les totems suivants :



Des modes doux à développer

Le Centre Ouest Aveyron dispose de peu de voies revêtues et/ou dédiées aux modes doux sont présentes sur le territoire.

La pratique du vélo semble toutefois davantage développée d'un point de vue touristique avec la présence de boucles cyclotouristiques et la célèbre route de Compostelle qui permet de parcourir quelques-uns des plus beaux villages de France.

Le **Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes** de 2013 prévoit d'ailleurs :

- Une liaison nord/sud passant par Villefranche-de-Rouergue et reliant Vallée du Lot, Vallée de l'Aveyron et Vallée du Tarn ;
- La desserte de la Vallée du Lot, et la desserte de Rodez, par trois axes depuis Millau, Conques et Villefranche de Rouergue.

Dans l'attente d'un nouveau schéma, la Région a pris la décision d'aménager trois nouvelles voies vertes, qui ne concernent pas directement le Centre Ouest Aveyron.

Il est à noter que plusieurs EPCI du Centre Ouest Aveyron ont développé des voies vertes sur leur territoire.

Par exemple :

- Rodez Agglomération s'est dotée d'un **schéma de circulations douces** qui vise à développer et promouvoir les modes de déplacements alternatifs à pieds comme à vélo, pour les loisirs et les déplacements « utilitaires » domicile-travail / domicile-école.
- Decazeville Communauté a annoncé aménager une Véloroute-Voie Verte au bord du Lot de Grand-Vabre à Bouillac, sur 30 km à terme.

Les infrastructures de transports dans le SCoT
(Source : fond BD topo-INSEE 2018 ; réalisation et traitement EAU)

LEGENDE

RÉSEAU ROUTIER :

- ROUTES À GRANDE CIRCULATION : AUTOROUTES ET RN88
- ROUTE DE DESSERTE DÉPARTEMENTALE
- ROUTE DE DESSERTE INTERCOMMUNALE
- ROUTE DE DESSERTE COMMUNALE
- SORTIES D'AUTOROUTE

RÉSEAU FERRÉ :

- LIGNES FERROVIAIRES
- STATIONS OU ARRÊTS FERROVIAIRES
- TEMPS DE TRAJET DEPUIS L'UNE DES GARES INTERMODALES OU LES DESSERVANT DIRECTEMENT
- 5 min
- 10 min
- 15 min

RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN :

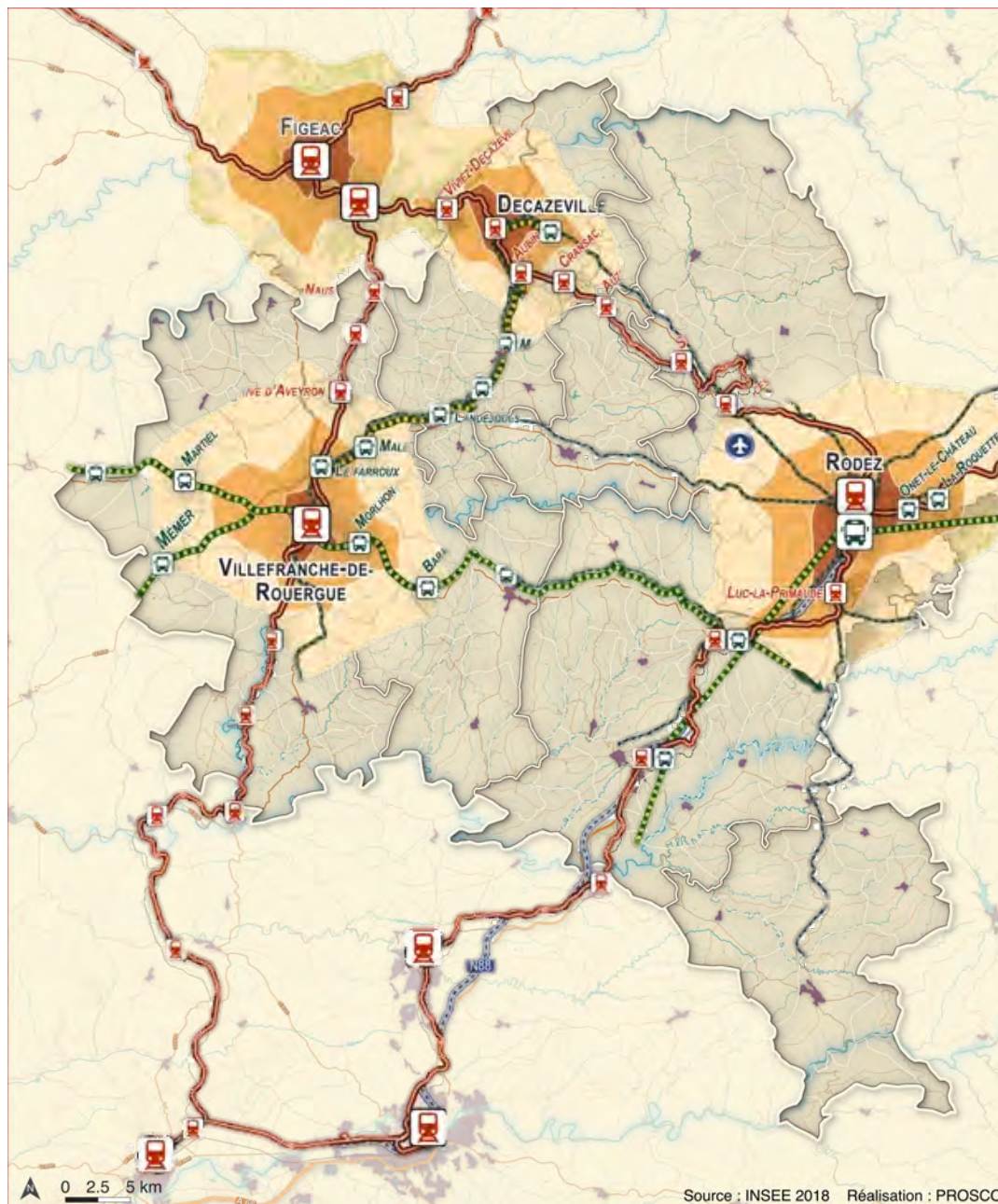
- TER CAR (SNCF)
- LIGNE RÉGIONALE
- COMMUNES DESSERVIES

MODES DOUX :

- VOIE VERTE AVEC REVÊTEMENT

TRANSPORT AÉRIEN :

- AÉROPORT DE RODEZ-AVEYRON



Un transport aérien essentiel

L'aéroport de Rodez-Aveyron, localisé à Salles-la-Source, à 17 minutes de Rodez par la D840 (12 km), propose des lignes directes nationales pour Paris, et des lignes directes internationales pour l'Europe mais limitées aux destinations de Bruxelles/Charleroi, Dublin et Londres.

Plusieurs compagnies sont installées à l'aéroport (Eastern Airways et Ryanair).

Malgré un léger rebond entre 2011 et 2012, l'aéroport observe une baisse régulière de son trafic, s'expliquant par l'arrêt de plusieurs dessertes, notamment de low costs.

Evolution des mouvements de l'aéroport de Rodez-Aveyron entre 2005 et 2018
(Source : Union des aéroports français, 2019)

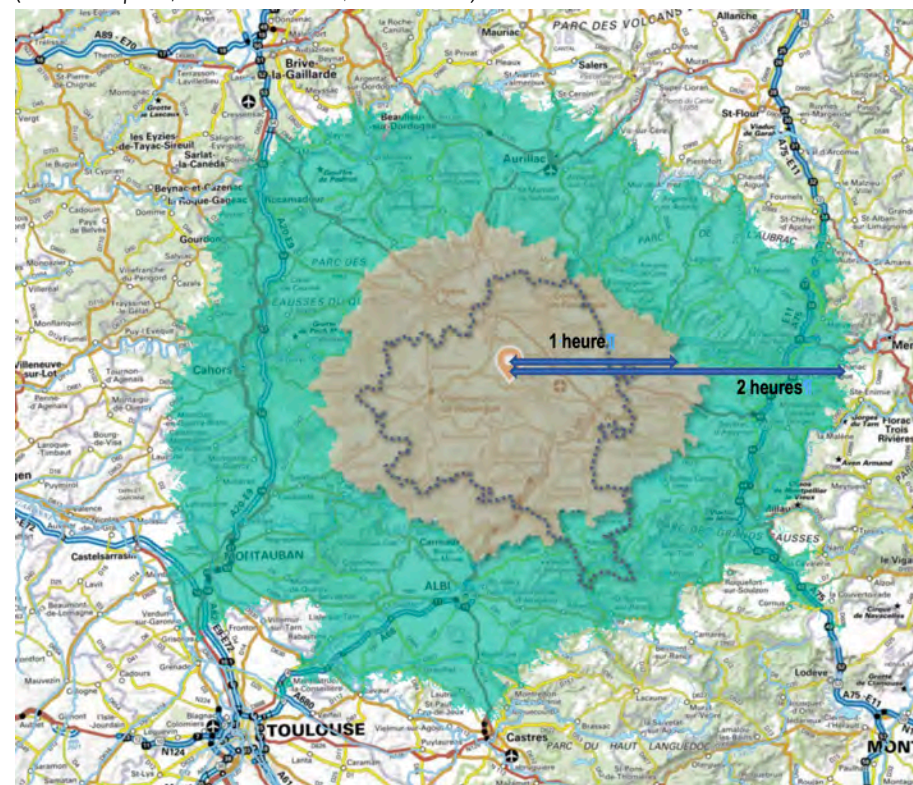
Évolution du trafic Année	Passagers	Dont low-cost	Mouvements commerciaux	Mouvements non commerciaux
2018	81 162	24 137	2 097	9 826
2017	78 364	26 372	2 080	19 909
2016	70 069	25 859	2 048	26 692
2015	106 968	49 841	2 253	28 454
2014	121 900	57 560	2 359	24 604
2013	143 392	67 950	3 815	24 702
2012	156 474	88 556	4 153	27 276
2011	141 458	73 630	4 087	28 990
2010	140 848	74 610	3 866	29 035
2009	134 074	64 965	3 845	23 866
2008	147 101	68 884	4 059	20 373
2007	143 253	60 554	4 084	17 432
2006	151 131	66 546	4 191	22 537
2005	160 024	75 700	4 195	19 397

Une accessibilité limitée

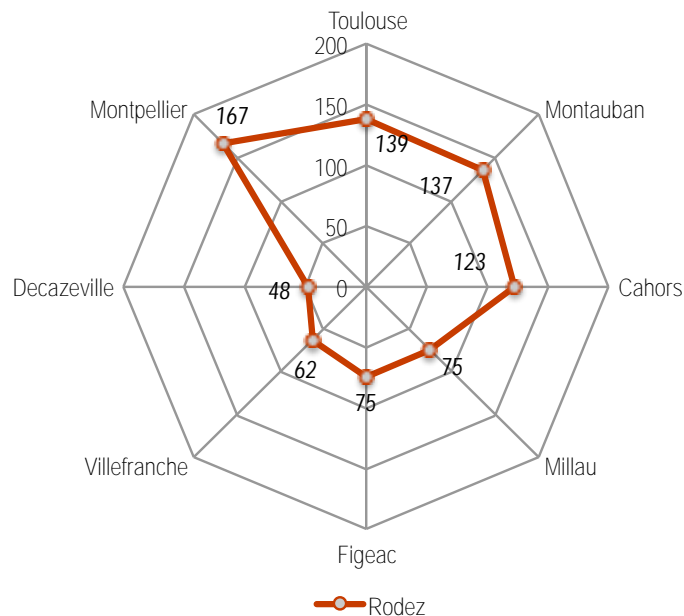
Des temps de parcours automobiles élevés quelle que soit la localisation dans le SCoT, ce qui témoigne d'un territoire relativement éloigné des agglomérations environnantes et difficilement accessible :

- 49 min séparent Decazeville de Villefranche-de-Rouergue pour 38 km de route ;
- 1h entre Villefranche et Rodez pour 56 km de route ;
- Et 2h d'automobile doivent être parcourues en moyenne depuis Rodez pour rejoindre l'agglomération régionale, Toulouse, pourtant située à 150 km en voiture.

Accessibilité régionale depuis le centre du SCoT (Rignac) en temps de parcours moyens
(Source : Géoportail, calculs d'isochrones ; traitement EAU)



L'accessibilité à Rodez depuis les principales agglomérations environnantes (en Km)
(Source : Viamichelin, en évitant les péages ; traitement EAU)



Le maillage d'infrastructures, bien que dense et offrant plusieurs choix d'itinéraires aux automobilistes, ne concourt pas à la réduction des distances-temps, particulièrement importantes : plus de deux heures de route depuis le centre du Centre Ouest Aveyron pour atteindre une autoroute...

Naturellement, le relief du territoire (pour rappel, le point culminant du territoire est de 814 m) et les routes sinueuses qu'il implique ne facilite pas les déplacements, notamment en hiver.

Mais il faut constater que cet état de fait, qui ne se résorbera pas rapidement (l'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN 88 ne concernant pas tout le territoire), renforce la nécessité d'une réflexion sur les proximités, les bassins de vie, tant pour la vie quotidienne que pour l'emploi, la santé, les loisirs, le scolaire.

Il est impossible, dans le contexte du Centre Ouest Aveyron, d'attendre tout des grands et moyens pôles, et le territoire devra prendre en compte cette donnée des temps de transports pour configurer son projet à long terme.

Un trafic routier générateur de flux moyens

Au regard de la région et du fait de l'absence d'axes autoroutiers dans le SCoT, le territoire se trouve loin du bruit des agglomérations environnantes et de la majorité des flux routiers, automobiles et de marchandise.

L'agglomération toulousaine et le Sud de l'ex-Région de Midi-Pyrénées s'accaparent de fait la plus grande partie du trafic régional.

Aussi, au sein du SCoT, les flux susceptibles de nuire à la fluidité du trafic et à l'environnement se localisent sur la RN88 et autour de Rodez.

Le trafic routier tous véhicules et poids lourds dans le SCoT en 2018
(Source : département de l'Aveyron, recensement de la circulation, 2018; traitement EAU)

Recensement de la circulation 2018														
N° Route	RR de campagne	Lieu-dit	Tous véhicules (hors poids lourds) 1000 véhicules 1000000	Poids lourds 1000 véhicules 1000000	N° Route	RR de campagne	Lieu-dit	Tous véhicules (hors poids lourds) 1000 véhicules 1000000	Poids lourds 1000 véhicules 1000000	N° Route	RR de campagne	Lieu-dit	Tous véhicules (hors poids lourds) 1000 véhicules 1000000	Poids lourds 1000 véhicules 1000000
01	48 + 900	Les Fieux	6 537	642	078	1 + 500	Briac	622		0920	49 + 400	Limeuil Castel	1 502	171
05	54 + 050	Tuzy	6 144	621	083	8 + 950	Cazeneuve-Bigorrais	414		0921	6 + 825	Expoulin	2 493	243
05	57 + 700	Bernouville	5 898	746	095	7 + 790	Saint-Vivient	398		0923	56 + 940	La Caun	950	134
06	8 + 150	Montbessons	3 530	219	096	7 + 830	Cazen	482		0924	6 + 110	La Route Blanche	1 164	80
05	58 + 570	Peypineries	3 050		096	42 + 300	Saint-Martin-de-Lenne	1 961		0925	22 + 000	Sartheville	2 870	377
07	2 + 000	Moulin-de-Maximé	1 378		097	22 + 000	Colombert	892		0926	41 + 000	Villeneuve	8 814	595
07	37 + 450	Le Moulin	862		097	48 + 000	Lilley	1 814		0927	48 + 550	La Rivière	4 385	445
010	34 + 800	Le Sault	1 637		097	1 + 450	Errengues	611		0928	6 + 245	Sauvignac	5 342	608
010	144 + 000	Cayrols	444		098	0 + 500	St-Sébastien	1 418		0929	39 + 750	Melchic	4 422	
012	69 + 1800	Cayrols	1 618		098	1 + 400	Mallérouze	4 967		0931	0 + 320	Flagnac	3 967	521
011	42 + 600	Laguerre	1 436		099	2 + 000	Luzern	978		0932	2 + 250	Saint-Gilès-d'Ort	5 021	
019	8 + 000	Le Croutal	630		099	44 + 000	La Cavalerie	300		0937	35 + 000	Le Rivage	1 113	97
019	38 + 950	Prades-d'Audoubert	339		099	22 + 000	Saint-Correns	674		0941	37 + 000	Audoubert	829	
019	33 + 500	St-Chély-d'Audoubert	310		099	0 + 130	Tréouffiac	664		0948	0 + 180	Estalès	927	51
020	1 + 200	Bréviols	1 401		099	89 + 120	Argentan-Pérol	1 038	122	0948	40 + 000	La Néouville-Salbert	1 617	
020	37 + 000	Beauregard	962		099	42 + 000	Argentan-Sud	4 591	406	0948	44 + 000	La Viguerie	9 292	752
022	44 + 000	Arjat	1 268		099	49 + 000	Milieu-Sud	8 226	774	0948	57 + 800	Sébéac (Côte Espagnole)	12 458	893
023	2 + 750	Laurès	2 224	161	099	6 + 180	Le Trac	10 768	1 154	0941	11 + 490	La Roque-Saint-Marguerite	893	
024	13 + 050	La Capelle-Baldaguier	955		099	80 + 510	Tréac	8 336	1 032	0941	31 + 000	Saint-Romain-de-Carman	4 689	317
024	17 + 130	Sauvignac-Cajarc	474		099	49 + 300	La Roque-Bouillon	9 877	722	0941	5 + 730	Murviel	1 767	176
025	6 + 000	Sauvignac	1 261		099	54 + 710	Le Preusbut	17 225	1 153	0941	42 + 280	Saint-Rome-de-Tarn	7 018	145
025	17 + 000	Buis-de-la-Droite	843		099	2 + 400	Mur-de-Bretis - Aurillac	918	88	0941	54 + 490	Saint-Affrique	4 121	140
026	37 + 000	Beauregard	1 401		099	6 + 200	Bessou	1 269		0941	50 + 430	Les Abres	1 415	
026	37 + 000	Beauregard	962		099	43 + 910	Laguel	357		0941	23 + 885	Montbessons	6 235	403
026	37 + 1640	Castelnou-Dubié	643		099	8 + 430	Comps	761		0941	38 + 000	Riboussac	2 316	
028	1 + 500	Les Abres	1 415		099	13 + 530	Saint-Cyprien	1 272	66	0941	31 + 000	Rignac	7 399	702
028	39 + 050	La Capelle-Baldaguier	1 477	328	099	34 + 400	Comps	3 833	231	0941	50 + 400	Le Trouveret	7 144	495
028	33 + 280	Laurès	4 761	461	099	2 + 170	La Prénoblet	1 675	303	0941	4 + 000	Sévérac	1 413	
028	38 + 000	Vieilleville	402		099	31 + 730	Le Selve	1 644	171	0941	8 + 400	Rignac	1 125	
029	22 + 940	Bégat	1 783	191	099	41 + 400	Riquelme	1 345		0941	27 + 000	Mauviel-Gers	3 188	
030	2 + 000	Beauregard	1 401		099	38 + 700	Peypineries	501		0941	11 + 870	Sauvignac	828	66
032	0 + 400	Buillac	1 648		099	48 + 020	Fayet	1 096		0941	28 + 600	La Cavalerie - Néant	1 512	
032	31 + 000	Balmont-sur-Rance	525		099	96 + 000	La Grèze	488		0941	46 + 860	Entrée-St-Rome	3 017	838
031	21 + 740	Balmont-sur-Rance	411		099	2 + 100	Saint-Jean-Delouas	1 812	165	0941	48 + 740	Saint-Rome-de-Carman	5 711	547
031	33 + 000	St-Amand-de-Cern	496		099	38 + 050	Comps	662	89	0941	50 + 400	Le Trouveret	7 144	495
035	0 + 000	St-Julien	1 750		099	54 + 060	Les Mules	1 062		0941	60 + 650	Sauvignac	6 600	522
037	6 + 000	Campagnac	1 043		099	43 + 000	La Vayssièrre	1 793		0941	78 + 050	Saint-Pierre-de-Boyouard	4 023	415
039	11 + 000	La Lencre	1 170		099	33 + 100	La Selve-sur-Rance	818		0941	49 + 050	Saint-Sernin-sur-Rance	2 310	298
042	17 + 000	La Courbe	614		099	33 + 600	Buillac	324		0941	11 + 000	Saint	4 905	1 419
044	19 + 100	Lantelat	924		099	11 + 000	Le Selve-sur-Rance	499		0941	50 + 400	Peypineries	10 218	1 263
044	31 + 000	Les Carrières	431		099	3 + 270	Ruilles	1 116	125	0941	48 + 040	Les Moutiers	1 028	
045	21 + 750	Saint-Martin	2 002		099	5 + 295	Saint-Germier	8 211	874	0941	40 + 900	Saint-Cyprien-Côte-St-Félix	26 983	
045	21 + 820	Saint-Martin	1 480		099	34 + 190	La Clotte	1 640	616	0941	20 + 400	Saint-Cyprien-Côte-St-Félix	23 346	
045	20 + 000	St-Laurent-d'Ort	630		099	27 + 080	La Gaurguette	1 995	449	0941	42 + 730	La Lac	17 029	1 711
046	8 + 000	St-Félix-de-Luel	116		099	34 + 000	La Baraque-du-Projet	8 129	628	0941	54 + 550	Stavelle	8 989	1 344
048	10 + 000	St-Apôt	976		099	67 + 700	Rampognac	4 511	458	0941	142 + 940	Campagnac	19 967	1 427
049	18 + 190	La Courbe	495		099	37 + 430	Baraque-de-Puchon	1 128	278	0941	20 + 400	La Gaurguette	15 140	1 700
062	1 + 800	Rives-de-Campagnac	2 718		099	111 + 545	Mas-de-Sauget	4 186	368	0941	224 + 250	Bat - Au	13 627	1 979
065	5 + 400	Cornus	948		099	6 + 080	Les Quatre-Routes	1 111	638	0941	238 + 200	La Cavalerie	20 344	3 025
070	4 + 400	4-Routes	789		099	14 + 115	Nadillac	1 405	281					
1000	32 + 050	Beauregard	967		099	31 + 910	St-Jean-Delouas	1 818	297					



Recensement de la circulation sur le réseau départemental en 2018

2018



LÉGENDE

- AUTOROUTE A 75
- ROUTES NATIONALES
- ROUTES DÉPARTEMENTALES**
- CLASSE A Liaisons assurant la continuité du réseau National
- CLASSE B Grandes liaisons d'aménagement du Département
- CLASSE C Liaisons d'intérêt économique et touristique
- CLASSE D et E Principales

Comptage permanent

Tous véhicules
 Poids lourds

Comptage épisodique

Tous véhicules
 Poids lourds

Valeurs exprimées en moyenne journalière annuelle
 * Trafic 2017

Tous véhicules et poids lourds



Des migrations domicile-travail limitées en dehors du territoire

Un bilan entrées/sorties des mobilités pendulaires en faveur du SCoT : plus de personnes entrent dans le territoire (9 614) qu'il n'en sort (5 719), soit un différentiel de 3 895 personnes en 2015.

Ce différentiel est à mettre à l'actif de Rodez Agglo., les autres territoires étant soit à l'équilibre, soit présentant un différentiel négatif...

Origine et destination des actifs entrants et sortants en 2015
(Source : INSEE, fichier MIGPRO, 2015 ; traitement EAU)

Les actifs entrants et sortants du SCoT en 2015		
Nombre d'actifs non résidant, travaillant dans le SCoT		
	Nombre d'actifs travaillant dans le SCoT	Part du SCoT
CC du Grand Villefranchois	1 091	11%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	79	1%
CA Rodez Agglomération	6 362	66%
CC du Pays Rignacois	72	1%
CC Pays Ségali	536	6%
CC du Réquistanais	376	4%
CC Conques-Marcillac	227	2%
CC Decazeville Communauté	815	8%
CC du Plateau de Montbazens	55	1%
SCoT Centre Ouest Aveyron	9 614	100%
Nombre d'actifs résidant, ne travaillant pas dans le SCoT		
	Nombre d'actifs ne travaillant pas dans le SCoT	Part du SCoT
CC du Grand Villefranchois	1 113	19%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	94	2%
CA Rodez Agglomération	1 992	35%
CC du Pays Rignacois	140	2%
CC Pays Ségali	523	9%
CC du Réquistanais	306	5%
CC Conques-Marcillac	440	8%
CC Decazeville Communauté	875	15%
CC du Plateau de Montbazens	236	4%
SCoT Centre Ouest Aveyron	5 719	100%
Différentiel arrivées/départs		
	Différentiel	Part du SCoT
CC du Grand Villefranchois	-21	-1%
CC Aveyron Bas Ségala Viaur	-15	0%
CA Rodez Agglomération	4 370	112%
CC du Pays Rignacois	-68	-2%
CC Pays Ségali	13	0%
CC du Réquistanais	70	2%
CC Conques-Marcillac	-212	-5%
CC Decazeville Communauté	-60	-2%
CC du Plateau de Montbazens	-181	-5%
SCoT Centre Ouest Aveyron	3 895	100%

90 % des travailleurs du SCoT, soit plus de 56 000 personnes y habitent également.

Sur ces 56 000 personnes, 44 000 habitent dans l'EPCI où ils travaillent et 26 000 habitent et travaillent dans la même commune.

Seules 5 719 personnes résident dans l'une des 123 communes du SCoT et travaillent à l'extérieur

Ces proportions traduisent la capacité du territoire à offrir une large palette d'emplois, mais également comme origine la taille du territoire, de nombreuses communes étant relativement éloignées des pôles d'emplois extérieurs.

Néanmoins, on note :

- Des interactions croisées de Rodez Agglomération avec les communes périurbaines proches (Flavin, Agen d'Aveyron,...) et les EPCI voisins plus qu'avec les EPCI à l'Ouest du territoire ;
- Des flux notables émergent avec les pôles urbains voisins comme Espalion, Figeac, Millau et Séverac-le-Château.

Globalement, 87 % des actifs résidant dans le Centre Ouest Aveyron et travaillant à l'extérieur travaillent dans la Région, dont 47 % dans les autres communes de l'Aveyron.

Le seul pôle urbain important dans ce sens est FIGEAC, avec 1 384 personnes (24,5 % du total)

L'aire Toulousaine ne concerne qu'un peu plus de 300 personnes (5% du total - mais, dans l'autre sens, plus de 200 personnes habitant Toulouse vont travailler dans le Centre Ouest Aveyron).

Pour ceux qui habitent à l'extérieur et travaillent dans le Centre Ouest Aveyron, 94 % proviennent d'Occitanie et 69 % des autres communes de l'Aveyron.

Les autres chiffres ne sont significatifs qu'avec le Lot (788 personnes) et le Tarn (861 personnes).

Les mobilités domicile-travail entre le SCoT et l'extérieur en 2015
(Source : INSEE, MOBPRO ; réalisation et traitement EAU)

Destination des résidents travaillant hors du SCoT en France en 2015

	Destination des résidents travaillant hors du SCoT en France	Part des personnes quittant le territoire
Occitanie	4 955	87,5 %
Aveyron	2 677	47,3 %
Communes rurales du département 12	1 699	30,0 %
Espalion	288	5,1 %
Millau	118	2,1 %
Sévérac d'Aveyron	34	0,6 %
Lot	1 135	20,0 %
Figeac	1 387	24,5 %
Communes rurales du département 46	184	3,3 %
Cahors	53	0,9 %
Tarn	462	8,2 %
Albi	201	3,6 %
Communes rurales du département 81	148	2,6 %
Carmaux	69	1,2 %
Haute-Garonne	333	5,9 %
Toulouse	311	5,5 %
Tarn-et-Garonne	194	3,4 %
Communes rurales du département 82	131	2,3 %
Montauban	38	0,7 %
Hérault	65	1,1 %
Montpellier	44	0,8 %
Auvergne-Rhône-Alpes	230	4,1 %
Cantal	162	2,9 %
Communes rurales du département 15	65	1,1 %
Aurillac	51	0,9 %
Maus	42	0,7 %
Île-de-France	181	3,2 %
Paris	76	1,3 %
Paris	170	3,0 %
Nouvelle-Aquitaine	133	2,3 %
Lot-et-Garonne	32	0,6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	71	1,3 %
Total	5 664	100,0 %

Origine des actifs ne résidant pas dans le SCoT en 2015

	Origine des actifs ne résidant pas dans le SCoT	Part des personnes quittant le territoire
Occitanie	9 034	94,0 %
Aveyron	6 650	69,2 %
Communes rurales du département 12	5 783	60,2 %
Espalion	260	2,7 %
Millau	148	1,5 %
Sévérac d'Aveyron	137	1,4 %
Saint-Affrique	68	0,7 %
Lot	788	8,2 %
Communes rurales du département 46	545	5,7 %
Figeac	478	5,0 %
Tarn	861	9,0 %
Communes rurales du département 81	433	4,5 %
Albi	208	2,2 %
Carmaux	158	1,6 %
Tarn-et-Garonne	269	2,8 %
Communes rurales du département 82	221	2,3 %
Montauban	33	0,3 %
Haute-Garonne	248	2,6 %
Toulouse	204	2,1 %
Communes rurales du département 31	34	0,4 %
Lozère	53	0,6 %
Communes rurales du département 48	40	0,4 %
Hérault	67	0,7 %
Auvergne-Rhône-Alpes	344	3,6 %
Cantal	270	2,8 %
Communes rurales du département 15	205	2,1 %
Maus	50	0,5 %
Nouvelle-Aquitaine	85	0,9 %
Île-de-France	41	0,4 %
Paris	35	0,4 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32	0,3 %
Total	9 614	100,0 %

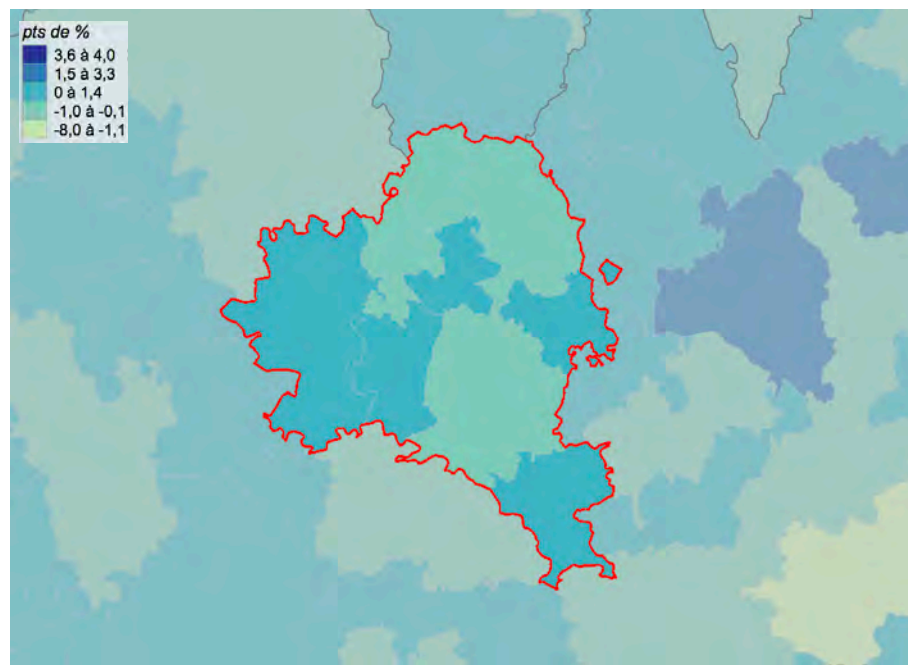


Des modes de déplacements liés à la voiture individuelle

Bien que l'usage du véhicule personnel soit moins sollicité dans les communes les plus denses et dotées de transports collectifs, la voiture reste le mode de transports dominant, avec :

- 80 % des déplacements domicile-travail réalisés en voiture individuelle (voiture, camion, camionnette) ;
- 2 % en transports collectifs ;
- 2 % en deux-roues ;
- 10 % en marche à pied ;
- 6 % sans transport (lieu de travail très proche du domicile)

Evolution de la part des déplacements quotidiens en transport collectif en 2015
(Source : INSEE GeoFla ; traitement EAU)



Une desserte numérique inégale

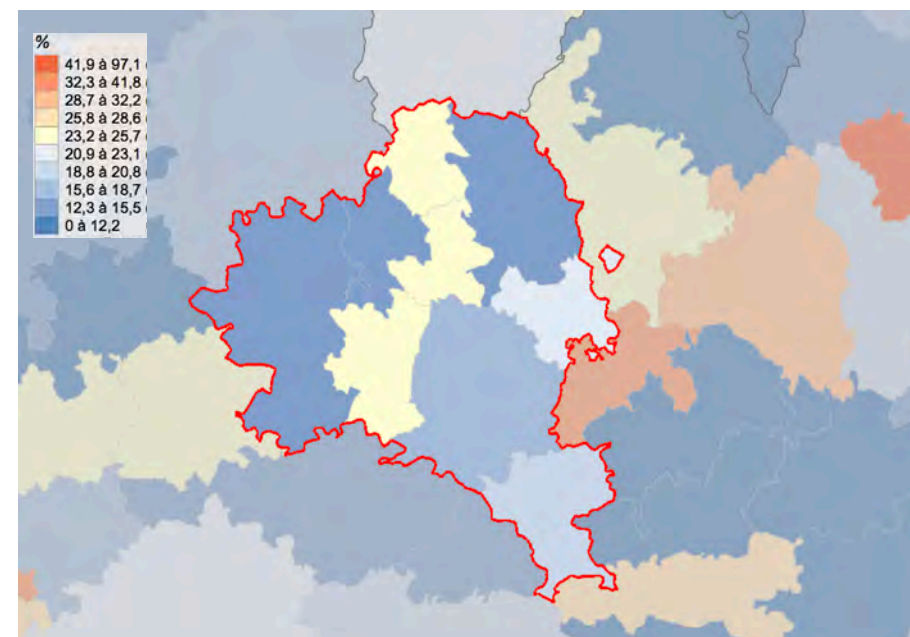
Globalement, le Centre Ouest Aveyron dispose (en 2018) d'un taux de couverture internet caractéristiques des espaces ruraux : 19,6 % des ménages sont éligibles à un débit supérieur à 30 Mb/s, contre 44,6 % à l'échelle nationale.

Ce taux de couverture haut débit internet du territoire est inégal, avec :

- Des taux avoisinant 25 % à Decazeville Communauté, Pays Rignacois, Aveyron Bas Ségala Viaur ;
- Des taux égaux ou inférieurs à 15 % dans les CC du Plateau de Montbazens et dans le Grand Villefranchois.

Part des locaux éligibles à un débit supérieur à 30 Mb/s (toutes technologies : DSL, câble et fibre FttH) en 2018

(Source : FranceTrès Haut Débit, 2019)



Le Schéma Directeur territorial d'Aménagement Numérique de l'Aveyron (SDTAN), dans sa seconde version de 2014, a pour objectif « d'apporter le Très Haut Débit par le déploiement de nouveaux réseaux en fibre optique de bout en bout sur l'ensemble du département pour le doter en nouvelles infrastructures numériques de pointe, en remplaçant notamment les réseaux cuivre qui permettent aujourd'hui à l'ensemble des citoyens d'avoir accès à un service téléphonique. »

Il vise ainsi la résorption des zones n'ayant pas un bon débit (8 Mbits/s) d'ici fin 2020 et la desserte des services publics (éducation et santé) et entreprises en priorité.

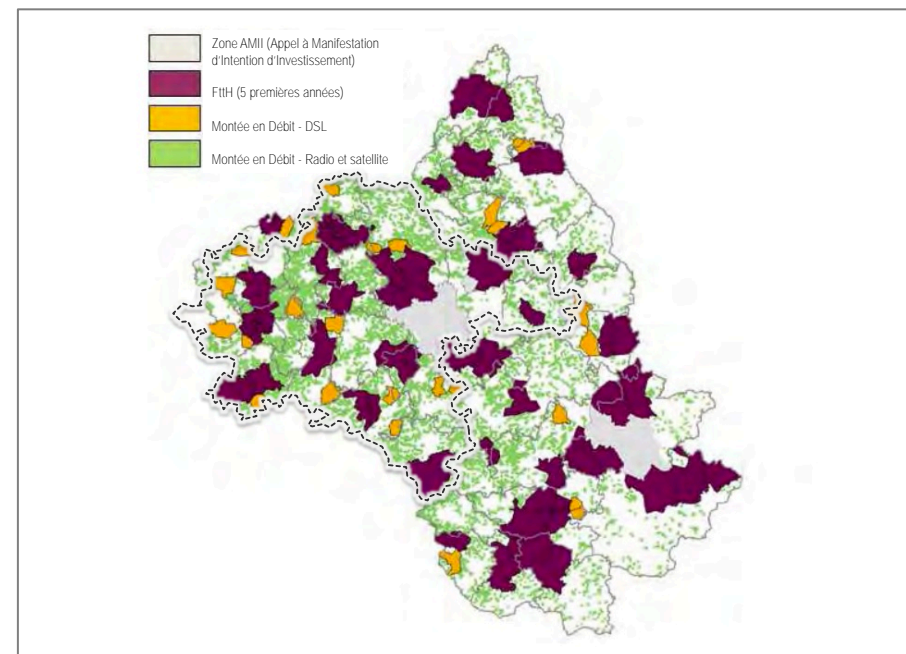
Pour ce faire, la technologie Fiber to the Home (Ftth) est privilégiée par rapport aux solutions alternatives.

Seules Rodez Agglomération et la commune de Millau ont fait l'objet d'une intention d'investissement des opérateurs privés (soit 23 % des prises du département).

Pour le reste, dans un souci de cohérence et de faisabilité technico-économique, le déploiement du numérique sur le territoire sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte ouvert issu de la transformation du SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron) se fera en trois temps :

- Une première phase entre 2015 et 2019 concernant 83 000 prises ;
- Une seconde phase entre 2020 et 2025 et une troisième entre 2025 et 2030, qui concerneront 67 000 prises.

Cartographie indicative des niveaux de services prévus par le SDTAN
(Source : SDTAN de l'Aveyron; traitement EAU)



Transports et infrastructures : synthèse et enjeux

Synthèse :

La problématique d'enclavement du territoire, traditionnelle, est re-questionnée par l'axe de la RN 88 pour laquelle se précise la perspective d'une mise à 2x2 voies plus complète.

Cependant, l'accessibilité du territoire depuis les grands centres urbains reste marquée par des temps de transports importants, tout comme l'accessibilité interne, marquée par le relief et la taille du territoire.

Si l'aéroport de Rodez constitue un point d'entrée essentiel, les dessertes en transports collectifs sont difficiles à toutes les échelles, ce qui se traduit par un taux de 83 % de tous les déplacements domicile-travail réalisés en véhicule individuel motorisé.

Malgré cela, le territoire est attractif depuis l'extérieur, avec un nombre d'entrants quotidiens (environ 7 000/jour) très supérieur à celui des sortants (environ 5 300/jour).

L'accessibilité numérique est inégale, avec 43 communes où moins de 10 % des habitants sont éligibles à l'ADSL, le schéma directeur départemental prévoyant un déploiement du numérique dans tous les secteurs sur le long terme (jusqu'à 2030).

Enjeux :

L'évolution de la RN 88 conduit à une réflexion sur les conséquences d'aménagement de cet axe, pour les secteurs attenants, et, de façon indirecte, sur les secteurs du territoire plus éloignés. Cette réflexion porte sur l'aménagement économique et sur les moyens de faciliter un « essaimage » à partir de l'axe de la RN 88.

La réflexion porte également sur un axe Rodez/Figeac/Brive ou « mecanic valley », sur l'accès à l'A20 via Montauban, sur l'accès à Aurillac et à Millau, éléments à mettre en lumière dans une perspective de mise en réseau économique.

Au-delà de cette architecture structurante, plusieurs questions sont posées :

- ❖ L'importance économique et touristique de l'aéroport de Rodez ;
- ❖ La capacité à faire évoluer les réseaux de transport vers des pôles d'intermodalité (rail/car/route/éventuellement liaisons douces) autour des gares de Rodez, et, le cas échéant, de Decazeville et de Villefranche-de-Rouergue.
- ❖ La prise en compte de l'importance prise par les relations (notamment migrations domicile/travail) par le pôle de Figeac à l'extérieur du territoire du SCoT, en lien avec un axe est-ouest (« mecanic valley » susceptible d'irriguer tout le nord-est et l'ouest du territoire du SCoT).
- ❖ L'intérêt d'un développement coordonné des liaisons douces à l'échelle du SCoT, dans une perspective de loisirs et touristique, et, dans certains cas (comme avec le schéma de Rodez Agglomération), dans une perspective de migrations domicile/travail.
- ❖ Les moyens de limiter la prépondérance des déplacements individuels motorisés (80 %), notamment en milieu rural où les perspectives de développement de lignes collectives régulières sont les moins évidentes : co-voiturage, transports à la demande, boucles locales, etc...
- ❖ Le caractère crucial de la desserte numérique : de nombreux secteurs du territoire pâtissent d'un niveau insuffisant d'accessibilité numérique, avec des besoins à court et moyen terme auxquels le SDTAN de l'Aveyron vise à répondre, dans le cadre, cependant, d'une mise en œuvre jusqu'en 2025...

ENJEUX
ET
CONCLUSIONS





Les grands enjeux du territoire

En conclusion des différents chapitres thématiques du diagnostic et de l'état initial de l'environnement du SCoT, il convient de rassembler les enjeux soulevés dans l'ensemble de ces documents, afin d'évaluer le « champ des possibles » laissé au SCoT pour fixer les objectifs des politiques publiques d'urbanisme et d'aménagement.

Conformément à l'esprit des textes qui gouvernent les SCoT, et aux besoins de l'élaboration, il apparaît opportun d'exposer ces enjeux, qui ont été examinés analytiquement dans chaque chapitre thématique, de façon à la fois synthétique et transversale, c'est-à-dire en favorisant les interactions et les convergences.

Les tableaux ci-après résument les principaux éléments de ces enjeux :

Modes de développement	<p>La complémentarité des activités et des bases économiques du territoire, les déplacements internes et notamment les migrations domicile-travail mettent en lumière la cohérence du périmètre et sa capacité à susciter un véritable « projet de territoire » à long terme</p> <p>Cependant, le mode de développement du Centre-Ouest Aveyron est également marqué par la diversité de ses espaces.</p> <p>Dans certains secteurs, et, d'abord, dans l'agglomération de Rodez et dans certains espaces voisins, le dynamisme est réel et se marque par l'arrivée d'actifs. Dans d'autres espaces, la population diminue, ou ne s'accroît que grâce à l'arrivée de retraités.</p> <p>Partout, de surcroît, se manifestent encore les effets de la dépopulation antérieure, avec un vieillissement important que seule une longue période d'accueil de populations nouvelles jeunes pourra endiguer.</p> <p>Les bases économiques du territoire, en particulier en matière d'industrie et d'agriculture, présentent indéniablement des éléments de résistance à la conjoncture actuelle, avec un taux d'activité élevé, et un taux de chômage de faible niveau.</p> <p>Cependant, à long terme, la question de l'attractivité globale du territoire est toujours posée, d'autant que le démarrage démographique reste fragile et incertain et que les questions d'enclavement restent posées, malgré la mise à 2x2 voies de la RN 88.</p>
------------------------	---

Gestion de l'espace	<p>L'évolution du territoire est marquée par un accroissement important du nombre des logements vide, notamment dans les centres-villes et centres-bourgs, et une difficulté à y maintenir les commerces, jusque dans les pôles principaux du territoire.</p> <p>Cette problématique pose la question de la manière de construire et de développer les communes, et de la place des centres dans ce processus, aussi bien pour une ville comme Rodez que pour les villages ruraux, avec un risque de « désertification » des centres.</p> <p>On note dans ce cadre un désir des personnes âgées de se rapprocher des centres (commerces, services), mais également de certains actifs, pour autant qu'une offre adaptée soit proposée.</p> <p>Les effets attendus de ce renforcement des centres concernent, naturellement, la consommation d'espaces agricoles, mais également la vitalité des communes, le commerce, l'animation, et donc, par ce biais, l'attractivité du territoire.</p> <p>Ce renforcement des centres implique l'habitat, mais également les activités économiques et artisanales (sous conditions de nuisances), et le commerce, avec la problématique des zones commerciales périphériques, pour lesquelles le SCoT peut prévoir des orientations dans la perspective d'un renforcement du commerce de centre-ville.</p>
---------------------	--

L' équilibre du territoire	<p>L'évolution récente du territoire montre une différenciation croissante entre ses nombreux secteurs : d'une certaine manière, ces différences sont davantage ressenties lorsque la perspective de croissance se fait jour.</p> <p>L'équilibre du territoire constitue donc un enjeu de plus en plus net, avec des problématiques de diffusion et d'irrigation (à partir, notamment, de l'agglomération de Rodez, et le cas échéant, des dynamiques externes au territoire comme celles de Figeac), de création de nouveaux points d'appui au développement, de désenclavement, et donc d'ouverture interne et externe.</p> <p>La ruralité du territoire est perçue comme une condition de son équilibre, ce qui suppose de conserver des bourgs et des villages actifs, où se maintiennent des équipements et des services publics, des activités économiques, des commerces.</p> <p>Cette volonté implique donc de penser le développement du territoire, à la fois sur le plan démographique et résidentiel, et sur le plan économique. L'équilibre habitat/emploi est de ce point de vue un indicateur important de cet objectif, à la fois à l'échelle du SCoT et à l'échelle de chaque bassin de vie.</p> <p>Cet équilibre fonctionnel est envisagé dans le cadre d'une « mise en réseau » du territoire, cette mise en réseau étant à la fois interne (réorganisation des modes de coopération entre les pôles, entre les communes d'un même bassin de vie) et externe, avec les pôles voisins (le cas de Figeac étant le plus souvent cité), pour atteindre une « taille critique », notamment dans l'ensemble régional : le « positionnement du territoire » est un élément important de sa capacité à utiliser des ressources externes pour son développement.</p> <p>Ce réseau de coopérations peut être pensé à une triple échelle : celle des bassins de vie (pôles de proximité, bourgs-centre), celle des trois villes-pôles du SCoT (Decazeville, Rodez, Villefranche-de-Rouergue), celle des coopérations avec les pôles voisins.</p> <p>L'équilibre du territoire, la solidarité entre ses différents espaces, peuvent donner ainsi un contenu à la notion de « ruralité vivante et innovante » qui peut exprimer le potentiel de développement du territoire.</p>
----------------------------	--

L' économie des flux	<p>La question des infrastructures constitue un effet-levier potentiel important pour le Centre-Ouest Aveyron, où le sentiment d'enclavement reste fort.</p> <p>Le territoire présente en effet une accessibilité encore lointaine aux grands centres urbains (Toulouse et Montpellier notamment), ce qui implique la nécessité d'une « accroche » plus efficace aux grands réseaux nationaux et internationaux, condition de la poursuite d'un développement agricole et industriel, ainsi que d'un développement des services, notamment métropolitains. Cet impératif met également en lumière le rôle crucial de l'aéroport de Rodez-Aveyron.</p> <p>Il en va évidemment de même pour le développement du tourisme, mais également de la culture, pour lequel le territoire ne manque pas de potentiels. C'est également le cas pour l'agriculture, pensée à la fois comme une activité économique performante et disposant de potentiels de développement non négligeables, et comme une activité identitaire, emblématique du territoire, permettant d'assurer de fait l'entretien des paysages. C'est enfin le cas aussi pour la production d'énergie, pour laquelle le territoire dispose de potentiels importants, qui peuvent contribuer à son développement futur.</p> <p>Les améliorations, engagées et prévues, du réseau de communications, et notamment le rôle fondamental de la RN 88, constituent une opportunité évidente en matière de développement économique et résidentiel, mais également un risque de concentration à ses abords des développements futurs et donc nécessité d'une cohérence à l'échelle de tout le territoire...</p> <p>La réflexion porte également sur la mise en évidence d'un axe « horizontal » est/ouest, Rodez/Figeac (sur le plan touristique, de services, économique : « mecanic valley ») à l'égard du nord-ouest et de l'ouest du SCoT.</p> <p>La réalisation du SCoT peut naturellement se saisir de ces questions, au compte d'une architecture territoriale qui définit la place différents secteurs – des trois pôles urbains qui structurent le territoire, puis de chacun des bourgs et des espaces ruraux du territoire – et ouvre des perspectives à chaque espace du Centre-Ouest Aveyron, en prenant en compte ses potentiels et ses capacités propres et les conditions d'une possible irrigation de tout le territoire depuis l'axe de la RN 88 et l'axe Rodez/Figeac.</p> <p>Naturellement, cette question est abordée pour les infrastructures physiques (route, fer, aéroport), mais, de plus en plus nettement, pour les infrastructures numériques (téléphone mobile, internet) qui conditionnent effectivement une « ruralité vivante et innovante » et pour lesquelles, notamment pour les secteurs ruraux, les perspectives ouvertes restent faibles à court et moyen terme.</p>
----------------------	---



La liberté de choix	<p>La liberté de choix des habitants du territoire est relativement grande sur le plan de l'emploi, avec un taux de chômage faible.</p> <p>Elle est cependant limitée par une diversité résidentielle relativement modeste, et par des services et équipements qui pâtissent de l'enclavement du territoire et de sa faible densité.</p> <p>Cette question est posée dans le cadre du lien entre développement de plus en plus résidentiel et économie qui continue à présenter une forte base industrielle et agricole, malgré les difficultés récentes, avec un besoin de formation et d'accueil d'actifs.</p> <p>Elle est également posée dans le cadre du vieillissement de la population, la diversité générationnelle étant un facteur de liberté à l'échelle d'un territoire comme le Centre-Ouest Aveyron.</p> <p>Elle est enfin posée dans le cadre du relatif enclavement du territoire et de son accessibilité interne et externe limitée.</p> <p>En revanche, le territoire assure à tous ses habitants une « palette » de modes de vie (urbains, ruraux) qui constituent un atout puissant, les développements démographiques et économiques récents montrant qu'aux yeux de nombreux nouveaux venus, cette liberté de choix compense, et au-delà, les inconvénients d'un territoire rural...</p>
---------------------	--

La qualité du cadre de vie	<p>Le cadre de vie, qui résulte d'une combinaison spécifique des atouts environnementaux et paysagers, et des conditions de vie locales, est clairement le principal atout du Centre-Ouest Aveyron.</p> <p>Dans ce cadre, le besoin de préserver une forte qualité et la diversité paysagère et environnementale est clairement identifié : biodiversité et donc capacité du territoire, à long terme, à protéger ses « infrastructures naturelles », potentiel de développement des énergies renouvelables « modernes », réponse aux besoins et enjeux importants liés à l'eau, mise en valeur patrimoniale, etc...</p> <p>La qualité de cadre de vie est également liée à la qualité des développements urbains, qui suppose une attention spécifique pour les centre-bourgs, des opérations de rénovation/requalification de l'habitat obsolète, de renouvellement urbain, de traitement des entrées de ville et des lisières urbaines, etc...</p> <p>Il est attendu de ces politiques d'équilibre urbain, une amélioration de la qualité architecturale, d'aménagement, des espaces urbanisés du SCoT, avec des effets sur la capacité des communes rurales à maintenir des commerces et des artisans.</p> <p>Il est également attendu de ces politiques une capacité à développer le tourisme, pour lequel le territoire possède un potentiel important encore insuffisamment exploité.</p> <p>En effet, le tourisme est également un élément d'unité territoriale, et agit sur l'attractivité globale du territoire, en termes d'image, de notoriété, et d'attractivité tant résidentielle qu'économique.</p>
La prévention des risques	<p>Le territoire est concerné par des risques technologiques localisés, et par des risques naturels qui concernent une large partie du périmètre: surtout l'inondation, mais également les mouvements de terrains liés à la présence de cavités souterraines ou au retrait-gonflement des argiles, et les conséquences du réchauffement climatique qui aboutiraient, à court/moyen terme, à une élévation des températures.</p> <p>Les risques territoriaux sont pour l'essentiel ceux du maintien d'une attractivité mixte résidentielle-économique, dans le cadre d'un développement apaisé : un des atouts du centre-Ouest Aveyron réside en effet dans la relative faiblesse des atteintes aux personnes et aux biens, ce qui constitue un facteur d'attractivité important pour des ménages provenant de régions moins calmes...</p>